ESTIMATES

Social Development Canada

Performance Report

For the period ending
March 31, 2005

Canada

The Estimates Documents

Each year, the government prepares Estimates in support of its request to Parliament for authority to spend public monies. This request is formalized through the tabling of appropriation bills in Parliament.

The Estimates of the Government of Canada are structured in several parts. Beginning with an overview of total government spending in Part I, the documents become increasingly more specific. Part II outlines spending according to departments, agencies and programs and contains the proposed wording of the conditions governing spending which Parliament will be asked to approve.

The Report on Plans and Priorities provides additional detail on each department and its programs primarily in terms of more strategically oriented planning and results information with a focus on outcomes.

The Departmental Performance Report provides a focus on results-based accountability by reporting on accomplishments achieved against the performance expectations and results commitments as set out in the spring Report on Plans and Priorities.

The Estimates, along with the Minister of Finance's Budget, reflect the government's annual budget planning and resource allocation priorities. In combination with the subsequent reporting of financial results in the Public Accounts and of accomplishments achieved in Departmental Performance Reports, this material helps Parliament hold the government to account for the allocation and management of funds.

©Her Majesty the Queen in Right of Canada, represented by
the Minister of Public Works and Government Services Canada — 2005

Catalogue No. BT31-4/97-2005
ISBN 0-660-62952-6

This document is available on the TBS Web site at www.tbs-sct.gc.ca
This document is available in alternate formats on request.

Available in Canada through your local bookseller or by mail from
Canadian Government Publishing — PWGSC
Ottawa, Canada K1A 0S9

Telephone: (613) 941-5995
Fax: (613) 954-5779 or 1-800-565-7757 (Canada and U.S.A.)
Orders only: 1-800-635-7943 (Canada and U.S.A.)
Internet: http://publications.gc.ca

Foreword

The Government of Canada has made continuous improvement in its management practices a priority since *Results for Canadians: A Management Framework for the Government of Canada* was tabled in Parliament in the spring of 2000. Driving the government's pursuit of management excellence is its vision to provide Canadians with a responsive government, which serves citizens and manages itself as a unified, coherent enterprise; an innovative government supported by a highly-qualified public service equipped to leverage information and make the best use of public funds while balancing risk; and an accountable government which answers clearly and openly for its performance to Parliament and to Canadians.

Departmental performance reports play a key role in the cycle of planning, monitoring, evaluating, and reporting results to Parliament and citizens. They are at the heart of accountability in government.

Departments and agencies are encouraged to prepare their reports following principles for effective public reporting (provided in the *Guide for the Preparation of the 2004-05 Departmental Performance Reports*: http://www.tbs-sct.gc.ca/rma/dpr1/04-05/guidelines/guide_e.asp). Based on these principles, an effective report provides a coherent and balanced picture of performance that is brief and to the point. It focuses on outcomes (benefits to Canadians and Canadian society) and describes the contribution the organisation has made toward those outcomes. It sets performance in context, associates performance with earlier commitments, explains any changes, and discusses risks and challenges faced by the organisation in delivering on these commitments. Achievements realised in partnership with other governmental and non-governmental organisations are also discussed. Supporting the need for responsible spending, it links resources to results. Finally, the report is credible because it substantiates the performance information with appropriate methodologies and relevant data.

This departmental performance report (along with those of many other organizations) is accessible from the Treasury Board of Canada Secretariat Internet site: http://www.tbs-sct.gc.ca/est-pre/estime.asp. Readers wishing a high level, whole of government overview of the Government of Canada's efforts to improve quality of life should refer to *Canada's Performance 2005* available at the same internet address. This report is structured around three broad policy areas (Sustainable Economy, Canada's Social Foundations and Canada's Place in the World) and, in its electronic version, links to relevant Departmental Performance Reports. *Canada's Performance 2005* also contains a special overview of the government's efforts to improve the well-being of Aboriginal peoples.

The Government of Canada is committed to continually improving reporting to Parliament and Canadians. The input of readers can do much to ensure that Departmental Performance Reports and other reports are enhanced over time.

Comments or questions can be directed to:

Results-based Management Directorate
Treasury Board of Canada Secretariat
L'Esplanade Laurier, Ottawa, Ontario K1A OR5
OR at: rma-mrr@tbs-sct.gc.ca

106-00872/

Social Development Canada

Departmental Performance Report

For the period ending March 31, 2005

Approved by:

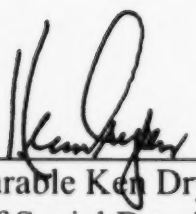

The Honourable Ken Dryden, P.C., M.P.
Minister of Social Development Canada

Table of Contents

SECTION I – Overview 1

Message from the Honourable Ken Dryden
Minister of Social Development Canada 1

Message from the Honourable Tony Ianno
Minister of State for Families and Caregivers 2

Message from the Honourable Eleni Bakopanos
Parliamentary Secretary to the Minister of Social Development
with special emphasis on Social Economy 3

Management Representation Statement 4

Program Activity Architecture 7

SECTION II – Analysis of Performance by Strategic Outcome 17

SECTION III – Supplementary Information 51

Organizational Information 2004-2005 51

Organizational Information as of March 2005 52

SECTION IV – Other Items of Interest 97

Message from the Honourable Ken Dryden Minister of Social Development Canada

Departmental Performance Report 2004-2005

As Canadians, we have certain understandings about what it is to be Canadian, what we expect of ourselves and for ourselves, what we expect of and for others. As Canadians we expect a chance and a second chance. We expect the opportunity of a rich, full, rewarding life. For some, this does not happen easily, because of illness or accident, disability, poverty, age, because of personal or family circumstances, because of something that puts us behind when the race begins or somewhere along its way.

The work of Social Development Canada is to help address these challenges, to narrow the gaps between our expectations and our reality. This Departmental Performance Report illustrates how we are doing in meeting this goal.

It highlights, among other things, the progress we have made on important new initiatives on Early Learning and Child Care, on active living and income security programs for seniors, and on our efforts to strengthen the voluntary sector and the social economy. The Report also points out that at Social Development Canada we are central participants in Service Canada, which has been recently created to improve citizens' access to Government of Canada programs and services.

Our success depends on more fully involving citizens and community-based organizations in the creation of our policies and the development and evaluation of our programs. We have done this in the past; we will do so even more in the future.

At SDC, we have made progress over the past year, but we have much more yet to do. Along with Tony Ianno, Minister of State for Families and Caregivers, and Parliamentary Secretary Eleni Bakopanos, we will continue to work toward realizing the understandings and expectations we Canadians have for ourselves and of ourselves, for and of others.

Ken Dryden, c.p., député
Ministre de Développement social Canada

Message from the Honourable Tony Ianno Minister of State for Families and Caregivers

Departmental Performance Report 2004-2005

The Government of Canada is committed to strengthening Canada's social foundations. As Minister responsible for Families and Caregivers, I am proud to be leading the Government's response to this commitment.

At Social Development Canada, we have been building upon existing programs and seeking new approaches that support seniors and unpaid caregivers who care for an aging parent, a family member or friend with a disability, or chronic illness. In the last year, I have had the opportunity to visit different parts of the country to hear from Canadians on the topic of caregiving. Our government is dedicated to listening and sharing with the caregiving community, our provincial counterparts, and individual Canadians as we identify the best ways to support unpaid caregivers in the future. We are asking Canadians to help shape the policies and programs needed so that the Government of Canada can effectively respond to the needs of caregivers in the 21st century.

We are also committed to providing Canada's seniors with a lifestyle and dignity of community living that they so richly deserve. In October 2004, we launched the New Horizons for Seniors Program, which will support a wide range of community-based projects across Canada to encourage active living and participation among seniors. Following the resounding success of this launch, in Budget 2005 the government announced increased funding for this important initiative and thereby opened the door of opportunity to many more seniors' organizations across the country in the years to come. In addition, this recent budget also contained the allocation of funds for a National Seniors Secretariat. This is another important step forward in bringing adequate federal government focus onto issues of importance to our growing seniors' population. Lastly, the 2005 Budget also provides our lower-income seniors with the largest increase to the Guaranteed Income Supplement since 1984.

We are steadfast in our commitment to support caregivers and their families, and to better understand the needs and expectations of our seniors. We will continue to develop initiatives and work with partners to ensure that there are increased opportunities for all Canadians.

Tony Ianno, P.C., M.P.
Minister of State (Families and Caregivers)

Message from the Honourable Eleni Bakopanos Parliamentary Secretary to the Minister of Social Development with special emphasis on Social Economy

Departmental Performance Report 2004-2005

Canadians not only want, but deserve the highest possible quality of life. As Parliamentary Secretary to the Minister of Social Development with emphasis on Social Economy, I feel that building a strong and vibrant social system is key to providing that world standard quality of life.

The Government of Canada recognizes that people are a powerful resource. Over the past year at Social Development Canada, we have worked to make the social economy a key part of Canada's social policy toolkit. Specifically, Social Development Canada has been developing a policy framework on the future of the social economy. I have had the privilege of piloting these efforts by leading the National Roundtable on the Social Economy, which provides a forum for dialogue with key partners, and an opportunity to develop long-term recommendations.

We have also worked to develop policy and programs to support citizen-led, community-based efforts to improve the lives of Canadians, and will continue to advance social policy and evidence-based knowledge to promote effective social development initiatives.

By working together with stakeholders, partners and communities, I believe we can continue to improve the social well-being of all Canadians.

Eleni Bakopanos

Eleni Bakopanos, c.p., députée
Secrétaire parlementaire du ministre du Développement social particulièrement chargée de l'économie sociale

Management Representation Statement

I submit for tabling in Parliament, the 2004-2005 Departmental Performance Report (DPR) for Social Development Canada.

This document has been prepared based on the reporting principles contained in the *Guide to the Preparation of 2004-2005 Departmental Performance Report.*

- It is based on the department's approved accountability structure as reflected in its Management Resources and Results Structure (MRRS);[1]
- It presents consistent, comprehensive, balanced and accurate information;
- It provides a basis of accountability for the results achieved with the resources and authorities entrusted to it; and
- It reports finances based on approved numbers from the Estimates and the Public Accounts in the DPR.

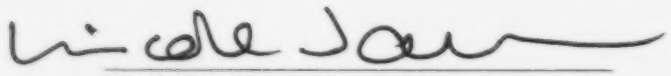

Nicole Jauvin
Deputy Minister,
Social Development Canada

[1] Financial data for 2004-2005 has been restated to report on the six strategic outcomes as per the 2004-2005 Report on Plans and Priorities.

Social Development Canada – Strengthening Canada's Social Foundations

This report presents Social Development Canada's (SDC) performance accomplishments within its first complete fiscal year of operation.

SDC exists to help the Government of Canada achieve its goal of securing and strengthening Canada's social foundations while respecting federal, provincial and territorial jurisdiction. The department's vision, mission, strategic outcomes, clients and partners are described in detail in the chart later in this section.

Created as a result of the Government reorganization in December 2003, SDC used 2004-2005 as a transition year to establish a new mandate; governance structures; stewardship of management accountabilities; appropriate indicators; and, continued work on service transformation that contributed to the Budget 2005 announcement of the Service Canada initiative. All of this was undertaken while SDC continued to deliver its programs and services to Canadians and provide leadership on many key social policy focuses of the Government of Canada.

Key SDC Statistics 2004-2005

As a department with a social policy leadership mandate, Social Development Canada monitors many statistics that provide insights into trends shaping the lives of Canadians and guide its policies, programs and operations.

Income support (for seniors):

- The dependency ratio (the % age of the population aged 65 and over as a share of the population aged 15-64) will increase from 18.6% in 2002 to 33.6% in 2026.
- The incidence of low income for Canada's seniors, 5.9% in 2000, is the lowest in the G7 (Luxembourg Income Study: Relative Poverty Rates for the Total Population, Children and the Elderly, pp. 1-4).
- The incidence of low income remains high among unattached elderly women at 18.9%. (post-income tax Low Incomes Cut-off number for 2003. Statistics Canada, Income in Canada 2003, p.124.)

Inclusion and Participation (for Persons with Disabilities):

- One in eight Canadians has a disability. About one in twenty has a severe or very severe disability.
- The incidence of low income fell between 1996 and 2003 from 30.4% to 23.6% for persons aged 16-64 with work-limiting disabilities.
- The employment rate for persons with disabilities (ages 16-64) was 53.2% in 2002, compared to 75.6% for persons without disabilities.

Vibrant Communities:

- In 2000, 18% of seniors volunteered for an organization with those volunteering doing so, on average, 269 hours a year. That same year 26.7% of all Canadians aged 15 and over were volunteers with an average of 162 hours a year spent volunteering.
- 68.0% of Canadians aged 15 and over had a very or somewhat strong sense of belonging to their local community. This rose to 74.2% among those aged 65 and older. 27.9% of seniors had a very strong sense of belonging to their community compared to 19% among those 15 and over.

Investments in Children and Families:

- In Canada, in 2001, there was a space in a regulated child care program for 24% of children under age six with a mother in the paid labour force.
- The number of low-income families with children (based on the post-tax low income cutoff (LICO)) dropped from 663,000 in 1996 to 424,000 in 2003, or a decline of 239,000 families.
- 72% of low-income children under age 16 in 2002 were in a family where the main income recipient was either a lone parent, an Aboriginal Canadian living off-reserve, a recent immigrant, or a person with work-limiting disabilities.

Service Innovation:

- In 2004, and for the fourth consecutive year, Canada ranks first in overall e-Government maturity scores, with a score of 80 compared to 67 for Singapore and the United States.
- 74% of Canadians were using the Internet from some location as of May 2003, but with large differences defined by age, education, income and geographical location.

Partnership Means Success

SDC has a very wide range of partners, as illustrated in the following chart. These partnerships are critical to achieving the mandate of Social Development Canada—which has two main goals—ensuring that core social programs are secure and adaptable to changing needs and meeting the expectations of Canadians by developing innovative solutions founded on Canadian values. Social challenges are complex and linked, and their solutions cross departmental and jurisdictional lines. This department works in partnership with other governments, the voluntary sector, social economy organizations, and communities and the private sector to develop integrated programs and services. SDC also support individuals, families and communities in developing their own solutions to problems. As part of this commitment to partnership, governments need to remain accountable to Canadians and need to enlist third parties to monitor social progress. It is also clear that communication, research, knowledge and information are essential. Further partnerships will work when they are founded in values and in what Canadians stand for—shared community, equality and justice, respect for diversity and a balance between rights and responsibilities.

Program Activity Architecture

Social Development Canada Mandate

Vision
A Canada for all, where everyone participates and plays an active role.

Mission
To strengthen Canada's social foundations by supporting the well-being of individuals, families and communities and their participation through citizen-focused policies, programs, and services. SDC will achieve this by reducing barriers and facilitating access to opportunities; investing in people and strengthening communities; delivering seamless, innovative, and responsive services, both internally and externally; working with federal partners, other governments and communities; supporting our employees; and serving Canadians with integrity and commitment.

	Income Support	Inclusion and Participation	Vibrant Communities	Investments in Children and Families	Service Innovation
Outcomes	A Canada where the quality of life and inclusion for Seniors is enhanced and poverty alleviated through sustainable public pensions, benefits and supports.	A Canada where the social and economic participation of Persons with Disabilities is enhanced.	A Canada where vibrant and inclusive communities meet the social development needs of Canadians.	A Canada where the capacities of Individuals, Children, Families and Communities are strengthened in order to promote social inclusion, participation and well-being.	A Canada where service delivery is focused on citizen needs.
Program Activities	Canada Pension Plan - Retirement, Survivors, and Death ❖ Benefits ❖ Administration Old Age Security/ Guaranteed Income Supplement ❖ Benefits ❖ Administration	Canada Pension Plan - Disability ❖ CPP Benefits - Disability ❖ CPP Administration ❖ Disability Labour Market Agreements for Persons with Disabilities ❖ Federal/ Provincial/ Territorial Agreements ❖ Administration Opportunities Fund for Persons with Disabilities ❖ Contributions ❖ Administration	Social Development Partnerships Program[2] ❖ Grants and Contributions ❖ Administration Voluntary Sector Initiative Understanding the Early Years New Horizons for Seniors Program	National Child Benefit Initiative Early Childhood Development Agreement Multilateral Framework for Early Learning and Child Care	Modernizing Service for Canadians - Research and Development Enterprise-Wide Service Delivery

Modern Service and Benefits Delivery

Corporate and Shared Services

Clients: Seniors, Persons with Disabilities, Communities, Community Organizations, Children, Families and Individuals

Partners: All levels of Government, Canadians and their MPs, Employers, Unions, Service Providers, Community Organizations, Not-for-Profit and Voluntary Sectors, Non-Governmental Organizations, Research Partners, International Organizations

[2] Funds for the Voluntary Sector Initiative and Understanding the Early Years are administered through the SDPP Terms and Conditions.

Financial Information

As of March 31, 2005, SDC had approximately 12,000 employees responsible for $53 billion in spending that benefits Canadians. By far, the largest component is for income support to Canadians, with 97% of SDC's expenditures directed to program benefits that Parliament has legislated. These are paid under the Old Age Security program, which is funded from general tax revenue, and for the full range of benefits from the Canada Pension Plan (CPP), which is a contributory program that is not part of the Consolidated Revenue Fund. SDC funds its other programs, initiatives and policy activities from its operating and non-statutory grant and contributions expenditures.

Expenditure Profile

2004-2005 Expenditure Profile

SDC expenditures on programs and services total $53.2 billion, of which 97%, or $51.6 billion, directly benefits Canadians through the Canada Pension Plan (CPP) and the Old Age Security (OAS) programs.

Consolidated Total: $53,243.5M

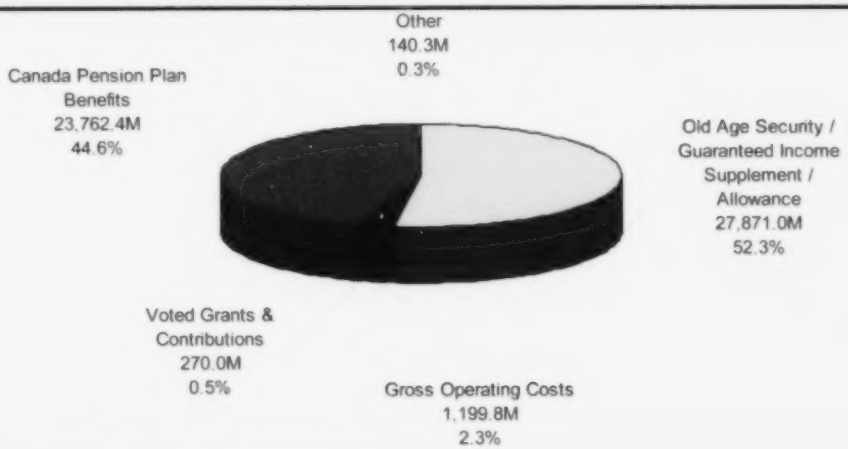

SDC's Total Gross Expenditures		
Net Operating Costs		419.0
Add Recoveries in relation to:		
Canada Pension Plan	220.2	
Employment Insurance Account	560.6[1]	780.8
Operating Costs		**1,199.8**[2]
Voted Grants and Contributions		**270.0**
Total Gross Expenditures		1,469.8
Other - CPP Charges and Recoveries		**140.3**[3]

Statutory Transfer Payments	
Old Age Security	21,364.0
Guaranteed Income Supplement	6,038.2
Allowance Payments	468.8
Total	**27,871.0**
Canada Pension Plan Benefits	**23,762.4**
Total Statutory Transfer Payments	**51,633.4**[4]

1 The Employment Insurance (EI) Account is under the portfolio of Human Resources and Skills Development Canada (HRSDC) but SDC recovers costs for services provided to the EI program such as corporate services and service delivery.

2 Total operating costs include costs of human resources, financial and administrative services, legal services and corporate systems for HRSDC.

3 Represents the CPP administrative charges from other government departments and excludes the SDC CPP administrative charges reflected as part of operating costs.

4 This amount directly benefits Canadians.

Year in Review

The Policy and Planning Environment

The foundation elements of Social Development Canada planning for 2004-2005 were the medium- to longer-term factors that are shaping Canada's society and economy—demographic change; evolving work, family and community commitments; the state of poverty and social exclusion; the impacts of globalization; and Canadians' expectations of service delivery and accountability. The department described those factors and their implications for SDC planning in its 2004-2005 Report on Plans and Priorities and they continued to guide its ongoing policies, programs and activities throughout the year.

The Government decision to pursue a very active social policy agenda proved significant to SDC priorities because that agenda included many issues for which SDC has the lead federal role. The Government decided that it wanted to further address the issues facing seniors and persons with disabilities. It placed an even greater priority than before on expanded support for early learning and child care. It identified a need to better understand and meet the needs of caregivers and to further the development of the social economy.

In these and other areas, the Government drew upon Social Development Canada's commitment to social policy leadership. SDC was called on for advice and support in crafting possible policy and program options and for turning commitments into actions. The department's specific contributions were reflected in the October 2004 Speech from the Throne, the Budget 2005 and other Government decisions, all of which are described later in this section.

As the following sections indicate, 2004-2005 was a year in which the department took the steps needed to establish the formal legal, accountability and other frameworks consistent with the creation of this new department. SDC made progress in building the foundation for the policy leadership that is central to its mandate. Most importantly for Canadians, the department was actively engaged in helping the Government to meet major social policy commitments to Canadians including:

- Progress toward new Early Learning and Child Care agreements with the provinces and territories;
- Improved programs, services and income support for seniors;
- Implementation of new Labour Market Agreements for Persons with Disabilities with participating provinces; and
- Canada Pension Plan-Disability Program enhancements that permit the reinstatement of benefits to people who have returned to work but then must leave due to a recurring disability.

Establishing the Key Structures for Social Development Canada

This active policy environment coincided with the essential work needed to formally establish SDC after its 2003 creation. As part of this, the department put in place the structures and frameworks necessary for effective achievement of government-wide and departmental goals. These included:

- Support to the Government for the legislative progress of Bill C-22, the *Department of Social Development Act*, which formally established the department, and which was passed into law after the end of the fiscal year;
- Efforts to develop a comprehensive performance measurement framework, which will enable the monitoring of program performance and progress towards SDC's strategic outcomes and program activities;
- Progress on a new Program Activity Architecture; and
- Departmental organizational changes to align its structures with its current responsibilities and to improve coordination and results.

Building the Foundation for Policy Leadership

SDC's contributions to the Government's agenda drew on a strong and expanded policy capacity. During the year, SDC took many actions to build that capacity, including progress on:

- An overarching policy framework that will guide the work of the department in meeting the social development needs of Canadians;
- A knowledge plan focused on departmental knowledge creation and management;
- An assessment of Canada's aging society and its implications for SDC;
- Exploration of emerging social policy issues and policy innovation through conferences and events; and
- Undertaking consultations and engagement activities with citizens, communities and key stakeholders in order to address social development policy issues, and to continue making citizen engagement an integral part of the way the department does business.

Achieving Results on Government and Departmental Commitments

During 2004-2005, SDC not only met the most significant objectives that were set out in the Report on Plans and Priorities, it also achieved results on the additional priorities that the Government set out during 2004-2005 in the Speech from the Throne and the Budget. This can be best demonstrated through summaries of SDC's six formal strategic outcomes.

Strategic Outcome 1

A Canada where the quality of life and inclusion for Seniors is enhanced and poverty alleviated through sustainable public pensions, benefits and supports.

In addition to SDC's ongoing activities and program delivery and collaboration, the department's 2004-2005 achievements of greatest visibility to Canadians under this strategic outcome were:

- Exceeding most service commitments to the 4.1 million people receiving OAS benefits, the 1.5 million GIS beneficiaries, the 3.1 million people with CPP Retirement benefits and the 945,000 CPP Survivors' beneficiaries, including efforts to modernize delivery and reach out to inform individuals of benefits for which they might be eligible.
- Supporting the work of the Prime Minister's Task Force on Active Living for Seniors, which proposed an extensive and diverse agenda touching many aspects of seniors' needs in Canada.

- Assisting in the analysis and planning that led to the decision to increase the Guaranteed Income Supplement, the Allowance and the Allowance for the Survivor to help address the needs of Canada's poorest seniors. Starting January 1, 2006, the Guaranteed Income Supplement will be increased by $18 a month for single recipients and by $29 a month for couples. It will increase by the same amount again on January 1, 2007.
- Support for the Government in connection with the Budget 2005 commitment of providing $13 million in funding over five years to establish a National Seniors' Secretariat that will serve as a focal point for collaborative efforts in addressing the new challenges facing seniors.
- Successful launch of the New Horizons for Seniors Program (more information under Strategic Outcome 3).
- Collaboration with other government departments and with the provinces and territories to improve services and information to seniors such as the Canada Benefits Finder, an on-line service that provides clients with information on programs and services.

Strategic Outcome 2

A Canada where the social and economic participation of Persons with Disabilities is enhanced.

In addition to SDC's ongoing activities and program delivery and collaboration, the department's 2004-2005 achievements of greatest visibility to Canadians under this strategic outcome were:

- Supporting the Government in gaining the approval of Parliament and the provinces to amend Canada Pension Plan legislation to allow for the automatic reinstatement of disability benefits for clients who cannot keep working because their disability has recurred. This measure was implemented on January 31, 2005.
- Improved coordination of services, such as support to Canada Pension Plan-Disability clients in dealing with tax implications of retroactive CPP disability benefits and long-term disability insurance payments.
- Conducting the Employment Systems Review that examined the Labour Market Agreements for Persons with Disabilities, Opportunities Fund and other federal and provincial employment programming for persons with disabilities that led to the start of a program redesign process to deal with potential areas of duplication and to address unmet needs.
- Supporting the Government in its Budget 2005 commitment to provide a $6 million grant to support the Canadian National Institute for the Blind's Digital Library, $1 million per year for three years for the National Library and Archives and $2.9 million this year to support the Participation and Activity Limitation Survey (PALS).
- Reporting and researching on the situation of persons with disabilities in Canada as well as tools and support to improve policy-making and services, including: *Advancing the Inclusion of Persons with Disabilities 2004*, the Government of Canada's second comprehensive report on disability in Canada; *Canadian Attitudes Towards Disability Issues: a national study public awareness and attitudes towards disability in Canada; Supports and Services for Adults and Children with Disabilities in Canada: An Analysis of Data on Needs and Gaps*; and, a *Frequently Asked Questions Guide* on programs and services available to support the inclusion of Canadians with disabilities.

- The coming into effect on April 1, 2004, of the Federal-Provincial Labour Market Agreements for Persons with Disabilities (LMAPD), replacing the Employability Assistance for People with Disabilities initiative.

Strategic Outcome 3

A Canada where vibrant and inclusive communities meet the social development needs of Canadians.

In addition to SDC's ongoing activities and program delivery and collaboration, the department's 2004-2005 achievements of greatest visibility to Canadians under this strategic outcome were:

- Formal conclusion of the Voluntary Sector Initiative and the establishment of ongoing efforts to strengthen the capacity of the voluntary sector, and to help fulfill Government commitments to the sector.
- Successful launch of the New Horizons for Seniors Program and the funding of 336 proposals as well as support by the Government in connection with the Budget 2005 commitment to increase funding from the initial $10 million annual allocation to $15 million (2005-2006), $20 million (2006-2007) and $25 million (2007-2008 and beyond).
- Issuing a first call for proposals under Understanding the Early Years to make effective use of the funds allocated through the 2004 budget.
- Leading federal efforts—in collaboration with Industry Canada—to support the social economy with an initial emphasis on capacity building and financing.

Strategic Outcome 4

A Canada where the capacities of Individuals, Children, Families and Communities are strengthened in order to promote social inclusion, participation and well-being.

In addition to SDC's ongoing activities and program delivery and collaboration, the department's 2004-2005 achievements of greatest visibility to Canadians under this strategic outcome were:

- Carrying out the discussions with the provinces, territories and other partners that were reflected in the Budget 2005 commitment to provide $5 billion in funding over five years for a new initiative for early learning and child care based on four key principles—quality, universally inclusive, accessible and developmental.
- Fulfillment of reporting commitments as specified under the National Child Benefit and Early Childhood Development, and Multilateral Framework on Early Learning and Child Care agreements.

Strategic Outcome 5

A Canada where service delivery is focused on citizen needs.

In addition to our ongoing activities and program delivery and collaboration, our 2004-2005 achievements of greatest visibility to Canadians under this strategic outcome were:

- Support for the Government in connection with the Budget 2005 commitment to implement the Service Canada initiative over five years, which will draw on the work done by SDC and other departments to modernize service delivery.
- Improvements to the national infrastructure for identity and integrity through work with other federal departments that will help ensure the consistent identification, authentication and validation of individuals who request services.
- Work with provincial governments to improve linkages between the Social Insurance Register (SIR) and provincial and territorial vital statistics sources for more accurate and complete data on the SIR.
- Interdepartmental cooperation to develop a streamlined and integrated approach for the collection, use and maintenance of payroll, earnings and income information.
- Testing of "service offerings" for seniors, persons with disabilities, youth and working age adults that would integrate information based on citizen needs, not program structures.
- Integration of SDC call centre operations which led to an increase of 800,000 more calls being answered in 2004-2005 than in 2003-2004 as well as improved service quality and other benefits.
- Consolidation of more than 170 separate departmental Internet sites into a single, citizen-centred Internet channel with two Web sites and a decrease in Web pages from 400,000 to 40,000.
- Many examples of simplified and streamlined SDC services, including the use of the Internet.

Strategic Outcome 6

Effective corporate services.

In addition to SDC's ongoing activities, the department's 2004-2005 achievements of greatest visibility to Canadians under this strategic outcome were:

- A wide range of initiatives to provide human resources, systems, legal and financial and administrative services in ways that reduced costs.
- Preparation to implement the new *Public Service Modernization Act*.
- Action to meet official languages commitments and diversity expectations.
- Continued efforts to expand awareness of values and ethics and promote learning.
- Improved corporate planning, stewardship and accountability through an improved planning function and implementation of the Management Accountability Framework.
- Analysis of departmental operations to meet Expenditure Review requirements, particularly through the Service Canada initiative and the decision to transfer responsibility for collections to the Canada Revenue Agency.

Social Development Canada and Canada's Performance Report

Canada's Performance is an annual report by the President of the Treasury Board to Parliament. This report analyzes the current situation and progress towards major outcomes that the Government is seeking in Canadian life. Many of the largest contributions that Social Development Canada (SDC) makes to the lives of Canadians and

their communities can be demonstrated by the range of contributions that the department makes towards achieving two specific outcomes set out in *Canada's Performance*:

Income Security and Employment for Canadians

- SDC makes a significant contribution to the income security of many Canadian seniors through public pensions. Public pensions such as the Old Age Security program and the Canada Pension Plan account for 97% of all SDC spending.
- Poverty rates for people aged 65 years and older have fallen significantly over the past decade. However, a significant minority of seniors remain poor. Social Development Canada continues to focus its policies, programs and initiatives on poverty reduction among seniors and to seek a better understanding of the factors that contribute to low income prior to retirement.
- SDC makes a significant contribution to the income security of disabled Canadians and their families through Canada Pension Plan Disability Benefits and the Child Disability Benefit. The CPP Disability Benefit program features substantial support to assist persons with disabilities to return to work to the extent possible.
- SDC's responsibility for the Labour Market Agreements for Persons with Disabilities enables the department to share the costs of provincial employment and social programs for persons with disabilities.
- SDC's responsibility for the Opportunities Fund for Persons with Disabilities enables it to assist persons with disabilities to prepare for and obtain employment or self-employment as well as to develop the skills necessary to maintain that new employment.
- SDC plays a leading role on federal initiatives for children and families and in collaboration with provincial and territorial governments, in particular through the National Child Benefit; the Early Childhood Development Agreement and the Multilateral Framework on Early Learning and Child Care.
- SDC is responsible for work with its provincial and territorial partners in order to implement the Budget 2005 commitment to a new early learning and child care initiative beginning in 2005-2006.

An Inclusive Society that Promotes Diversity

- A focal point of SDC's leadership role across the federal government and with provinces and territories is to achieve the full participation of persons with disabilities in workplaces and in their communities. The department's support for disability organizations is intended to help their efforts to achieve a more inclusive society.
- SDC is responsible for overall Government of Canada strategies to strengthen the voluntary sector and community-based organizations that reflect Canada's diversity, including the department's lead role in the Government of Canada's work with the voluntary sector through the Voluntary Sector Initiative. This work helps to support SDC's own policy development, and strengthens networks that support the voluntary sector's capacity and its contribution to Canadian society.
- SDC has taken on the lead federal role in supporting the growth of the social economy in Canada, which encompasses not-for-profit activities and enterprises that harness civic and entrepreneurial energies for community benefit.
- The Understanding the Early Years initiative is providing communities with information on their children's readiness to learn, regardless of their background.
- The New Horizons for Seniors Program supports activities that encourage seniors to contribute to their communities through social participation and active living.

Key Performance Indicators for SDC

Social Development Canada uses some indicators to track performance and identify areas for improvement in services to Canadians and internal operations.

Indicator	2004-2005		2003-2004		2002-2003	
	Result	Obj	Result	Obj	Result	Obj
Speed of Service						
Percentage of all CPP Disability initial application decisions made within 120 calendar days of receipt of completed application	70%	75%	82%	70%	*Not tracked*	
Percentage of all CPP Disability reconsideration decisions made within 120 calendar days of receipt	67%	70%	78%	65%	*Not tracked*	
Percentage of OAS benefits paid within the first month of entitlement	93%	90%	*Not tracked*		*Not tracked*	
Percentage of callers answered by a service delivery agent within three minutes	95.5%	95%	99%	95%	96.3%	95%
Service Quality						
Official Language Complaints – Service to the Public[3]	11					
Official Language Complaints – Language of Work[4]	5					
Timely production of payment files in support of all payments to Canadians[5]	99.7%	95%	99.4%	95%	99.6%	95%
Availability of automated service channels (See Footnote 5)	97.8%	94%	95.6%	94%	96.5%	94%
Collections ($ Thousands)						
EI	$280,155	$271,900	$301,179	$290,630	$291,930	$262,210
Employment Programs	$10,943	$4,445	$13,524	$8,155	$6,947	$5,875
Inactive CPP and OAS	$12,293	$10,100	$12,066	$10,365	$12,187	$10,515
Canada Student Loans Default	$175,899	$163,000	$152,342	$142,100	$130,410	$118,000
Total	**$479,290**	**$449,445**	**$479,111**	**$449,250**	**$441,474**	**$396,600**
Representative Workforce Indicators[6]	**Current Representation**		**Availability Census 2001**[7]		**Availability Census 1996**	
Visible Minority Representation (%)	7.1%		10.1%		9.0%	
Aboriginal Representation (%)	1.6%		2.4%		3.1%	
Persons with Disabilities Representation (%)	4.0%		3.6%		7.1%	
Women Representation (%)	57.5%		57.8%		64.8%	

3 Only actual results are reported for this indicator. These numbers represent the first baseline for SDC.

4 Only actual results are reported for this indicator. These numbers represent the first baseline for SDC.

5 Data for both SDC and HRSDC.

6 Targets were established using the National Workforce Availability Estimates for HRDC in 2003-2004. These targets may be revised to reflect the new Census data on workforce availability for SDC.

7 Employment Equity targets were established as per PSHRMAC's 2001 National Availability Estimates for SDC in 2004-2005.

This year the achieved outcome related to CPP Disability is lower than the target as most processing centres have been in a backlog situation over the last fiscal year. The inventory of work on hand increased for a variety of reasons including a labour disruption in the fall resulting in the management responses not being able to address the situation in a timely manner. A detailed national workload recovery plan has been developed and implemented. Ongoing management of the plan saw an improvement in all centres in the first quarter of 2005-2006 with a forecasted recovery date of November 2005. It is anticipated that national key performance indicators will be met consistently by January 2006.

Strategic Outcome 1

A Canada where the quality of life and inclusion for Seniors is enhanced and poverty alleviated through sustainable public pensions, benefits and supports.

Description

The Government of Canada's role in social security for seniors began with the introduction of the Old Age Pension in 1927. Today, SDC makes a particularly significant contribution to the lives of Canada's seniors through the more than $50 billion in direct income support provided to them through two key pillars of Canada's retirement income system—the Canada Pension Plan (CPP) and Old Age Security (OAS) benefit programs.

In recent years, the Government of Canada has recognized that an effective response to the needs of seniors, a fast-growing component of society, requires strategies, policies and programs that will ensure improvement in their quality of life. In 2004-2005, SDC became the lead federal department for seniors in collaboration with the provinces, territories and other partners. As a result, SDC is now engaged in a wider range of policy activities, research and programs that will further advance this strategic outcome. SDC is also engaged in collaborative relationships to help generate program efficiencies and improved access for seniors to benefits, services and programs across jurisdictions.

Program, Resources and Results Linkages

Program Activity:

Canada Pension Plan: The Canada Pension Plan (CPP) is a federal-provincial social insurance pension plan, providing contributors and their families with a basic level of protection against loss of earnings due to retirement, disability or death. Funded mostly through compulsory contributions from employers and employees, CPP coverage extends to workers—including self-employed workers—throughout Canada, with the exception of Quebec where benefits are provided under the Quebec Pension Plan (Régime des Rentes du Québec).

Old Age Security: Old Age Security (OAS) benefits provide basic income to Canadian citizens and residents who meet age, residence and legal status requirements. It is financed from Government of Canada general tax revenues and indexed quarterly to the Consumer Price Index. Recognizing the difficult financial circumstances faced by many seniors, OAS provides additional income-tested benefits for low-income individuals, namely; the Guaranteed Income Supplement (GIS), the Allowance and the Allowance for the Survivor. The GIS is a monthly benefit available to OAS pensioners with little or no other income. The amount of the benefit is dependent upon marital status, residence and income. The Allowance is available to qualified 60- and 64-year-old spouses and common-law partners of OAS/GIS pensioners. The Allowance for the Survivor is available to low-income individuals aged 60 to 64 whose spouse or common-law partner is deceased and who have not re-married nor entered into a common-law relationship.

Program Level Indicators:

INDICATORS	CURRENT LEVEL
Percent change—measured on a year over year basis—in the number of seniors eligible for but not receiving the Guaranteed Income Supplement (GIS) who filed income tax returns	❖ -31%[8]

Resources[2]

Strategic Outcome 1:
A Canada where the quality of life and inclusion for Seniors is enhanced and poverty alleviated through sustainable public pensions, benefits and supports.

	2004-2005[1]		
Gross Spending (millions of dollars)	**Planned Spending**	**Total Authorities**	**Actual**
Gross Operating Expenditures	232.1	213.8	205.9
Statutory Transfer Payments:			
Old Age Security	27,940.0	27,871.0	27,871.0
CPP Benefits Payments[3]	20,401.4	20,620.0	20,584.7
Total	48,573.5	48,704.8	48,661.6
Full-Time Equivalents	3,055	2,744	2,744

1 2004-2005 financial data has been restated to report on the six Strategic Outcomes, as per the 2004-2005 Report on Plans and Priorities.

2 The above figures include actual expenditures of 1,768 FTEs and $107.6 million related to ISP telephone, Internet and mail services which also serve to support Strategic Outcome 2 and 5. For further information on how these resources will benefit Canadians, please refer to the section entitled Strategic Outcome 5: A Canada where service delivery is focused on citizen needs.

3 These benefit figures have been reduced by their estimated share of overpayments.

Results Linkages:

Key Priority 1: Ensure consistent, ongoing service delivery to Canadians (ongoing priority)

The core of this priority was the department's ongoing responsibility to provide public pensions to millions of Canadians. In 2004-2005, Social Development Canada administered 4.1 million OAS benefits, 1.5 million GIS benefits, 3.1 million CPP Retirement benefits and 945,000 CPP Survivors' benefits.

[8] OAS pensioners must apply for GIS. The focus of GIS take-up efforts was to ensure that application information reaches those who did not know they were eligible to apply. SDC gets the information on whether they are eligible through their income tax returns. The -31% is the percentage change, meaning there are 31% fewer seniors eligible for but not receiving GIS—that shows great progress as we are reaching a third of all eligible seniors, year over year.

The chart of key performance indicators in Section I illustrates that SDC exceeded the service commitments related to public pensions for seniors. These indicators provide a measurement for timely service to clients. They include CPP Retirement and OAS basic pension benefits paid on time, and calls answered within three minutes.

Social Development Canada also worked to ensure that Canadians have the information they need about public pensions and their potential eligibility for them.[9] To meet this objective, the department introduced an expanded vision for its outreach activities. It includes increased partnership development and enhances our engagement with citizens and partners. That engagement now extends to input from citizens and partners in shaping and adjusting policies to meet the needs of seniors.

The department continued its efforts to modernize benefit delivery, including the use of on-line services. This moved SDC closer to simplifying OAS/CPP benefit delivery, which, in turn, will allow for new policies and the legislative changes that will permit the department to introduce streamlined processes for CPP Retirement, OAS and GIS.

Success Story: Ensuring That Canadians Get The Benefits They Deserve

The Child Rearing Drop-Out (CRDO) provision of CPP may increase a person's CPP benefit by recognizing the lower income that can happen when caring for young children. Under the CRDO Review, which began in 2002, SDC is reviewing the accounts of CPP beneficiaries to determine whether they might benefit from the application of the CRDO.

In 2004-2005, SDC mailed simplified CRDO application kits to 26,000 CPP beneficiaries who we believed might be eligible for it. We received more than 12,500 applications in return.

Key Priority 2: Inform the international and domestic policy agenda relating to income security, aging and seniors across jurisdictions and governments (ongoing priority)

The aging population in Canada and in other developed countries and the continuing changes in the demographic profile of Canadian seniors mean it is important to ensure that the designs of government programs continue to meet the needs of seniors. Social Development Canada's work in this regard in 2004-2005 operated in four contexts. In all four, the department was increasingly focused on some key issues: meeting the needs of low-income seniors; questions of fairness and equity; issues around the work-to-retirement transition; changing social relationships; and ensuring the administration of the income security programs is simple and efficient.

SDC's own programs and responsibilities were the first context for its actions. Of particular note was the department's work to support the Government as it decided to make an increase to the Guaranteed Income Supplement for low-income seniors as part

[9] This document is available at: http://www.seniors.gc.ca.

of its commitments in the October 2004 Speech from the Throne and Budget 2005. This increase of $36 for a single GIS recipient and $58 for couples—to be phased in two steps in January 2006 and January 2007—will add to Canada's leading international reputation for improving incomes for seniors.

The second context for action was SDC's role within the Government of Canada, which stemmed from the fact that SDC became the lead federal department for seniors during 2004-2005. SDC provided support to the Prime Minister's Task Force on Active Living and Dignity for Seniors to produce its report, *Creating a National Seniors Agenda.*[10] The report identified the importance of establishing a National Action Plan for Seniors in light of coming demographic changes. It also underscored the importance of aligning the efforts of all government departments that support seniors. This led to work now underway to establish a National Seniors' Secretariat that will serve as a focal point for the federal government's senior-related efforts. The report also recommended an increase in the GIS for low-income seniors and made recommendations on housing, social inclusion and recognition of seniors' contributions to Canadian life.

SDC also established working relationships with many other federal departments and agencies that provide programs and services to seniors. This cooperation resulted in the Seniors Service Strategy, an annex to the Service Vision for Canadians, which will help the department to improve services to seniors across the government.

The third context for action arose from the leadership role that the Minister of Social Development now plays as the federal lead of the Federal-Provincial-Territorial Forum of Ministers Responsible for Seniors. SDC worked with its provincial and territorial counterparts to identify issues of importance to seniors that the Ministers could establish as common priorities. These issues included healthy aging and reducing social isolation, and attention to improving how programs and services for seniors across jurisdictions work together, rather than at cross purposes, towards the betterment of seniors.

The department worked on information sharing agreements across jurisdictions, which help to ensure that benefits administered by SDC, as well as by provincial and territorial governments, can more easily reach seniors. These agreements complement initiatives such as the Canada Benefits Finder,[11] an on-line service to provide clients with eligibility information on programs and services across jurisdictions. It also helps to reveal gaps and duplication in the policies and services for seniors of different governments.

Another intergovernmental initiative was SDC's work on research and analysis of issues of relevance for the Canada Pension Plan Triennial Review process. This is a regular three-year-review of the financial health of the CPP by federal and provincial Ministers of Finance. The process began with a December 2004 report of the Chief Actuary on the Canada Pension Plan confirming the ongoing financial sustainability of the CPP. The department also monitored the Government of Quebec's review of its own Quebec Pension Plan (QPP), to ensure that any amendments to the QPP can be assessed for possible impact on the CPP. To further support the review SDC considered issues such

[10] This document is available at: http://www.tonyianno.parl.gc.ca/documents/seniors_e_final.pdf.

[11] This document is available at: http://www.canadabenefits.gc.ca.

as the work to retirement transition for Canadians and longer-term policy challenges for the stewardship of OAS and CPP programs.

The final context for action was the department's international work. A specific and ongoing focus was Canada's social security agreements,[12] which facilitate eligibility for benefits for people, or their surviving spouses or common-law partners, who have lived or worked in Canada and any of 45 countries. In 2004-2005, SDC began formal negotiations with Japan and held implementation discussions with Turkey for an agreement that was ratified and entered into force January 1, 2005. The department also signed agreements with Estonia and Morocco that did not enter into force during the 2004-2005 fiscal year. Agreements with Latvia and Lithuania are ready for signature in 2005-2006.

Lessons Learned: Working with Other Governments and Stakeholders

The preliminary departmental work done concerning seniors has underscored the importance of partnerships and collaboration across all federal departments, as well as with other levels of government, on advancing efforts to address the rapid growth in the number of seniors. Initial work with stakeholders has also pointed to the importance of engaging these groups and seniors. These insights will be used to guide the department's efforts to develop a comprehensive action plan on seniors that will address the needs and opportunities of today's and tomorrow's seniors.

Strategic Outcome 2:

A Canada where the social and economic participation of Persons with Disabilities is enhanced.

While Canada Pension Plan Disability Benefits, for which SDC is responsible, first became payable in 1970, the Government of Canada's focus on policies, programs and partnerships designed to enhance the full participation of persons with disabilities in Canadian life began to take substantial shape in the 1980s. In 1998, federal, provincial and territorial Ministers responsible for Social Services released *In Unison: A Canadian Approach to Disability Issues*.[13] This document describes the vision and long-term policy directions aimed at promoting the full citizenship of people with disabilities in all aspects of Canadian society. Building on *In Unison*, the Government of Canada has outlined priorities for action within its own departments and agencies, with provinces and territories, with the disability community, and with other partners to ensure sustained progress towards full citizenship for people with disabilities.

Many Government of Canada departments and agencies provide services and supports that benefit people with disabilities. However, Social Development Canada is the lead department responsible for policy and program activities for persons with disabilities, knowledge development, and building and maintaining ongoing partnerships with other levels of government and the disability community. SDC's responsibilities under this

[12] This document is available at: http://www.sdc.gc.ca/asp/gateway.asp?hr=en/isp/ibfa/socagree.shtml&hs=sya.

[13] http://www.socialunion.ca/pwd/unison/unison_e.html.

strategic outcome emphasize income security and disability policy and programming for the 3.6 million persons with disabilities across Canada including supporting inclusion, and training and employment for persons with disabilities in their communities. Much of this work involves collaboration with, and support for, initiatives delivered by the provinces and territories and by disability community organizations.

Program, Resources and Results Linkages

Program Activity:

Canada Pension Plan – Disability: CPP Disability is an earnings replacement program providing a monthly benefit payable to contributors who meet the minimum contributory requirements and whose disability is "severe and prolonged," as defined in the legislation. Children of disabled contributors are eligible for a flat-rate monthly benefit, up to the age 18, or 25 if in full-time attendance at school.

INDICATORS	CURRENT LEVEL
Number of CPP Disability appeals to two arm's length tribunals (Office of the Commissioner of Review Tribunals and the Pension Appeals Board)	❖ Office of the Commissioner of Review Tribunal (OCRT): 3916 ❖ Pension Appeals Board (PAB): 1,034

Labour Market Agreements for Persons with Disabilities (LMAPD): As of April 1, 2004, the federal-provincial Labour Market Agreements for Persons with Disabilities replaced the Employability Assistance for People with Disabilities initiative (EAPD). Through its two-year bilateral agreements with all provinces, the Government of Canada contributes funding to provincial programs and services that will improve the employment situation of Canadians with disabilities by enhancing their employability, increasing the employment opportunities available to them, and building on their existing knowledge base.

INDICATORS	CURRENT LEVEL
❖ Number of participants in programs and services under the LMAPD, by province ❖ Number of participants completing a program or service through LMAPD programming, where there is a specific start and end point to the intervention, by province ❖ Number of participants who obtained or were maintained in employment through LMAPD programming, where the program or service supports this activity	❖ Figures for these indicators for the first year of LMAPD (2004-2005) will be reported on in December 2005

Opportunities Fund for Persons with Disabilities: The Opportunities Fund (OF) is a contributions program designed to assist persons with disabilities to prepare for and obtain employment or self-employment as well as to develop the skills necessary to maintain that new employment. In addition, the OF administers contributions to national and regional projects to support partnerships and innovative approaches for integrating individuals with disabilities into employment or self-employment and for addressing barriers to an individual's labour market participation.

Social Development Partnerships Program – Disability: The Social Development Partnerships Program Disability Component (SDPP-D) is a broad-based multi-year grant and contribution program that seeks to advance the Government of Canada's disability agenda by promoting the full participation of Canadians with disabilities in learning, work and community life through projects and organizations within the disability community. The disability component of the Social Development Partnerships Program (SDPP-D) supports research that promotes awareness of issues that relate to persons with disabilities and their families. The program also promotes the generation, dissemination and application of knowledge, innovative solutions and best practices. The Office for Disability Issues administers the disability component of the Social Development Partnerships Program which is described in detail under Strategic Outcome 3.

The **Community Inclusion Initiative** operates under the umbrella of SDPP-D. Two sponsor organizations—the Canadian Association for Community Living and People First of Canada—receive funding to support small community-based projects based on national guidelines. Projects are meant to assist communities with developing the capacities to successfully include persons with intellectual disabilities.

Resources

Strategic Outcome 2:
A Canada where the social and economic participation of Persons with Disabilities is enhanced.

Gross Spending (millions of dollars)	2004-2005[1] Planned Spending	Total Authorities	Actual
Gross Operating Expenditures	64.6	63.4	59.0
Non-Statutory Grants and Contributions[2, 3]	248.7	243.6	235.8
CPP Disability Benefits[4]	3,168.1	3,186.0	3,177.7
Total	3,481.4	3,493.0	3,472.5
Full-Time Equivalents	870	736	736

1 2004-2005 financial data has been restated to report on the six Strategic Outcomes, as per the 2004-2005 Report on Plans and Priorities.

2 Non-Statutory Grants and Contributions Authorities figure has been restated from original authority level of $248.7 million to reflect internal reallocations.

3 Excludes Grants and Contributions resources related to the disability component of Social Development Partnership Program. These are included in Strategic Outcome 3.

4 These benefit figures have been reduced by their estimated share of overpayments.

Results Linkages:

Key Priority 1: Provide federal leadership on issues affecting persons with disabilities (ongoing priority)

Social Development Canada has the lead federal responsibility for disability issues. Through significant collaboration with departments most involved with disability issues and with voluntary sector representatives, we improve coherence of federal policies and programs. With our partners, SDC took a variety of actions to increase knowledge of disability issues, including *Advancing the Inclusion of Persons with Disabilities 2004*,

the Government of Canada's second comprehensive report on disability in Canada. The report measured progress towards inclusion of Canadians with disabilities in comparison to other Canadians.[14] SDC also published the results of a public opinion poll that the department commissioned during 2003-2004 on Canadian attitudes towards disability issues.[15]

Jointly with Statistics Canada, SDC moved forward on the second Participation and Activity Limitation Survey (2006 PALS), which will be part of the 2006 Census. The department worked with a range of partners to determine which data to collect, since it will help governments, the disability community and others to better understand and respond to the needs of persons with disabilities.

Social Development Canada developed a *Frequently Asked Questions Guide* to key government programs and services for people with disabilities, their caregivers and other persons concerned with disability issues.[16] The department also released the new *Access and Inclusion Toolkit*, a resource for officials in federal departments and agencies to use as they develop policies, programs and services that incorporate inclusive approaches and take into account the perspectives of Canadians with disabilities.

A central element of SDC's federal lead responsibility for disability issues continued to be collaboration with the department's partners in provincial and territorial governments on such issues as how to better coordinate services and programs for persons with disabilities. For example, SDC worked with those partners to produce *Supports and Services for Adults and Children Aged 5 - 14 with Disabilities in Canada: An analysis of data on needs and gaps*, which was released in December 2004.[17] That research then helped SDC and its provincial and territorial colleagues to explore possible improvements to disability income and supports.

At an international level, SDC worked with other federal departments, provinces and territories and national disability organizations to make Canada's contribution to the development of the proposed United Nations Convention on the Protection and Promotion of the Rights and Dignity of Persons with Disabilities. To gain a better understanding of Canada's disability income system and how it compares to other national disability income programs, our department and the United States Social Security Administration co-hosted an international seminar for 25 policy experts from eight countries on disability income policy in May 2004. Findings are contributing to ongoing policy analysis and development on issues such as effective work incentives and employment supports. A measure of Canada's reputation was the invitation to provide expert advice to the Government of Poland on addressing policy challenges in their disability income support program.

---

[14] The report is available at: http://www.sdc.gc.ca/en/gateways/nav/top_nav/program/odi.shtml.

[15] The report is available at: http://www.sdc.gc.ca/asp/gateway.asp?hr=en/hip/odi/documents/attitudesPoll/index.shtml&hs=pyp.

[16] This document is available at: http://www.sdc.gc.ca/asp/gateway.asp?hr=en/hip/odi/documents/advancingInclusion04/index.shtml&hs=pyp.

[17] The report is available at: http://www.socialunion.ca/pwd_e.html.

Key Priority 2: Build strategic partnerships (ongoing priority)

While much of SDC's leadership role under the previous priority involved development and strategic partnerships, many of those partnerships also supported work with provinces to fill gaps in education and skills development for persons with disabilities. In particular, we worked together to implement the new Labour Market Agreements for Persons with Disabilities (LMAPD),[18] which came into effect on April 1, 2004.[19] With the additional $30 million in funding announced in Budget 2004, the Government of Canada's support for the LMAPD increased to $223 million annually.

Accountability is an important element of LMAPD. Governments committed to undertaking public reporting and evaluation activities to report on results and demonstrate progress made towards improving the employment situation of persons with disabilities. While reporting will begin in December 2005, governments released baseline reports on December 3, 2004, that will provide a basis for future analysis.

Another focus of SDC's strategic partnerships was the Employment Systems Review of federal employment programs for persons with disabilities including examinations of the Opportunities Fund for Persons with Disabilities and LMAPD. This process required SDC to work with other departments, central agencies, and the disability community to identify the potential for greater coordination and coherence across these activities as well as in provincial employment programming for persons with disabilities and the employment programming provided under Part II of the *Employment Insurance Act*. As a result, the Opportunities Fund's terms and conditions were extended to the end of the 2006-2007 fiscal year, permitting a program redesign to deal with potential areas of duplication and to address unmet needs.

During 2004-2005, the Opportunities Fund was used to provide employment related services to 4,507 eligible persons with disabilities, through 701 contribution agreements as well as other agreements directly made with eligible persons with disabilities. Of these clients, 4,085 (91%) enhanced their employability and 1,231 (27%) became employed or self-employed. This compared favourably to data for 2003-2004.

Several initiatives addressed the need for improved coordination mechanisms to better serve mutual clients of the Canada Pension Plan – Disability Program (CPP-D) and either provincial social assistance programs or private long-term disability insurance. For example, governments are working on client-centred administrative streamlining opportunities and opportunities for collaboration on return-to-work initiatives. This has

---

[18] For more information, please visit http://www.sdc.gc.ca/asp/gateway.asp?hr=en/hip/odi/08_multilateralFramework.shtml&hs=pyp.

[19] While the Quebec government subscribes to the general principles of the Multilateral Framework for Labour Market Agreements for Persons with Disabilities, it did not participate in its elaboration. However, it does contribute by sharing information and best practices. The Quebec government intends to continue treating this question with the federal government in a bilateral way. All references to joint positions of the federal, provincial and territorial governments in this document do not include the Quebec government.

Northwest Territories, Nunavut and the Yukon have confirmed their support for the principles and direction of the Multilateral Framework. They will continue to provide labour market programs for people with disabilities, and will participate in the Multilateral Framework in the future if outstanding fiscal arrangement issues are resolved. This situation does not represent a change for the territories, which did not participate in EAPD.

already led to the identification of best practices in some jurisdictions and their promotion for adoption by others. A new information-sharing project with the Canada Revenue Agency aims to reduce the possibility that disability clients who receive both CPP-D and taxable long-term disability insurance benefits might inadvertently pay tax on the retroactive portion of the CPP-D benefits. As a complementary initiative SDC also began to send clients a detailed tax information sheet and more detailed letters of explanation about the tax implications.

Key Priority 3: Enhance community capacity building for persons with disabilities (ongoing priority)

Ongoing administration of the disability component of the Social Development Partnerships Program (SDPP-D) and through the Opportunities Fund continued to represent much of the department's work under this priority.

While SDC had a 2004-2005 base allocation for SDPP-D of $11 million, the department reallocated $5 million in funds from other programs to enable it to support 42 initiatives managed by 35 organizations. One major activity was the department's work with 30 organizations from the disability community to initiate an evaluation of the Community Inclusion Initiative. SDC also consulted with national disability organizations on activities to be supported through the Opportunities Fund.

As part of the commitment to collaboration with the disability community, SDC organized Ministerial round table discussions in St. John's and Vancouver. The department also worked with the Department of Canadian Heritage on the Budget 2005 initiatives that provided a $6 million grant to support the Canadian National Institute for the Blind's Digital Library, and $1 million per year for three years for the National Library and Archives.

Key Priority 4: Fulfill commitments to Parliament regarding the disability component of the Canada Pension Plan (new priority)

The Government made a series of specific commitments in response to the report of the Standing Committee on Human Resources Development and the Status of Persons with Disabilities, *Listening to Canadians: A First View of the Future of the Canada Pension Plan Disability Program*, for which SDC had the primary responsibility.

One of these was to follow through on the commitment to amend the Canada Pension Plan to allow for the automatic reinstatement of CPP-D benefits. Automatic reinstatement is a safety net that allows clients, whose benefits were stopped because they returned to work, to have their benefits reinstated if they are unable to continue working because of a recurrence of the same or a related disability within two years of the date their benefits stopped. Provincial consent is required to implement this change and was obtained. Automatic reinstatement is now available to clients who report a return to work and whose CPP-D benefits were stopped on or after January 31, 2005. This change is expected to be particularly helpful for clients with episodic or recurrent conditions and will be a positive incentive for people to try to return to work.

SDC also followed through on the commitment to work collaboratively with the provinces to identify reasonable options for changes to CPP-D that affect vulnerable clients. To do so, a new federal-provincial-territorial process was established to examine

key issues identified in the Committee's report and began with the effects of current contributory eligibility requirements on long-term CPP contributors and the possible elimination of the four-month waiting period for terminally ill applicants.

As part of the work being done to address these issues, the department reviewed the files of long-term contributors who were denied CPP-D benefits because of a lack of contributions in four of the previous six years that is required by law. The subsequent analysis will provide a profile of this group of contributors and increase understanding of how the more stringent requirement for recent contributions affected their eligibility.

Another study was conducted on terminally ill CPP-D clients to gain an insight into end-of-life conditions and the impact of the four-month waiting period for this vulnerable group. Consultations with experts and a literature search also began to document the end-of-life needs of individuals diagnosed with a terminal illness.

The Standing Committee recommended that a scheduled evaluation of CPP-D begin earlier than planned in 2004-2005. This process began, as committed, with the development of an evaluation framework that will be the basis for the evaluation tendering process that is expected to start in the fall of 2005.

Lessons Learned: Using Stakeholder Feedback to Improve Program Delivery

Through dialogue, working with the community, building from stakeholder feedback and evaluations, SDC continues to work on improving the program and service delivery of the Opportunities Fund and SDPP-D programs in order to more effectively address the needs of persons with disabilities.

Strategic Outcome 3:

A Canada where vibrant and inclusive communities meet the social development needs of Canadians.

Description

In recent years, the Government of Canada has recognized the valuable role of community-based organizations in finding local responses to challenges and opportunities. It has come to see those organizations as strategic partners towards advancing our shared priorities as well as essential elements of healthy communities.

As a department with a social policy leadership role, SDC established this strategic outcome to provide a focus in its efforts towards building capacity in communities and supporting non-profit and voluntary organizations. SDC makes strategic investments that build knowledge, facilitate information sharing and support effective practices in community development. This department is also leading federal efforts to foster the growth of the social economy in Canada—the numerous not-for-profit activities and enterprises that harness civic and entrepreneurial energies for community benefit.

Program, Resources and Results Linkages

Program Activity:

Social Development Partnerships Program: The Social Development Partnerships Program is a nationally delivered grant and contribution program. The program provides funding to a broad range of non-profit and voluntary sector organizations through several funding streams including Early Learning and Child Care, Official Languages for Minority Communities, Social Inclusion and the Thérèse Casgrain Volunteer Award. It funds organizations in support of broader initiatives such as the Government of Canada's Disability Agenda, (for more information, please see Strategic Outcome 2) and the Voluntary Sector and Understanding the Early Years initiatives. Overarching program objectives are to:

- Increase the effectiveness of the non-profit sector in meeting the social development needs and aspirations of persons with disabilities, children and their families, and other vulnerable or excluded populations in Canada; and
- Improve the quality and responsiveness of governments' social policies and programs.

INDICATORS	CURRENT LEVEL
# of organizational grants and contributions delivered	38 in Early Learning and Child Care (ELCC) 14 in Social Inclusion (SI) 13 Grants to national non-profit organizations in both ELCC & SI (See Note 1)
# of communities reached	41 organizations received funding in 2004-2005 27 organizations in CFP 2005 (See Note 2)
Increase in # of partnerships, by type	1 new grant recipient (Aboriginal) (See Note 3)
# of projects, by type, that contribute to community needs	By nature and theme of funded projects, they may directly or indirectly contribute to community needs

Note 1: In 2004-2005 SDPP funded a total of 52 contributions: 38 in ELCC & 14 in SI. SDPP also funded Grants to 13 national non-profit organizations in both ELCC & SI.

Note 2: Up to 27 new contributions will be recommended under the recent Call for Proposals for ELCC and SI, which will provide funding through fiscals years 2005-2006 to 2007-2008.

Note 3: A first-time Grant was approved for the First Nations Child and Family Caring Society of Canada in the amount of $450,000 over fiscal years 2004-2005 to 2006-2007.

Voluntary Sector Initiative: The Voluntary Sector Initiative (VSI), which ended its formal mandate in March 2005, was a unique five-year undertaking to strengthen the relationship between the Government of Canada and the voluntary sector, and to strengthen the sector's capacity to better serve Canadians.

Program indicators are under development.

New Horizons for Seniors Program: The New Horizons for Seniors Program (NHSP), launched in 2004-2005, provides project funding to community-based organizations for projects led by or involving seniors which encourage seniors to contribute to their communities through social participation and active living. An early implementation review has been started.

Program Level Indicators: New Horizons for Seniors Program

INDICATORS	CURRENT LEVEL
❖ # of participants involved in funded projects	❖ Approximately 80,000
❖ # of partnerships, by type	❖ 552 (See Note 1)
❖ # of communities reached	❖ 231 different communities received funding
❖ # of projects, by theme, that contribute to community needs	❖ 336 projects (See Note 2)
❖ # of individuals impacted by projects	❖ Data not yet available (See Note 3)

Note 1: 72% of funded projects involved partners. These partners included non-profit organizations, other federal government programs, provincial governments, municipal governments and the private sector.

Note 2: NHSP Project themes and corresponding # of approved projects are: Social Participation (111), Contribution to Community (90), Active Living of Seniors (114), and Partnership Building (16). By design, all funded projects contribute to community need.

Note 3: As the first round of funded projects, activities is still taking place, final reporting on the impact on individuals and their communities is not yet available.

Understanding the Early Years: The Understanding the Early Years (UEY) initiative provides funding and tools to help communities collect information on their children's readiness-to-learn; the family factors that influence children's development; and the availability of local resources to support families with young children. The initiative also supports community mobilization to collectively act on the information in order to improve conditions.

INDICATORS	CURRENT LEVEL
❖ Number of UEY sites sponsored (total over time)	❖ 12 pilot sites ❖ Up to 100 new sites under the new UEY initiative
❖ Number of communities continuing with UEY-related programs after sponsorship is complete	❖ To be determined
❖ Number of UEY agreements in place	❖ 12 pilot sites: First five (5) communities ending their contribution agreements in summer 2005; Second seven (7) pilot sites ending in fiscal year 2006-2007 ❖ Up to 100 new agreements under the new UEY initiative through 2011
❖ Establishment of UEY Knowledge Network	❖ Under development
❖ Collection of data in each UEY community on children's readiness-to-learn; on family (structure, income, education of parents) and on resources in the community available to families with young children	❖ Completed in all 12 pilot sites ❖ First new UEY sites (estimated 22) will begin data collection in early 2006
❖ Reports prepared by each UEY community on action plan, community mapping report and integrated data report	❖ Completed in first five (5) pilot sites ❖ Will be completed in second seven (7) pilot sites in 2006-2007

Resources

Strategic Outcome 3:
A Canada where vibrant and inclusive communities meet the social development needs of Canadians.

	2004-2005[1]		
Gross Spending (millions of dollars)	**Planned Spending**	**Total Authorities**	**Actual**
Gross Operating Expenditures	9.3	8.7	8.6
Non-Statutory Grants and Contributions[2, 3]	37.2	34.8	34.2
Total	46.5	43.5	42.8
Full-Time Equivalents	54	73	73

1 2004-2005 financial data has been restated to report on the six Strategic Outcomes, as per the 2004-2005 Report on Plans and Priorities.

2 Non-Statutory Grants and Contributions Authorities figure has been restated from original authority level of $29.7 million to reflect internal reallocations.

3 Includes Grants and Contributions resources related to the disability component of Social Development Partnership Program which is discussed under Strategic Outcome 2.

Results Linkages:

Key Priority 1: Provide federal leadership, oversight and coordination in strengthening the capacity of social non-profit and voluntary sector (new priority)

Under the Voluntary Sector Initiative (VSI) (2000 to 2005), the Government of Canada and the voluntary sector collaborated on a number of initiatives designed to strengthen their relationship and to strengthen the capacity of the voluntary sector.[20] Key deliverables during 2004-2005 were:

- the identification, in collaboration with the non-profit and voluntary sector, of future priorities for joint work with the Government of Canada;
- identification of common issues, good practices and themes around collaboration learned from that portion of the VSI known as Sectoral Involvement In Departmental Policy Development;
- collaborative investment in the Voluntary Sector Portal[21] by three federal departments: Industry Canada, Human Resources and Skills Development Canada, and SDC, through a single contribution agreement managed by SDC;
- expanded knowledge of the importance, both in size and in economic significance, of the non-profit and voluntary sector in Canada and in the world through the *National Survey of Nonprofit and Voluntary Organizations* and of the Johns Hopkins University Report on the *Canadian Non-Profit and Voluntary Sector in Comparative Perspective*;
- completion of projects concerning human resources in the voluntary sector laying the groundwork for the establishment of a Voluntary Sector Human Resources Council;
- development of a collaborative problem solving approach with the voluntary sector, for issues coming out of the implementation of the Accord and Codes; and
- completion of process evaluations for the Voluntary Sector Initiative and for Sectoral Involvement in Departmental Policy Development.

With its partners, SDC conducted work to strengthen and develop new forms of collaboration among the non-profit, voluntary, private and public sectors to support social and economic development as well as community-based social innovation. This included groundwork for the Task Force on Community Investments that will examine federal policies and practices relating to the use of transfer payments and the funding of initiatives in support of community investments.

Social Development Canada began leading federal efforts regarding the social economy in 2004-2005. These efforts included support to the Parliamentary Secretary to the Minister of Social Development with special emphasis on the Social Economy in her role as Chair of the National Roundtable on the Social Economy. It also involved work with Industry Canada and the Regional Development Agencies on how to improve access to financing for social economy enterprises and how to improve their capacity. SDC also began efforts that it expects to lead to a longer-term federal policy framework for the social economy.

---

[20] For more information see the VSI Web site at http://www.vsi-isbc.ca.

[21] The Voluntary Sector Portal: http://www.voluntarygateway.ca.

Key Priority 2: Develop, design and implement the New Horizons for Seniors Program (new priority)

In 2004-2005, SDC worked with other levels of government, the voluntary sector, communities and stakeholders, including seniors' organizations, to achieve the successful implementation of the New Horizons for Seniors Program (NHSP), which was announced in Budget 2004. At that time, the Government committed $8 million in 2004-2005 and $10 million annually thereafter for the operating resources and grants administered under NHSP.

The program was officially launched on October 22, 2004. The first Call for Applications was from October 25 to December 13, 2004. In this first Call, SDC received 1,452 applications. Of these, 336 could be funded, fully expending the $5 million available for grants in 2004-2005.

In response to the demand, Budget 2005 included increased funding of NHSP by an additional $5 million in 2005-2006, $10 million in 2006-2007, and $15 million in 2007-2008, bringing the annual budget to $25 million in subsequent years. This will significantly expand support for community-based projects led by seniors.

Examples of projects that received New Horizons for Seniors funding in 2004-2005

City of Medicine Hat Senior Services - The Seniors' Bus Buddy program
The Seniors' Bus Buddy project will match experienced senior bus riders with at-risk seniors who need local transit services. Developed and implemented by senior volunteers, the program will increase the mobility of seniors, contribute to active lifestyles, and expose isolated seniors to the programs and services available in the community. The project actively engaged community partners such as the Senior Citizens Advisory Committee, the Transit Advisory Committee, CHAT TV, the City of Medicine Hat's Transit and Senior Services Departments.

Le Centre polyvalent des aînés francophones de Port Colborne - Club d'Artisanat Marie-Rose
Club d'Artisanat Marie-Rose is a Francophone project in a primarily Anglophone community, that involves seniors at risk of isolation. The seniors are encouraged to participate by teaching crafts to young people in partnership with a local Francophone secondary school.

Page One Writers - Pathways through the Ages
Page One Writers will create a story on the evolution of the Deer Lake community through interviews with seniors that are supplemented with background research. The end result will be a town history captured on audio and video and used as a storyboard along the proposed walking trail. Seniors will have an opportunity to share their skills, experience and wisdom and create a lasting and ongoing legacy of the Town of Deer Lake for future generations to enjoy. The Page One Writers organization secured the partnership of a local business association.

Key Priority 3: Expand the Understanding the Early Years Initiative (new priority)

Communities use information generated by the Understanding the Early Years (UEY) initiative to develop action plans to inform future policies, programs and investments that enable their young children to thrive in their early years. Originally a pilot project, the expansion of this initiative from 12 to 100 communities was announced in the February 2004 Speech from the Throne.

2004-2005 was the planning year for the expanded UEY as SDC identified the best ways to implement the announced funding of $68 million over seven years. The year ended with the launch of the first Call for Proposals. Over the next four years, SDC will implement UEY activities in up to 25 additional communities per year with a wind-down period in 2009-2010 and 2010-2011.

Success Story: Understanding the Early Years

The South Eastman area of Manitoba is participating in the Understanding the Early Years (UEY) initiative. South Eastman incorporates more than 80 unique communities spread over 10,000 square kilometres, and comprises a population of almost 57,000 people. UEY South Eastman is sponsored by South Eastman Health, supported by a parent-child coalition, and works in partnership with five school divisions in the region. Since 2001, UEY South Eastman has been collecting information from families, teachers, and program and service providers to help communities better understand how their children are doing before they start school and where extra energy is needed to improve children's outcomes. The research also highlights where communities are doing well.

UEY research showed that South Eastman children were scoring well on several measures, including physical health, social skills, emotional maturity, and communication and general knowledge. However, it also showed that South Eastman children scored significantly below other Canadian children in literacy and language development.

The community mobilized to address this issue. UEY South Eastman organized a two-day inter-sectoral workshop to discuss literacy, during which it presented research findings highlighting the importance of literacy in the early years, and its connection to better health, education, employment and income. A volunteer working group was organized to move the community literacy agenda forward.

Another example of concrete action to improve children's literacy is the *Baby Steps* and *Little Learner Bags* initiatives. As of January 2004, all new babies born in South Eastman and all children registering for kindergarten receive a literacy bag that contains books, toys, school-readiness items and folders of information to help enhance their early learning.

Key Priority 4: Continue to deliver the Social Development Partnerships Program (ongoing priority)

The Social Development Partnerships Program (SDPP) continued to be a major vehicle for supporting departmental policy objectives through funding to non-profit and voluntary sector organizations engaged in knowledge creation and dissemination, partnership building, community capacity building, and policy dialogue. Investments were made through several funding streams with priorities that focused mainly on improving outcomes for persons with disabilities, children and families, and other vulnerable or excluded populations.

Since 2003, funds have been delivered through the SDPP to strengthen the capacity of non-governmental organizations (NGOs) in creating and disseminating knowledge and fostering partnerships that will enhance culturally and linguistically relevant early childhood development for children and their families in official language minority communities and strengthen related policy dialogue with governments. Strengthening non-governmental organizations capacity is one of two initiatives being managed by SDC as part of the early childhood development measures in the Government of Canada Action Plan for Official Languages.

Lessons Learned: Building Collaboration

The Voluntary Sector Initiative (VSI) provided many lessons that will contribute to the future success of large cross-cutting, horizontal initiatives both among federal government departments and with external organizations. VSI results demonstrate that collaboration enhances understanding and trust in the policy development process and for the setting of shared priorities. The following guidelines have been identified for successful collaborations.

1. It is important to carefully establish the parameters for the collaboration and the setting of strategic, achievable goals. Time frames must be set realistically, allowing for the necessary time to build relationships and to consult with broader constituencies.
2. Transparency about the mandate of the collaboration must be clearly communicated to the broader constituencies that may eventually become engaged in policy dialogue or other consultations.
3. Structure matters and must be planned, including effective mechanisms for coordination, governance and accountability. Together the parties must establish governance structures that are well-connected to each of their decision-making processes.
4. Process is important. There must be sufficient time and funding for people to build relationships and learn to work together. However, there also needs to be a sense that the process will deliver concrete results in terms of the original objectives.
5. All collaborating parties must ensure the transparency of financial reporting in a decentralized structure where the collaborators control their own budgets.

Lessons Learned: Community Well-Being

Research and practice increasingly suggest that efforts to improve local well-being benefit from the involvement of a broad partnership of individuals and organizations. For example, early outcomes from Understanding the Early Years, an initiative that provides funding and tools to help communities collect information on children's readiness to learn, show that much depends upon a broad coalition of participants, the importance of strong local leadership, high quality local data about the assets and circumstances of the community, flexible government funding, and time to build trust and capacity among community partners as they work together to learn and develop long-term strategies. Programs that provide funding for a single issue in anticipation of quick results may not promote processes that are conducive to communities' success. Moreover, the very diversity of community circumstances, residents, and local assets mean that there is no single formula that serves all.

Strategic Outcome 4

A Canada where the capacities of Individuals, Children, Families and Communities are strengthened in order to promote social inclusion, participation and well-being.

Description

In 1999, the Government of Canada, in partnership with provincial and territorial governments, began work on a National Children's Agenda. This Agenda sets out a vision in which all of Canada's children have the best possible opportunity to develop to their full potential as healthy, successful, and contributing members of society. Coinciding with this work was the emergence of a strong body of research noting that the early years establish the foundation for the competence and coping skills that will affect learning, behaviour and health in later life. Based on this research, federal, provincial and territorial governments identified early childhood development as a key area for action, and, more recently, have focused on early learning and child care.

Governments recognize that to secure a vibrant and productive society, the well-being of children is crucial. Through investments in key initiatives, participating governments have agreed to particular policy objectives that will enhance the well-being of children. Social Development Canada is responsible for federal leadership on these initiatives and is actively involved in facilitating learning and reporting on results under all of them.

Program, Resources and Results Linkages

Program Activity:

The Government of Canada works with the governments of the provinces and territories on three major initiatives to support children and their families.

The **National Child Benefit (NCB)** is a partnership among the federal, provincial and territorial governments and First Nations. It aims to help prevent and reduce the depth of child poverty: to promote attachment to the labour market by ensuring that families will always be better off as a result of working: and to reduce overlap and duplication through closer harmonization of program objectives and benefits through simplified administration. Through the NCB initiative, the Government of Canada provides income support for low-income families with children through the NCB Supplement, as part of the Canada Child Tax Benefit. In turn, provinces and territories, as well as First Nations have the flexibility to adjust social assistance or child benefit payments by an amount equivalent to the NCB Supplement. This permits families on social assistance to maintain at least the same level of benefits as before, while providing additional funds for new or enhanced provincial and territorial programs benefiting low-income families with children. Budget 2003 announced an investment plan for the NCB, which will add $965 million annually to the NCB Supplement by 2007. This included an increase of $150 per child in July 2003. Additional investments of $185 per child will be implemented in 2005, and again in 2006, for low-income families with children. For a two-child, low-income family, this will represent a 146 percent increase in federal child tax benefits since 1997.

Through the **Early Childhood Development Agreement**, federal, provincial and territorial governments have committed to improving and expanding early childhood development supports for young children—prenatal to age six—and their parents. The Government of Canada transfers $500 million per year, via the Canada Social Transfer, to provincial and territorial governments to improve and expand programs and services in four key areas: promoting healthy pregnancy; birth and infancy; improving parenting and family supports; strengthening early childhood development, learning and care; and strengthening community supports.

The objectives of the federal, provincial and territorial **Multilateral Framework on Early Learning and Child Care** are to promote early childhood development and support the participation of parents in employment or training by improving access to affordable, quality early learning and child care programs and services. Beginning in 2003-2004, the Government of Canada is transferring $1.05 billion over five years through the Canada Social Transfer to support provincial and territorial government investments in early learning and child care. Budget 2005 committed on-going funding of $350 million per year to provinces and territories in support of investments in early learning and child care. Investments can include capital and operating funding, fee subsidies, wage enhancements, training, professional development and support, quality assurance, and parent information and referral.

Building on the Early Childhood Development and Multilateral Framework on Early Learning and Child Care Agreements, the 2005 federal budget also committed the federal government to provide additional funding of $4.8 billion over five years to provinces and territories for a new initiative for early learning and child care.

SDC is also involved in specific initiatives and activities within the jurisdiction of the Government of Canada.

The **Child Disability Benefit (CDB)** is paid by the Canada Revenue Agency as a monthly supplement to the Canada Child Tax Benefit and Children's Special Allowances payments to low- and modest-income families with a severely disabled child. SDC participated in the development of the CDB and is involved in its ongoing implementation.

SDC provided **Canada Pension Plan (CPP)** benefits to 84,500 children of deceased contributors to the CPP Account. In addition to CPP benefits for people with disabilities (described in Strategic Outcome 2), payments were made to 89,300 children of these beneficiaries.

SDC also plays a key role, on behalf of the Government of Canada, in the development and exchange of knowledge, information, and best practices related to children and their families.

Resources

Strategic Outcome 4:
A Canada where the capacities of Individuals, Children, Families, and Communities are strengthened in order to promote social inclusion, participation and well-being.[2]

Gross Spending (millions of dollars)	2004-2005[1] Planned Spending	Total Authorities	Actual
Gross Operating Expenditures	2.4	2.4	1.6
Total	2.4	2.4	1.6
Full-Time Equivalents	10	10	10

1 2004-2005 financial data has been restated to report on the six Strategic Outcomes, as per the 2004-2005 Report on Plans and Priorities.

2 SDC's operating costs for this outcome are minimal. The National Child Benefit initiative is delivered by the Canada Revenue Agency and the Government of Canada mainly supports the Early Childhood Development Agreement and the Multilateral Framework on Early Learning and Child Care objectives via the Canada Social Transfer to provinces and territories. These resources have been specifically allocated for the purposes of the National Child Benefit initiative. Over time, workload on these resources has grown to include activities associated with Multilateral Framework on Early Learning and Child Care and the Early Childhood Development Agreements.

Results Linkages

Key Priority 1: Ensure effective implementation of the National Child Benefit Initiative (ongoing priority)

The implementation of the National Child Benefit (NCB) and the effectiveness of the initiative in meeting its objectives are monitored through the NCB Progress Reports—the fifth report was published March 2005—and joint federal-provincial-territorial evaluation activities.

The most recent evidence of the impact of these investments was provided in the *NCB Progress Report 2003*, which was released in March 2005, and its supplementary report, *Impact of the NCB on the Incomes of Families with Children: A Simulation Analysis*. For

example, in 2001, the NCB was responsible for preventing an estimated 40,700 families with 94,800 children from living in low income—as defined by Statistics Canada's after-tax, low-income cut off. This represented an 8.9% reduction in the number of low-income families. These families with children saw their disposable income increase, on average, by $2,200 or 9.2% as a direct result of the NCB. The NCB was also found to reduce the depth of child poverty, with low-income families with children seeing their income rise, on average, 12.3% closer to the low-income cut off.

The federal-provincial-territorial joint *NCB Evaluation Synthesis Report* also provides evidence that the NCB has been working. The report illustrates that the NCB has been effective in promoting parents' attachment to the labour market by making work more attractive than social assistance. In fact, research using administrative data from several provinces demonstrates that the NCB has been successful in lowering the "welfare wall" and facilitating the transition from social assistance to work. The report also illustrates that the NCB is reducing overlap and duplication through federal/provincial/territorial coordination and integration in the delivery of child benefits. Joint work by federal, provincial and territorial partners on the design of NCB benefits and the establishment of more transparent processes related to the development and sharing and reporting of data have led to improved program design.

Success Story: The National Child Benefit and Canada Child Tax Benefit

Anne is a single mother with two children, John, six and Mark, four. Though Anne works hard to support her family, she found that her employment income was not enough to sustain her and her children. The need for extra help was highlighted when Anne learned that John had Attention Deficit/Hyperactive Disorder and needed daily medication.

Through the National Child Benefit Supplement and the Canada Child Tax Benefit, Anne receives the extra income she needs to continue working and provide for her family. Anne also benefits from the National Child Benefit reinvestments program which subsidizes the medication expenses and the cost of child care.

Key Priority 2: Ensure effective implementation of the Early Childhood Development Agreement (ongoing priority)

SDC continued to play the lead role on behalf of the Government of Canada in working with provinces and territories to implement the Early Childhood Development (ECD) Agreement, which includes reporting under that Agreement. A joint federal-provincial-territorial Web portal on ECD and Early Learning and Child Care (ELCC) for reporting to Canadians was launched in fall 2004.[22]

The Government of Canada released its annual report *Early Childhood Development Activities and Expenditures: Government of Canada Report 2003-2004* in February 2005. This report details Government of Canada expenditures on early childhood development

[22] The portal, http://www.ecd-elcc.ca, includes all federal, provincial and territorial reports that are described under this strategic outcome.

based on a framework for reporting that was established by federal/provincial/territorial governments. It is complemented by the annual reports that each participating province and territory produced on its early childhood development activities and expenditures. These reports are highlighting that the Government of Canada transfer and the complementary provincial and territorial actions are resulting in important early childhood development programs throughout the country such as initiatives to address fetal alcohol spectrum disorder, early literacy and child care. SDC continued to work with provinces/territories to improve reporting under the Agreement by addressing data gaps on young children and sharing information on best practices, research, knowledge development and evaluation related to early childhood development.

Key Priority 3: Ensure effective implementation of the Multilateral Framework on Early Learning and Child Care (ongoing priority)

In 2004-2005, SDC continued to play the lead role on behalf of the Government of Canada in working with provinces and territories to implement the Multilateral Framework on Early Learning and Child Care. This included reporting under the Multilateral Framework and working with provinces and territories to improve the quality of reporting over time. All participating governments agreed to report annually on their early learning and child care activities and their expenditures based on a shared framework for reporting. For its part, the Government of Canada released its annual report, *Early Learning and Child Care Activities and Expenditures: 2003-2004*, in February 2005.

The federal, provincial and territorial reports to date have shown enhancements to early learning and child care programs across the country through initiatives such as improvements to fee subsidies, supports for inclusive child care, and grants for capital improvements.

SDC and representatives of seven provinces developed a joint evaluation framework on early learning and child care programs and services to meet the commitment outlined in the Multilateral Framework on Early Learning and Child Care.

Key Priority 4: Ensure effective implementation of the Child Disability Benefit (new priority)

In recognition of the special needs of low- and modest-income families with a severely disabled child, the 2003 federal budget introduced a Child Disability Benefit. During 2004-2005, SDC contributed to the process that resulted in the 2005 federal budget announcement that the maximum annual Child Disability Benefit would be increased to $2,000 from $1,681 per child beginning in July 2005.

Lessons Learned: Building Federal, Provincial and Territorial Collaboration for a New Early Learning and Child Care Initiative

Federal, Provincial and Territorial Ministers Responsible for Social Services have a strong and productive history of working together on initiatives for children and their families. Through initiatives like the Early Childhood Development Agreement and Multilateral Framework on Early Learning and Child Care, governments have learned the power of shared long-term objectives, strong public accountability for progress, and joint work on knowledge and effective practices to ensure children have the best possible start in life.

Governments are drawing upon these lessons to establish a new initiative for early learning and child care that will serve as a complement to the broad range of supports governments already provide.

Budget 2005 committed the federal government to providing additional funding of $5 billion to provinces and territories for investment in early learning and child care programs and services, including $700 million to be made available through a third party trust from which provinces and territories can draw down on a per capita basis for 2004-2005 and 2005-2006, and a further $4.1 billion to be made available over four years beginning in 2006-2007.

This commitment for additional funding enabled the Government of Canada to continue discussions with provinces and territories and culminated in the signing of several Agreements in Principle in the spring of 2005, with the remainder to follow.

Strategic Outcome 5

A Canada where service delivery is focused on citizen needs.

Description

The Government of Canada has made a priority of a more effective and responsive delivery of services to Canadians. Departments are expected to achieve a more citizen-centred service that meets the needs of individuals well, while controlling costs and using new technologies effectively. As a department responsible for some of the Government's largest income benefit programs, Social Development Canada is in the forefront of identifying new and better ways to meet the needs of the Canadians who deal with us, while meeting the expectations that we will deliver the right benefits to the right people in the most appropriate ways possible.

During 2004-2005, SDC's service delivery mandate evolved rapidly. Throughout the year SDC delivered services in support of its programs as well as those of Human Resources and Skills Development Canada (HRSDC). SDC was also a major participant in the Government of Canada-Wide Service Canada initiative. As well, it also managed the administration of the Social Insurance Number (SIN) and the Social Insurance Register (SIR).

Program, Resources and Results Linkages

Program Service Activity:

The resources under this strategic outcome during 2004-2005 were focused on SDC's responsibility to manage:

- telephone services through a network of call centres;
- Internet-based services; and
- mail services provided by SDC processing centres that receive and deal particularly with completed applications for Canada Pension Plan and Old Age Security services and benefits, appeals and other client service situations.

Resources[2]

Strategic Outcome 5:
A Canada where service delivery is focused on citizen needs.

Gross Spending (millions of dollars)	2004-2005[1] Planned Spending	Total Authorities	Actual
Gross Operating Expenditures[3]	37.3	100.1	95.5
Total	37.3	100.1	95.5
Full-Time Equivalents	654	1,142	1,142

1 2004-2005 financial data has been restated to report on the six Strategic Outcomes, as per the 2004-2005 Report on Plans and Priorities.

2 The above figures exclude actual expenditures of 1,768 FTEs and $107.6 million related to ISP telephone, Internet and mail services which serve to support this Strategic Outcome, in addition to Strategic Outcome 1 and 2. These resources are linked to statutory benefits (CPP and OAS) and are included under Strategic Outcome 1.

3 SDC provided services without charge to HRSDC at an estimated gross cost of $9.7M in support of HRSDC programs.

Results Linkages:

Although not linked to any specific key priority under this strategic outcome, progress on SDC's Modernizing Services for Canadians (MSC) initiative was the foundation for much of the approach under this strategic outcome. The MSC goal was *To transform service to Canadians by focusing on what citizens need in a way that supports their full participation in the workplace and community*. This translated into movement towards a "one-stop shop" concept to simplify access to services for citizens.

The MSC project led to, at its conclusion in December 2004, the basis of a new service delivery model for SDC and some specific change initiatives. These, in turn, formed the basis of the Budget 2005 decision to implement the Service Canada initiative, which will take on our current service delivery responsibilities as part of providing one-stop, easy access to all federal programs and services—telephone, Internet, in-person or by mail—for social benefits and other programs. It will also have a mandate to enhance the integrity of social benefit programs.

Key Priority 1: To provide improvements to the national infrastructure for identity and integrity (previous priority)

During 2004-2005, SDC developed department-wide integrity and identity policies, and is now implementing a comprehensive approach to risk management. This will help ensure the consistent identification, authentication and validation of individuals who request services.

SDC worked with a network of other federal departments to establish standard protocols to govern the use and exchange of data within a secure Government of Canada infrastructure. In addition, the department worked with provincial governments to improve links between the Social Insurance Register (SIR) and provincial and territorial sources of data such as births and deaths. These links will help improve the accuracy, timelines and completeness of the data on the SIR and facilitate more integrated and seamless service delivery for Canadians. These efforts also led to the development of a national model that set out the technical, legal and financial parameters to allow for the secure exchange of vital event data between the SIR and provinces and territories. In addition, nearly one million Social Insurance Numbers issued to temporary residents expired as a result of the April 2004 introduction of an expiry date linked to their authorized stay in Canada.

With the shift to on-line services, SDC created a departmental registration and authentication model to use SINs and the SIR as the basis for verifying part of the data related to a person's identity. An initial step assessed the feasibility of drawing on the SIR to validate a person's birth date for CPP and OAS applicants. Parliament also amended the legislation governing the CPP and OAS to provide the Minister of Social Development with the authority to use SIR as a validation source. Implementation is expected to be complete by fall 2005 and will be available for all programs and service delivery channels: on-line, by telephone, by mail, and in-person.

Key Priority 2: To develop a streamlined and integrated approach across government for the collection, use and maintenance of payroll, earnings and income information (previous priority)

SDC, the Canada Revenue Agency and HRSDC recognized that collaboration on their collection, use, and maintenance of payroll, earnings, and income information would streamline processes and produce savings for employers as well as for the Government of Canada. The three organizations continued to work together and with other partners on a range of initiatives in this area. Additionally, SDC agreed to transfer the responsibility for collections of overpayments to CRA as part of Expenditure Review.

Key Priority 3: To continue the development of a Service Strategy and Service Offerings (previous priority)

The idea of "service offerings" is to move away from the traditional program focus of service delivery and towards a more comprehensive and integrated approach based on meeting citizen needs and achieving policy outcomes. During 2004-2005, SDC moved forward on this with a focus on specific groups of Canadians (e.g. seniors, persons with disabilities, youth and working age adults) and paid particular attention to improving how clients in these groups get information on programs. This department also dealt with new electronic service offerings such as *My Account*, which will enable Canadians to have a single point of access for many of their government services.

SDC also led work on enhancements to the Canada Benefits site, which provides one-stop shopping for government benefit services and information. The site has coordinated inter-jurisdictional information about programs and services and has organized them around clients' needs. The Canada Benefits site received awards as a result of its successes to date and it has been extremely well-received by the Canadians who use it.

Key Priority 4: To provide enterprise-wide Internet and telephone client service for Social Development Canada (SDC) and Human Resources and Skills Development Canada (HRSDC) (previous priority)

Social Development Canada's Call Centre Harmonization initiative integrated 23 independent call centres that supported all major benefit programs—CPP, OAS and Employment Insurance. As a result, agents answered 800,000 more calls in 2004-2005 than 2003-2004, service quality improved, call blockages were reduced by half, and the number of toll-free numbers was reduced from 1,200 to 600. As well, 40% more calls were managed by interactive voice response (IVR) compared to 2003-2004 and the number of blocked EI calls that were managed by IVR was reduced from 12 million to 4.7 million.

SDC consolidated more than 170 separate departmental Internet sites into a single, citizen-centred Internet channel with two Web sites and reduced 400,000 Web pages to 40,000, providing simpler access for Canadians.

SDC also finished replacing its former network of dedicated kiosks with lower cost, remotely administered personal computers in local government services offices through the Citizen Access Workstation Service. This change provided Canadians with a standard, easy-to-use interface for many government services.

Success Story: Easy to Reach by Internet

Social Development Canada (SDC) continues to make it easier for Canadians to find the information they need and to receive the personal services they require on-line. Popular on-line service products and tools now include: Tax Information Slips; CPP Statement of Contributions On-line Request; the CPP Retirement application form; the Canadian Retirement Income Calculator; the Benefits Finder; Record of Employment-Web; Electronic Claimant Reporting; and Appli-Web, which enables Canadians to complete Employment Insurance benefit applications.

Success Story: Recognition for Service Excellence

SDC's work on improving services to Canadians on-line was recognized at the Government Technology Exhibition and Conference (GTEC) where the department won both gold and silver medals for innovative service delivery to citizens and businesses. Canada was recently ranked #1 globally for e-government service delivery by *Accenture* in their annual survey of the global eGovernment environment. SDC manages the *Canadians Gateway* http://www.canada.gc.ca/cdns/indiv_e.html on the Canada.gc.ca site.

Key Priority 5: Simplify and streamline benefits and service delivery (ongoing priority)

Social Development Canada's work on the simplification and streamlining of services and benefit delivery to improve service to Canadians and reduce costs took many forms during 2004-2005.

The department completed the simplification of the Canada Pension Plan and Old Age Security forms and information sheets by reducing them from 28 pages to 11 pages. The simplification involved the use of plain-language and redesign. These forms are now available on the Internet in a print and fill "smart" format. The "smart" feature includes drop-down menus to make it easier and less time consuming to fill. The forms can be completed on-line, printed, signed and then mailed for processing.

In addition, SDC designed and implemented a CPP retirement application form that can be submitted over the Internet. The client follows a simple step-by-step process to complete the application and then prints, signs and mails a signature page with documentation. This is the first step towards achieving our goal of fully on-line applications.

SDC worked on regulations to reduce the need for clients to provide evidence about their age, identity and marital status that may already be on the Social Insurance Register or other federal data sources. The department developed a regulatory package that would provide the Minister of Social Development with the authority to validate the age, identity and marital status of applicants through information sharing with the SIR. If approved, this will enable SDC to further simplify and streamline the application processes.

The department completed a file transfer protocol with the Canada Revenue Agency that will serve as the foundation for a largely seamless and paperless process to support Guaranteed Income Supplement applications. This will improve service to the majority of Canada's most disadvantaged low-income pensioners.

SDC mailed almost 100,000 pre-filled applications for the Guaranteed Income Supplement (GIS) to OAS pensioners, resulting in 64,000 new GIS clients. Also, the department mailed CPP retirement applications to more than 58,000 clients who were eligible for a CPP retirement pension.

A new Internet service, the Tax Information Slips On-line service for CPP and OAS, was launched by SDC making this information available on-line to most clients, improving service, and leading to reduced printing and mailing costs. Similar results are expected from two other services the department substantially completed during the year. The View and Update Personal Information and the Statement of Contributions View services will enable Canadians to check their personal information on-line, resulting in cost avoidance in SDC telephone calls, printing, mailing and processing activities. The latter service will benefit more than 13 million Canadians who contribute to the CPP.

SDC's systems work to support the Employment Insurance (EI) program's on-line Record of Employment (ROE) service (ROE Web), which helped to improve the product and increased client confidence and usage. Approximately 525,000 ROEs were issued on-line by some 10,400 employers this year compared to only 482 employers the previous year. Other systems improvements supported the EI Appli-Web initiative that now allows Canadian citizens to apply on-line for Compassionate Care benefits, as well as standard EI benefits. Some two million clients used Appli-Web in 2004-2005, an increase of more than 65% over the previous year.

More EI recipients are using an improved on-line means of reporting information that is managed by SDC systems support. Claimant reports filed in the last quarter of 2004-2005 represented an increase of 40% over the previous year.

Key Priority 6: To develop a strategy and action plan for regional service delivery (new priority)

Social Development Canada analyzed leading practices for regional service delivery and developed criteria for the future configuration of the in-person network based upon the objective of increasing federal presence and reaching more Canadians in under-served communities. The department also developed initial concepts for office configuration that would facilitate easy access for citizens and provide improved access to self-service and assisted service. Cost models were developed to facilitate the development of service delivery scenarios and this work has been incorporated into the planned expansion of the federal presence for the Service Canada initiative.

Lessons Learned: Improving Program Integrity with Risk-Based Approaches

To further enhance the integrity of the Social Insurance Register (SIR), SDC conducted extensive research and analysis of SIN/SIR policies, procedures and practices. This work led to the implementation of risk-based approaches for the SIN application, adjudication and investigation functions, and the deactivation of more than 650,000 SINs that had not been used in the past five years. In addition, this research and analysis was used to guide the development of the Social Insurance Number Direct Application, Integrated Birth Registration and Integrated Death Notification service offerings, which will help transform service for Canadians, while also further contributing to enhancing the integrity of the SIR and all Government of Canada programs that use the SIN.

Strategic Outcome 6

Effective corporate services.

Description

Social Development Canada's (SDC) corporate services support the achievement of all departmental strategic outcomes, including meeting the expectations of Canadians and Parliament, especially with respect to the stewardship and management of public funds and resources.

Success Story: The E-Welcome Pilot Project

SDC's shared services branches worked together to develop a pilot E-Welcome Intranet site for new employees. This on-line guide outlines what new staff members need to know, and what administrative processes they must complete, on their first few days on the job. The Guide provides administrative details, forms, accounts and delivers information that will ensure employees have a more efficient and smooth transition into their new workplace. The pilot, now being run in National Headquarters, will be evaluated in 2005-2006.

Program, Resources and Results Linkages

In SDC, corporate services consisted of two types of branches during 2004-2005. First, Strategic Direction and Public and Ministerial Affairs provided support exclusively to other SDC branches. Second, Financial and Administrative Services, Systems, Human Resources and Legal Services all worked in a "shared services model". All of them provided services to both SDC and Human Resources and Skills Development Canada (HRSDC). This shared services approach was organized to provide consistent, high quality service to both departments while minimizing the proliferation of corporate service infrastructures and costs associated with having each department provide such services separately.

Resources

Strategic Outcome 6:
Effective corporate services.

	2004-2005[1]		
Gross Spending (millions of dollars)	**Planned Spending**	**Total Authorities**	**Actual**
Gross Operating Expenditures[2]	776.2	844.6	829.2
Total	776.2	844.6	829.2
Full-Time Equivalents	5,614	6,696	6,685

1 2004-2005 financial data has been restated to report on the six Strategic Outcomes, as per the 2004-2005 Report on Plans and Priorities.

2 Social Development Canada also provides human resources, financial and administrative services and corporate systems for Human Resources and Skills Development Canada (HRSDC). These services were provided without charge to HRSDC at an estimated gross cost of $592.8M. This cost is attributable to both Strategic Outcome 5 and 6 in the amounts of $9.7M and $583.1M, respectively.

Results Linkages

During 2004-2005, SDC had the responsibility of developing, gaining approval for and implementing fundamental decisions on the governance structures for this newly-organized department. This involved acting on the need to transfer positions and to reorganize branches to achieve better integration of efforts and potential savings. This was complemented by efforts to integrate corporate business planning. Beyond this, SDC had committed to a number of priorities in our Report on Plans and Priorities for 2004-2005.

Key Priority 1: Provide effective shared corporate services in the areas of human resources, financial and administrative services and corporate systems to SDC and HRSDC (new priority)

The goal of shared services has been to ensure consistent service and to achieve efficiencies. During 2004-2005, this had some specific focuses for attention.

For example, Social Development Canada played a lead role in establishing a Canadian Social Sciences Library by working with stakeholders—federal government departments, universities, research organizations and the private sector. Together we defined actions that would enhance access to and preserve Canadian social science information and data.

The department developed a long-term strategic accommodation plan to provide efficiencies and cost effectiveness across both departments. We consolidated our financial and administrative services. This included developing a common regional service delivery model and the creation of 17 national generic positions—down from 300 different positions previously—to ensure more consistent and less costly service.

The shared services commitment also led to changes in service delivery and strategies. For example, SDC defined a new Service Delivery Strategy that was adopted by all regions and served as a foundation for inter-departmental efforts. The department developed Service Level Agreements and Memorandums of Understanding to clarify our services to other branches and established an enterprise-wide Collection Services organization to integrate these services.

Because of their importance to employees and our services to Canadians, SDC enhanced its information systems. For example, it developed and added improvements to the Common System for Grants and Contributions, which enabled the 4,500 users in both departments to manage all aspects of agreements under grant and contribution programs.

Social Development Canada continued work on its Income Security Programs (ISP) IT Renewal (ITR) Project. This project will result in the replacement of many old application systems that support administration of the Canada Pension Plan, Old Age Security and the international income security program agreements that Canada has with other countries. A recent Treasury Board Secretariat report assessed a sample of major IT projects across government, based on various factors, and cited ISP ITR as a best practice.

The department also introduced some new on-line products and services to reduce administrative costs and increase quality of information for management purposes and audit. The new Electronic Documents System enhances local office use of computer processing reports by posting them electronically on the Intranet rather than shipping paper reports from the computer centres. This service significantly reduces delivery time, as well as printing, shipping and storage costs.

Key Priority 2: Support a dynamic workforce (ongoing priority)

Given the importance of skilled staff and a representative workplace in which values and ethics are recognized and acted upon, Social Development Canada took action across many topics.

Progress was made in implementing the new *Public Service Modernization Act* including working closely with the unions. The Labour Management Consultation Committees were considered a government best practice. And, SDC also developed an Informal Conflict Management System model based on results of a diagnostic survey, focus groups and consultation with bargaining agents and senior management. As a result of these efforts, we met the mandatory obligations that were set for March 31, 2005, and were on track for full implementation in both departments by December 2005.

Progress was also made on official languages commitments, particularly in increasing the number of bilingual executives and feeder group employees. By the end of 2004-2005, the percentage of executives who met the linguistic profile of their position rose from 84% to 90% in SDC. Similar increases were achieved for the executive feeder groups in both departments and those who were in receipt of the bilingualism bonus. As part of

achieving these results, 1,100 employees participated in language training during the year and revised Official Languages policies were implemented, which contributed to creating a respectful workplace and facilitating the delivery of services to clients in the language of their choice.

SDC's Embracing Change initiative has been designed to improve the representation of members of visible minorities in the public service, particularly in leadership roles. The department was active on equity issues, focusing directly on improving the situation at the executive level with the objective of influencing cultural change.

For example, a selection process was held to recruit 10 members of under-represented designated groups for EX positions but succeeded in completing 12 appointments. This success resulted in the Public Service Commission (PSC) using SDC's assistance to run a similar process for visible minority candidates. The selection plan that was developed as part of SDC's Employment Equity Plan to increase the numbers of executives in the designated groups was promoted as a *best practice* by the Public Service Human Resources Management Agency of Canada and was highlighted during the PSC President's appearance before the Senate Committee on Human Rights.

Success Story: Representative Workforce Indicators

- SDC is within 1.1% of achieving its representation goal for members of visible minority groups.
- SDC exceeded its representation goals for Aboriginal peoples and women.
- The representation rate achieved for persons with disabilities was exceeded by double the availability.

SDC continued to reinforce values and ethics as the basis of actions. To do so, we implemented a four-point framework—Modeling Behaviour, Refresh Knowledge, Balanced Approach and Clarifying Consequences—in our human resources business processes. The department developed and distributed values and ethics tools such as communiqués and corporate messages throughout the year, ran workshops for managers and staff, and integrated these issues into departmental orientation sessions, management development courses, and into the performance and learning agreements for non-executive staff.

The new approach to human resources management (HRM) taking shape across the government led SDC to update the HRM learning tools that are offered to managers. To meet the need for the strongest financial management skills possible among managers and staff with financial responsibilities, the department developed a Financial Management Training Plan for the year.

Social Development Canada saw leadership as important, especially given the rate of change in our workplaces. This led to initiatives and tools to enable managers and staff to support change management. It also included implementation of a Performance Management Process for non-executives in both departments which includes a Performance Learning Agreements component.

Key Priority 3: Achieve effective stewardship and accountability (ongoing priority)

During 2004-2005, Social Development Canada took the fundamental steps to ensure that the department could meet government-wide requirements for effective stewardship and accountability. One of the most important steps was to implement the SDC governance structures. This went well beyond work to structure the department to meet its challenges effectively. It included the establishment of processes to confirm accountabilities, which extended to the creation of a performance management framework for the department. All of this was supported by meeting the requirement to appoint professionally-accredited departmental comptrollers to sign off on all new spending initiatives.

Keys to our stewardship and accountability efforts were the development of a corporate planning function and a Management Accountability Framework (MAF). SDC's approach to developing the MAF ensured that it would work in an integrated fashion with other reports and reporting mechanisms such as the Departmental Performance Report commitments. The department also identified effective measures, reporting methodologies and mechanisms.

The corporate planning function has enabled the department to focus on the short-, medium- and long-term direction of SDC by identifying initiatives for the 2005-2006 strategic plan, preparing the 2004-2005 environmental scan, completing the 2005-2006 Report on Plans and Priorities, and responding to the Treasury Board Secretariat (TBS) on the department's Management Accountability Framework Assessment, including management practices and priorities for improvement.

SDC adapted quickly to significant changes that arose during the year. A notable example was its part in efforts to plan for a smooth transition to the Service Canada initiative that was announced in Budget 2005. This involved activities such as developing a funding framework, analyzing organizational impacts, and producing the briefing and communication material to support the budget announcements.

Stewardship and accountability have been a focus of attention. One example is the implementation of systems to disclose all contracts for goods and services valued at more than $10,000. This includes validation for accuracy and reviews of selected contracts for adherence to policy requirements. This information is posted quarterly on the departmental Web site.

SDC corporate services groups made a full contribution to the success of the *Government of Canada Expenditure Review* exercise, largely by collecting and analyzing the information needed to develop scenarios and providing advice on the financial and human resource impacts of reduction options.

Organizational Information 2004-2005

By Business Line

The organizational model for 2004-2005 Social Development Canada fiscal year, sets out a branch structure in which individual branches were focused on the achievement of one or more strategic outcomes and work with resources and responsibilities allocated under one or more departmental business lines.

SDC had five business lines—(1)Social Development Policy, (2)Income Security Programs, (3)Social Partnerships, (4)Benefits and Service Delivery, and (5)Corporate Services—some of which were specifically linked to particular strategic outcomes, while others support the achievement of multiple strategic outcomes.

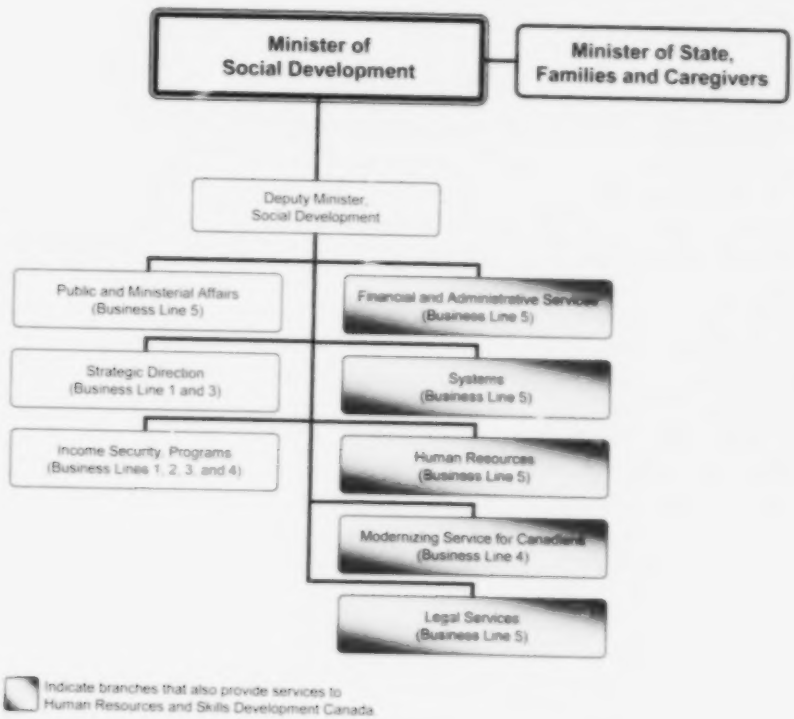

Organizational Information as of March 2005

By Strategic Outcomes

The organizational model for SDC went through major changes since the development of its Program Activity Architecture (PAA) and the transition. The organizational chart sets out a branch structure in which each branch is dedicated to achieving one or more program activities by leading the activity, supporting it, or both, and by managing the resources and responsibilities allocated under them. At the end of the 2004-2005 fiscal year, SDC was operating on a structure aligned with the PAA. This model encourages collaboration among branches and a strong focus on results for Canadians.

The organizational model will continue to evolve after March 31, 2005, since the department is a new organization.

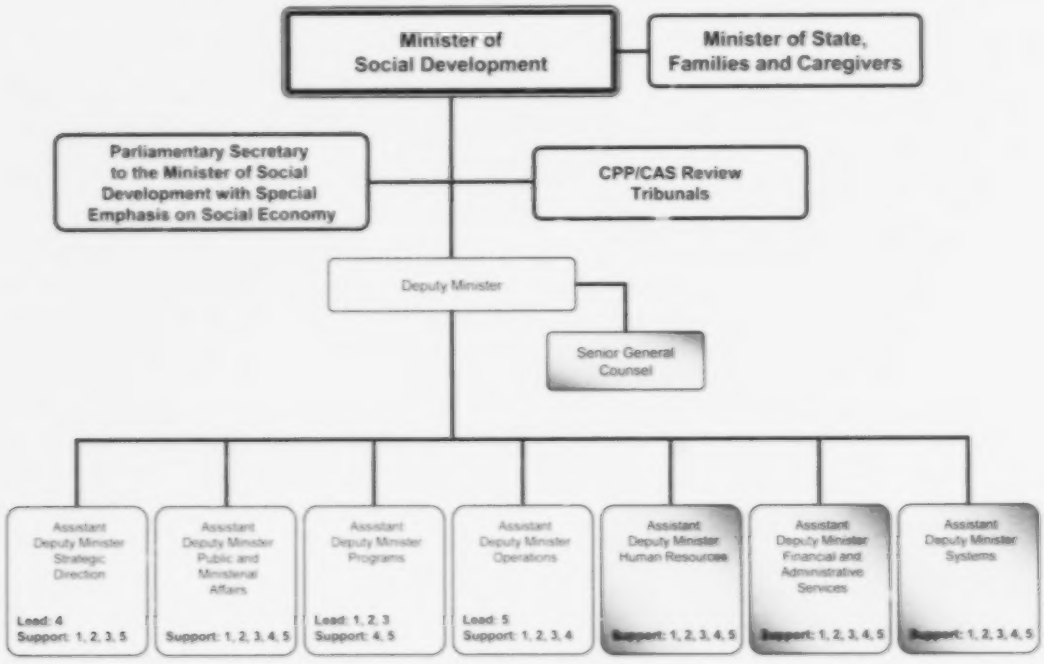

The numbers refer to the Strategic Outcomes. Shaded zones indicate branches that also provide services to Human Resources and Skills Development Canada (HRSDC). Social Development Canada (SDC) is responsible for providing shared corporate services in the areas of human resources, financial and administrative services, and corporate systems to both SDC and HRSDC.

Table 1: Comparison of Planned to Actual Spending

	2004-2005[1]			
($ millions)	**Main Estimates**	**Planned Spending**	**Authorities**	**Actual Spending**
Income Support	28,158.7	28,172.1	28,084.8	28,076.9
Inclusion and Participation	273.3	313.3	307.0	294.8
Vibrant Communities	28.9	46.5	43.5	42.8
Investments in Children and Families	1.5	2.4	2.4	1.6
Service Innovation	36 8	37.3	100.1	95.5
Effective corporate services	773.5	776.2	844.6	829.2
Gross Expenditures	29,272.7	29,347.8	29,382.4	29,340.8
Less: Respendable revenue	(718.7)	(739.7)	(793.6)	(780.8)
Total Net Budgetary	28,554.0	28,608.1	28,588.8	28,560.0
Specified Purpose Accounts				
Canada Pension Plan		23,962.6	24,198.5	24,148.8
Departmental Recoveries charged to EI		511.6	562.3	560.6
Departmental Employee Benefit Plan recoverable from CPP		(26.7)	(25.8)	(25.9)
Total SDC		**53,055.6**	**53,323.8**	**53,243.5**
Plus:				
Cost of services received without charge		12.9	17.4	12.2
Net Department Cost		53,068.5	53,341.2	53,255.7
Full-Time Equivalents	9,870	10,257	11,401	11,390

1 2004-2005 financial data has been restated to report on the six Strategic Outcomes, as per the 2004-2005 Report on Plans and Priorities.

Financial Highlights:

In 2004-2005, the department was authorized to spend $28,589 million or $19 million less than the planned spending of $28,608 million. This was mainly due to a net decrease of $76 million in transfer payments related primarily to changes in the average monthly benefits and expected number of recipients for statutory Old Age Security payments. This was offset by a net increase of $57 million in net operating resources received for various departmental requirements such as statutory payments to private collection agencies and the transfer of funding from Human Resources and Skills Development Canada in support of the shared services relationship between the two departments.

The actual expenditures of $28,560 million were $29 million lower than Social Development Canada's total authorities of $28,589 million. This was mainly due to a net operating lapse of $20 million related primarily to frozen resources as well as a net lapse of $8 million in grants and contributions expenditures attributable mainly to reduced requirements under the Labour Market Agreements for Persons with Disabilities.

Table 1.1: Crosswalk Between Strategic Outcomes and Business Lines

Business Lines		Strategic Outcomes						Total
		A Canada where the quality of life and inclusion for Seniors is enhanced and poverty alleviated through sustainable public pensions, benefits and supports	A Canada where the social and economic participation of Persons with Disabilities is enhanced	A Canada where vibrant and inclusive communities meet the social development needs of Canadians	A Canada where the capacities of Individuals, Children, Families and Communities are strengthened in order to promote social inclusion, participation and well-being[1]	A Canada where service delivery is focused on citizen needs	Effective corporate services	
1. Social Development Policy	**FTE**	0	0	0	10	0	694	704
	$M	0.0	0.0	0.0	1.6	0.0	50.6	52.2
2. Income Security Programs	**FTE**	916	665	0	0	0	50	1,631
	$M	27,962.1	51.4	5.0	0.0	0.0	4.2	28,022.7
3. Social Partnerships	**FTE**	0	71	73	0	0	0	144
	$M	0.0	243.4	37.8	0.0	0.0	0.0	281.2
4. Benefits and Service Delivery	**FTE**	1,828	0	0	0	1,142	2,748	5,718
	$M	114.8	0.0	0.0	0.0	95.5	335.6	545.9
5. Corporate Services	**FTE**	0	0	0	0	0	3,193	3,193
	$M	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	438.8	438.8
Subtotal	**FTE**	2,744	736	73	10	1,142	6,685	11,390
	$M	28,076.9	294.8	42.8	1.6	95.5	829.2	29,340.8
CPP Benefits		20,584.7	3,177.7	0.0	0.0	0.0	0.0	23,762.4
Total		**48,661.6**	**3,472.5**	**42.8**	**1.6**	**95.5**	**829.2**	**53,103.2**
Other Costs								
CPP Costs (Other Government Department (OGD) Administrative Costs)								140.3
Total SDC								**53,243.5**

1 SDC's operating costs for this outcome are minimal. The National Child Benefit initiative is delivered by the Canada Revenue Agency and the Government of Canada mainly supports the Early Childhood Development Agreement and the Multilateral Framework on Early Learning and Child Care objectives via the Canada Social Transfer to provinces and territories. These resources have been specifically allocated for the purposes of the National Child Benefit initiative. Over time, workload on these resources has grown to include activities associated with Multilateral Framework on Early Learning and Child Care and the Early Childhood Development Agreements.

Table 2: Use of Resources by Program Activities

2004-2005[1]

($ millions)

Program Activity	FTEs	Operating	Voted Grants and Contributions	Sub-Total: Gross Expenditures	Statutory Grants and Contributions[2]	Total Gross Expenditures	Less: Respendable Revenue	Total Net Expenditures
Income Support	2,851	218.7	-	218.7	27,940.0	28,158.7	(127.3)	28,031.4
	3,055	**232.1**	**-**	**232.1**	**27,940.0**	**28,172.1**	**(138.8)**	**28,033.3**
	2,744	*213.8*	-	*213.8*	*27,871.0*	*28,084.8*	*(118.7)*	*27,966.1*
	2,744	205.9	-	205.9	27,871.0	28,076.9	(113.5)	27,963.4
Inclusion and Participation	696	54.5	218.8	273.3	-	273.3	(26.6)	246.7
	870	**64.6**	**248.7**	**313.3**	**-**	**313.3**	**(35.1)**	**278.2**
	736	*63.4*	*243.6*	*307.0*	-	*307.0*	*(34.9)*	*272.1*
	736	59.0	235.8	294.8	-	294.8	(30.3)	264.5
Vibrant Communities	53	6.2	22.7	28.9	-	28.9	-	28.9
	54	**9.3**	**37.2**	**46.5**	**-**	**46.5**	**-**	**46.5**
	73	*8.7*	*34.8*	*43.5*	-	*43.5*	-	*43.5*
	73	8.6	34.2	42.8	-	42.8	-	42.8
Investments in Children and Families	-	1.5	-	1.5	-	1.5	(1.0)	0.5
	10	**2.4**	**-**	**2.4**	**-**	**2.4**	**(1.5)**	**0.9**
	10	*2.4*	-	*2.4*	-	*2.4*	*(0.2)*	*2.2*
	10	1.6	-	1.6	-	1.6	(0.1)	1.5
Service Innovation	650	36.8	-	36.8	-	36.8	(24.0)	12.8
	654	**37.3**	**-**	**37.3**	**-**	**37.3**	**(24.6)**	**12.7**
	1,142	*100.1*	-	*100.1*	-	*100.1*	*(70.8)*	*29.3*
	1,142	95.5	-	95.5	-	95.5	(70.8)	24.7
Effective corporate services	5,620	773.5	-	773.5	-	773.5	(539.8)	233.7
	5,614	**776.2**	**-**	**776.2**	**-**	**776.2**	**(539.7)**	**236.5**
	6,696	*844.6*	-	*844.6*	-	*844.6*	*(569.0)*	*275.6*
	6,685	829.2	-	829.2	-	829.2	(566.1)	263.1
Total	9,870	1,091.2	241.5	1,332.7	27,940.0	29,272.7	(718.7)	28,554.0
	10,257	**1,121.9**	**285.9**	**1,407.8**	**27,940.0**	**29,347.8**	**(739.7)**	**28,608.1**
	11,401	*1,233.0*	*278.4*	*1,511.4*	*27,871.0*	*29,382.4*	*(793.6)*	*28,588.8*
	11,390	1,199.8	270.0	1,469.8	27,871.0	29,340.8	(780.8)	28,560.0

Legend:
For each Program Activity:

First line	Main Estimates
Second line	**Planned Spending**
Third line	*Total Authorities*
Fourth line	Total Actual Spending

1 2004-2005 financial data has been restated to report on the six Strategic Outcomes, as per the 2004-2005 Report on Plans and Priorities.

2 Excludes Specified Purpose Accounts.

Table 3: Voted and Statutory Items

($ millions)		2004-2005			
Voted or Statutory Item	Voted or Statutory Wording	Main Estimates	Planned Spending	Total Authorities	Actual Spending
1	Operating Expenditures	265.5	271.8	313.5	293.3
5	Grants and Contributions	241.5	285.9	278.4	270.0
(S)	Minister of Human Resources Development - Salary and Motor Car Allowance	0.1	0.1	0.1	0.1
(S)	Old Age Security Payments	21,553.0	21,553.0	21,364.0	21,364.0
(S)	Guaranteed Income Supplement Payments	5,949.0	5,949.0	6,038.2	6,038.2
(S)	Allowance Payments	438.0	438.0	468.8	468.8
(S)	Payments to private collection agencies pursuant to Section 17.1 of the *Financial Administration Act*	-	-	14.8	14.8
(S)	Contribution to employee benefit plans[1]	106.9	110.3	110.7	110.7
(S)	Spending proceeds from the disposal of surplus Crown assets	-	-	0.3	0.1
(S)	Refunds of amounts credited to revenues in previous years	-	-	-	-
	Total Department	28,554.0	28,608.1	28,588.8	28,560.0

1 This statutory item includes the Government's contributions as an employer to various benefits plans such as the Public Service Superannuation Account, the Public Service Death Benefit Account, the Employment Insurance Account and the Canada/Quebec Pension Plans. The amount is partially recoverable from the EI Account and CPP.

Table 4: Net Cost of Department

($ millions)	2004-2005
Total Actual Spending	28,560.0
Plus: Specified Purpose Accounts[1]	24,683.5
Total SDC	53,243.5
Plus: Services received without charge	
Contributions covering employers' share of employees' insurance premiums and expenditures paid by TBS (excluding revolving funds)	11.5
Worker's compensation coverage provided by Human Resources and Skills Development	0.6
Salary and associated expenditures of legal services provided by Justice Canada	0.1
	12.2
2004-2005 Net Cost of Department	53,255.7

1 Includes Canada Pension Plan, Departmental Recoveries charged to EI, Departmental Employee Benefits Plan recoverable from CPP.

Table 5: Sources of Respendable and Non-Respendable Revenue

Respendable Revenue

($ millions)	Actual 2003-2004[2]	2004-2005 Main Estimates	Planned Revenue	Total Authorities	Actual Revenues
Income Support					
CPP Recovery		127.3	138.8	118.7	113.5
Inclusion and Participation					
CPP Recovery		26.3	34.8	34.9	30.3
EI Recovery		0.3	0.3	-	-
Investment in Children & Families					
CPP Recovery		0.9	1.4	-	-
EI Recovery		0.1	0.1	0.2	0.1
Service Innovation					
CPP Recovery		0.7	0.7	1.8	1.8
EI Recovery		23.3	23.9	69.0	69.0
Effective corporate services					
CPP Recovery		52.9	52.4	75.9	74.6
EI Recovery		486.9	487.3	493.1	491.5
Total Respendable Revenue	**804.8**	**718.7**	**739.7**	**793.6**	**780.8**
By Type:					
Total CPP Recovery	260.9	208.1	228.1	231.3	220.2
Total EI Recovery	543.9	510.6	511.6	562.3	560.6

Non-Respendable Revenue

($ millions)	Actual 2003-2004[2]	2004-2005[1] Main Estimates	Planned Revenue	Total Authorities	Actual Revenues
Income Support					
EBP Recovery from CPP		15.0	17.1	16.5	16.5
User fee: Searches of the CPP and OAS data banks to locate individuals		0.1	0.1	0.1	0.1
		15.1	17.2	16.6	16.6
Inclusion and Participation					
EBP Recovery from CPP		5.3	6.0	5.9	5.9
Service Innovation					
EBP Recovery from EI account		4.6	4.6	5.0	4.9
EBP Recovery from CPP		0.1	0.1	0.1	0.1
User fee: Social Insurance Number Replacement Card Fee		1.9	1.9	1.9	1.9
		6.6	6.6	7.0	6.9

Table 5: Sources of Respendable and Non-Respendable Revenue (Cont.)					
Effective corporate services					
EBP Recovery from CPP		3.0	3.4	3.3	3.3
EBP Recovery from EI account		44.3	44.4	48.3	47.4
User fee: Access to Information Requests		-	-	-	-
Adjustment to Prior Years' Payables					1.8
Miscellaneous Items					1.6
		47.3	47.8	51.6	54.1
Total Non-Respendable Revenue	**87.3**	**74.3**	**77.6**	**81.1**	**83.5**
By Type:					
Total EBP Recovery from CPP	27.5	23.4	26.6	25.8	25.8
Total EBP Recovery from EI	54.1	48.9	49.0	53.3	52.3
Total User Fees	2.0	2.0	2.0	2.0	2.0
Other	3.7	-	-	-	3.4
Total Respendable and Non-Respendable Revenue	**892.1**	**793.0**	**817.3**	**874.7**	**864.3**

1 2004-2005 financial data has been restated to report on the six Strategic Outcomes, as per the 2004-2005 Report on Plans and Priorities.

2 The split of the non-respendable revenues between HRSDC and SDC, as published in the 2003-2004 DPR, has been revised to reflect the correct split. Further, the breakdown by Strategic Outcome of Respendable and Non-Respendable Revenues is not available for fiscal year 2003-2004.

Table 6: Details on Transfer Payments

Social Development Canada has a number of transfer payment programs. These support individuals, communities, the private and voluntary sectors, and other orders of government in the achievement of shared human development goals. SDC is subject to the revised policy on Transfer Payments that was introduced on June 1, 2000. That policy requires departments to report on those transfer payment programs that are worth at least $5 million. In so doing, the department is helping to demonstrate sound management of, control over, and accountability for transfer payments.

Consistent with this policy, SDC has developed descriptive material on each program, including stated objectives, expected results and outcomes, and milestones for achievement. The following table provides a list of the active transfer payment programs. A fact sheet for each program over $5 million is also provided.

Actual figures reflect program costs and exclude operating resources necessary to deliver the programs.

Table 6.1: Details on Transfer Payments Programs

Name of Transfer Payment Program: Old Age Security Program: Old Age Security Pensions (Statutory)

Start Date: 1952	End Date: n/a	Total Funding: The Old Age Security pension is financed from Government of Canada general tax revenues.

Description of Transfer Payment Program: The Old Age Security pension is a monthly benefit available, if applied for, to most Canadians 65 years of age or over, if they fulfill the residence requirements. An applicant's employment history is not a factor in determining eligibility, nor does the applicant need to be retired. Old Age Security pensioners pay federal and provincial income tax. Higher income pensioners also repay part or all of their benefit through the tax system.

Objective(s), expected result(s) and outcomes: Basic income for most seniors who apply and meet the requirements of the OAS program.

Achieved results or progress made: In 2004-2005, OAS benefits were provided to an average of 4,098,785 pensioners. Payments totalled $21,364.0M.

($ millions)	Actual Spending 2002-2003	Actual Spending 2003-2004	Planned Spending 2004-2005	Total Authorities 2004-2005	Actual Spending 2004-2005	Variance(s) between Planned and Actual Spending
Program Activity (PA): Income Support						
Total Grants	19,822.6	20,696.8	21,553.0	21,364.0	21,364.0	189.0
Total Contributions						
Total Other Transfer Payments						
Total PA	**19,822.6**	**20,696.8**	**21,553.0**	**21,364.0**	**21,364.0**	**189.0**
Total TPP	**19,822.6**	**20,696.8**	**21,553.0**	**21,364.0**	**21,364.0**	**189.0**

Comments on Variances: Total variance of $189 million reflects a decrease in the average monthly benefit rate from $453.34 to $449.50 (0.8%). This was partially offset by an increase in the average number of monthly recipients from 4,093,128 to 4,098,785 (0.1%), which accounts for a corresponding increase of $31 million. This was offset by an increase of $31 million received from higher-income recipients via the OAS Repayment of Benefit.

Significant Evaluation Findings and URL to last evaluation: A summative evaluation of OAS is underway. Expected completion December 2007.

Table 6.2: Details on Transfer Payments Programs

Name of Transfer Payment Program: Old Age Security Program: Guaranteed Income Supplement (Statutory)

Start Date: 1967	End Date: n/a	Total Funding: The Guaranteed Income Supplement program is financed from Government of Canada general tax revenues.

Description of Transfer Payment Program: The Guaranteed Income Supplement is a monthly benefit paid to residents of Canada who receive a full or partial Old Age Security pension and who have low income.

Objective(s), expected result(s) and outcomes: Income Support for low-income seniors.

Achieved results or progress made: In 2004-2005, an average of 36.23% of OAS pensioners received GIS, or 1,484,834 people. Payments totalled $6,038.2M.

($ millions)	Actual Spending 2002-2003	Actual Spending 2003-2004	Planned Spending 2004-2005	Total Authorities 2004-2005	Actual Spending 2004-2005	Variance(s) between Planned and Actual Spending
Program Activity (PA): Income Support						
Total Grants	5,470.6	5,792.0	5,949.0	6,038.2	6,038.2	(89.2)
Total Contributions						
Total Other Transfer Payments						
Total PA	**5,470.6**	**5,792.0**	**5,949.0**	**6,038.2**	**6,038.2**	**(89.2)**
Total TPP	**5,470.6**	**5,792.0**	**5,949.0**	**6,038.2**	**6,038.2**	**(89.2)**

Comments on Variances: The average monthly rate increased from $336.32 to $338.87 (0.8%), resulting in an increase of $45 million. The average number of monthly recipients increased from 1,474,058 to 1,484,834 (0.7%), which accounts for $44 million.

Significant Evaluation Findings and URL to last evaluation: A summative evaluation of GIS and Allowance completed March 2005. Report pending.

Table 6.3: Details on Transfer Payments Programs

Name of Transfer Payment Program: Old Age Security Program: The Allowance (Statutory)

Start Date: 1975	End Date: n/a	Total Funding: The Allowance payments program is financed from Government of Canada general tax revenues.

Description of Transfer Payment Program: The Allowance is a monthly benefit paid to OAS pensioners' spouses or common-law partners, and survivors, aged 60 to 64, who reside in Canada and who have low income.

Objective(s), expected result(s) and outcomes: Income Support for spouses and common-law partners of low-income seniors, and survivors, aged 60 to 64.

Achieved results or progress made: In 2004-2005, the income of an average of 93,748 spouses and common-law partners of low-income seniors, and survivors, aged 60 to 64, were supported by the Allowance. Allowance Payments totalled $468.8M.

($ millions)	Actual Spending 2002-2003	Actual Spending 2003-2004	Planned Spending 2004-2005	Total Authorities 2004-2005	Actual Spending 2004-2005	Variance(s) between Planned and Actual Spending
Program Activity (PA): Income Support						
Total Grants	399.2	413.6	438.0	468.8	468.8	(30.8)
Total Contributions						
Total Other Transfer Payments						
Total PA	**399.2**	**413.6**	**438.0**	**468.8**	**468.8**	**(30.8)**
Total TPP	**399.2**	**413.6**	**438.0**	**468.8**	**468.8**	**(30.8)**

Comments on Variances: The average monthly rate increased from $377.80 to $416.90 (10.3%), accounting for an increase of $43 million. This was partially offset by a reduction in the average number of monthly recipients from 96,611 to 93,748 (3.0%), accounting for $12 million.

Significant Evaluation Findings and URL to last evaluation: A summative evaluation of GIS and Allowance completed March 2005. Report pending.

Table 6.4: Details on Transfer Payments Programs

Name of Transfer Payment Program: Social Development Partnerships Program

Start Date: April 2003	End Date: ongoing[1]	Total Funding: $61.7M[2]

Description of Transfer Payment Program: The Social Development Partnerships Program provides grants and contributions funding to non-profit organizations working to meet the social development needs of persons with disabilities, children and their families, and other vulnerable or excluded populations in Canada.

Objective(s), expected result(s) and outcomes:

The long-term objectives of the program are to:

- increase the effectiveness of the non-profit sector in meeting the social development needs and aspirations of persons with disabilities, children and their families and other vulnerable or excluded populations; and
- improve the quality and responsiveness of governments' social policies and programs.

The program's more immediate objectives, against which the program will be evaluated, are to:

- promote the generation, dissemination and application of knowledge on emerging social concerns, innovative solutions, best practices, and social and economic outcomes as they relate to persons with disabilities, children and their families, and other vulnerable or excluded populations;
- foster collaboration, partnerships, alliances and networks to advance shared social goals and priorities; and
- strengthen the capacity of organizations in the social non-profit sector with respect to governance, policy and program development, community outreach, organizational administration and management.

Achieved results or progress made: SDPP funding through grants and contributions has enhanced knowledge and awareness of social issues, contributed to policy development, and the application of solutions and best practices; to greater collaboration within and across sectors to meet shared goals; and to greater capacity within national social non-profit organizations to promote social development and inclusion.

SDPP funding continues to demonstrate its capacity to support organizations in the non-profit and voluntary sector to be more effective in meeting the social needs and aspirations of their constituents. Results of work funded under the program contribute to knowledge building and dissemination and to informing policy-making at the community and national levels.

($ millions)	Actual Spending 2002-2003	Actual Spending 2003-2004	Planned Spending 2004-2005	Total Authorities 2004-2005	Actual Spending 2004-2005	Variance(s) between Planned and Actual Spending
Program Activity (PA): Vibrant Communities						
Total Grants	6.8	7.0	14.1	9.7	9.7	4.4
Total Contributions	23.4	25.5	18.1	20.1	19.5	(1.4)
Total Other Transfer Payments						
Total PA	30.2	32.5	32.2	29.8	29.2	3.0
Total TPP	30.2	32.5	32.2	29.8	29.2	3.0

Table 6.4: Details on Transfer Payments Programs (Cont.)

Comments on Variances: Total variance of $3M is due primarily to the Budget 2004 funding for Understanding the Early Years ($6M) and Voluntary Sector Initiative ($3M) being reprofiled to future years and/or allocated for operating requirements. This was offset by transfers from other departments related primarily to the Voluntary Sector Initiative ($1M) and from internal reallocation to fund the disability component ($5M).

Significant Evaluation Findings and URL to last evaluation:

Program Evaluation Released in 2003-2004.

http://www.sdc.gc.ca/en/cs/sp/sdc/evaluation/page00.shtml

Program Evaluation Framework for renewed program close to final at end of 2004-2005.

Program Summative Evaluation scheduled for 2006-2007.

Note: Funds for the Voluntary Sector Initiative, Understanding the Early Years and Official Language Minority Communities are administered through the SDPP Terms and Conditions.

1 The current terms and conditions expire in March 2008.

2 Represents total expenditures from April 2003 to March 2005.

Table 6.5: Details on Transfer Payments Programs

Name of Transfer Payment Program: Opportunities Fund for Persons with Disabilities

Start Date: April 1997	End Date: ongoing[1]	Total Funding: $192.9M[2]

Description of Transfer Payment Program: The Opportunities Fund is designed to assist persons with disabilities to return to work. Individuals who self-identify as persons with disabilities, are unemployed and not normally eligible for Employment Insurance Part II Employment Programs can apply for the Opportunities Fund. Financial assistance in support of eligible activities may be provided to eligible recipients in the form of contributions.

Objective(s), expected result(s) and outcomes:

- To assist persons with disabilities to prepare for and obtain employment or self-employment as well as to develop the skills necessary to maintain that new employment.
- To support effective and innovative activities such as, but not limited to, the following: encouraging employers to provide individuals with work opportunities and experience, assisting individuals with increasing their employment skill level and helping individuals to start their own business; and
- To work in partnership with organizations for persons with disabilities, including the private sector, to support innovative approaches of: integrating individuals with disabilities into employment or self-employment; and addressing barriers to an individual's labour market participation.

Achieved results or progress made: As of period 12 (2004-2005), the Opportunities Fund has been used to provide employment related services to 4,507 eligible persons with disabilities, through 701 contribution agreements as well as other agreements directly made with eligible persons with disabilities. Of these clients, 4,085 clients (91%) have enhanced their employability and 1,231 (27%) have become employed or self-employed. The period 14 statistics are expected in the near future and all three values are expected to increase.

In 2003-2004, 3,873 clients were served. Of these, 2,435 (63%) enhanced their employability and 1,579 (41%) became employed or self-employed. In 2002-2003, 3,566 clients were served, 2,539 (71%) enhanced their employability and 1,794 (50%) found employment or became self-employed.

($ millions)	Actual Spending 2002-2003	Actual Spending 2003-2004	Planned Spending 2004-2005	Total Authorities 2004-2005	Actual Spending 2004-2005	Variance(s) between Planned and Actual Spending
Program Activity (PA)						
Total Grants						
Total Contributions	21.9	20.3	26.7	25.3	24.0	2.7
Total Other Transfer Payments						
Total for PA	21.9	20.3	26.7	25.3	24.0	2.7
Total TPP	21.9	20.3	26.7	25.3	24.0	2.7

Table 6.5: Details on Transfer Payments Programs (Cont.)

Comments on Variances: Total variance of $2.6M includes $1.5M reallocated to the Disability component of the Social Development Partnership Program and $1.2M reduced requirements under the Opportunities Fund. Surplus has been significantly reduced in 2004-2005 due to significant efforts on the part of national and regional program consultants and stronger control mechanisms. As well, in 2002-2003 and 2003-2004, $3M was provided to the Aboriginal Relations Office to provide for employment programming for Aboriginal persons with disabilities.

Significant Evaluation Findings and URL to last evaluation: A second Summative Evaluation of the Opportunities Fund is currently underway. Field work is expected to begin in July 2005. Part I results will be ready in February 2006 and Part II results in August 2007. The results of the first Summative Evaluation can be found at the following Web site: http://www.sdc.gc.ca/en/cs/sp/sdc/evaluation/page00.shtml

1 The current terms and conditions expire in March 2007.

2 Represents total expenditures from April 1997 to March 2005.

Table 6.6: Details on Transfer Payments Programs

Name of Transfer Payment Program: Labour Market Agreements for Persons with Disabilities

Start Date: April 2004	End Date: ongoing[1]	Total Funding: $211.8M[2]

Description of Transfer Payment Program: The Labour Market Agreements for Persons with Disabilities (LMAPD) replaced the previous initiative, Employability Assistance for People with Disabilities (EAPD), on April 1, 2004. Under the LMAPD, the Government of Canada contributes funding to provincial programs and services to improve the employment situation of Canadians with disabilities by enhancing their employability, increasing the employment opportunities available to them, and building on the existing knowledge base.

Budget 2004 increased the existing annual Government of Canada commitment of $192 million under EAPD by an additional $30 million for a total of $222 million annually under LMAPD—this amount does not include $1 million for operating costs.

Objective(s), expected result(s) and outcomes: The key outcome is to improve the employment situation of persons with disabilities. Measuring and reporting on program and societal indicators and undertaking evaluation activities will help to assess progress toward enhancing program effectiveness and improving the employment situation of persons with disabilities.

Reporting under the Agreements includes selected societal indicators—employment income, educational attainment and employment rate of working age persons with disabilities—and the following program indicators:

a) Number of participants in programs and services;
b) Number of participants completing a program or service where there is a specific start and end point to the intervention; and
c) Number of participants who obtained or were maintained in employment where the program or service supports this activity.

Achieved results or progress made: Governments released baseline reports under the LMAPD on December 3, 2004. These baseline reports included program objectives, descriptions, target populations, planned expenditures, and societal indicators.

($ millions)	Actual Spending 2002-2003	Actual Spending 2003-2004	Planned Spending 2004-2005	Total Authorities 2004-2005	Actual Spending 2004-2005	Variance(s) between Planned and Actual Spending
Program Activity (PA) Inclusion & Participation						
Total Grants						
Total Contributions						
Total Other Transfer Payments	189.2[3]	189.2[3]	222.0	218.3	211.8	10.2
Total for PA	189.2[3]	189.2[3]	222.0	218.3	211.8	10.2
Total TPP	189.2[3]	189.2[3]	222.0	218.3	211.8	10.2

Table 6.6: Details on Transfer Payments Programs (Cont.)

Comments on Variances: Total variance of $10.2M is due to reduced requirements of $6.5M under the LMAPD agreements in 2004-2005, as well as $3.7M in funding set aside for the territories which was not required and was re-directed to the disability component of the Social Development Partnerships Program.

Significant Evaluation Findings and URL to last evaluation: There are no evaluation findings available yet as this was the first year of the LMAPD.

1 The current agreements expire in March 2006.

2 Represents total expenditures from April 2004 to March 2005.

3 Dollar amounts for 2002-2003 and 2003-2004 were under the Employability Assistance for People with Disabilities (EAPD) initiative, the predecessor to LMAPD.

Table 6.7: Details on Transfer Payments Programs

Name of Transfer Payment Program: New Horizons for Seniors Program

Start Date: October 2004	End Date: ongoing[1]	Total Funding: $5M[2]

Description of Transfer Payment Program: This program supports local projects across Canada that help seniors participate in social activities, pursue an active life and contribute to their communities.

Objective(s), expected result(s) and outcomes:

The NHSP supports a wide range of community-based projects across Canada that will enable seniors to participate in social activities, pursue an active life and contribute to their community. The specific objectives are:

- Harness the skills, experience and wisdom of seniors to help themselves and their community;
- Reduce the risk of social isolation of seniors;
- Strengthen social foundations at the community level and invest in social well-being;
- Ensure all seniors are able to benefit from, and contribute to, the quality of life in their community through social participation and lifelong active living; and
- Develop governance approaches that encourage provincial, territorial and municipal governments as well as voluntary, social economy and non-profit sectors, to work collaboratively within communities to effectively address existing or emerging issues.

The NHSP targeted outcomes are:

- Increased social participation, empowerment and inclusion of seniors;
- Reduced isolation of vulnerable seniors;
- Strengthened networks and associations between community members, community organizations, and governments; and
- Enhanced opportunities for building community capacity and partnerships to respond to existing or emerging social challenges.

Achieved results or progress made: In 2004-2005, SDC worked with other levels of government, the voluntary sector, communities and stakeholders, including seniors' organizations, to achieve the successful implementation of the New Horizons for Seniors Program (NHSP). The program was officially launched on October 22, 2004. The first call for applications was from October 25 to December 13, 2004. In this first Call for Applications, 1,452 applications were received. Of these, 336 were funded, fully expending the $5M available this year.

($ millions)	Actual Spending 2002-2003	Actual Spending 2003-2004	Planned Spending 2004-2005	Total Authorities 2004-2005	Actual Spending 2004-2005	Variance(s) between Planned and Actual Spending
Program Activity (PA): Inclusion and Participation						
Total Grants	0.0	0.0	5.0	5.0	5.0	0.0
Total Contributions						
Total Other Transfer Payments						
Total for PA	0.0	0.0	5.0	5.0	5.0	0.0
Total TPP	0.0	0.0	5.0	5.0	5.0	0.0

Table 6.7: Details on Transfer Payments Programs (Cont.)

Comments on Variances: Not applicable

Significant Evaluation Findings and URL to last evaluation: The New Horizons RMAF has been completed and indicates that the Formative Evaluation will be completed by the end of the third quarter of 2006-2007.

1 The current terms and conditions expire in September 2009.

2 Represents total expenditures from October 2004 to March 2005.

Table 7: User Fees

	Fee Type (R) or (O)[1]	Fee Setting Authority	Date Last Modified	2004-2005					Planning Years 2005-2006		2006-2007		2007-2008	
				Forecast Revenue ($000)	Actual Revenue ($000)	Full Cost ($000)	Performance Standard	Performance Results	Forecast Revenue ($000)	Estimated Full Cost ($000)	Forecast Revenue ($000)	Estimated Full Cost ($000)	Forecast Revenue ($000)	Estimated Full Cost ($000)
A. User Fee														
Searches of the CPP and OAS data banks to locate individuals	(O)	*Financial Administration Act*		144	137	137	20 days[2]	100%	144	144	144	144	144	144
ATIP Requests	(R)	*Access to Information Act*		3	1	2	30 days	88%	3	2	3	2	3	2
Social Insurance Number Replacement Card Fee	(R)	*Employment Insurance Act*		1,892	1,872	2,426	15 days[3]	100%[4]	1,872	2,426	1,872	2,426	1,872	2,426
Total User Fees				**2,039**	**2,010**	**2,565**			**2,019**	**2,572**	**2,019**	**2,572**	**2,019**	**2,572**

B. Date Last Modified:

C. Other Information:

1 Regulatory (R) or Other Products and Services (O).

2 Depending on the volume of searches by request, the searches will be completed no later than 20 working days after receipt of the request.

3 A card will be replaced within 15 working days after the receipt of the request.

4 Performance standard introduced in 2004-2005 is considered as standard measure.

Table 7-B: Policy on Service Standards for External Fees

A. External Fee	Service Standard	Performance Result	Stakeholder Consultation
Searches of the CPP and OAS data banks to locate individuals	Processing time of 20 days upon receipt at the National Search Unit.	20-day standard met at 100%.	n/a

B. Other Information:

The Standard is an internal figure established by calculating the speed of processing by the analyst.

Standard may change with number of searches and/or requests.

This is considered to be a reasonable amount of time due to unpredictable amount of requests for searches.

A. External Fee	Service Standard	Performance Result	Stakeholder Consultation
ATIP Requests	Processing time of 30 days upon receipt, logging and acknowledgement of request.	30-day standard met at 88%	31 stakeholder consultations in fiscal year 2004-2005

B. Other Information:

A. External Fee	Service Standard	Performance Result	Stakeholder Consultation
Social Insurance Number Replacement Card Fee	A card will be replaced within 15 working days after the receipt of the request	15-day standard met at 100%	n/a

B. Other Information:

The standard was set by Bathurst Operational management and NHQ SIR program management personel.

The standard is being re-examined at the present time.

Table 8: Introduction to Specified Purpose Accounts

Specified Purpose Accounts (SPA) are special categories of revenues and expenditures. They report transactions of certain accounts where enabling legislation requires that revenues be earmarked and that related payments and expenditures be charged against such revenues. The transactions of these accounts are to be accounted for separately. Social Development Canada is responsible for the stewardship of one such account, the Canada Pension Plan (CPP).

The CPP is a SPA but **is not consolidated** as part of the Government of Canada financial statements. It is under joint control of the federal government and the participating provinces. As administrator, the federal government's authority to spend is limited to the balance in the plan.

The following information updates forecasted data on the CPP that was provided in Social Development Canada's *2004-2005 Part III Report on Plans and Priorities*.[23] That report presented multi-year financial data and general information. Additional information on performance and year-end data is available at the Internet addresses provided in this section.

Canada Pension Plan

The following table summarizes the financial results for the Canada Pension Plan (CPP) from 2002-2003 to 2004-2005. In 2002-2003, the Government of Canada changed its basis of accounting from the modified accrual accounting to the full accrual basis of accounting. This change in accounting policy has been applied retroactively and the financial statements have been restated accordingly.

As well, following the adoption of Bill C-3 during 2003-2004, the evaluation of the provincial, territorial and federal bonds was changed from cost to fair value. The change in accounting policy has been applied retroactively and the financial statements have been restated to reflect this.

More information relating to 2004-2005 is reported in the CPP financial statements which can be found in the 2005 Public Accounts of Canada, Volume 1, Section 6.[24]

[23] Please reference to: http://www.tbs-sct.gc.ca/est-pre/20042005/SDC-DSC/SDC-DSCr45_e.asp.

[24] Please reference to: http://www.pwgsc.gc.ca/recgen/text/home-e.html.

CPP – Summary

($ millions)	2002-2003[3]	2003-2004	2004-2005	
	Actual – Restated		Forecast[4]	Actual
Revenue				
Contributions	25,203	28,029	29,328	28,941
Investment Income				
Canada Pension Plan	2,910	2,682	2,303	2,070
CPP Investment Board[1]	(4,152)	7,209	-	4,983
CPP Investment Fund[2]	193	357	-	(945)
Total Investment Income	(1,049)	10,248	2,303	6,108
Total Revenue	**24,154**	**38,277**	**31,631**	**35,049**
Expenditures				
Benefit Payments	21,575	22,607	23,806	23,763
Administrative Expenses	422	410	392	386
Total Expenditures	**21,997**	**23,017**	**24,198**	**24,149**
Increase	2,157	15,260	7,433	10,900
Year-End Balance	57,251	72,511	79,944	83,411

1 Canada Pension Plan Investment Board actual amounts are based on their audited financial statements. The CPP Investment Board invests mainly in equities. The investment income is determined mainly by the change in fair values of these investments.

2 The Canada Pension Plan Investment Fund is made up of provincial, territorial and government bonds. As of March 31, 2004, these are valued at fair value. The revenue of the fund is made up of the interest from the bonds as well as the change in fair values of these investments. The interest income from the Investment Fund is presented under *Canada Pension Plan* of this section.

3 2002-2003 figures have been restated to reflect the change brought upon by the evaluation of the provincial, territorial and federal bonds from cost to fair value in 2003-2004.

4 2004-2005 Forecast are figures reported in the 2005-2006 Report of Plans and Priorities.

Table 9: Summary of Maximum monthly Benefits

Statutory Annual Reports

Old Age Security

The Old Age Security program is one of the cornerstones of Canada's retirement income system. Benefits include the basic Old Age Security pension, the Guaranteed Income Supplement and the Allowance. The Old Age Security program is financed from Government of Canada general tax revenues.

The following tables present information on monthly benefits, beneficiaries and payments by province or territory.

(dollars) Fiscal Year	Basic Pension	Income Supplement		Allowance		Increase
		Single	Married	Regular	Survivor	
Monthly benefit by fiscal year						
2004-2005 Actuals						
January 1, 2005	471.76	560.69	365.21	836.97	924.04	0.0%
October 1, 2004	471.76	560.69	365.21	836.97	924.04	1.1%
July 1, 2004	466.63	554.59	361.24	827.87	913.99	0.7%
April 1, 2004	463.39	550.73	358.73	822.12	907.64	0.2%
2004-2005 Estimates						
January 1, 2005	471.77	560.70	365.22	836.99	924.06	0.2%
October 1, 2004	470.83	559.58	364.49	835.32	922.22	0.9%
July 1, 2004	466.63	554.59	361.24	827.87	913.99	0.7%
April 1, 2004	463.39	550.73	358.73	822.12	907.64	0.6%
2003-2004 Actuals						
January 1, 2004	462.47	549.63	358.01	820.48	905.83	0.2%
October 1, 2003	461.55	548.53	357.30	818.85	904.03	0.0%
July 1, 2003	461.55	548.53	357.30	818.85	904.03	1.2%
April 1, 2003	456.08	542.03	353.06	809.14	893.31	0.6%
Fiscal year average (annual benefits)						
2004-2005 Actuals	5,620.62	6,680.10	4,351.17	9,971.79	11,009.13	1.7%
2004-2005 Estimates	5,617.86	6,676.80	4,349.04	9,966.90	11,003.73	2.3%
2003-2004 Actuals	5,524.95	6,566.16	4,277.01	9,801.96	10,821.60	2.9%

Table 10: Number of Persons Receiving Old Age Security Benefits, by Province or Territory and by Type

Province or Territory	March 2004				March 2005			
	Old Age Security (OAS) Pension	Guaranteed Income Supplement (GIS)	Allowance	GIS as % of OAS	Old Age Security (OAS) Pension	Guaranteed Income Supplement (GIS)	Allowance	GIS as % of OAS
Newfoundland	66,611	44,165	4,357	66.30	68,079	44,246	4,275	64.99
Prince Edward Island	18,732	9,344	612	49.88	18,993	9,150	593	48.18
Nova Scotia	129,251	57,996	4,445	44.87	130,968	58,051	4,441	44.32
New Brunswick	101,856	52,143	4,164	51.19	103,348	51,968	4,221	50.28
Quebec	998,167	478,665	31,132	47.95	1,019,463	480,043	31,802	47.09
Ontario	1,504,986	435,392	25,000	28.93	1,537,943	438,245	26,989	28.50
Manitoba	156,166	59,805	3,402	38.30	156,598	58,739	3,594	37.51
Saskatchewan	145,589	58,078	3,287	39.89	145,745	57,561	3,499	39.49
Alberta	320,319	115,818	7,334	36.16	328,045	115,469	7,372	35.20
British Columbia	529,899	175,731	9,501	33.16	542,962	179,703	10,852	33.10
Yukon	1,939	658	43	33.94	2,016	678	48	33.63
Northwest Territories[a]	2,554	1,520	152	59.51	2,668	1,539	160	57.68
International[b]	74,296	9,036	82	12.16	76,554	8,898	82	11.62
Total	4,050,365	1,498,351	93,511	36.99	4,133,382	1,504,290	97,928	36.39

a. Data for Nunavut are included.

b. Persons receiving Canadian Old Age Security benefits under International Agreements on Social Security.

Table 11: Old Age Security Payments, by Province or Territory and by Type, Fiscal Year 2004-2005

Province or Territory	Old Age Security (OAS) Pension	Guaranteed Income Supplement (GIS)	Allowance	Total
Newfoundland	378,841,564	167,341,907	22,073,517	568,256,988
Prince Edward Island	105,976,153	35,038,877	2,691,707	143,706,737
Nova Scotia	728,838,127	209,005,901	19,701,050	957,545,078
New Brunswick	575,030,878	190,863,574	20,386,223	786,280,675
Quebec	5,606,954,939	1,833,807,493	139,446,088	7,580,208,520
Ontario	8,215,393,603	1,888,987,200	136,057,151	10,240,437,954
Manitoba	869,121,933	219,766,914	17,747,384	1,106,636,231
Saskatchewan	819,316,715	214,027,606	18,039,583	1,051,383,904
Alberta	1,765,989,125	467,922,059	37,003,661	2,270,914,845
British Columbia	2,866,612,392	774,628,895	54,078,302	3,695,319,589
Yukon	10,996,622	2,649,440	240,676	13,886,738
Northwest Territories[a]	14,723,617	7,065,134	1,039,431	22,828,182
International[b]	151,390,646	27,050,039	278,533	178,719,218
Total	**22,109,186,314**	**6,038,155,039**	**468,783,306**	**28,616,124,659**
Recovery tax portion of OAS	**-745,144,027**			**-745,144,027**
Total including recovery tax	**21,364,042,287**	**6,038,155,039**	**468,783,306**	**27,870,980,632**

a. Data for Nunavut are included.

b. Persons receiving Canadian Old Age Security benefits under International Agreements on Social Security.

Table 12: Major Regulatory Initiatives

Regulations	Expected Results	Performance Measurement Criteria	Results Achieved
Canada Pension Plan Regulations - Automatic reinstatement of CPP Disability benefits: Amendments to CPP Regulations that enable the SDC to implement the new automatic reinstatement provision were approved in January 2005. Legislative amendment to the CPP for automatic reinstatement of CPP disability benefits was contained in Bill C-30, the *Budget Implementation Act*, 2004. Regulations for automatic reinstatement set out the time limitation and the information and evidence to be provided to the Minister in relation to requests for reinstatement of the CPP disability benefit under the new Section 70.1 of the CPP.	It is anticipated that this new entitlement will encourage CPP-D* clients who want to try to work to make the attempt without risking the loss of their benefits. This provision will be particularly important for beneficiaries with cyclical disabilities.	An evaluation framework for assessing automatic reinstatement is being developed.	Since this is a new provision, there are no results to report at this time.

* Canada Pension Plan Disability

Table 13: Parliamentary Committee Recommendations

The following section provides a summary of activities undertaken by Social Development Canada to respond to those Parliamentary Committee Reports that have partly or wholly affected Social Development Canada.

***Raising* Adult *Literacy Skills: The Need For A Pan-Canadian Response*. The Third Report of the Standing Committee on Human Resources Development and the Status of Persons with Disabilities.**

Tabled June 2003
Available at:
http://www.parl.gc.ca/committee/CommitteePublication.aspx?COM=3269&Lang=1&SourceId=101674

Government of Canada Response to *Raising Adult Literacy Skills: The Need For A Pan-Canadian Response*. The Third Report of the Standing Committee on Human Resources Development and the Status of Persons with Disabilities.

Tabled November 2003
Available at:
http://www.sdc.gc.ca/en/cs/comm/reports/literacy/index.shtml

Background

- The report, *Raising Adult Literacy Skills: The Need for a Pan-Canadian Response*, was tabled by the Standing Committee on Human Resources Development and the Status of Persons with Disabilities in June 2003.
- The report focuses on the issue of adult literacy and its connected impact on education, employment, income, quality of life and health. Additionally, it identifies populations in need of particular literacy policy attention, including persons with disabilities.
- The Committee found that persons with disabilities have lower literacy levels than the rest of the Canadian population and this can pose an additional barrier in their attempts to obtain higher education and to find and maintain adequate employment.
- There were three recommendations that are related to Social Development Canada. The following is an update on the activities related to these recommendations during fiscal year 2004-2005.

Status Update on Disability-Related Recommendations

Recommendation 14
The Committee recommends that some of the National Literacy Secretariat's new resources for stable funding be allocated to literacy projects for persons with disabilities, in recognition of the fact that many individuals with learning disabilities need long-term literacy assistance for which multi-year funding would be appropriate.

Status
The National Literacy Secretariat (NLS) is funding a project related to persons with disabilities and literacy. A formal request should be made to the National Literacy Secretariat to provide input.

Input is still needed on anything that SDC's Office for Disability Issues has done with the NLS to respond to the spirit of the recommendation.

Table 13: Parliamentary Committee Recommendations (Cont.)

Recommendation 15

The Committee recommends that the comprehensive agreement that is currently being negotiated with the provinces and territories to remove barriers to participation in work and learning for persons with disabilities include literacy and numeracy skills development as key components.

Status

The federal-provincial Multilateral Framework and Labour Market Agreements for Persons with Disabilities (LMAPD) came into effect on April 1, 2004. Through two-year bilateral agreements with all provinces, the Government of Canada contributes funding to provincial programs and services to improve the employment situation of Canadians with disabilities by enhancing their employability, increasing the employment opportunities available to them, and building on their existing knowledge base.

Provincial labour market programs and services funded under the LMAPD are to be consistent with one or more of the following priority areas: education and training; employment participation; employment opportunities, connecting employers and persons with disabilities; and building knowledge. Programs and services enhancing literacy and numeracy skills could be included.

Provinces are responsible for the design, delivery and administration of LMAPD-funded programs and services. Governments have the flexibility to determine their own priorities and approaches in addressing the needs of persons with disabilities in their jurisdictions.

Recommendation 16

The Committee recommends that the federal government expand the budget (i.e., $23.8 million in 2003-2004) of the Opportunities Fund for Persons with Disabilities by $5 million and dedicate additional funding to literacy and numeracy development.

Status

In an effort to increase coherence in its labour market programming for persons with disabilities, the Government of Canada is undertaking a review of the Opportunities Fund (OF). This review will examine a range of options and strategies to strengthen OF's role in enhancing the inclusion of Canadians with disabilities in the life of their communities. Flexibility to address a broad range of issues which affect the productive engagement of persons with disabilities, such as literacy and numeracy skills, will be an important consideration in moving forward.

Listening to Canadians: A First View of the Future of the Canada Pension Plan Disability Program. **The Fifth Report of the Standing Committee on Human Resources Development and the Status of Persons with Disabilities.**

Tabled in June 2003
Available at:
http://www.parl.gc.ca/InfoComDoc/37/2/HUMA/Studies/Reports/humarp05-e.htm

Government of Canada Response to *Listening to Canadians: A First View of the Future of the Canada Pension Plan Disability Program.* The Fifth Report of the Standing Committee on Human Resources Development and the Status of Persons with Disabilities.

Tabled in November 2003
Available at:
http://www.sdc.gc.ca/asp/gateway.asp?hr=/en/isp/pub/cpp/disability/5threport/5thpg1.shtml&hs=cdp

---

Table 13: Parliamentary Committee Recommendations (Cont.)

Status
After the end of the 2004-2005 fiscal year, on April 28, 2005, the Minister of Social Development tabled the Government of Canada's first progress report on the commitments made in the government's response to the Standing Committee on Human Resources Development and the Status of Persons with Disabilities' report, *Listening to Canadians: A First View of the Future* of *the Canada Pension Plan Disability Program*.

The progress report detailed the significant achievements of Social Development Canada and the Government since its response was tabled in November 2003. The progress report focused on the role that CPP Disability is playing in improving the delivery of benefits to Canadians and the ongoing work being done to simplify and improve the application process.

Notably, the progress report discussed the passage of legislation to implement the Automatic Reinstatement of CPP Disability benefits, which came into effect on January 31, 2005. The report also outlines progress made in areas related to simplifying and streamlining the application process, including a pilot project to simplify the CPP Disability application process.

New policy development was also discussed in the report, which committed the Government to working with the provinces and territories to consider options that would address the issues of long-term contributors and the waiting period for terminally ill applicants. A file review on the effects of current contributory eligibility requirements on long-term CPP contributors and the possible elimination of the four-month waiting period for terminally ill applicants was conducted. These reviews provided a profile of these contributors and a better understanding of how the current eligibility requirement affected their application.

Work has begun on a comprehensive evaluation of CPP Disability to follow through on another commitment in the government response. The evaluation will focus on validating the objectives of the program and determining the extent to which the program is being appropriately delivered to clients and stakeholders. The Government has engaged its provincial and territorial partners and established a client interface working group that reports to the CPP Committee to focus on improving client coordination mechanisms.

***The Guaranteed Income Supplement: The Duty to Reach All.* Sixth Report of the Standing Committee on Human Resources Development and the Status of Persons with Disabilities**

Tabled in December 2001
Available at:
http://www.parl.gc.ca/InfoComDoc/37/1/HUMA/Studies/Reports/HUMARP6-E.HTM

Government of Canada Response to *The Guaranteed Income Supplement: The Duty to Reach All.* The Sixth Report of the Standing Committee on Human Resources Development and the Status of Persons with Disabilities

Tabled May 1, 2002
Available at:
http://www.sdc.gc.ca/en/isp/pub/oas/6threport/6thtoc.shtml

On December 4, 2001, the Standing Committee on Human Resources Development and the Status of Persons with Disabilities issued its Sixth Report entitled, *The Guaranteed Income Supplement: The Duty to Reach All*. In this report, the Standing Committee recognized that the Guaranteed Income Supplement (GIS) is an essential program for low- and moderate-income seniors and recommended that the department continue its efforts to identify and contact seniors who may be eligible for the GIS. The former Human Resources Development Canada tabled an official response to the Committee on May 1, 2002, entitled, *Reaching Canadians for 75 Years*. Since then, the department has undertaken the following activities to increase awareness of the GIS and encourage people to apply.

Table 13: Parliamentary Committee Recommendations (Cont.)

Committee Recommendation	Since May 2002, SDC has...	Current Status
❖ The simplification and automation of notification, application and renewal processes (*Recommendations 1, 2 and 6*)	❖ Worked with the CRA to integrate the application for renewed GIS benefits through regular income tax reporting system. ❖ Worked with the CRA to reach GIS clients who are not filing individual tax returns and encourage them to do so. ❖ Simplified forms for individuals from whom these are still required, including working with the CRA to develop pre-filled applications for first-time applicants. ❖ Annual mailings to selected low-income seniors who have not applied but are identified through the tax system as potentially eligible for income supplements. ❖ Simplified policies.	Refer to *Strategic Outcome #5: A Canada where service delivery is focused on citizen needs.*
❖ An extensive public awareness campaign *(Recommendation 5)*	❖ Targeted mailouts of forms and information with 4.5 million T4 Statements. ❖ GIS national advertising campaign of advertisements on television, radio, and in weekly community newspapers. ❖ Ongoing public awareness through Outreach activities. ❖ Letters sent by CCRA to elderly, low-income tax filers over age 65 who declared low income but had not applied for OAS and/or GIS benefits.	Public awareness is ongoing through Outreach activities in local offices. CRA continues to issue letters to tax filers who may be eligible for public pensions.
❖ Public reporting of the Government's progress on the GIS under-subscription issue *(Recommendation 7)*	❖ 2002-2003 HRDC Departmental Performance Report. ❖ 2003-2004 SDC Departmental Performance Report.	Ongoing

In moving forward, activities and accomplishments that further advance GIS Take-Up will be addressed in tandem with our efforts to modernize our programs and services for the benefit of all Canadians. (See *Strategic Outcome 5: A Canada where service delivery is focused on citizen needs.*)

Table 14: Audits and Evaluations

Social Development Canada (SDC) is committed to ensuring that it gets the best possible results from its programs, policies and services, and that it does so in an effective and efficient manner. The department can assess this through audits and evaluations.

Audits provide management with objective assessments and assurance on key aspects of management practices, control systems, and information used for decision-making and financial reporting. Audits also guide management in determining where the organization is most exposed to risk, and what remedial actions are available and appropriate.

Evaluations, on the other hand, examine all elements of a program, ranging from the procedures and policies that are used to design and deliver the program, to measuring the achieved results or impacts—both intended and unintended—of the program. Evaluations provide credible and objective evidence of how well programs and policies are working, and how they might be improved.

While the evaluation and audit functions are distinct, both contribute to ensuring that the SDC has timely, strategically-focused, objective and evidence-based information on its management practices and on the performance of its policies, programs and services, to produce better results for Canadians.

Fiscal year 2004-2005 was a year of ongoing change for Internal Audit and Evaluation that included a departmental reorganization, the creation of Service Canada, and the initiatives of the Office of the Comptroller General which are expected to culminate in a new Treasury Board Internal Audit Policy. All of these factors had a profound impact, most particularly on the internal audit function. Within this context, the Audit and Evaluation Directorate developed risk-oriented, multi-year audit and evaluation plans to ensure that resources were focused on significant departmental programs, services and priorities.

In keeping with the direction of the Office of the Comptroller General, internal audit coverage included the mapping and assessment of control frameworks for programs deemed to be higher risk. In addition, a significant effort was dedicated to the attestation of financial statements and system capabilities and security. Fiscal year 2004-2005 could be qualified as being highly productive in providing a solid foundation for continued assurance services.

Despite the significant changes that were occurring in its external environment, within the Audit and Evaluation Directorate reporting relationships remained stable and clear, modern audit methodologies and tools were familiar to staff, and the external Quality Assurance process produced results that clearly demonstrated the soundness of audit approaches and products and helped to ensure continued improvement of the function.

The audit work plan for 2004-2005 was ambitious and was predicated on certain resource levels. Staff changes throughout the year and the concurrent resource shortfalls had an impact on the completion of planned work and, consequently, some audit projects are experiencing delays.

During fiscal year 2004-2005, a significant amount of time and effort was dedicated to working with provincial and territorial governments in undertaking joint evaluation work. Most notable was the completion of a joint comprehensive evaluation of the National Child Benefit Initiative. This was an important achievement in partnership and accountability. In addition, evaluation officials were closely involved in the development of an overarching *Evaluation Framework for Early Learning and Child Care*. This work was undertaken jointly through a federal/provincial/territorial evaluation working group.

Table 14: Audits and Evaluations (Cont.)

Evaluation efforts also focused on grant and contribution programs, labour market agreements for persons with disabilities, and income security programs. Planning has begun on a number of evaluations of income security programs, including the Canada Pension Plan Disability program and the Old Age Security program.

SDC publishes and makes its audits and evaluations available to Canadians. The following chart includes audits, reviews and evaluation studies that were published, completed or in progress during 2004-2005, and are organized by departmental strategic outcomes. Executive summaries, observations, recommendations and management action plans are published on SDC Internet sites.[25]

Audits and Evaluations	
To provide Canadians with:	**As demonstrated by the findings of the following:**
A Canada where the quality of life and inclusion for Seniors is enhanced and poverty alleviated through sustainable public pensions, benefits and supports.	❖ *Consolidated Statement of Administrative Costs Charged to the Canada Pension Plan by HRDC, March 31, 2003 (completed)* ❖ *Attest Audit of the Administrative Costs Charged to the Canada Pension Plan for year ending March 31, 2004 (completed)* ❖ *Guaranteed Income Supplement: Process Control Mapping and Analysis (in progress)*
A Canada where the social and economic participation of Persons with Disabilities is enhanced.	❖ *Audit of Canada Pension Plan Disability (in progress)* ❖ *Evaluation of the Canada Pension Plan Disability Vocational Rehabilitation Program (published)* ❖ *Summative Evaluation of the Canada Pension Plan Disability Program (in progress)* ❖ *Summative Evaluation of the Manitoba Labour Market Agreement for Persons with Disabilities (in progress)* ❖ *Summative Evaluation of the Prince Edward Island Labour Market Agreement for Persons with Disabilities (in progress)* ❖ *Demonstration Evaluation of the Manitoba Disability Research Project (in progress)* ❖ *Summative Evaluation of Opportunities Fund for Persons with Disabilities (in progress)*

[25] Recent evaluations and special studies are posted at http://www.sdc.gc.ca/en/cs/sp/sdc/evaluation/page00.shtml. Recent audits and reviews are posted at http://www.sdc.gc.ca/en/cs/sp/sdc/audit/page00.shtml.

Audits and Evaluations (Cont.)	
A Canada where vibrant and inclusive communities meet the social development needs of Canadians.	❖ *Audit of Social Development Partnerships Program (completed)* ❖ *The Voluntary Sector Initiative Process Evaluation (published)* ❖ *Evaluation of the Sectoral Involvement in Departmental Policy Development (SIDPD) (published)* ❖ *Summative Evaluation of Community Inclusion Initiative (in progress)* ❖ *Summative Evaluation of Social Development Partnerships Program (in progress)*
A Canada where the capacities of Individuals, Children, Families and Communities are strengthened in order to promote social inclusion, participation and well-being.	❖ *Early Implementation Review of the New Horizons for Seniors Program (in progress)* ❖ *Federal/Provincial/Territorial Evaluation of the National Child Benefit Initiative (completed)* ❖ *Evaluation of the Federal Grant Provided to the Canadian Policy Research Networks Inc. (completed)* ❖ *Multilateral Framework on Early Learning and Child Care (in progress)*
A Canada where service delivery is focused on citizen needs.	❖ *Audit of National Software Distribution/Release Management (completed)* ❖ *Comprehensive Audit of Information Technology Security (completed)* ❖ *2003 Annual Systems Under Development (SUD) Audit Report for Canada Student Loans and Grants System (CSLGS) and Income Security Programs Information Technology Renewal (ISP-ITR) (completed)* ❖ *Managed Network Services Audit (completed)* ❖ *Audit of Application Development (in progress)* ❖ *System Under Development (SUD) Audit – Income Security Programs Information Technology Renewal (in progress)* ❖ *System Under Development (SUD) Audit – Enterprise Portal (e-Portal) (in progress)* ❖ *Modernizing Services for Canadians – Phase I Evaluation (completed)*
Effective corporate services.	❖ *Review of the HRDC Financial Statements – March 31, 2003 (completed)* ❖ *Audit of Management of Personal Information (published)* ❖ *Priority Payments Audit (in progress)*

Table 15: Sustainable Development Strategy

Following the reorganization of Human Resources Development Canada (HRDC) in December 2003, HRDC's 2004-2006 sustainable development strategy was tabled in Parliament on behalf of Social Development Canada (SDC) and Human Resources and Skills Development Canada (HRSDC). Although the goals of this strategy were developed prior to the creation of SDC, the Minister committed to tabling a new departmental strategy by 2006 that would contribute to sustainable development goals, objectives and targets that coincide with the mandate of the department.

During the reporting period, SDC worked to complete sustainable development commitments within the context of the department's mandate. SDC administers shared corporate services for both SDC and HRSDC.

Key Goals and Objectives

There are four goals in the current sustainable development strategy and objectives have been identified for each goal:

Goal #1: Strengthen HRDC's capacity to move forward on a path to sustainable development

- **Objective 1.1**: Ensure horizontal commitment to sustainable development

Goal #2: Sustaining our internal operations

- **Objective 2.1**: Promote environmentally responsible transportation principles within HRDC
- **Objective 2.2**: Reduce the amount of waste sent for disposal
- **Objective 2.3**: Increase Aboriginal procurement by HRDC in support of sustainable communities
- **Objective 2.4**: Reduce the environmental impact of our procurement

Goal #3: Develop the social and labour market dimensions of sustainable development in HRDC

- **Objective 3.1**: Support a sustainable society by increasing awareness of the importance of ensuring effective supports and services for children and families
- **Objective 3.6**: Continue building a better understanding of the implications of sustainable development for HRDC's social policies and programs

Goal #4: Build sustainable development into HRDC's corporate culture

- **Objective 4.1**: Increase awareness of sustainable development
- **Objective 4.2**: Improve the transmission of program services to clients

Although the goals of this strategy were developed prior to the creation of SDC, they remain relevant to SDC because they support the integration of sustainable development into departmental operations. In turn, these goals underlie the department's mandate and the achievement of its strategic outcomes.

Table 15: Sustainable Development Strategy (Cont.)

Targets and Progress for the Reporting Period

The following table presents the sustainable development targets scheduled for completion during the reporting period, along with a description of the progress to date in addressing the commitments. The targets in progress were delayed as a result of ongoing departmental transformation during the past year.

Targets for this reporting period	Progress to date
Target 1.1.1 Develop a vision for Sustainable Development that clearly defines HRDC's role and provides a long-term framework and direction for HRDC's objectives by March 31, 2005	**Target 1.1.1** Target in progress A draft vision paper has been completed that places sustainable development within the new mandate. This target is being completed in conjunction with work on a departmental social policy framework.
Target 2.1.1 Establish a baseline figure for ethanol use in departmental fleet vehicles, by March 31, 2005	**Target 2.1.1** Target completed The baseline figure is based on fuel usage in 2004-2005: ethanol usage is 1% (5,162 litres) of total fuel purchases. This is limited to Western Canada and National Headquarters.
Target 2.1.2 Increase ethanol use in departmental fleet vehicles beyond the 2005 baseline figure, by 10% by March 31, 2006 **Note:** Target values will be determined after the baseline figure has been established.	**Target 2.1.2** Target in progress Increased usage is based on improvement in reporting accuracy by fuel suppliers as well as increased awareness of the locations that supply ethanol blended fuels. There will be a 10% increase in ethanol use to the 2005 baseline by March 31, 2006 and 20% by March 31, 2007
Target 2.1.3 Develop a commuter options strategy (with assistance from Transport Canada) for HRDC, by December 31, 2004	**Target 2.1.3** Target in progress A draft strategy was completed by the target date. This strategy is being reviewed and aligned with the Government strategy being developed by Transport Canada.
Target 2.1.4 Promote commuter options by developing and launching the necessary guidance materials, tools, Web site, etc. by December 31, 2005	**Target 2.1.4** Target in progress A communications strategy, Web site and other products are currently being developed. The Transit Pass Program has been launched and a payroll deduction system was put in place.
Target 2.2.1 Conduct a pilot study to assess the feasibility of recycling toner and printer cartridges across the department, by March 31, 2005	**Target 2.2.1.** Target in progress A pilot project was implemented and results indicate that recycling toner and printer cartridges is feasible. Departmental recycling procedures have been developed.

Table 15: Sustainable Development Strategy (Cont.)

Target 2.2.2 Conduct a pilot study to assess the feasibility of recycling batteries across the department by March 31, 2005	**Target 2.2.2.** Target in progress A pilot study was implemented and results indicate that battery recycling is feasible within the National Capital Region. The pilot study will be used to determine the feasibility of battery recycling in the regions.
Target 2.3.1 Develop a strategy specific to HRDC that would support the Procurement Strategy for Aboriginal Business (PSAB), by December 31, 2004	**Target 2.3.1.** Target in progress The strategy has been drafted.
Target 2.3.2 Provide PSAB information sessions to 50% of National Headquarters' Materiel Management personnel by March 31, 2005	**Target 2.3.2.** Target is complete
Target 2.3.3 Provide PSAB information sessions to HRDC regional personnel involved in materiel management activities. 50% of regional Materiel Management personnel by March 31, 2005	**Target 2.3.3.** Target is complete
Target 2.4.1 Develop a strategy specific to HRDC that would support a green procurement initiative by December 31, 2004	**Target 2.4.1.** Target in progress The strategy has been drafted and reviewed by management.
Target 2.4.2 Provide green procurement information sessions to HRDC National Headquarters (NHQ) personnel involved in materiel management activities. 50% of NHQ Materiel Management personnel, by March 31, 2005	**Target 2.4.2.** Target is complete
Target 2.4.3 Provide green procurement information sessions to 50% of HRDC regional personnel involved in materiel management activities by March 31, 2005	**Target 2.4.3.** Target is complete
Target 3.6.1 In preparation for strategic environmental assessments (SEAs), review potential policy, plan or program proposals in order to select candidates for an SEA by March 31, 2005	**Target 3.6.1** Target in progress The review has been completed. None of the policy, plan or program proposals were identified as having environmental impacts.

Table 15: Sustainable Development Strategy (Cont.)

Target 3.6.2 Go beyond the requirements of the 1999 Cabinet Directive on the Environmental Assessment of Policy, Plan and Program Proposals and conduct at least two SEA preliminary scans (and subsequent assessments where appropriate) that is relevant to sustainable development at HRDC by March 31, 2005	**Target 3.6.2** Target in progress A formal process has been put in place to ensure strategic environmental scans are conducted across the department to determine relevance to sustainable development.
Target 4.1.1 Ensure that appropriate reference is made to sustainable development in the HRDC orientation and leadership development materials developed by the Human Resources Branch by March 31, 2005	**Target 4.1.1** Target in progress Reference to sustainable development has been incorporated in the orientation material. Revision to the leadership development material has been undertaken.
Target 4.1.2 Post sustainable development material to the on-line employee orientation package by March 31, 2005	**Target 4.1.2** Target in progress Reference to Sustainable Development has been incorporated in employee orientation material. Revision to the leadership development material has been undertaken.
Target 4.1.3 Develop and deliver a lunch and learn session within NHQ on sustainable development. Program to be developed by December 31, 2004	**Target 4.1.3** Target in progress The program for the lunch and learn session has been developed.
Target 4.1.4 Prepare a green representative package to help regions promote awareness by November 1, 2004	**Target 4.1.4.** Target in progress The awareness guide has been drafted.

Table 16: Procurement and Contracting

Department/Agency:

Points to address:	Organization's input:
1. Role played by procurement and contracting in delivering programs	The Parliamentary Secretary on Procurement Reform and the Expenditure Review Committee have both identified procurement as being critical to an organization's overall performance and recognize it as a key enabler in the effective and efficient delivery of its departmental programs. In the Human Resources and Financial Administrative Services Branch, the contracting and procurement functional authorities work collaboratively with clients to help them meet their program requirements. This is done through the provision of advice, guidance, coaching, training and procurement and contracting services that will enable them to achieve their business goals, while abiding by the legal framework of the Government of Canada. This also involves the provision of advice, guidance and training to SDC Materiel Management personnel, including Regional staff, who require expert advice on the procurement process and the application of related policies and procedures to effectively serve their clients. Continuous learning, courses and presentations, are also offered to managers with contracting delegation and their administrative staff.
2. Overview of how the department manages its contracting function.	SDC Materiel Management is a corporate services group servicing both SDC and HRSDC clients. Both of these client groups are provided with assets and procurement and contracting services through two organizations: 1) Corporate Materiel Management; and 2) Business Services The **Corporate Materiel Management** organization provides functional leadership to all clients of both departments through the provision of: 1) Materiel Management Direction; 2) Policies, Guidelines and Monitoring, and Reporting; 3) Material Management Human Resources Professional Development; and 4) Materiel Management Advice The **Business Services** Materiel Management portion of the organization provides transactional type services to both departments in the form of: 1) Procurement and Contracting Services; and 2) Assets Management Services.

Table 16: Procurement and Contracting (Cont.)

3. Progress and new initiatives enabling effective and efficient procurement practices.	The Materiel Management Renewal Initiative within SDC is a deliberate change management effort to transform the way we do business, in order to become a client-focused and results-oriented organization. This renewal initiative is comprised of a materiel management framework that includes a compilation of policies, procedures, guidelines, best practices and initiatives. In addition, Financial and Administrative Services Branch ensures alignment to the broader government agenda for materiel management and participates in various inter-departmental committees and initiatives—Treasury Board Advisory Committee on Contracting, Parliamentary Secretary on Procurement Reform, Government of Canada Marketplace, Green Procurement Policy Renewal, and Procurement Strategy for Aboriginal Business, etc. Materiel Management renewal includes the following initiatives as some of its accomplishments to date: ❖ The 5th lead department on the Government of Canada Marketplace development; ❖ Repatriation of materiel management activities to corporate functional authority; ❖ Development of an independent review process to support fair and transparent procurement; ❖ Implementation of departmental procurement planning and review to support the department in strengthening its modern management practices and effective financial resource planning; ❖ Implementation of subject matter expert oversight committees (Procurement Review Committee); ❖ Exceeding departmental targets for Aboriginal procurements on a consistent basis; ❖ Strengthening partnerships with Public Works and Government Services Canada (PWGSC) to develop a government-wide In-Service Support Supply Arrangement and other procurement vehicles; and ❖ Working with Treasury Board Secretariat on the Professional Development certification project.

Table 17: Service Improvement Initiative

Between 2001 and 2003, the former Human Resources Development Canada (HRDC) conducted client satisfaction surveys using the five drivers of satisfaction as described in Treasury Board Secretariat's Common Measurement Tool (e.g., timeliness, courtesy, fairness, competence, and outcome). OAS and CPP clients, who were surveyed in the summer of 2001, revealed positive satisfaction ratings and the information gathered through the survey was used to establish service improvement plans and initiatives. In 2004-2005, service improvement continues to be a fundamental driver for SDC. Efforts under the Modernizing Service for Canadians initiative and beyond have reflected the department's "citizen-centred" philosophy and have provided a solid foundation to the Service Canada initiative announced in the 2005 Budget.

Results Achieved for SDC

1.1 Baseline client satisfaction levels and progress towards achieving satisfaction targets

- 2001 Client Satisfaction Survey:
  - Ninety-three percent expressed satisfaction with the quality of service they received at an HRDC office, with 70% being very satisfied.
  - Eighty percent expressed satisfaction with the quality of service received when calling HRDC, with over half being very satisfied.

1.2 Service standards for all key public services: setting the performance standards

- In 2004-2005, SDC continued the process of developing performance indicators that will serve as benchmarks to establishing internal and external expectations, improving performance for Canadians, and measuring the longer-term benefit to Canadians that stem from the department's programs and services.

1.3 Main achievements in improving service from a citizen-centred perspective

- **Online Services:** SDC has made a commitment to providing Canadians with quick and efficient service, through a variety of ways, examples include:
  - The View and Update Personal Information (VUPI) enables individuals receiving CPP or OAS pensions or benefits to view their monthly benefit and update their address, telephone number, and their cheque or direct deposit payment destination; and
  - The Statement of Contributions Online (SOC Online) provides CPP contributors with a quick, easy and secure way to view and print an up-to-date version of their CPP Statement of Contributions.
- **Guaranteed Income Supplement (GIS) Accessibility:** SDC has made a commitment to increase awareness of the GIS and to simplify the application and renewal processes. In that vein, SDC has undertaken various efforts to contact seniors who may be eligible, but have not yet applied for the GIS. Examples include:
  - Mail-outs of 4.5 million information inserts are provided annually with OAS T4 statements. The inserts provide important information about the Old Age Security and Canada Pension Plan benefits including information about the GIS and how to apply for it.
  - The Simplification and Automation of Processes: Annual data exchanges with the Canada Revenue Agency (CRA) enabled the department to automatically renew 1.3 million of the 1.5 million GIS recipients without requiring a new application and to send pre-filled GIS applications to OAS pensioners whose tax return indicates income eligibility for GIS. The remaining 200,000 GIS recipients, most of whom do not file tax returns, receive a renewal application by mail.
  - The CRA also assists with the Community Volunteer Income Tax Program (CVITP). Last year over 16,100 tax volunteers assisted half a million Canadians in preparing their tax returns during filing season. The volunteers received training to recognize situations where a client would benefit from SDC services and programs, in particular, the Old Age Security pension and the GIS.

Table 17: Service Improvement Initiative (Cont.)

SDC is proud of the many service improvements that have been implemented over the past five years and is confident of the progress that is planned for the future. In addition to the efforts that have been dedicated to improving the delivery of income security programs, the department has actively managed the on-line Canadians Gateway of the Canada Site, successfully harmonized the call centres, consolidated the 170 Web sites of SDC and HRSDC, and strongly supported Canada's position as a leader in the delivery of electronic and on-line services to citizens. As a major partner in the Service Canada initiative, SDC will continue to pursue opportunities for greater service delivery transformations in collaboration with partner organizations.

Table 18: Travel Policies

Social Development Canada follows and uses Treasury Board of Canada Secretariat Travel policies parameters.

Table 19: Horizontal Initiatives

National Child Benefit
Federal-Provincial-Territorial Early Childhood Development Agreement
Federal-Provincial-Territorial Multilateral Framework on Early Learning and Child Care
Voluntary Sector Initiative

Information on Social Development Canada's Horizontal Initiatives will be used to populate the Horizontal Results Database located at http://www.tbs-sct.gc.ca/rma/eppi-ibdrp/hrdb-rhbd/profil_e.asp.

Other Items of Interest

Policy 2004-2005

The Management Accountability Framework

- The Management Accountability Framework (MAF) is a comprehensive management framework developed by Treasury Board Secretariat (TBS) to align management expectations to results for Canadians. It provides public service managers, especially deputy heads, with a comprehensive and integrated model for management and for management improvement.
- In 2004-2005, Social Development Canada worked collaboratively with TBS to fulfill its current-year obligations with respect to the MAF, including the preparation of a mandate statement and the identification of priorities and strategic outcomes for the new department; the development of the department's first Program Activity Architecture and its application to both the Departmental Performance Report (DPR) and the Report on Plans and Priorities (RPP); and the launch of the Social Policy Framework in response to the recognized need for a broad, integrative policy framework for the department. SDC received recognition from TBS for its ongoing efforts to integrate the PS Code of Values and Ethics into departmental activities.

Risk Management at SDC

In recent years, federal expectations of good governance have emphasized the necessity of taking corporate risk management into account in all planning and delivery activities at the strategic and operational levels. In April 2001, the Treasury Board Secretariat (TBS) provided the Integrated Risk Management (IRM) Framework to assist federal departments with incorporating IRM into management practices organization-wide or on an enterprise-wide basis. IRM provides a department-wide perspective that is an explicit and systematic approach to managing strategic, operational and project risks relative to organizational objectives. It allows an organization to capitalize on new opportunities and to enhance performance and predictability in achieving results.

Incorporating integrated risk management in all aspects of corporate decision-making and planning is a process that evolves to maturity. A mature IRM environment requires cultural change, consistent application, sound communications, engagement strategies and, most importantly, senior management support.

Social Development Canada has applied our Management Accountability Framework and conducted a corporate risk assessment process to identify our department's top key risks and to set the stage for corporate mitigation strategies. Corporate-level risks lie in the following four priority areas:

PRIORITY ONE: SDC's ability to provide policy and program leadership in support of Government of Canada commitments in order to improve the income security and well-being of Canadians such as Early Learning and Child Care initiative, Guaranteed Income Supplement benefits and retroactivity issues affecting low-income seniors.

PRIORITY TWO: SDC's policy, program and service continuum. New governance and accountability structures are needed to ensure functional direction to delivery operations and regular two-way flow of information and knowledge between SDC and the Service Canada initiative.

PRIORITY THREE: SDC's ability to demonstrate improved accountability for results, sound financial management and to align governance structures, resources and people to respond to our changing mandate, new comptrollership, legislative, human resource modernization, reporting and IT requirements.

PRIORITY FOUR: SDC's ability to establish a social policy leadership role federally, and our capacity to exercise a broader sphere of influence through strategic partnerships, to bring greater coherence to a transformative policy agenda—with core, partnership and enabler roles. This includes our capacity to develop evidence-based policy, through the application of a social policy framework, social indicators framework, a knowledge plan, and, other policy instruments.

Our Corporate Risk Profile contains details on these risks and the mitigation strategies.

Risk assessments and mitigation strategies were also developed to address a significant set of new policy and program priorities, including:

- An Early Learning and Child Care (ELCC) initiative involving a $5 billion investment over five years; includes initiatives for First Nations children on reserve, with attendant expectations regarding Federal-Provincial/Territorial (FPT) management, accountability and reporting frameworks;
- A $68 million expansion of Understanding the Early Years (UEY) initiative;
- A commitment to fostering the social economy;
- An increase in the Guaranteed Income Supplement (GIS) benefits for low-income seniors (a corresponding investment of $2.7 billion over five years, with a total of 1.6 million GIS recipients);
- An increase in funding for the New Horizons for Seniors program (from $10 million to $25 million per year) to promote voluntary sector activities by and in support of seniors;
- The creation of a National Seniors' Secretariat within SDC to serve as a focal point to address the new challenges facing seniors (an investment of $13 million over five years), and, the development of a National Action Plan for Seniors;
- The development of a 10-year-action plan for disability in conjunction with stakeholders and communities;
- New tax measures for persons with disabilities and for caregivers and the development of related policies; and
- A $6 million grant to the Canadian National Institute for the Blind (CNIB) to improve accessibility of information and written culture for Canadians with print disabilities (this involves the digitization of key collections).

The additional budget announcement of the Service Canada initiative in the 2005 budget represents a major innovation that will be managed based on the analysis of risks involved.

International Relations

Horizontal Initiatives and International Relations Division has played a central role in Social Development Canada's international engagement during the reporting period. It has provided strategic advice on international relations, managed the SDC's bilateral relations, participated in international organizations and events, and provided policy and operational support to Ministers and senior management related to international activities. This included, for example:

- Hosting foreign delegations from Russia, Australia, Turkey, Korea, Estonia, New Zealand and Kazakhstan;
- Participating at the Ad-Hoc Committee Meeting for the development of a United Nations Convention for persons with disabilities;
- Coordinating Ministerial and/or senior management participation at the United Nations Commission for Social Development, the Organization of Economic Cooperation and Development, and the United Nations Commission on the Status of Women;
- Ministerial trip to Israel and the Palestinian Territories; and
- Development of an International Policy Framework.

Gender Analysis

Social Development Canada is committed to integrating gender-based analysis throughout its policy and program activities so that the potential differential impacts of policies and programs on women and men are identified. In April 2004, a specialized unit for gender analysis was created with the mandate to support the integration of gender considerations into the work of the department. In this reporting period, SDC, for example, has participated in the Canadian delegation to the United Nations Commission on the Status of Women and has organized a seminar on child care and gender equality.

Official Language Minority Communities

Social Development Canada is committed to enhancing the vitality of official language minority communities by taking their needs into consideration when developing policies, programs and initiatives. This department is also dedicated to fostering the full recognition and use of both English and French in Canadian society.

In April 2004, a unit was created within the department to build close ties with the communities and foster an open dialogue. As part of the Government Action Plan on Official Languages, SDC implemented two initiatives to support official languages minority communities: a research project to gain a better understanding of how child care services in French influence the cultural and linguistic development of young children; and an initiative to help national organizations increase their ability to share their knowledge on early childhood development and to promote the interest of the minority language communities.

BUDGET DES DÉPENSES

Développement social Canada

Rapport sur le rendement

Pour la période se terminant
le 31 mars 2005

Canada

Les documents budgétaires

Chaque année, le gouvernement établit son Budget des dépenses, qui présente l'information à l'appui des autorisations de dépenser demandées au Parlement pour l'affectation des fonds publics. Ces demandes d'autorisations sont présentées officiellement au moyen d'un projet de loi de crédits déposé au Parlement.

Le Budget des dépenses du gouvernement du Canada est divisé en plusieurs parties. Commençant par un aperçu des dépenses totales du gouvernement dans la Partie I, les documents deviennent de plus en plus détaillés. Dans la Partie II, les dépenses sont décrites selon les ministères, les organismes et les programmes. Cette partie renferme aussi le libellé proposé des conditions qui s'appliquent aux pouvoirs de dépenser qu'on demande au Parlement d'accorder.

Le *Rapport sur les plans et les priorités* fournit des détails supplémentaires sur chacun des ministères ainsi que sur leurs programmes qui sont principalement axés sur une planification plus stratégique et les renseignements sur les résultats escomptés.

Le Rapport sur le rendement met l'accent sur la responsabilisation basée sur les résultats en indiquant les réalisations en fonction des prévisions de rendement et les engagements à l'endroit des résultats qui sont exposés dans le *Rapport sur les plans et les priorités*.

Le Budget des dépenses, de même que le budget du ministre des Finances, sont le reflet de la planification budgétaire annuelle de l'État et de ses priorités en matière d'affectation des ressources. Ces documents, auxquels viennent s'ajouter par la suite les Comptes publics et les rapports ministériels sur le rendement, aident le Parlement à s'assurer que le gouvernement est dûment comptable de l'affectation et de la gestion des fonds publics.

©Sa Majesté la Reine du chef du Canada, représentée par
le Ministre des Travaux publics et Services gouvernementaux Canada — 2005

No de catalogue BT31-4/97-2005
ISBN 0-660-62952-6

Ce document est disponible sur le site Web du SCT à www.tbs-sct.gc.ca
Ce document est disponible en médias substituts sur demande.

Nota : Pour ne pas alourdir le texte français, le masculin est utilisé pour désigner tant les hommes que les femmes.

En vente au Canada chez votre libraire local ou par la poste
auprès des Éditions du gouvernement du Canada – TPSGC
Ottawa, Canada K1A 0S9

Téléphone : (613) 941-5995
Télécopieur : (613) 954-5779 ou 1-800-565-7757 (Canada et É.-U.)
Commandes seulement : 1-800-635-7943 (Canada et É.-U.)
Internet : http://publications.gc.ca

Avant-propos

Le gouvernement du Canada améliore sans cesse ses pratiques de gestion, ce qui constitue pour lui une priorité depuis le dépôt au Parlement, au printemps 2000, du document intitulé *Des résultats pour les Canadiens et les Canadiennes : Un cadre de gestion pour le gouvernement du Canada*. Dans sa poursuite de l'excellence en gestion, le gouvernement envisage d'offrir aux Canadiens : un gouvernement à l'écoute, qui sert bien ses citoyens et qui est administré comme une seule et même entité cohérente; un gouvernement innovateur, qui est appuyé par une fonction publique hautement qualifiée, en mesure de bien tirer parti de toute l'information à sa disposition et de faire un usage optimal des fonds publics, tout en tenant compte des risques éventuels; et un gouvernement redevable, qui rend compte clairement et ouvertement de son rendement au Parlement et aux Canadiens et aux Canadiennes.

Les rapports ministériels sur le rendement jouent un rôle de premier plan dans le cycle de planification, de suivi, d'évaluation ainsi que de communication des résultats au Parlement et aux citoyens. Ils sont au cœur même de l'application du concept du gouvernement redevable.

Les ministères et les organismes sont invités à rédiger leurs rapports en appliquant les principes pour l'établissement de rapports publics efficaces (voir le *Guide pour la préparation des rapports ministériels sur le rendement 2004-2005* : http://www.tbs-sct.gc.ca/rma/dpr1/04-05/guidelines/guide_f.asp). Selon ces derniers, un rapport ne peut être efficace que s'il présente un tableau du rendement qui soit non seulement cohérent et équilibré mais bref et pertinent. Un tel rapport doit insister sur les résultats - soit les avantages dévolus aux Canadiens et aux Canadiennes et à la société canadienne - et il doit refléter ce que l'organisation a pu contribuer à ces résultats. Il doit mettre le rendement du ministère en contexte, faire le lien entre le rendement et les engagements antérieurs, expliquer les changements ainsi que décrire les risques et les défis auxquels le ministère a été exposé en répondant aux attentes sur le rendement. Le rapport doit aussi souligner les réalisations obtenues en partenariat avec d'autres organisations gouvernementales et non-gouvernementales. Et comme il est nécessaire de dépenser judicieusement, il doit exposer les liens qui existent entre les ressources et les résultats. Enfin, un tel rapport ne peut être crédible que si le rendement décrit est corroboré par la méthodologie utilisée et par des données pertinentes.

Le présent rapport ministériel sur le rendement (ainsi que ceux de nombreux autres ministères et organismes) peut être consulté sur le site Web du Secrétariat du Conseil du Trésor du Canada à l'adresse suivante : http://www.tbs-sct.gc.ca/est-pre/estime.asp . Les lecteurs qui désireraient un aperçu global des efforts déployés par le gouvernement du Canada afin d'améliorer la qualité de vie peuvent lire *Le rendement du Canada 2005*, qu'on peut également consulter à l'adresse Internet précitée. Ce rapport est structuré autour de trois grands thèmes (économie durable, fondements sociaux du Canada et la place du Canada dans le monde) et sa version électronique renferme des liens avec les rapports ministériels sur le rendement pertinents. *Le rendement du Canada 2005* renferme également un aperçu spécial des efforts déployés par le gouvernement afin d'améliorer le bien-être des Autochtones.

Le gouvernement du Canada s'est engagé à améliorer sans cesse les rapports qu'il présente au Parlement et aux Canadiens et aux Canadiennes. Par leurs observations et leurs suggestions, les lecteurs peuvent contribuer grandement à améliorer, au fil du temps, la qualité des rapports ministériels sur le rendement et autres rapports.

Les observations ou les questions peuvent être adressées à :

Direction de la gestion axée sur les résultats
Secrétariat du Conseil du Trésor du Canada
L'Esplanade Laurier
Ottawa (Ontario) K1A 0R5
OU à : rma-mrr@tbs-sct.gc.ca

Développement social Canada

Rapport ministériel sur le rendement

pour la période se terminant le 31 mars 2005

Approuvé par :

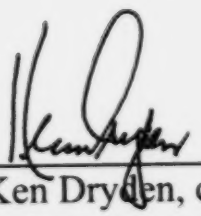

l'honorable Ken Dryden, c.p., député
Ministre de Développement social Canada

Table des matières

SECTION I – Aperçu **1**

Message de l'honorable Ken Dryden, ministre de Développement social Canada 1

Message de l'honorable Tony Ianno, ministre d'État (Famille et Aidants naturels) 2

Message de l'honorable Eleni Bakopanos, secrétaire parlementaire du ministre du Développement social particulièrement chargée de l'économie sociale 3

Déclaration de la direction 4

Architecture des activités de programme 7

SECTION II – Analyse du rendement par résultat stratégique **19**

SECTION III – Renseignements supplémentaires **59**

Renseignements organisationnels, 2004-2005 59

Renseignements organisationnels au 31 mars 2005 60

SECTION IV – Autres sujets d'intérêt **107**

Message de l'honorable Ken Dryden, ministre de Développement social Canada

Rapport ministériel sur le rendement 2004-2005

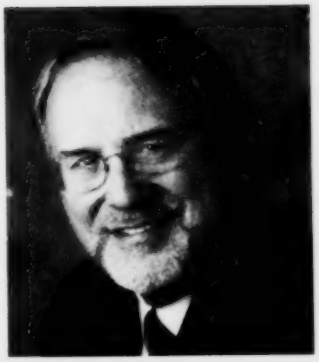

En tant que Canadiens et Canadiennes, nous comprenons dans une certaine mesure ce que cela implique d'être Canadien, ce que nous attendons de nous et les attentes que nous avons pour nous, ce que nous attendons des autres et les attentes que nous avons pour les autres. En tant que Canadiens et Canadiennes, nous nous attendons à avoir une première et une seconde chance. Nous nous attendons à avoir la possibilité de vivre une vie enrichissante, pleine et gratifiante. Pour certains d'entre nous, cela ne se fait pas facilement en raison de la maladie ou d'un accident, d'une invalidité, de la pauvreté, de l'âge, de circonstances personnelles ou familiales, d'un événement qui nous fait prendre du retard au départ de la course ou pendant celle-ci.

Le travail de Développement social Canada consiste à aider à relever ces défis, à combler le fossé entre nos attentes et la réalité de notre vie. Le présent Rapport ministériel sur le rendement indique la mesure dans laquelle nous atteignons cet objectif.

Il souligne, entre autres, nos progrès dans les nouvelles initiatives importantes sur l'apprentissage et la garde des jeunes enfants, les programmes de vie active et de sécurité de revenu des aînés et nos efforts pour renforcer l'assise du secteur bénévole et de l'économie sociale. Le Rapport indique également que, à Développement social Canada, nous sommes des participants cruciaux à Service Canada, qui a été créé récemment pour accroître l'accès des citoyens aux programmes et services du gouvernement du Canada.

Notre réussite repose sur la participation accrue des citoyens et des organismes communautaires à la formulation de nos politiques, ainsi qu'à l'élaboration et à l'évaluation de nos programmes. Nous l'avons fait dans le passé; nous le ferons dans une plus grande mesure à l'avenir.

À Développement social Canada, nous avons fait des progrès au cours de l'année écoulée, mais il nous reste bien plus de choses à faire. En collaboration avec Tony Ianno, ministre d'État (Famille et Aidants naturels), et la secrétaire parlementaire Eleni Bakopanos, nous poursuivrons nos efforts, afin de réaliser ce que nous, les Canadiens et les Canadiennes, comprenons et attendons pour nous et de nous, ainsi que pour les autres et des autres.

Ken Dryden, c.p., député
Ministre de Développement social Canada

Message de l'honorable Tony Ianno, ministre d'État (Famille et Aidants naturels)

Rapport ministériel sur le rendement 2004-2005

Le gouvernement du Canada a pris l'engagement de renforcer les assises sociales du Canada. En tant que ministre d'État responsable de la Famille et des Aidants naturels, je suis fier de diriger la réponse du gouvernement à cet engagement.

À Développement social Canada, nous nous inspirons des programmes existants et nous cherchons de nouvelles méthodes pour aider les aînés et les aidants naturels non rémunérés, qui s'occupent d'un parent âgé, d'un membre de leur famille ou d'un ami handicapé ou qui souffre d'une maladie chronique. Au cours de l'année écoulée, j'ai eu la possibilité de me rendre dans diverses régions du pays pour écouter ce que les Canadiens et les Canadiennes avaient à dire au chapitre de la prestation de soins. Notre gouvernement s'engage à écouter la communauté des aidants naturels, nos homologues provinciaux et les Canadiens et les Canadiennes individuellement, ainsi qu'à échanger des idées avec eux, alors que nous déterminons les meilleures façons de soutenir les aidants naturels non rémunérés, à l'avenir. Nous demandons aux Canadiens et aux Canadiennes de participer à l'élaboration des politiques et programmes nécessaires pour que le gouvernement du Canada puisse satisfaire efficacement les besoins des aidants naturels au XXI^{e} siècle.

Nous nous engageons également à offrir aux aînés du Canada un mode de vie et la dignité de la vie communautaire qu'ils méritent tant. En octobre 2004, nous avons lancé le programme Nouveaux Horizons pour les aînés, qui appuiera un vaste éventail de projets communautaires partout au Canada, afin d'encourager l'activité et la participation chez les aînés. Par suite du succès retentissant de ce lancement, le gouvernement a annoncé dans le Budget de 2005 qu'il octroyait des crédits supplémentaires à cette initiative importante et a de ce fait offert des possibilités à bien plus d'organisations d'aînés de tout le pays au cours des années à venir. En outre, ce récent budget prévoyait aussi l'affectation de fonds à un Secrétariat national pour les aînés. Il s'agit d'un autre grand pas en avant, afin d'attirer suffisamment l'attention du gouvernement fédéral sur les questions importantes pour notre population croissante d'aînés. Enfin, le Budget de 2005 octroie également à nos aînés à faible revenu la plus forte augmentation du Supplément de revenu garanti depuis 1984.

Nous sommes inébranlables dans notre engagement à soutenir les aidants naturels et à mieux comprendre les besoins et les attentes de nos aînés. Nous continuerons d'élaborer des initiatives et de collaborer avec des partenaires pour veiller à assurer des chances accrues à l'ensemble des Canadiens et des Canadiennes.

Tony Ianno, c.p., député
Ministre d'État (Famille et Aidants naturels)

Message de l'honorable Eleni Bakopanos, secrétaire parlementaire du ministre du Développement social particulièrement chargée de l'économie sociale

Rapport ministériel sur le rendement 2004-2005

Les Canadiens et les Canadiennes souhaitent — et méritent — la meilleure qualité de vie qui soit. À titre de secrétaire parlementaire du ministre du Développement social particulièrement chargée de l'économie sociale, j'estime qu'il est essentiel de bâtir un réseau social fort et dynamique pour garantir cette qualité de vie.

Le gouvernement du Canada est conscient que les gens sont une extraordinaire ressource. Au cours de l'année écoulée, Développement social Canada a veillé à ce que l'économie sociale devienne un volet déterminant de la politique sociale du Canada. Le Ministère a plus précisément élaboré un cadre stratégique sur l'avenir de l'économie sociale. J'ai eu le privilège de piloter ces efforts en dirigeant les travaux de la Table ronde nationale sur l'économie sociale, une tribune qui permet de favoriser le dialogue entre les partenaires de premier plan et de présenter des recommandations à long terme.

De plus, nous avons travaillé à l'élaboration d'une politique et de programmes visant à appuyer les efforts des citoyens qui s'attachent, au sein des collectivités, à améliorer la vie des Canadiens et des Canadiennes. Nous entendons aussi continuer à faire progresser la politique sociale et les connaissances fondées sur des données probantes afin de promouvoir la mise en place d'initiatives efficaces en matière de développement social.

Je suis convaincue qu'en travaillant de concert avec les intervenants, nos partenaires et les collectivités, nous pourrons continuer de contribuer au mieux-être des Canadiens et des Canadiennes dans la société.

Eleni Bakopanos

Eleni Bakopanos, c.p., députée
Secrétaire parlementaire du ministre du Développement social particulièrement chargée de l'économie sociale

Déclaration de la direction

Je soumets, en vue de son dépôt au Parlement, le Rapport ministériel sur le rendement 2004-2005 de Développement social Canada.

Le rapport a été rédigé conformément aux principes énoncés dans le *Guide de préparation – Rapports ministériels sur le rendement 2004-2005*.

- Il se fonde sur la structure redditionnelle approuvée du Ministère, représentée dans sa Structure de gestion des ressources et des résultats (SGRR).[1]
- Il présente des renseignements uniformes, complets, équilibrés et précis.
- Il sert de base pour rendre compte des résultats obtenus au moyen des ressources et des autorisations accordées.
- Il fait état de la situation financière d'après des chiffres approuvés tirés du Budget des dépenses et des Comptes publics.

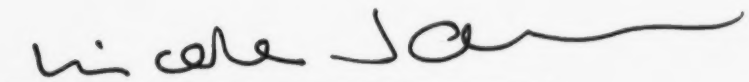

Nicole Jauvin
Sous-ministre de
Développement social Canada

[1] Les données financières de 2004-2005 ont été redressées en fonction des six résultats stratégiques exposés dans le Rapport sur les plans et les priorités de 2004-2005.

Développement social Canada – Renforcer les assises sociales du Canada

Le présent rapport fait état des réalisations de Développement social Canada (DSC) au cours de son premier exercice financier complet.

DSC a pour mission d'aider le gouvernement du Canada à atteindre son but qui consiste à protéger et à renforcer les assises sociales du Canada, tout en respectant les sphères de compétences fédérales, provinciales et territoriales. La vision, la mission, les résultats stratégiques, les clients et les partenaires du Ministère sont décrits en détail dans le tableau qu'on trouvera plus loin dans cette section.

Issu de la réorganisation du gouvernement de décembre 2003, DSC a profité de l'année de transition que représentait l'exercice 2004-2005 pour se doter d'un nouveau mandat; mettre en place des structures de gouvernance; assurer la gestion de ses responsabilités en matière de reddition de comptes; élaborer des indicateurs appropriés; et poursuivre le travail de transformation du service qui a culminé par l'annonce, dans le Budget de 2005, de l'initiative Service Canada. Tout en menant ces activités à bien,

Principales statistiques intéressant DSC, 2004-2005

Développement social Canada, qui a pour mandat d'assurer le leadership en matière de politique sociale, surveille l'évolution de nombreuses statistiques qui l'éclairent sur les tendances qui façonnent la vie des Canadiens et des Canadiennes et qui orientent les politiques, programmes et activités du Ministère.

Soutien du revenu (pour les aînés)

- Le ratio de dépendance (le nombre de personnes de 65 ans et plus en proportion du nombre de personnes de 15 à 64 ans), qui était de 18,6 % en 2002, atteindra 33,6 % d'ici 2026.
- La prévalence du faible revenu chez les aînés du Canada, soit 5,9 % en 2000, est la plus faible parmi les pays du G7 (Luxembourg Income Study: Relative Poverty Rates for the Total Population, Children and the Elderly, p. 1-4).
- La prévalence du faible revenu demeure élevée chez les femmes âgées seules, à 18,9 % (données de 2003, seuil de faible revenu selon le revenu après impôt. Statistique Canada, Le revenu au Canada 2003, p. 152).

Inclusion et participation (des personnes handicapées)

- Au Canada, une personne sur huit a une incapacité et environ une sur vingt a une incapacité grave ou très grave.
- La prévalence du faible revenu a reculé entre 1996 et 2003, passant de 30,4 % à 23,6 % des personnes de 16 à 64 ans qui affichent une incapacité les limitant dans leur travail.
- Le taux d'emploi des personnes handicapées (de 16 à 64 ans) était de 53,2 % en 2002, par rapport à 75,6 % chez les personnes sans invalidité.

Collectivités dynamiques

- En 2000, 18 % des aînés faisaient du bénévolat auprès d'un organisme et leur moyenne était de 269 heures de bénévolat par année. La même année, 26,7 % de l'ensemble de la population de 15 ans et plus faisaient du bénévolat et leur moyenne était de 162 heures par année.
- 68,0 % des Canadiens et des Canadiennes de 15 ans et plus éprouvaient un sentiment très fort ou assez fort d'appartenance à la collectivité, par rapport à 74,2 % chez les personnes de 65 ans et plus. Celles-ci éprouvaient un sentiment très fort d'appartenance à la collectivité dans une proportion de 27,9 %, par rapport à 19 % chez les 15 ans et plus.

Investissements dans les enfants et les familles

- Au Canada, en 2001, il y avait des places dans les garderies réglementées pour 24 % des enfants de moins de 6 ans dont la mère travaillait.
- Le nombre de familles à faible revenu ayant des enfants (d'après les seuils de faible revenu (SFR) après impôt) a diminué, passant de 663 000 en 1996 à 424 000 en 2003, soit une baisse de 239 000.
- En 2002, 72 % des enfants de moins de 16 ans vivant dans une famille à faible revenu provenaient d'une famille dont le principal soutien était un parent seul, un Autochtone vivant hors réserve, un immigrant récent ou une personne ayant une incapacité la limitant dans son travail.

Innovation en matière de service

- En 2004, et pour la quatrième année de suite, le Canada s'est classé au premier rang au chapitre des cotes de maturité en matière de gouvernement électronique, à 80, par rapport à 67 pour Singapour et pour les États-Unis.
- En mai 2003, 74 % de la population utilisait Internet, à partir d'un lieu ou d'un autre, mais il y avait de vastes différences selon l'âge, la scolarité, le revenu et la région.

DSC a continué de dispenser ses programmes et services à la population et d'assurer le leadership dans de nombreux dossiers de premier plan se rapportant à la politique sociale du gouvernement du Canada.

Le partenariat, un gage de succès

DSC dispose d'un vaste éventail de partenaires, comme l'illustre le tableau qui suit. Ces partenariats jouent un rôle essentiel dans la concrétisation du mandat du Ministère, qui comprend deux grands objectifs, soit veiller à ce que les programmes sociaux de base soient protégés et adaptables à des besoins changeants, et répondre aux attentes des Canadiens et des Canadiennes en élaborant des solutions novatrices reposant sur les valeurs canadiennes. Les défis sociaux sont complexes et interreliés et les solutions traversent les lignes de démarcation des ministères et des administrations. DSC travaille en partenariat avec d'autres ordres de gouvernement, le secteur bénévole, les organisations de l'économie sociale, les collectivités et le secteur privé pour élaborer des programmes et services intégrés. DSC aide également les particuliers, les familles et les collectivités à trouver leurs propres solutions à leurs problèmes. Conformément à cet engagement en matière de partenariats, les gouvernements doivent rendre des comptes à la population et ils doivent demander à des tiers de surveiller les progrès en matière sociale. Il apparaît également que la communication, la recherche, la connaissance et l'information sont essentielles. De nouveaux partenariats donneront de bons résultats s'ils sont fondés sur les valeurs et les convictions des Canadiens et des Canadiennes — collectivités partagées, égalité et justice, respect de la diversité et équilibre entre les droits et les responsabilités.

Architecture des activités de programme

Mandat de Développement social Canada

Vision
Un Canada pour tous, au sein duquel chacun apporte sa contribution et joue un rôle actif.

Mission
Renforcer les assises sociales du Canada en contribuant au mieux-être des personnes, des familles et des collectivités, et en favorisant leur participation grâce à des politiques, des programmes et des services axés sur les citoyens. Nous atteindrons ces objectifs en réduisant les obstacles et en facilitant l'accès aux possibilités; en investissant dans les gens et en renforçant les capacités des collectivités; en offrant un service transparent, novateur et adapté aux besoins des clients, tant à l'interne qu'à l'externe; en collaborant avec des partenaires fédéraux, d'autres gouvernements et les collectivités; en aidant nos employés et employées; et en servant les Canadiens et Canadiennes avec intégrité et engagement.

	Soutien du revenu	Inclusion et participation	Collectivités dynamiques	Investissements dans les enfants et les familles	Innovation en matière de services
Résultats	Un Canada où la qualité de vie des aînés et leur inclusion sont améliorées et où la pauvreté est réduite au moyen de pensions, de prestations et de soutiens gouvernementaux durables	Un Canada où la participation sociale et économique des personnes handicapées est rehaussée	Un Canada où des collectivités dynamiques et inclusives répondent aux besoins de la population en matière de développement social	Un Canada où les capacités des particuliers, des enfants, des familles et des collectivités sont renforcées afin de promouvoir l'inclusion sociale, la participation et le bien-être	Un Canada où la prestation des services est axée sur les besoins des citoyens
Activités de programmes	Régime de pensions du Canada - prestations de retraite, au survivant et de décès ❖ Prestations ❖ Administration Sécurité de la vieillesse/ Supplément de revenu garanti ❖ Prestations ❖ Administration	Régime de pensions du Canada, Invalidité ❖ Prestations du RPC, invalidité ❖ Administration du RPC ❖ Invalidité Ententes sur le marché du travail visant les personnes handicapées ❖ Ententes fédérales-provinciales-territoriales ❖ Administration Fonds d'intégration des personnes handicapées ❖ Contributions ❖ Administration	Programme de partenariats pour le développement social[2] ❖ Subventions et contributions ❖ Administration Initiative sur le secteur bénévole et communautaire Comprendre la petite enfance Nouveaux horizons pour les aînés	Prestation nationale pour enfants Entente sur le développement de la petite enfance Cadre multilatéral pour l'apprentissage et la garde des jeunes enfants	Modernisation du service pour les Canadiens - Recherche et développement Prestation des services à l'échelle de l'organisation

Prestation des services et distribution des prestations selon des principes de gestion moderne

Services ministériels et partagés

Clients : Personnes âgées, personnes handicapées, collectivités, organismes communautaires, enfants, familles et individus

Partenaires : Ordres de gouvernement, Canadiens et députés les représentant, employeurs, syndicats, fournisseurs de services, organismes communautaires, secteurs bénévole et sans but lucratif, organismes non gouvernementaux, partenaires de recherche, organismes internationaux

[2] Les fonds de l'Initiative sur le secteur bénévole et communautaire et de Comprendre la petite enfance sont administrés selon les modalités du PPDS.

Information financière

Au 31 mars 2005, DSC comptait quelque 12 000 employés qui assument la responsabilité de dépenses de l'ordre de 53 milliards de dollars au profit de la population canadienne. La composante la plus vaste, et de loin, est celle du soutien du revenu; en effet, 97 % des dépenses de DSC représentent les prestations accordées aux Canadiens et aux Canadiennes en vertu de lois adoptées par le Parlement. Ces prestations sont versées dans le cadre du programme de la Sécurité de la vieillesse, qui est financé à même les recettes fiscales générales, et de toute la gamme des prestations du Régime de pensions du Canada, programme à caractère contributif qui ne fait pas partie du Trésor. DSC finance ses autres programmes, initiatives et activités stratégiques à même ses fonds de fonctionnement et ses fonds discrétionnaires de subventions et de contributions.

Profil des dépenses

Profil des dépenses 2004-2005

DSC a des dépenses à l'égard des programmes et services de 53,2 milliards de dollars, dont 97 %, ou 51,6 milliards de dollars, bénéficient directement aux Canadiens par l'intermédiaire du Régime de pensions du Canada (RPC) et des programmes de la Sécurité de la vieillesse (SV).

Total consolidé : 53 243,5 M$

Dépenses brutes de DSC		
Coûts nets de fonctionnement		419,0
Ajouter les sommes recouvrées au titre des rubriques suivantes :		
Régime de pensions du Canada	220,2	
Compte d'assurance-emploi	560,6[1]	780,8
Coûts de fonctionnement		**1 199,8**[2]
Subventions et contributions autorisées		**270,0**
Total - Dépenses brutes		1 469,8
Autres - Coûts et montants recouvrés du RPC		**140,3**[3]

Paiements de transfert législatifs	
Sécurité de la vieillesse	21 364,0
Supplément de revenu garanti	6 038,2
Paiements d'allocation	468,8
Total	**27 871,0**
Prestations du Régime de pensions du Canada	**23 762,4**
Total des paiements de transfert législatifs	**51 633,4**[4]

1 Le compte d'assurance-emploi (a.-e.) fait partie du portefeuille de Ressources humaines et Développement des compétences Canada (RHDCC) mais DSC recouvre des coûts pour des services rendus au Programme d'assurance-emploi tels que les services ministériels et les prestations de services.

2 Les coûts totaux de fonctionnement incluent les services de ressources humaines, les services financiers et administratifs, les services juridiques et les services de systèmes pour RHDCC.

3 Représente les frais d'administration ayant trait au RPC des autres ministères et exclut les frais d'administration du RPC de DSC qui font partis des coûts de fonctionnement.

4 Les Canadiens bénéficient directement de ce montant.

Revue de l'année

Contexte de la politique et de la planification

En 2004-2005, dans le cadre de son travail de planification, Développement social Canada s'est inspiré des facteurs à moyen et à long terme qui façonnent la société et l'économie du Canada — l'évolution démographique; les engagements changeants face au travail, à la famille et à la collectivité; l'état de pauvreté et d'exclusion sociale; les répercussions de la mondialisation; et les attentes de la population en matière de prestation de services et de reddition de comptes. Le Ministère a décrit ces facteurs et leurs conséquences pour sa planification dans son Rapport sur les plans et les priorités 2004-2005; ceux-ci ont orienté ses politiques, ses programmes et ses activités tout au long de l'année.

La décision du gouvernement de se doter d'un plan d'action très dynamique en matière de politique sociale s'est révélée d'une grande importance par rapport aux priorités de DSC, car ce plan d'action englobait de nombreux dossiers dans lesquels DSC agit au premier chef au niveau fédéral. Le gouvernement a décidé qu'il voulait s'attaquer plus vigoureusement aux enjeux auxquels font face les aînés et les personnes handicapées. Il a accordé une priorité encore plus élevée à un soutien élargi en matière d'apprentissage et de garde des jeunes enfants. Il a décrété qu'il fallait mieux comprendre les besoins des aidants naturels et mieux y répondre, et renforcer le développement de l'économie sociale.

Dans ces dossiers et dans d'autres domaines, le gouvernement s'en est remis à Développement social Canada, étant donné son engagement à assurer un leadership en matière de politique sociale. DSC a été appelé à fournir des conseils et son soutien pour l'élaboration de politiques et de programmes, et pour transformer les engagements en mesures concrètes. Les contributions précises du Ministère se sont reflétées dans le discours du Trône d'octobre 2004, le Budget de 2005 et d'autres décisions du gouvernement; nous les examinerons de façon plus détaillée dans les pages qui suivent.

En 2004-2005, comme en témoignent les sections qui suivent, DSC a pris les mesures nécessaires pour établir les cadres formels en matière juridique et en matière de reddition de comptes et d'autres cadres dont il lui fallait se doter à titre de nouveau ministère. DSC a accompli des progrès dans la mise en place d'une assise à son leadership en matière de politique qui est au cœur de son mandat. Mais surtout, le Ministère s'est engagé activement à aider le gouvernement à s'acquitter de certains grands engagements qu'il avait pris envers les Canadiens et les Canadiennes en ce qui concerne la politique sociale, notamment :

- réaliser des progrès dans le dossier des nouvelles ententes sur l'apprentissage et la garde des jeunes enfants avec les provinces et territoires;
- améliorer les programmes, les services et le soutien du revenu pour les aînés;
- mettre en œuvre de nouvelles ententes sur le marché du travail visant les personnes handicapées avec les provinces participantes;
- améliorer le Programme des prestations d'invalidité du Régime de pensions du Canada pour permettre le rétablissement des prestations aux personnes qui ont retrouvé un emploi mais qui doivent le quitter à cause de la réapparition de leur incapacité.

Mettre en place les principales structures de Développement social Canada

Ce contexte dynamique a coïncidé avec le travail essentiel nécessaire pour établir formellement DSC après sa création en 2003. À cette fin, le Ministère a mis en place les structures et les cadres nécessaires pour la réalisation des objectifs du gouvernement et ses propres objectifs ministériels, dont les suivants :

- soutenir le gouvernement en vue de l'adoption du projet de loi C-22, *Loi sur le ministère du Développement social*, qui établissait formellement le Ministère et qui a été adopté à la fin de l'exercice financier;
- veiller à mettre sur pied un cadre exhaustif de la mesure du rendement, qui permettra de faire le suivi des programmes et des progrès au chapitre des résultats stratégiques de DSC et de ses activités de programme;
- accomplir des progrès au chapitre d'une nouvelle architecture des activités de programme;
- transformer l'organisation du Ministère pour aligner ses structures sur ses responsabilités courantes et améliorer la coordination et les résultats.

Bâtir le fondement du leadership en matière de politique

Les contributions apportées par DSC au plan d'action du gouvernement ont pris appui sur des capacités solides et élargies en matière de politique. Au cours de l'année, DSC a pris de nombreuses mesures pour renforcer ses capacités, à savoir :

- un cadre de politique global visant à orienter les travaux du Ministère en réponse aux besoins des Canadiens et des Canadiennes en matière de développement social;
- un plan des connaissances axé sur la création et la gestion des connaissances au sein du Ministère;
- une analyse du vieillissement de la population au Canada et de ses répercussions pour DSC;
- une exploration des enjeux émergents de la politique sociale et de l'innovation en matière de politique par l'entremise de conférences et d'autres événements;
- la tenue de consultations et d'activités de mobilisation auprès des citoyens, des collectivités et de parties prenantes clés afin de s'attaquer aux enjeux de la politique du développement social et de continuer de favoriser l'engagement des citoyens en tant que partie intégrante au cœur des activités du Ministère.

Obtenir des résultats à l'égard des engagements du gouvernement et du Ministère

En 2004-2005, le Ministère a atteint les objectifs les plus importants qui avaient été exposés dans son Rapport sur les plans et les priorités, en plus d'obtenir des résultats se rapportant aux autres priorités que le gouvernement avait annoncées en 2004-2005 dans le discours du Trône et dans le Budget. La meilleure façon de le démontrer est de résumer les six résultats stratégiques formels de DSC.

Résultat stratégique 1

Un Canada où la qualité de vie des aînés et leur inclusion sont améliorées et où la pauvreté est réduite au moyen de pensions, de prestations et de soutiens gouvernementaux durables.

En 2004-2005, outre les activités courantes, la mise en œuvre des programmes et la collaboration, les réalisations du Ministère les plus visibles pour les Canadiens et les Canadiennes en vertu de ce résultat stratégique ont été les suivantes :

- dépasser la plupart des engagements en matière de service pour les 4,1 millions de bénéficiaires de prestations de la Sécurité de la vieillesse, les 1,5 million de bénéficiaires du Supplément de revenu garanti, les 3,1 millions de bénéficiaires de pensions de retraite du Régime de pensions du Canada et les 945 000 bénéficiaires de prestations de survivant du RPC, ce qui comprend les efforts pour moderniser la prestation de services et pour joindre les bénéficiaires éventuels afin de les informer des prestations auxquelles ils pourraient avoir droit;
- soutenir le Groupe de travail du premier ministre sur la vie active et la dignité des personnes âgées, qui a proposé un plan d'action exhaustif et diversifié touchant de nombreux aspects des besoins des aînés du Canada;
- collaborer aux travaux d'analyse et de planification qui ont mené à la décision d'accroître le Supplément de revenu garanti, l'Allocation et l'Allocation de survivant afin de contribuer à répondre aux besoins des aînés les plus pauvres du Canada. À compter du 1er janvier 2006, le Supplément de revenu garanti augmentera de 18 $ par mois pour les bénéficiaires seuls et de 29 $ pour les couples. D'autres hausses égales à celles-ci entreront en vigueur le 1er janvier 2007;
- appuyer le gouvernement relativement à l'engagement pris dans le Budget de 2005 de consacrer 13 millions de dollars sur cinq ans à la création d'un Secrétariat national pour les aînés qui constituera le point de convergence des efforts de collaboration visant à relever les nouveaux défis auxquels font face les aînés;
- lancer avec succès le programme Nouveaux Horizons pour les aînés (pour plus d'information, voir le résultat stratégique 3);
- collaborer avec d'autres ministères et avec les provinces et territoires pour améliorer les services et l'information à l'intention des aînés, notamment en mettant sur pied le Chercheur de prestations du Canada, un service en ligne fournissant de l'information sur les programmes et services.

Résultat stratégique 2

Un Canada où la participation sociale et économique des personnes handicapées est rehaussée.

En 2004-2005, outre les activités courantes, la mise en œuvre des programmes et la collaboration, les réalisations du Ministère les plus visibles pour les Canadiens et les Canadiennes en vertu de ce résultat stratégique ont été les suivantes :

- soutenir le gouvernement en vue d'obtenir l'approbation du Parlement et des provinces afin d'amender la législation régissant le Régime de pensions du Canada et autoriser le rétablissement automatique des prestations d'invalidité à l'intention des bénéficiaires qui doivent cesser de travailler à cause de la réapparition de leur incapacité. Cette mesure est entrée en vigueur le 31 janvier 2005;

- améliorer la coordination des services, comme le soutien aux bénéficiaires des prestations d'invalidité du Régime de pensions du Canada face aux répercussions fiscales des prestations rétroactives et des paiements d'assurance invalidité de longue durée;
- procéder à l'examen des systèmes d'emploi qui porte sur les ententes sur le marché du travail visant les personnes handicapées, le Fonds d'intégration et d'autres programmes d'emploi fédéraux et provinciaux destinés aux personnes handicapées. Cet examen a donné lieu à la mise en place d'un processus de réaménagement des programmes pour éliminer d'éventuels chevauchements et répondre à des besoins non satisfaits;
- appuyer le gouvernement relativement à l'engagement pris dans le Budget de 2005 d'accorder une subvention de 6 millions de dollars à l'Institut national canadien pour les aveugles à l'appui de la bibliothèque numérique pour les personnes aveugles, de 1 million de dollars par année pendant trois ans à Bibliothèque et Archives nationales et de 2,9 millions de dollars cette année à l'appui de l'Enquête sur la participation et les limitations d'activités (EPLA);
- réaliser des comptes rendus et des recherches sur la situation des personnes handicapées au Canada et fournir des outils et du soutien pour améliorer l'élaboration des politiques et les services, notamment *Vers l'intégration des personnes handicapées 2004*, le deuxième rapport exhaustif du gouvernement du Canada sur l'incapacité au Canada; *Attitudes des Canadiens à l'égard de la condition des personnes handicapées*, un examen national de la sensibilisation et des attitudes du public envers les personnes handicapées au Canada; *Mesures et services de soutien pour les adultes et les enfants (de 5 à 14 ans) ayant une incapacité au Canada : Une analyse des données portant sur les besoins et les lacunes*; et une *Foire aux questions* au sujet des programmes et services visant à faciliter l'intégration des Canadiens et des Canadiennes qui ont une incapacité;
- Le 1er avril 2004, des ententes fédérales-provinciales sur le marché du travail visant les personnes handicapées (EMTPH) sont entrées en vigueur, remplaçant l'Aide à l'employabilité des personnes handicapées.

Résultat stratégique 3

Un Canada où des collectivités dynamiques et inclusives répondent aux besoins de la population en matière de développement social.

En 2004-2005, outre les activités courantes, la mise en œuvre des programmes et la collaboration, les réalisations du Ministère les plus visibles pour les Canadiens et les Canadiennes en vertu de ce résultat stratégique ont été les suivantes :

- par suite de la fin officielle de l'Initiative sur le secteur bénévole et communautaire, prendre des mesures systématiques pour renforcer la capacité du secteur bénévole et aider le gouvernement à s'acquitter de ses engagements envers celui-ci;
- lancer avec succès le programme Nouveaux Horizons pour les aînés et financer 336 projets, en plus d'obtenir l'appui du gouvernement relativement à l'engagement pris dans le Budget de 2005 de faire passer le financement de 10 millions de dollars à 15 millions en 2005-2006, à 20 millions en 2006-2007 et à 25 millions en 2007-2008 et au-delà;
- lancer un premier appel de propositions en vertu de l'initiative Comprendre la petite enfance pour utiliser efficacement les fonds attribués dans le Budget de 2004;

- diriger les efforts fédéraux — en collaboration avec Industrie Canada — en vue d'appuyer l'économie sociale, en mettant d'abord l'accent sur le renforcement des capacités et le financement.

Résultat stratégique 4

Un Canada où les capacités des particuliers, des enfants, des familles et des collectivités sont renforcées afin de promouvoir l'inclusion sociale, la participation et le bien-être.

En 2004-2005, outre les activités courantes, la mise en œuvre des programmes et la collaboration, les réalisations du Ministère les plus visibles pour les Canadiens et les Canadiennes en vertu de ce résultat stratégique ont été les suivantes :

- mener les discussions avec les provinces, les territoires et d'autres partenaires conformément à l'engagement pris dans le Budget de 2005 d'affecter 5 milliards de dollars sur cinq ans pour financer une nouvelle initiative concernant l'apprentissage et la garde des jeunes enfants et reposant sur quatre grands principes : qualité, universalité inclusive, accessibilité et développement;
- s'acquitter de ses engagements en matière de rapports en vertu de la Prestation nationale pour enfants et du Développement de la petite enfance ainsi que des ententes relatives au Cadre multilatéral pour l'apprentissage et la garde des jeunes enfants.

Résultat stratégique 5

Un Canada où la prestation des services est axée sur les besoins des citoyens.

En 2004-2005, outre les activités courantes, la mise en œuvre des programmes et la collaboration, les réalisations du Ministère les plus visibles pour les Canadiens et les Canadiennes en vertu de ce résultat stratégique ont été les suivantes :

- appuyer le gouvernement relativement à l'engagement pris dans le Budget de 2005 de mettre en œuvre l'initiative Service Canada sur une période de cinq ans, initiative qui prendra appui sur les travaux effectués par DSC et d'autres ministères pour moderniser la prestation des services;
- améliorer l'infrastructure nationale de l'identité et de l'intégrité, de concert avec d'autres ministères fédéraux, pour aider à assurer l'identification, l'authentification et la validation systématiques des demandeurs de services;
- collaborer avec les gouvernements provinciaux en vue d'améliorer les liens entre le Registre d'assurance sociale (RAS) et les statistiques provinciales et territoriales de l'état civil pour disposer de données plus exactes et plus complètes dans la base du RAS;
- collaborer avec d'autres ministères afin d'élaborer une formule rationalisée et intégrée pour la collecte, l'utilisation et la conservation de renseignements sur les listes de paye, le salaire et le revenu;
- mettre à l'essai des « bouquets de services » destinés aux aînés, aux personnes handicapées, aux jeunes et aux adultes d'âge actif qui intègrent l'information en fonction des besoins des citoyens plutôt que des structures des programmes;
- intégrer les activités des centres d'appel, ce qui a permis de répondre à 800 000 appels de plus en 2004-2005 qu'en 2003-2004, tout en améliorant la qualité du service et d'autres prestations;

- consolider plus de 170 sites Internet ministériels en seul canal Internet axé sur les citoyens qui compte deux sites (nombre de pages Web passé de 400 000 à 40 000);
- simplifier et rationaliser de nombreux services de DSC, y compris l'utilisation d'Internet.

Résultat stratégique 6

Des services ministériels efficaces.

En 2004-2005, outre les activités courantes, les réalisations du Ministère les plus visibles pour les Canadiens et les Canadiennes en vertu de ce résultat stratégique ont été les suivantes :

- mettre en œuvre un vaste éventail d'initiatives permettant de dispenser des services en matière de ressources humaines et de systèmes ainsi que des services juridiques, financiers et administratifs selon des formules qui réduisent les coûts;
- préparer la mise en œuvre de la nouvelle *Loi sur la modernisation de la fonction publique*;
- prendre des mesures pour répondre aux engagements en matière de langues officielles et pour satisfaire les attentes en matière de diversité;
- poursuivre les efforts pour renforcer la sensibilisation aux valeurs et à l'éthique et promouvoir l'apprentissage;
- renforcer la planification, la gérance et la reddition des comptes au sein du Ministère en améliorant la fonction de planification et en mettant en œuvre le cadre de responsabilisation de gestion;
- analyser le fonctionnement du Ministère pour répondre aux exigences de l'examen des dépenses, particulièrement par l'entremise de l'initiative Service Canada et de la décision de confier la responsabilité du recouvrement à l'Agence du revenu du Canada.

Développement social Canada et *Le rendement du Canada*

Le rendement du Canada est un rapport annuel que le président du Conseil du Trésor soumet au Parlement. Il s'agit d'une analyse de la situation courante et des progrès accomplis dans la réalisation des grands résultats que le gouvernement s'est fixés pour la vie au Canada. Un grand nombre des contributions les plus importantes de Développement social Canada à la vie des Canadiens et des Canadiennes et de leurs collectivités peuvent être illustrées par l'éventail des contributions du Ministère à la réalisation de deux objectifs clés exposés dans *Le rendement du Canada* :

La sécurité du revenu et l'emploi pour les Canadiens et les Canadiennes

- DSC apporte une contribution significative à la sécurité du revenu d'un grand nombre d'aînés du Canada par le biais de pensions publiques comme la Sécurité de la vieillesse et le Régime de pensions du Canada, qui représentent 97 % de toutes les dépenses du Ministère.
- Les taux de pauvreté des personnes âgées de 65 ans et plus ont diminué sensiblement au cours de la dernière décennie. Cependant, une minorité importante de personnes âgées demeure pauvre. DSC continue d'axer ses politiques, ses programmes et ses initiatives sur la réduction de la pauvreté chez les aînés et de chercher à mieux comprendre les facteurs qui sont à l'origine du faible revenu avant la retraite.

- DSC apporte une contribution significative à la sécurité du revenu des Canadiens et des Canadiennes qui ont une invalidité et de leur famille par l'entremise des prestations d'invalidité du Régime de pensions du Canada et de la Prestation pour enfants handicapés. Les prestations d'invalidité du RPC assurent un soutien important aux personnes handicapées pour les aider à retourner au travail dans la mesure où elles en sont capables.
- DSC, puisqu'il assume la responsabilité des ententes sur le marché du travail visant les personnes handicapées, peut partager les coûts des programmes d'emploi et des programmes sociaux des provinces à l'intention des personnes handicapées.
- DSC, puisqu'il assume la responsabilité du Fonds d'intégration pour les personnes handicapées, peut aider les personnes handicapées à se préparer à l'emploi et à décrocher un emploi ou à s'établir à leur compte, ainsi qu'à acquérir les compétences nécessaires pour conserver leur nouvel emploi.
- DSC joue un rôle de premier plan dans le cadre des initiatives fédérales destinées aux enfants et aux familles et en collaboration avec les gouvernements provinciaux et territoriaux, en particulier par le biais de la Prestation nationale pour enfants; de l'Entente sur le développement de la petite enfance; et du Cadre multilatéral pour l'apprentissage et la garde des jeunes enfants.
- DSC a la responsabilité de travailler avec ses partenaires provinciaux et territoriaux à la concrétisation de l'engagement pris dans le Budget de 2005 en faveur d'une nouvelle initiative d'apprentissage et de garde des jeunes enfants à partir de 2005-2006.

Une société inclusive qui favorise la diversité

- L'un des pivots du rôle de leadership de DSC à l'échelle du gouvernement fédéral et auprès des provinces et territoires est de concrétiser la pleine participation des personnes handicapées dans le milieu du travail et dans la collectivité. Le soutien accordé aux organismes œuvrant auprès des personnes handicapées a pour objet de favoriser leurs efforts pour rendre la société plus inclusive.
- DSC a la responsabilité des stratégies globales du gouvernement du Canada ayant pour objet de renforcer les organismes du secteur bénévole et communautaires qui reflètent la diversité du Canada, ce qui comprend son rôle de premier plan au titre des travaux du gouvernement du Canada auprès du secteur bénévole dans le cadre de l'Initiative sur le secteur bénévole et communautaire. Ces travaux aident DSC dans l'élaboration de ses propres politiques et renforcent les réseaux qui soutiennent la capacité du secteur bénévole et sa contribution à la société canadienne.
- DSC agit au premier chef au niveau fédéral lorsqu'il s'agit de favoriser la croissance de l'économie sociale au Canada, qui comprend les activités et les entreprises sans but lucratif qui exploitent les énergies civiques et entrepreneuriales au profit des collectivités.
- L'initiative Comprendre la petite enfance donne aux collectivités de l'information sur la capacité d'apprendre des enfants, peu importe le milieu dont ils proviennent.
- Le programme Nouveaux Horizons pour les aînés appuie des activités qui encouragent les aînés à apporter une contribution à leur collectivité par l'entremise de la participation sociale et de la vie active.

Principaux indicateurs du rendement de DSC

Développement social Canada a recours à des indicateurs pour évaluer son rendement et déterminer les secteurs où des améliorations s'imposent dans les services aux Canadiens et aux Canadiennes et le fonctionnement interne.

Indicateur	2004-2005 Résultat	2004-2005 Objectif	2003-2004 Résultat	2003-2004 Objectif	2002-2003 Résultat	2002-2003 Objectif
Rapidité du service						
Pourcentage de décisions initiales au sujet des demandes de prestations d'invalidité du RPC qui sont rendues dans les 120 jours civils de la réception de la demande	70 %	75 %	82 %	70 %	*Pas de suivi*	
Pourcentage de décisions au sujet des demandes de réexamen d'une décision initiale concernant des prestations d'invalidité du RPC qui sont rendues dans les 120 jours civils de la réception de la demande	67 %	70 %	78 %	65 %	*Pas de suivi*	
Pourcentage des prestations de SV qui sont versées dès le premier mois d'admissibilité	93 %	90 %	*Pas de suivi*		*Pas de suivi*	
Pourcentage des appels téléphoniques auxquels un agent de la prestation des services répond dans un délai de trois minutes	95,5 %	95 %	99 %	95 %	96,3 %	95 %
Qualité du service						
Plaintes en matière de langues officielles – service au public[3]	11					
Plaintes en matière de langues officielles – langue de travail[4]	5					
Production en temps opportun des dossiers de versement pour tous les paiements aux Canadiens et aux Canadiennes[5]	99,7 %	95 %	99,4 %	95 %	99,6 %	95 %
Accessibilité de modes de service automatisés (voir la note 5)	97,8 %	94 %	95,6 %	94 %	96,5 %	94 %
Recouvrement (millions de $)						
Assurance-emploi	280 155 $	271 900 $	301 179 $	290 630 $	291 930 $	262 210 $
Programmes d'emploi	10 943 $	4 445 $	13 524 $	6 155 $	6 947 $	5 875 $
Dossiers inactifs du RPC et de la SV	12 293 $	10 100 $	12 066 $	10 365 $	12 187 $	10 515 $
Prêts en souffrance du Programme canadien de prêts aux étudiants	175 899 $	163 000 $	152 342 $	142 100 $	130 410 $	118 000 $
Total	**479 290 $**	**449 445 $**	**479 111 $**	**449 250 $**	**441 474 $**	**396 600 $**

Indicateurs de la représentativité de l'effectif[6]	Représentation actuelle	Disponibilité selon le recensement de 2001[7]	Disponibilité selon le recensement de 1996
Représentation des minorités visibles	7,1 %	10,1 %	9,0 %
Représentation des Autochtones	1,6 %	2,4 %	3,1 %
Représentation des personnes handicapées	4,0 %	3,6 %	7,1 %
Représentation des femmes	57,5 %	57,8 %	64,8 %

[3] Seuls les résultats réels sont signalés pour cet indicateur. Ces chiffres représentent les premières données de référence pour DSC.

[4] Seuls les résultats réels sont signalés pour cet indicateur. Ces chiffres représentent les premières données de référence pour DSC.

[5] Données concernant DSC et RHDCC.

[6] Ces cibles ont été établies pour DRHC en 2003-2004 à partir d'estimations nationales de la disponibilité dans la population active. Elles pourront être révisées pour DSC en fonction des données sur la disponibilité dans la population active recueillies dans le cadre du nouveau recensement.

[7] Les cibles de l'équité en emploi ont été établies pour DSC en 2004-2005 à partir d'estimations de la disponibilité dans la population active faites par l'AGRHFPC en 2001.

Cette année, les résultats obtenus au chapitre des prestations d'invalidité du RPC sont inférieurs à la cible car la plupart des centres de traitement avaient terminé l'exercice précédent aux prises avec un arriéré. Le volume de travail s'est accru pour diverses raisons, notamment un conflit de travail à l'automne que les offres de la direction n'ont pas permis de régler. Un plan national détaillé pour rattraper le retard a été mis en place et a permis de constater des améliorations dans tous les centres au premier trimestre de 2005-2006; il est prévu que l'arriéré sera éliminé d'ici novembre 2005. Les grands indicateurs du rendement à l'échelle nationale devraient être atteints systématiquement d'ici janvier 2006.

Résultat stratégique 1

Un Canada où la qualité de vie des aînés et leur inclusion sont améliorées et où la pauvreté est réduite au moyen de pensions, de prestations et de soutiens gouvernementaux durables.

Description

Le gouvernement du Canada a commencé à jouer un rôle en matière de sécurité sociale des personnes âgées en 1927, lorsque la pension de vieillesse est entrée en vigueur. Aujourd'hui, DSC apporte une contribution particulièrement importante à la vie des aînés du Canada en leur versant plus de 50 milliards de dollars à titre de soutien financier direct par l'entremise de deux des éléments fondamentaux du régime de revenu de retraite du Canada, le Régime de pensions du Canada (RPC) et la Sécurité de la vieillesse (SV).

Ces dernières années, le gouvernement du Canada a reconnu que pour répondre efficacement aux besoins des aînés, qui constituent un segment démographique en croissance rapide, il faut des stratégies, des politiques et des programmes qui permettront d'améliorer leur qualité de vie. En 2004-2005, DSC est devenu le ministère fédéral agissant au premier chef pour les questions concernant les aînés, en collaboration avec les provinces, les territoires et d'autres partenaires. Par conséquent, DSC s'occupe désormais d'un plus vaste éventail d'activités stratégiques, de recherches et de programmes qui lui permettront de concrétiser ce résultat stratégique. DSC a également forgé des relations de collaboration pour améliorer l'efficacité des programmes et l'accès des aînés à des prestations, services et programmes dans les diverses administrations.

Liens avec les programmes, les ressources et les résultats

Activité de programme :

Régime de pensions du Canada : Le Régime de pensions du Canada (RPC) est un programme fédéral-provincial d'assurance sociale qui offre aux cotisants et à leur famille une protection de base en cas de cessation de la rémunération à la suite de la retraite, d'une invalidité ou d'un décès. Financé dans une large mesure par les cotisations obligatoires des employeurs et des employés, le RPC assure les travailleurs — y compris les travailleurs autonomes — de partout au Canada, sauf au Québec où les prestations sont versées en vertu du Régime de rentes du Québec.

Sécurité de la vieillesse : Les prestations de la Sécurité de la vieillesse (SV) assurent un revenu de base aux citoyens et résidents canadiens qui répondent à certains critères en matière d'âge, de résidence et de statut juridique. La SV, qui est indexée trimestriellement en fonction de l'inflation, est financée à même les recettes fiscales générales du gouvernement du Canada. Compte tenu des difficultés financières auxquelles font face beaucoup de personnes âgées, la SV verse aux bénéficiaires à faible revenu des prestations supplémentaires calculées en fonction de leur revenu; il peut s'agir du Supplément de revenu garanti (SRG), de l'Allocation ou de l'Allocation au survivant. Le SRG est une prestation mensuelle offerte aux prestataires de la SV qui n'ont pratiquement aucun autre revenu. Son montant est calculé en fonction de la situation de famille, de certains critères

de résidence et du revenu. L'Allocation est offerte à l'époux/l'épouse ou le conjoint/la conjointe de fait des prestataires de la SV/du SRG qui ont entre 60 et 64 ans et qui répondent aux critères d'admissibilité. L'Allocation au survivant est offerte aux personnes âgées à faible revenu qui ont entre 60 et 64 ans, dont l'époux/l'épouse ou le conjoint/la conjointe de fait est décédé et qui ne se sont pas remariés ou ne se sont pas engagés dans une union de droit commun.

Indicateurs de programme :

INDICATEURS	NIVEAU ACTUEL
Changement en pourcentage — mesuré par rapport à l'année précédente — du nombre d'aînés admissibles au Supplément de revenu garanti (SRC) qui ont produit une déclaration d'impôt mais qui ne touchent pas le SRG	❖ -31 %[8]

Ressources[2]

Résultat stratégique 1 :
Un Canada où la qualité de vie des aînés et leur inclusion sont améliorés et où la pauvreté est réduite au moyen de pensions, de prestations et de soutiens gouvernementaux durables.

	2004-2005[1]		
Dépenses brutes (en millions de dollars)	**Dépenses prévues**	**Autorisations totales**	**Dépenses réelles**
Dépenses de fonctionnement brutes	232,1	213,8	205,9
Paiements de transfert législatifs :			
Sécurité de la vieillesse	27 940,0	27 871,0	27 871,0
Prestations du Régime de pensions du Canada[3]	20 401,4	20 620,0	20 584,7
Total	48 573,5	48 704,8	48 661,6
Équivalents temps plein	3 055	2 744	2 744

1 Les données financières pour 2004-2005 ont été redressées afin de reporter les figures sur les six résultats stratégiques, conformément au Rapport sur les plans et les priorités de 2004-2005.

2 Ces données comprennent les 1 768 ÉTP et les 107,6 millions de dollars liés aux services par téléphone, Internet et courrier fournis par les PSR, qui servent aussi à appuyer les résultats stratégiques 2 et 5. Pour obtenir des précisions sur les avantages que procurent ces ressources aux Canadiens, voir le résultat stratégique 5 : Un Canada où la prestation des services est axée sur les besoins des citoyens.

3 Ces prestations ont été réduites de leur part estimée des paiements excédentaires.

[8] Les bénéficiaires de la SV doivent présenter une demande de SRG. L'objet des mesures visant l'inscription au SRG était de veiller à ce que les personnes ne sachant pas qu'elles y étaient admissibles reçoivent de l'information sur le SRG. DSC détermine leur admissibilité à partir des renseignements figurant sur leurs déclarations de revenu. Cette diminution de 31 % signifie que le nombre d'aînés admissibles qui ne reçoivent pas le SRG a diminué de 31 % — il s'agit d'un grand progrès, qui montre que DSC joint un tiers de tous les aînés admissibles de plus que l'année précédente.

Liens avec les résultats :

Grande priorité 1 : Dispenser systématiquement un service uniforme à la population canadienne (priorité courante)

Au cœur de cette priorité, on retrouve la responsabilité du Ministère de verser une pension de l'État à des millions de Canadiens et de Canadiennes. En 2004-2005, Développement social Canada a administré des prestations pour 4,1 millions de bénéficiaires de la SV, pour 1,5 million de bénéficiaires du SRG, pour 3,1 millions de bénéficiaires de la pension de retraite du RPC et pour 945 000 bénéficiaires de la pension de survivant du RPC.

Le tableau des principaux indicateurs du rendement de la section précédente montre que DSC est allé au-delà de ses engagements en matière de service se rapportant aux pensions publiques destinées aux aînés. Ces indicateurs mesurent la rapidité du service à la clientèle. Ils comprennent les prestations de retraite du RPC et les prestations de base de la SV versées à temps, ainsi que les appels auxquels on a répondu dans un délai de trois minutes.

Développement social Canada s'est également employé à faire en sorte que les Canadiens et les Canadiennes disposent de l'information dont ils ont besoin au sujet des pensions publiques et de leur admissibilité éventuelle à ces pensions[9]. Pour répondre à cet objectif, le Ministère a adopté une vision élargie de ses activités d'approche, qui prévoit la mise sur pied de nouveaux partenariats et renforce son engagement face aux citoyens et aux partenaires. Cet engagement englobe dorénavant l'apport des citoyens et des partenaires lorsqu'il s'agit de façonner et d'adapter ses politiques pour répondre aux besoins des aînés.

Le Ministère a poursuivi ses efforts afin de moderniser la fourniture des prestations, y compris en ayant recours à des services en ligne. DSC a pu ainsi franchir une autre étape de la simplification de la fourniture de la SV/du RPC, ce qui permettra d'adopter de nouvelles politiques et d'apporter des changements dans la législation pour mettre en œuvre des processus rationalisés pour les prestations de retraite du RPC, la SV et le SRG.

L'histoire d'une réussite : Veiller à ce que les Canadiens et les Canadiennes touchent les prestations qu'ils méritent

La clause d'exclusion pour élever des enfants (CEEE) du RPC peut avoir pour effet d'augmenter le montant de la pension de retraite en reconnaissant qu'une personne qui s'occupe de jeunes enfants peut afficher un revenu moins élevé. Conformément à l'examen de la CEEE, qui a été amorcé en 2002, DSC passe en revue les comptes des bénéficiaires du RPC pour déterminer s'ils pourraient profiter de la CEEE.

En 2004-2005, DSC a posté des trousses de demande de CEEE simplifiées à 26 000 bénéficiaires du RPC susceptibles d'y être admissibles. Il a reçu en retour plus de 12 500 demandes.

[9] Cette information figure sur le site http://www.aines.gc.ca.

Grande priorité 2 : Influencer les plans d'action stratégiques du Canada et d'autres pays pour ce qui concerne la sécurité du revenu, le vieillissement et les personnes âgées, à l'échelle de toutes les administrations et de tous les gouvernements (priorité courante)

Étant donné le vieillissement de la population du Canada et d'autres pays et l'évolution constante du profil démographique des aînés, il est important de veiller à ce que les programmes gouvernementaux continuent d'être conçus de façon à répondre aux besoins des personnes âgées. En 2004-2005, les travaux de DSC en ce sens se sont déroulés sous quatre contextes, et étaient de plus en plus axés, dans chacun d'eux, sur certains enjeux de premier plan : la réponse aux besoins des aînés à faible revenu; les questions de justice et d'équité; la transition travail-retraite; l'évolution des relations sociales; et l'administration simple et efficace des programmes de la sécurité du revenu.

Le premier contexte au sein duquel DSC a exercé ses activités est celui de ses programmes et responsabilités. À cet égard, il convient de signaler particulièrement les travaux du Ministère pour soutenir le gouvernement dans sa décision de relever le Supplément de revenu garanti à l'intention des aînés à faible revenu, conformément aux engagements qu'il avait pris dans le discours du Trône d'octobre 2004 et le Budget de 2005. Cette augmentation de 36 $ pour les personnes seules et de 58 $ pour les couples — qui entreront en vigueur en deux étapes, en janvier 2006 et en janvier 2007 — rehaussera la réputation internationale du Canada à titre de pays qui a à cœur d'améliorer le revenu des aînés.

Le deuxième contexte concerne le rôle de DSC au sein du gouvernement du Canada, du fait qu'il soit devenu, en 2004-2005, le ministère fédéral agissant au premier chef dans les dossiers concernant les aînés. DSC a contribué à la production du rapport du Groupe de travail du premier ministre sur la vie active et la dignité des personnes âgées intitulé *Créer un plan d'action national pour les aînés*[10]. Ce rapport a fait ressortir l'importance d'adopter un plan d'action national pour les aînés, en prévision des changements démographiques qui se profilent à l'horizon, tout en soulignant la nécessité de faire converger dans la même direction les efforts de tous les ministères destinés aux personnes âgées. En conséquence, des travaux sont actuellement en cours en vue de mettre sur pied un Secrétariat national pour les aînés, qui constituera le point de convergence des efforts du gouvernement fédéral concernant les aînés. Le rapport contenait aussi des recommandations visant l'augmentation du SRG pour les aînés à faible revenu, le logement, l'intégration sociale et la reconnaissance des contributions des aînés à la vie au Canada.

DSC a aussi forgé des relations de travail avec nombre d'autres ministères et organismes fédéraux qui dispensent des programmes et services aux aînés. Cette coopération a donné lieu à l'élaboration d'une stratégie de services aux aînés qui s'inscrit dans le cadre de la Vision du service pour les Canadiens, et qui aidera le Ministère à améliorer les services aux aînés à l'échelle du gouvernement.

[10] Ce document figure sur le site http://www.tonyianno.parl.gc.ca/documents/seniors_f_final.pdf

Le troisième contexte a trait au rôle de leadership que joue dorénavant le ministre du Développement social en qualité de ministre fédéral agissant au premier chef au titre du Forum fédéral-provincial-territorial des ministres responsables des personnes âgées. DSC a collaboré avec ses homologues des provinces et territoires pour définir les enjeux d'importance pour les aînés que les ministères pourraient adopter comme priorités communes. Il s'agit de vieillir en santé, réduire l'isolement social, et veiller à améliorer la prestation des programmes et services destinés aux aînés de sorte que les diverses administrations travaillent dans le même sens, pour favoriser le mieux-être des aînés.

Le Ministère a travaillé à des ententes d'échange d'information entre administrations, pour veiller à ce que les aînés puissent toucher plus facilement les prestations, qu'elles soient administrées par DSC ou par les provinces et territoires. Ces ententes sont le complément d'initiatives comme le Chercheur de prestations du Canada[11], service en ligne qui fournit de l'information sur l'admissibilité aux programmes et services selon les administrations, et qui aide à faire ressortir les lacunes et les chevauchements dans les politiques et services pour les aînés d'une administration à l'autre.

Autre initiative intergouvernementale : les travaux de DSC de recherche et d'analyse sur les enjeux pertinents pour l'examen triennal du Régime de pensions du Canada. Il s'agit d'un examen mené tous les trois ans par le ministre fédéral et les ministres provinciaux des Finances, et dont l'objet est d'évaluer la santé financière du RPC. Le processus a débuté en décembre 2004 par un rapport de l'actuaire en chef du Régime de pensions du Canada confirmant la viabilité financière du RPC. Le Ministère a également fait un suivi de l'examen que le gouvernement du Québec a effectué au sujet du Régime de rentes du Québec (RRQ), pour veiller à ce que soient évaluées les répercussions éventuelles sur le RPC de toute modification apportée au RRQ. Par ailleurs, et toujours à l'appui de l'examen, DSC a examiné des questions comme la transition entre le travail et la retraite et les défis stratégiques à plus long terme pour la gérance de la SV et du RPC.

Le dernier contexte concerne les travaux du Ministère accomplis à l'échelle internationale, dont l'un des thèmes systématiques est celui des accords de sécurité sociale que le Canada conclut avec d'autres pays[12]. Ces accords facilitent la détermination de l'admissibilité aux prestations des bénéficiaires qui ont travaillé ou vécu au Canada ou dans un des 45 autres pays concernés, ainsi que de leur époux ou conjoint de fait survivant. En 2004-2005, DSC a entamé des négociations formelles avec le Japon et a mené des discussions avec la Turquie au sujet de la mise en œuvre d'un accord qui a été ratifié et qui est entré en vigueur le 1er janvier 2005. Le Ministère a aussi signé des accords avec l'Estonie et avec le Maroc qui ne sont cependant pas entrés en vigueur au cours de l'exercice 2004-2005. Des accords avec la Lettonie et la Lituanie sont prêts à être signés en 2005-2006.

[11] Se trouve sur le site http://www.prestationduCanada.gc.ca.

[12] Ce document figure sur le site http://www.dsc.gc.ca/asp/passerelle.asp?hr=fr/psr/piac/accordsoc.shtml&hs=sya.

Leçons tirées de l'expérience : Travailler avec d'autres gouvernements et parties prenantes

Les travaux préliminaires effectués par le Ministère sur les questions intéressant les aînés ont fait ressortir l'importance des partenariats et de la collaboration entre tous les ministères fédéraux aussi bien qu'avec d'autres ordres de gouvernement lorsqu'il s'agit de réaliser des progrès face à la croissance rapide du nombre d'aînés. Les travaux initiaux avec les parties prenantes ont eux aussi montré la nécessité de faire participer ces groupes et les aînés. Ces leçons orienteront les efforts du Ministère pour l'élaboration d'un plan d'action exhaustif qui répondra aux besoins des personnes âgées d'aujourd'hui et de demain, tout en leur permettant d'exploiter les occasions qui leur sont offertes.

Résultat stratégique 2

Un Canada où la participation sociale et économique des personnes handicapées est rehaussée.

Les prestations d'invalidité du Régime de pensions du Canada, dont DSC a la responsabilité, existent depuis 1970, mais ce n'est que dans les années 1980 que le gouvernement du Canada a véritablement commencé à se concentrer sur des politiques, des programmes et des partenariats conçus pour renforcer la pleine participation des personnes handicapées à la vie au Canada. En 1998, les ministres fédéraux, provinciaux et territoriaux responsables des Services sociaux ont publié un document intitulé *À l'unisson : Une approche canadienne concernant les personnes handicapées*[13], qui expose la vision et les orientations stratégiques à long terme propres à promouvoir la citoyenneté à part entière des personnes handicapées dans tous les aspects de la société canadienne. S'inspirant de ce document, le gouvernement du Canada a défini des priorités pour ses ministères et organismes, et en collaboration avec les provinces et territoires, avec la collectivité des personnes handicapées et avec d'autres partenaires, pour assurer des progrès soutenus vers la réalisation de cet objectif de la citoyenneté à part entière des personnes handicapées.

De nombreux ministères et organismes du gouvernement du Canada fournissent des services et des soutiens qui bénéficient aux personnes handicapées. Toutefois, Développement social Canada est le ministère qui agit au premier chef et qui assume la responsabilité des politiques et programmes s'adressant aux personnes handicapées, du développement des connaissances ainsi que de l'établissement et du maintien de partenariats durables avec d'autres ordres de gouvernement et la collectivité des personnes handicapées. Les responsabilités de DSC en vertu de cet objectif stratégique sont centrées sur la sécurité du revenu et les politiques et programmes à l'intention des 3,6 millions de personnes handicapées que compte le Canada, y compris le soutien de l'inclusion, ainsi que la formation et l'emploi pour les personnes handicapées dans leur

[13] Le document se trouve à http://www.socialunion.ca/pwd/unison/unison_f.html.

collectivité. Une grande partie de ce travail passe par la collaboration avec les provinces et territoires et les organismes au service des personnes handicapées, ainsi que par le soutien des initiatives qu'ils mettent en œuvre.

Liens avec les programmes, les ressources et les résultats

Activité de programme :

Prestations d'invalidité du Régime de pensions du Canada : Les prestations d'invalidité du RPC sont versées mensuellement aux cotisants qui satisfont aux exigences minimales en matière de cotisations et dont l'invalidité est « grave et prolongée », selon la définition de la loi. Une prestation mensuelle uniforme peut également être versée aux enfants du cotisant qui ont moins de 18 ans ou moins de 25 ans s'ils fréquentent l'école à plein temps.

INDICATEURS	NIVEAU ACTUEL
Nombre d'appels concernant les prestations d'invalidité du RPC qui sont interjetés devant deux tribunaux indépendants (Bureau du Commissaire des tribunaux de révision et Commission d'appel des pensions)	❖ Bureau du Commissaire des tribunaux de révision (BCTR) : 3 916 ❖ Commission d'appel des pensions (CAP) : 1 034

Ententes sur le marché du travail visant les personnes handicapées (EMTPH) : Au 1er avril 2004, les ententes fédérales-provinciales sur le marché du travail visant les personnes handicapées ont remplacé l'initiative Aide à l'employabilité des personnes handicapées (AEPH). En vertu d'ententes bilatérales de deux ans avec toutes les provinces, le gouvernement du Canada verse des fonds aux programmes et services provinciaux dont l'objet est d'améliorer la situation d'emploi des Canadiens et des Canadiennes handicapés en rehaussant leur employabilité, en augmentant les possibilités d'emploi à leur intention et en exploitant leurs connaissances.

INDICATEURS	NIVEAU ACTUEL
❖ Nombre de participants aux programmes et aux services en vertu des EMTPH, par province ❖ Nombre de participants qui terminent un programme ou se prévalent d'un service en vertu des EMTPH, dans les cas où l'intervention a une durée déterminée, par province ❖ Nombre de participants qui ont obtenu ou conservé un emploi en vertu des EMTPH dans les cas où cela correspond à l'objet du programme ou du service	❖ Ces indicateurs pour la première année des EMTPH (2004-2005) seront publiés en décembre 2005

Fonds d'intégration pour les personnes handicapées (FI) : Le Fonds d'intégration pour les personnes handicapées est un programme contributif conçu pour aider les personnes handicapées à se préparer à l'emploi et à décrocher un emploi ou à s'établir à leur compte, ainsi qu'à acquérir les compétences nécessaires pour conserver leur nouvel emploi. En outre, le FI administre les contributions consenties à des projets nationaux et

régionaux qui soutiennent des partenariats et des démarches novatrices visant à intégrer les personnes handicapées à l'emploi ou au travail autonome et à éliminer les obstacles à leur participation au marché du travail.

Le Programme de partenariats pour le développement social – Composante personnes handicapées (PPDS-PH) : Le Programme de partenariats pour le développement social – Composante personnes handicapées est un programme de subventions et de contributions pluriannuelles de vaste portée dont l'objet est de promouvoir le plan d'action pour les personnes handicapées du gouvernement du Canada en favorisant la pleine participation des Canadiens et des Canadiennes handicapés à l'apprentissage, au travail et à la vie communautaire par l'entremise de projets et d'organismes dans la collectivité des personnes handicapées. La Composante personnes handicapées du Programme appuie des recherches visant à promouvoir la sensibilisation aux enjeux qui touchent les personnes handicapées et leur famille. Le PPDS-PH soutient également l'acquisition, la diffusion et l'application du savoir, des solutions novatrices et des pratiques exemplaires. C'est le Bureau de la condition des personnes handicapées qui administre la Composante personnes handicapées. Il en sera fait état plus en détail sous le résultat stratégique 3.

Les **Initiatives pour l'intégration communautaire** relèvent du PPDS-PH. Deux organismes promoteurs, soit l'Association canadienne pour l'intégration communautaire et Des personnes d'abord du Canada, reçoivent du financement pour appuyer des projets communautaires de petite envergure qui répondent aux lignes directrices nationales. Les projets ont pour objet d'aider les collectivités à acquérir les capacités nécessaires pour bien intégrer les personnes ayant une déficience intellectuelle.

Ressources

Résultat stratégique 2 :
Un Canada où la participation sociale et économique des personnes handicapées est rehaussée.

	2004-2005[1]		
Dépenses brutes (en millions de dollars)	**Dépenses prévues**	**Autorisations totales**	**Dépenses réelles**
Dépenses de fonctionnement brutes	64,6	63,4	59,0
Subventions et contributions non législatives[2, 3]	248,7	243,6	235,8
Prestations d'invalidité du Régime de pensions du Canada[4]	3 168,1	3 186,0	3 177,7
Total	3 481,4	3 493,0	3 472,5
Équivalents temps plein	870	736	736

1 Les données financières pour 2004-2005 ont été redressées afin de reporter les figures sur les six résultats stratégiques, conformément au Rapport sur les plans et les priorités de 2004-2005.

2 Les autorisations totales pour les subventions et contributions non législatives ont été redressées de leur niveau original de 248,7 millions de dollars afin de refléter les réallocations internes.

3 Ceci exclut les ressources des subventions et contributions liées à la composante d'invalidité du programme de partenariats pour le développement social. Ces ressources sont incluses dans le résultat stratégique 3.

4 Ces prestations ont été réduites de leur part estimée des paiements excédentaires.

Liens avec les résultats :

Grande priorité 1 : Assurer le leadership au nom du gouvernement fédéral dans les dossiers touchant les personnes handicapées (priorité courante)

Développement social Canada est le ministère agissant au premier chef au niveau fédéral dans les dossiers touchant les personnes handicapées. Grâce à une importante collaboration avec les ministères les plus directement concernés par les enjeux de l'invalidité et avec des représentants du secteur bénévole, DSC s'emploie à améliorer la cohérence des politiques et des programmes fédéraux. De concert avec ses partenaires, DSC a pris diverses mesures pour élargir les connaissances au sujet des enjeux de l'invalidité, notamment la publication du deuxième rapport exhaustif du gouvernement du Canada sur les personnes handicapées, *Vers l'intégration des personnes handicapées 2004*. Ce rapport mesurait les progrès réalisés au chapitre de l'intégration des Canadiens et des Canadiennes handicapés par rapport à d'autres Canadiens et Canadiennes.[14] DSC a également publié les résultats d'un sondage d'opinion commandé en 2003-2004 sur les attitudes de la population face aux enjeux de l'invalidité.[15]

En collaboration avec Statistique Canada, DSC a progressé dans les préparatifs de la deuxième Enquête sur la participation et les limitations d'activités (EPLA 2006), qui sera réalisée dans le cadre du recensement de 2006. Il a travaillé avec nombre de partenaires pour déterminer les données à recueillir, puisque les résultats de l'enquête aideront les gouvernements, la collectivité des personnes handicapées et d'autres intéressés à mieux comprendre et à mieux satisfaire les besoins des personnes handicapées.

DSC a élaboré des questions et réponses, sous la forme d'une *Foire aux Questions*, au sujet des principaux programmes et services gouvernementaux destinés aux personnes handicapées, à leurs aidants et à d'autres personnes qui s'intéressent aux enjeux de l'invalidité[16]. Il a de plus publié la nouvelle *Trousse d'outils pour l'accès et l'inclusion*, que les ministères et organismes fédéraux peuvent utiliser pour élaborer des politiques, des programmes et des services reposant sur des démarches d'inclusion et qui tiennent compte du point de vue des personnes handicapées.

La collaboration avec ses partenaires provinciaux et territoriaux, dans des dossiers comme l'amélioration de la coordination des services et programmes destinés aux personnes handicapées, est demeuré un élément central de la responsabilité de DSC à titre de ministère fédéral agissant au premier chef dans les dossiers concernant les personnes handicapées. Ainsi, DSC a travaillé avec ses partenaires pour produire *Mesures de soutien et services pour les adultes et les enfants handicapés au Canada : Une analyse des besoins et des lacunes*, qui a été publié en décembre 2004.[17] DSC et ses homologues des provinces et territoires se sont ensuite inspirés de cette recherche pour explorer des

---

[14] Ce document figure sur le site http://www.dsc.gc.ca/fr/passerelles/nav/nav_haut/programme/bcph.shtml.

[15] Ce document figure sur le site http://www.dsc.gc.ca/asp/passerelle.asp?hr=fr/pip/bcph/documents/sondageAttitudes/index.shtml&hs=pyp.

[16] Voir le site http://www.dsc.gc.ca/asp/passerelle.asp?hr=fr/pip/bcph/documents/versIntegration04/index.shtml&hs=pyp.

[17] Ce document figure sur le site http://www.socialunion.ca/pwd_f.html.

améliorations qui pourraient être apportées au revenu et aux soutiens des personnes handicapées.

Au niveau international, DSC a collaboré avec d'autres ministères fédéraux, les provinces et territoires et des organismes nationaux de personnes handicapées pour préparer la contribution du Canada au projet de Convention des Nations Unies pour la protection et la promotion des droits et de la dignité des personnes handicapées. Afin de mieux comprendre le système de revenu des personnes handicapées du Canada et d'être en mesure de le comparer aux programmes d'autres pays, le Ministère et l'Administration de la sécurité sociale des États-Unis ont organisé conjointement, en mai 2004, un colloque international réunissant 25 experts des politiques de huit pays qui ont discuté de la politique du revenu des personnes handicapées. DSC prend appui sur les actes de ce colloque dans ses travaux systématiques d'analyse et d'élaboration de politiques sur des questions comme les mesures efficaces d'incitation au travail et les soutiens à l'emploi. Le Canada a été invité à fournir des conseils spécialisés au gouvernement de la Pologne qui veut relever les défis stratégiques que pose son programme de soutien du revenu des personnes handicapées, ce qui témoigne de notre réputation à l'étranger.

Grande priorité 2 : Bâtir des partenariats stratégiques (priorité courante)

Même si une grande partie du rôle de leadership que joue DSC en vertu de la priorité précédente passe par la mise sur pied de partenariats stratégiques, un grand nombre de ces partenariats lui ont aussi permis de travailler avec les provinces pour combler les lacunes en matière d'études et d'acquisition de compétences pour les personnes handicapées. En particulier, DSC a collaboré à la mise en œuvre des nouvelles ententes sur le marché du travail visant les personnes handicapées (EMTPH)[18], qui sont entrées en vigueur le 1er avril 2004.[19] Grâce au financement supplémentaire de 30 millions de dollars annoncé dans le Budget de 2004, le soutien du gouvernement du Canada aux EMTPH atteint maintenant 223 millions de dollars par année.

La reddition des comptes est un élément important des EMTPH. Les gouvernements se sont engagés à présenter des rapports publics et à réaliser des évaluations pour rendre compte des résultats et témoigner des progrès accomplis au chapitre de l'amélioration de la situation d'emploi des personnes handicapées. Les premiers rapports seront publiés en décembre 2005, mais le 3 décembre 2004, les gouvernements ont publié des rapports de référence qui serviront à de futures analyses.

---

[18] Voir le site http://www.dsc.gc.ca/asp/passerelle.asp?hr=fr/pip/bcph/08_cadreMultilateral.shtml&hs=pyp.

[19] Le gouvernement du Québec, bien qu'il souscrive aux principes généraux du Cadre multilatéral pour les ententes sur le marché du travail visant les personnes handicapées, n'a pas participé à son élaboration. Toutefois, il apporte une contribution en échangeant de l'information et des pratiques exemplaires. Le gouvernement du Québec entend continuer à travailler dans ce dossier de manière bilatérale avec le gouvernement fédéral. Toutes les références aux positions conjointes du gouvernement fédéral et des gouvernements provinciaux et territoriaux dans le présent document n'incluent pas le gouvernement du Québec.

Les Territoires du Nord-Ouest, le Nunavut et le Yukon ont confirmé qu'ils appuient les principes et l'orientation du Cadre multilatéral. Ils continueront d'offrir des programmes du marché du travail pour les personnes handicapées, et participeront aux travaux relatifs au Cadre multilatéral à l'avenir si les questions en suspens au sujet des arrangements fiscaux sont réglées. Cette situation ne représente pas de changement pour les territoires, qui n'ont pas participé à l'AEPH.

L'examen des systèmes d'emploi dans le cadre des programmes fédéraux d'emploi pour les personnes handicapées, y compris le Fonds d'intégration pour les personnes handicapées et les EMTPH, a été un autre élément de première importance des partenariats stratégiques du Ministère. DCS a en effet travaillé avec d'autres ministères, des organismes centraux et la collectivité des personnes handicapées pour déterminer les possibilités d'améliorer la coordination et la cohérence de ces activités ainsi que des programmes provinciaux d'emploi pour les personnes handicapées et des programmes d'emploi en vertu de la Partie II de la *Loi sur l'assurance-emploi*. À l'issue de cet examen, le Fonds d'intégration a été prolongé jusqu'à la fin de l'exercice 2006-2007, ce qui laisse le temps de le revoir pour régler les problèmes éventuels de chevauchement et répondre aux besoins qui demeurent insatisfaits.

En 2004-2005, le Fonds d'intégration a servi à fournir des services se rapportant à l'emploi à 4 507 personnes handicapées admissibles, par l'entremise de 701 ententes de contributions et d'autres ententes conclues directement avec des personnes handicapées admissibles. Parmi ces clients, 4 085 (91 %) ont vu leur employabilité s'améliorer et 1 231 (27 %) ont trouvé un emploi ou se sont installés à leur compte. Ces données se comparent favorablement à celles de 2003-2004.

Plusieurs initiatives ont eu pour objet d'améliorer les mécanismes de coordination afin d'offrir un meilleur service aux clients mutuels des prestations d'invalidité du Régime de pensions du Canada (RPC-I) et des programmes provinciaux d'aide sociale ou des régimes privés d'assurance-invalidité de longue durée. Par exemple, les gouvernements examinent les possibilités de rationalisation administrative centrées sur les clients et les possibilités de collaboration dans le cadre des initiatives de retour au travail. Ces mesures ont déjà donné lieu à la détermination des pratiques exemplaires dans certaines administrations et à la promotion de leur adoption auprès d'autres administrations. Un nouveau projet d'échange d'information avec l'Agence du revenu du Canada vise à réduire le risque que les clients handicapés qui touchent à la fois des prestations d'invalidité du RPC-I et des prestations imposables d'un régime d'assurance-invalidité de longue durée paient de l'impôt par inadvertance sur la partie rétroactive des prestations d'invalidité du RPC-I. En complément, DSC a également commencé à expédier une fiche détaillée d'information fiscale et des lettres plus détaillées pour expliquer les répercussions fiscales.

Grande priorité 3 : Renforcer la capacité des collectivités à l'égard des personnes handicapées (priorité courante)

Une grande partie du travail de DSC en vertu de cette priorité a été de continuer à administrer la Composante personnes handicapées du Programme de partenariats pour le développement social (PPDS-PH) et le Fonds d'intégration.

En 2004-2005, DSC disposait d'une allocation de base de 11 millions de dollars pour le PPDS-PH, à laquelle il a ajouté 5 millions de dollars provenant d'autres programmes, ce qui lui a permis de soutenir 42 initiatives gérées par 35 organismes. Le travail de DSC auprès de 30 organismes de la collectivité des personnes handicapées pour amorcer une évaluation des Initiatives pour l'intégration communautaire a été une activité importante. DSC a aussi consulté des organismes nationaux de personnes handicapées au sujet des activités qu'il conviendrait d'appuyer par l'entremise du Fonds d'intégration.

Conformément à son engagement de travailler en collaboration avec la collectivité des personnes handicapées, DSC a organisé des tables rondes au niveau ministériel à St. John's et à Vancouver. Le Ministère a aussi travaillé avec le ministère du Patrimoine canadien aux initiatives du Budget de 2005 qui ont permis de verser des subventions de six millions de dollars à l'Institut national canadien pour les aveugles pour sa bibliothèque numérique et d'un million de dollars par année pendant trois ans à Bibliothèque et Archives nationales.

Grande priorité 4 : Remplir les engagements pris devant le Parlement au sujet des prestations d'invalidité du Régime de pensions du Canada (nouvelle priorité)

Le gouvernement a pris une série d'engagements concrets en réponse au rapport du Comité permanent du Développement des ressources humaines et de la condition des personnes handicapées, *À l'écoute des Canadiens : une première vision de l'avenir du programme de prestations d'invalidité du Régime de pensions du Canada*, engagements pour lesquels DSC a assumé la principale responsabilité.

L'un de ces engagements consistait à modifier le Régime de pensions du Canada de façon à autoriser le rétablissement automatique des prestations d'invalidité. Le rétablissement automatique est une mesure de protection pour les personnes qui ne touchent plus de prestations d'invalidité parce qu'elles sont retournées au travail, qui pourront voir ces prestations rétablies si une récurrence de l'invalidité ou l'apparition d'une invalidité connexe les oblige à cesser de travailler dans un délai d'au plus deux ans. Le consentement des provinces était nécessaire pour apporter ce changement et il a été obtenu. Le rétablissement automatique est maintenant offert aux clients qui signalent un retour au travail et qui ont cessé de toucher des prestations le 31 janvier 2005 ou après. Ce changement devrait être particulièrement utile pour les clients qui ont une invalidité épisodique ou récurrente, et il représentera une incitation à retourner au travail pour les bénéficiaires.

De plus, DSC a donné suite à l'engagement de collaborer avec les provinces pour définir des changements raisonnables à envisager dans les prestations d'invalidité du RPC qui touchent les clients vulnérables. À cette fin, un nouveau processus fédéral-provincial-territorial a été établi pour l'examen des grands enjeux exposés dans le rapport du Comité, en commençant par les effets des exigences en matière de cotisations sur les cotisants de longue date et l'élimination possible de la période d'attente de quatre mois pour les demandeurs en phase terminale.

Dans le cadre du travail qui est accompli pour régler ces questions, le Ministère a revu les dossiers de cotisants de longue date à qui des prestations d'invalidité du RPC avaient été refusées parce qu'ils n'avaient pas cotisé au cours de quatre des six années précédentes, selon les exigences de la loi. L'analyse qui en résultera donnera un profil de ce groupe de cotisants et permettra de mieux comprendre la façon dont le resserrement récent des exigences concernant les cotisations influe sur leur admissibilité.

Une autre étude a porté sur les bénéficiaires du RPC-I en phase terminale; son objet était de comprendre la situation de fin de vie de ce groupe vulnérable et les répercussions de la période d'attente de quatre mois. Une recension de la littérature et des consultations auprès d'experts ont aussi été entreprises afin de déterminer les besoins de fin de vie des malades en phase terminale.

Le Comité permanent a recommandé qu'une évaluation du RPC-I soit amorcée plus tôt que prévu en 2004-2005. Les travaux ont été amorcés, comme DSC s'y était engagé; le Ministère a établi un cadre d'évaluation qui servira de point de départ au processus d'appel d'offres qui devrait avoir lieu à l'automne de 2005.

Leçons tirées de l'expérience : S'inspirer des rétroactions des parties prenantes pour améliorer la prestation des programmes

Par le dialogue, le travail avec les collectivités, l'utilisation des rétroactions des parties prenantes et évaluations, DSC continue de travailler à l'amélioration de la prestation des programmes et services du Fonds d'intégration et du PPDS-PH, afin de répondre le plus efficacement possible aux besoins des personnes handicapées.

Résultat stratégique 3

Un Canada où des collectivités dynamiques et inclusives répondent aux besoins de la population en matière de développement social.

Description

Ces dernières années, le gouvernement du Canada a reconnu le rôle précieux des organismes communautaires lorsqu'il s'agit de trouver des solutions locales pour relever les défis et exploiter les possibilités. Il considère désormais ces organismes comme des partenaires stratégiques pour la réalisation des priorités qu'ils partagent et comme des éléments essentiels de collectivités en santé.

En sa qualité de ministère jouant un rôle de leadership en matière de politique sociale, DSC a adopté le présent objectif stratégique afin de cibler ses efforts visant à renforcer les capacités des collectivités et à soutenir les organismes sans but lucratif et bénévoles. DSC fait des investissements stratégiques qui permettent d'acquérir des connaissances, de faciliter l'échange d'information et d'appuyer les pratiques efficaces du développement communautaire. Le Ministère agit également au premier chef pour les efforts du gouvernement fédéral visant à favoriser la croissance de l'économie sociale au Canada — les nombreuses activités et entreprises sans but lucratif qui exploitent les énergies civiques et entrepreneuriales au profit des collectivités.

Liens avec les programmes, les ressources et les résultats

Activité de programme :

Programme de partenariats pour le développement social (PPDS) : Le Programme de partenariats pour le développement social est un programme national de subventions et de contributions qui finance un vaste éventail d'organismes sans but lucratif et bénévoles par le biais de divers volets de financement, dont l'apprentissage et la garde des jeunes enfants, les collectivités de langue officielle en situation minoritaire, l'intégration sociale

et le Prix Thérèse-Casgrain du bénévolat. Le programme finance des organismes pour soutenir des initiatives plus vastes que les précédentes, comme le Plan d'action du gouvernement du Canada pour les personnes handicapées (pour plus d'information, voir le résultat stratégique 2) ainsi que l'Initiative sur le secteur bénévole et communautaire et Comprendre la petite enfance. Les objectifs globaux du programme sont les suivants :

- accroître la capacité du secteur sans but lucratif à répondre aux besoins et aux aspirations en matière de développement social des personnes handicapées, des enfants et des familles ainsi que des membres d'autres groupes vulnérables ou exclus au Canada;
- améliorer la qualité et la pertinence des politiques et des programmes sociaux du gouvernement.

INDICATEURS	NIVEAU ACTUEL
❖ Nombre de subventions et de contributions consenties à des organismes	❖ 38 pour le volet Apprentissage et garde des jeunes enfants (AGJE) ❖ 14 pour le volet Intégration sociale (IS) ❖ 13 subventions à des organismes nationaux sans but lucratif pour les deux volets (voir la note 1)
❖ Nombre de collectivités jointes	❖ 41 organismes ont reçu du financement en 2004-2005 ❖ 27 organismes ont répondu à l'appel de propositions en 2005 (voir la note 2)
❖ Augmentation du nombre de partenariats, selon le genre	❖ 1 nouveau bénéficiaire (autochtone) de subvention (voir la note 3)
❖ Nombre de projets, selon le genre, qui contribuent à satisfaire les besoins de la collectivité	❖ Selon la nature et le thème, les projets peuvent contribuer directement ou indirectement à satisfaire les besoins de la collectivité

Note 1 : En 2004-2005, le PPDS a versé en tout 52 contributions : 38 pour l'AGJE et 14 pour l'IS, et a accordé des contributions à 13 organismes nationaux sans but lucratif pour les deux volets.

Note 2 : Un maximum de 27 nouvelles contributions seront recommandées à l'issue du récent appel de propositions pour l'AGJE et l'IS, et le financement sera versé en 2005-2006 et 2007-2008.

Note 3 : Une première subvention a été approuvée pour la Société de soutien à l'enfance et à la famille des Premières nations du Canada; il s'agit d'un montant total de 450 000 $ pour les exercices 2004-2005 et 2006-2007.

Initiative sur le secteur bénévole et communautaire (ISBC) : L'Initiative sur le secteur bénévole et communautaire, dont le mandat officiel a pris fin en mars 2005, était une initiative quinquennale unique en son genre dont l'objet était de renforcer les relations entre le gouvernement du Canada et le secteur bénévole et d'améliorer la capacité du secteur de répondre aux besoins des Canadiens et des Canadiennes.

Les indicateurs du programme sont en train d'être élaborés.

Programme Nouveaux Horizons pour les aînés (PNHA) : Le programme Nouveaux Horizons pour les aînés, qui a été lancé en 2004-2005, vise à accorder des fonds à des organismes communautaires pour le financement de projets qui sont dirigés par les aînés ou qui font appel à la participation des aînés et qui encouragent ces derniers à apporter une contribution à leur collectivité par l'entremise de la participation sociale et de la vie active. Un examen préliminaire de la mise en œuvre du programme est en cours.

Indicateurs de programme : Programme Nouveaux Horizons pour les aînés

INDICATEURS	NIVEAU ACTUEL
❖ Nombre de participants aux projets financés	❖ Environ 80 000
❖ Nombre de partenariats, selon le genre	❖ 552 (voir la note 1)
❖ Nombre de collectivités jointes	❖ 231 collectivités ont reçu du financement
❖ Nombre de projets, selon le thème, qui contribuent à satisfaire les besoins de la collectivité	❖ 336 projets (voir la note 2)
❖ Nombre de personnes touchées par les projets	❖ Les données ne sont pas encore disponibles (voir la note 3)

Note 1 : 72 % des projets financés font appel à des partenaires, comme des organismes sans but lucratif, d'autres programmes fédéraux, les gouvernements provinciaux, les municipalités et le secteur privé.

Note 2 : Le nombre de projets approuvés au titre du Voici les thèmes des projets du PNHA, selon le thème, est le suivant : participation sociale (111); contribution à la collectivité (90); vie active pour les aînés (114); et établissement de partenariats (16). Les projets financés doivent avoir pour objet de répondre aux besoins de la collectivité.

Note 3 : Comme la première série d'activités financées n'est pas encore terminée, nous ne disposons pas encore d'un rapport final sur leurs répercussions sur les particuliers et les collectivités.

Comprendre la petite enfance (CPE) : L'initiative Comprendre la petite enfance fournit du financement et des outils aux collectivités qui veulent recueillir de l'information sur la capacité d'apprendre des enfants, les facteurs familiaux qui influencent le développement des enfants et l'accessibilité de ressources locales pour les familles qui ont de jeunes enfants. L'initiative favorise également la mobilisation de la collectivité et la prise de mesures, en fonction de l'information recueillie, visant l'amélioration des conditions.

INDICATEURS	NIVEAU ACTUEL
❖ Nombre de sites CPE parrainés (depuis le début)	❖ 12 sites pilotes ❖ Jusqu'à 100 autres sites en vertu de la nouvelle initiative CPE
❖ Nombre de collectivités poursuivant des programmes se rapportant à CPE une fois le parrainage terminé	❖ À déterminer
❖ Nombre d'ententes de CPE conclues	❖ 12 sites pilotes : dans la série des 5 premières collectivités, les ententes de contribution prennent fin à l'été de 2005; dans la série des 7 autres collectivités, au cours de l'exercice 2006-2007 ❖ Jusqu'à 100 autres ententes en vertu de la nouvelle initiative CPE d'ici à 2011
❖ Mise sur pied du réseau du savoir CPE	❖ En cours
❖ Collecte de données dans chaque collectivité CPE au sujet de la préparation à l'apprentissage des enfants; les familles (composition, revenu, scolarité des parents) et les ressources communautaires à la disposition des familles qui ont de jeunes enfants	❖ Terminée dans les 12 sites pilotes ❖ Les premiers sites de la nouvelle série (nombre estimatif : 22) commenceront la collecte des données au début de 2006
❖ Rapports préparés par chaque collectivité CPE, y compris un plan d'action, le profil de la communauté et un rapport intégré de données	❖ Terminés dans les 5 premiers sites pilotes ❖ Seront terminés en 2006-2007 dans les 7 autres sites pilotes

Ressources

Résultat stratégique 3 :
Un Canada où des collectivités dynamiques et inclusives répondent aux besoins de la population en matière de développement social.

Dépenses brutes (en millions de dollars)	2004-2005[1]		
	Dépenses prévues	Autorisations totales	Dépenses réelles
Dépenses de fonctionnement brutes	9,3	8,7	8,6
Subventions et contributions non législatives[2, 3]	37,2	34,8	34,2
Total	46,5	43,5	42,8
Équivalents temps plein	54	73	73

1 Les données financières pour 2004-2005 ont été redressées afin de reporter les figures sur les six résultats stratégiques, conformément au Rapport sur les plans et les priorités de 2004-2005.

2 Les autorisations totales pour les subventions et contributions non législatives ont été redressés de leur niveau original de 29,7 millions de dollars afin de refléter les réallocations internes.

3 Ceci inclut les ressources des subventions et contributions liées à la composante d'invalidité du programme de partenariats pour le développement social. Ceux-ci sont discutés dans le résultat stratégique 2.

Liens avec les résultats :

Grande priorité 1 : Assurer leadership, supervision et coordination au nom du gouvernement fédéral pour le renforcement de la capacité du secteur des organismes sans but lucratif à caractère social et du secteur bénévole (nouvelle priorité)

En vertu de l'Initiative sur le secteur bénévole et communautaire (ISBC) (2000 à 2005), le gouvernement du Canada et le secteur bénévole ont collaboré à nombre d'initiatives conçues pour renforcer leurs relations et améliorer la capacité du secteur[20].
Les principaux résultats attendus en 2004-2005 étaient les suivants :

- détermination, en collaboration avec le secteur sans but lucratif et bénévole, de priorités futures pour les travaux conjoints avec le gouvernement du Canada;
- détermination d'enjeux communs, de bonnes pratiques et de thèmes à même les leçons apprises de la collaboration au sein du volet Participation du secteur à l'élaboration des politiques ministérielles de l'ISBC;
- investissement dans le portail du secteur bénévole[21] par trois ministères fédéraux, Industrie Canada, Ressources humaines et Développement des compétences Canada et DSC, par la voie d'une seule entente de contribution administrée par DSC;
- meilleure connaissance de l'importance, tant physique qu'économique, du secteur sans but lucratif et bénévole au Canada et dans le monde, par le biais de l'*Enquête nationale sur les organismes bénévoles et sans but lucratif* et du rapport de l'Université Johns Hopkins intitulé *Canadian Non-Benefit and Voluntary Sector in Comparative Perspective*;

20 Pour un complément d'information, voir le site de l'ISBC à http://www.vsi-isbc.ca.

21 Voir le portail communautaire à http://www.portailcommunautaire.ca.

- achèvement de projets concernant les ressources humaines dans le secteur bénévole, pour constituer l'assise d'un éventuel conseil des ressources humaines du secteur bénévole;
- élaboration d'une formule de solution de problèmes en collaboration avec le secteur bénévole pour les enjeux qui découleront de la mise en œuvre de l'Accord et des Codes;
- parachèvement de l'évaluation des processus de l'ISBC et du volet Participation du secteur à l'élaboration des politiques ministérielles.

De concert avec ses partenaires, DSC s'est employé à renforcer la collaboration entre le secteur sans but lucratif, le secteur bénévole, le secteur privé et le secteur public et à élaborer de nouveaux mécanismes de collaboration, pour soutenir le développement socioéconomique et l'innovation en matière sociale dans les collectivités. Le Ministère a notamment établi l'assise des travaux du Groupe de travail sur les investissements communautaires, qui examinera les politiques et les pratiques du gouvernement fédéral en ce qui concerne l'utilisation des paiements de transfert et les initiatives de financement à l'appui des investissements communautaires.

Développement social Canada est devenu le chef de file des efforts du gouvernement fédéral visant l'économie sociale en 2004-2005. Ces efforts ont compris le soutien de la secrétaire parlementaire du ministre du Développement social particulièrement chargée de l'économie sociale dans son rôle de présidente de la Table ronde nationale sur l'économie sociale, ainsi que la collaboration avec Industrie Canada et les agences de développement régional sur la façon d'améliorer l'accès au financement pour les entreprises de l'économie sociale et de renforcer les capacités de ces dernières. DSC a aussi amorcé des travaux qui devraient normalement mener à l'adoption d'un cadre stratégique fédéral à long terme en matière d'économie sociale.

Grande priorité 2 : Élaborer, concevoir et mettre en œuvre le programme Nouveaux Horizons pour les aînés (nouvelle priorité)

En 2004-2005, DSC a collaboré avec d'autres ordres de gouvernement, le secteur bénévole, les collectivités et des parties prenantes, y compris des organismes de personnes âgées, pour veiller à la mise en œuvre du programme Nouveaux Horizons pour les aînés (PNHA), annoncé dans le Budget de 2004. Le gouvernement avait alors consenti 8 millions de dollars en 2004-2005 et 10 millions par année ensuite pour le fonctionnement et les subventions aux termes du programme.

Le PNHA est officiellement entré en vigueur le 22 octobre 2004. Le premier appel de demandes de financement s'est étalé du 25 octobre au 13 décembre 2004. Pendant cette période, DSC a reçu 1 452 demandes, dont 336 ont pu être financées à même le plein montant consacré aux subventions en 2004-2005, 5 millions de dollars.

Devant cette demande, le gouvernement a annoncé dans le Budget de 2005 l'ajout de 5 millions de dollars au financement prévu en 2005-2006, 10 millions de dollars en 2006-2007 et 15 millions en 2007-2008, portant ainsi le budget annuel du programme à 25 millions de dollars les années suivantes, ce qui permettra d'accroître sensiblement le soutien aux projets communautaires dirigés par les aînés.

Exemples de projets financés en vertu du programme Nouveaux Horizons en 2004-2005

Services aux aînés de la ville de Medicine Hat – Programme Seniors Bus Buddy
Ce projet appariera des aînés qui sont des usagers expérimentés du transport en commun et des aînés à risque qui ont besoin d'effectuer des déplacements locaux. Élaboré et mis en œuvre par des aînés bénévoles, le programme améliorera la mobilité des aînés, contribuera à un mode de vie actif et exposera les aînés isolés aux programmes et aux services offerts dans la collectivité. Le projet fait appel à l'intervention active de partenaires communautaires comme le Senior Citizens Advisory Committee, le Transit Advisory Committee, CHAT TV et les services de transport en commun et services aux aînés de la ville de Medicine Hat.

Le Centre polyvalent des aînés francophones de Port Colborne – Club d'artisanat Marie-Rose
Le Club d'artisanat Marie-Rose est un projet francophone dans une collectivité majoritairement anglophone s'adressant aux aînés qui présentent des risques d'isolement social. Les aînés seront incités à participer au projet en enseignant l'artisanat aux jeunes en partenariat avec une école secondaire francophone locale.

Page One Writers – Pathways through the Ages
Le projet Page One Writers réalisera une histoire de l'évolution de la collectivité de Deer Lake grâce à des entrevues avec des aînés, complétées par des recherches contextuelles. Le produit final prendra la forme d'une histoire audiovisuelle de la ville et sera utilisé comme scénario le long d'un futur sentier de marche proposé. Les aînés auront l'occasion de partager leurs compétences, leur expérience et leur sagesse en laissant un patrimoine durable et vivant de la ville de Deer Lake aux générations futures. La Page One Writers Organisation a établi un partenariat avec une association commerciale locale.

Grande priorité 3 : Élargir l'initiative Comprendre la petite enfance (nouvelle priorité)

Les collectivités utilisent l'information recueillie dans le cadre de l'initiative Comprendre la petite enfance (CPE) pour élaborer des plans d'action qui serviront de fondement à des politiques, des programmes et des investissements permettant aux jeunes enfants de partir d'un bon pied. Cette initiative, qui était un projet pilote à l'origine, sera élargie, passant de 12 à 100 collectivités; l'annonce en a été faite dans le discours du Trône de février 2004.

En 2004-2005, DSC a procédé à la planification de l'initiative élargie et a défini les meilleurs moyens d'utiliser le financement annoncé de 68 millions de dollars sur sept ans. L'exercice s'est achevé sur le lancement du premier appel de propositions. Les activités de CPE seront étendues à 25 nouvelles collectivités par année en moyenne au cours des 4 prochaines années. Le programme prendra fin progressivement au cours de 2009-2010 et de 2010-2011

L'histoire d'une réussite : Comprendre la petite enfance

La région South Eastman du Manitoba participe à l'initiative Comprendre la petite enfance. La région compte plus de 80 collectivités, chacune unique en son genre, sur un territoire de 10 000 kilomètres carrés. Sa population est de quelque 57 000 personnes. Le projet CPE South Eastman est parrainé par South Eastman Health; il a le soutien d'une coalition parents-enfants et se déroule en partenariat avec cinq districts scolaires de la région. Depuis 2001, le projet CPE South Eastman recueille de l'information auprès des familles, des enseignants et des fournisseurs de programmes et de services pour aider les collectivités à mieux comprendre la situation des enfants d'âge préscolaire et à définir les efforts supplémentaires à consentir pour améliorer leurs résultats développementaux. La recherche montre également les points forts des collectivités.

La recherche a révélé que les enfants de South Eastman obtenaient de bons résultats sur plusieurs échelles, y compris la santé physique, les compétences sociales, la maturité affective ainsi que la communication et les connaissances générales. Elle a toutefois permis de constater que les scores des enfants étaient sensiblement inférieurs à ceux d'autres enfants canadiens aux chapitres de l'alphabétisation et du développement du langage.

La collectivité s'est mobilisée pour s'attaquer à ces problèmes. Le projet a organisé un atelier intersectoriel de deux jours pour discuter d'alphabétisation et présenter les résultats de la recherche, qui faisaient ressortir l'importance de l'alphabétisation pendant les premières années de la vie et sa corrélation positive avec la santé, l'éducation, l'emploi et le revenu. Un groupe de travail composé de bénévoles a été constitué et chargé de mettre en œuvre le plan d'action communautaire en matière d'alphabétisation.

Les initiatives *Baby Steps* et *Little Learner Bags* sont des exemples concrets de mesures prises pour améliorer l'alphabétisation des enfants. Depuis janvier 2004, tous les bébés nés dans la région de South Eastman et tous les enfants inscrits à la maternelle reçoivent un sac contenant des livres, des jouets, des articles concernant la préparation à l'apprentissage et des cahiers d'information sur les moyens de renforcer l'apprentissage précoce.

Grande priorité 4 : Continuer d'offrir le Programme de partenariats pour le développement social (priorité courante)

Le Programme de partenariats pour le développement social continue d'être un instrument important pour la réalisation des objectifs stratégiques du Ministère, par le biais du financement des organismes du secteur sans but lucratif et du secteur bénévole qui œuvrent à l'acquisition et la diffusion de connaissances, à l'établissement de partenariats, au renforcement des capacités communautaires et au dialogue sur les politiques. Des investissements ont été faits dans le cadre des divers volets de financement et les priorités consistaient principalement à améliorer les résultats des personnes handicapées, des enfants et des familles et d'autres membres de groupes vulnérables ou exclus.

Depuis 2003, le PPDS affecte des fonds pour améliorer la capacité des organisations non gouvernementales (ONG) d'acquérir et de diffuser des connaissances et de favoriser des partenariats qui renforceront des activités de développement de la petite enfance pertinentes sur les plans culturel et linguistique pour les enfants et leurs familles dans les collectivités de langue officielle en situation minoritaire, et favoriseront le dialogue sur les politiques connexes avec les gouvernements. La mise en valeur des capacités des ONG est l'une des deux initiatives gérées par DSC dans le cadre des mesures concernant le développement de la petite enfance en vertu du Plan d'action pour les langues officielles du gouvernement du Canada.

Leçons tirées de l'expérience : Favoriser la collaboration

De nombreuses leçons ont été tirées de l'Initiative sur le secteur bénévole et communautaire (ISBC) et elles favoriseront le succès de vastes initiatives horizontales et transversales que les ministères fédéraux mettront en œuvre à l'avenir, entre eux et avec des organismes de l'extérieur. Les résultats de l'ISBC montrent que la collaboration permet d'apprendre à mieux comprendre le processus d'élaboration des politiques et d'établissement de priorités partagées et de renforcer la confiance qu'il inspire. Les lignes directrices qui suivent se sont révélées utiles pour l'établissement de collaborations fructueuses.

1. Il est important d'établir soigneusement les paramètres de la collaboration et de fixer des objectifs stratégiques réalistes. Les calendriers d'exécution doivent aussi être réalistes et prévoir suffisamment de temps pour forger des relations et consulter des clientèles plus vastes.

2. Il faut faire preuve de transparence et communiquer clairement le mandat de la collaboration aux clientèles plus vastes qui pourraient éventuellement participer au dialogue sur les politiques ou à d'autres consultations.

3. La structure importe et doit être planifiée, et comporter notamment des mécanismes efficaces de coordination, de gouvernance et de reddition des comptes. Les parties doivent établir ensemble des structures de gouvernance ayant des liens solides avec leurs propres processus décisionnels.

4. Le processus est important. Les délais et le financement doivent être suffisants pour que les participants puissent forger des relations et apprendre à travailler ensemble. Toutefois, ils doivent aussi être convaincus que le processus donnera des résultats concrets par rapport aux objectifs initiaux.

5. Toutes les parties doivent veiller à la transparence des rapports financiers au sein d'une structure décentralisée où les collaborateurs contrôlent leurs propres budgets.

Leçons tirées de l'expérience : Le mieux-être de la collectivité

La recherche et la pratique révèlent de plus en plus souvent que les efforts visant à améliorer le mieux-être de la collectivité profitent d'un vaste partenariat de personnes et d'organismes. Ainsi, les premiers résultats de Comprendre la petite enfance, initiative dans le cadre de laquelle du financement et des outils sont fournis à des collectivités pour les aider à recueillir de l'information sur la préparation à l'apprentissage des enfants, montrent l'importance d'une vaste coalition de participants, d'un solide leadership local, de données locales de grande qualité au sujet des atouts et de la situation de la collectivité, d'un financement gouvernemental souple et du temps nécessaire pour bâtir des liens de confiance parmi les partenaires communautaires et renforcer leurs capacités lorsqu'ils se concertent pour apprendre et élaborer des stratégies à long terme. Les programmes qui fournissent des fonds pour régler un seul problème et qui prévoient des résultats rapides ne seront pas nécessairement propices à la mise en place des processus qui favoriseront la réussite de la collectivité. De plus, étant donné la grande diversité des collectivités, des résidents et des atouts locaux, il n'y a pas de solution unique à tous les besoins.

Résultat stratégique 4

Un Canada où les capacités des particuliers, des enfants, des familles et des collectivités sont renforcées afin de promouvoir l'inclusion sociale, la participation et le bien-être.

Description

En 1999, le gouvernement du Canada, en partenariat avec les provinces et territoires, a entrepris d'élaborer un Plan d'action national pour les enfants qui expose une vision : faire en sorte que tous les enfants canadiens aient les meilleures possibilités de réaliser leur potentiel et de devenir des adultes en santé, qui réussissent et qui contribuent à la société. Parallèlement, on a assisté à l'émergence d'un solide corpus de recherche montrant que c'est au cours de la première enfance que se bâtit l'assise des compétences et de la capacité d'adaptation qui influenceront l'apprentissage, le comportement et la santé plus tard au cours de la vie. S'inspirant de cette recherche, le gouvernement fédéral et les gouvernements provinciaux et territoriaux ont décidé que le développement de la petite enfance serait un champ d'action de premier plan; et plus récemment, ils se sont concentrés sur l'apprentissage et la garde des jeunes enfants.

Les gouvernements reconnaissent que le mieux-être des enfants est un élément crucial d'une société dynamique et productive. Par le biais d'investissements dans des initiatives clés, les gouvernements participants ont convenu d'objectifs stratégiques précis qui renforceront le mieux-être des enfants. Développement social Canada assure le leadership fédéral pour ces initiatives, en plus de participer activement au soutien de l'apprentissage et à la communication des résultats par rapport à celles-ci.

Liens avec les programmes, les ressources et les résultats

Activité de programme :

Le gouvernement du Canada travaille avec les provinces et territoires à trois grandes initiatives de soutien des enfants et de leur famille.

L'initiative de la **Prestation nationale pour enfants (PNE)** est un partenariat entre le gouvernement fédéral, les gouvernements provinciaux et territoriaux et les Premières nations. Ses objectifs sont de prévenir la pauvreté chez les enfants et d'en réduire l'étendue; de promouvoir la participation au marché du travail en veillant à ce qu'il soit toujours plus avantageux pour les familles de travailler; et de réduire le chevauchement et le double emploi par une plus grande harmonisation des objectifs et des prestations de programme et par la simplification de l'administration. Dans le cadre de la PNE, le gouvernement du Canada fournit un soutien financier aux familles à faible revenu qui ont des enfants, par le biais du Supplément de la PNE, qui est versé parallèlement à la Prestation fiscale canadienne pour enfants. Quant aux provinces et territoires et aux Premières nations, ils ont la souplesse nécessaire pour rajuster les paiements d'aide sociale ou les prestations pour enfants d'un montant équivalent à celui du Supplément de la PNE. Ainsi, les familles bénéficiaires de l'aide sociale continuent de toucher des prestations dont le niveau demeure inchangé, tandis que les provinces et territoires peuvent améliorer leurs programmes à l'intention des familles à faible revenu qui ont des enfants ou en mettre sur pied de nouveaux. Le gouvernement a annoncé, dans le Budget de 2003, un plan d'investissement pour la PNE aux termes duquel 965 millions de dollars par année seraient ajoutés au Supplément de la PNE d'ici 2007, dont 150 $ par enfant en juillet 2003, 185 $ par enfant en 2005 et en 2006, pour les familles à faible revenu qui ont des enfants. Pour une famille à faible revenu ayant deux enfants, cela représentera une hausse de 146 % des prestations fiscales pour enfants accordées par le gouvernement fédéral depuis 1997.

En vertu de l'**Entente sur le développement de la petite enfance (DPE)**, les autorités fédérales, provinciales et territoriales se sont engagées à améliorer et à élargir les soutiens destinés au développement de la petite enfance pour les jeunes enfants (de la conception à 6 ans) et leurs parents. Le gouvernement du Canada consent 500 millions de dollars par année aux provinces et territoires, par le biais du Transfert canadien en matière de programmes sociaux, pour qu'ils améliorent et élargissent leurs programmes et leurs services dans quatre domaines de premier plan, soit la promotion de la santé au cours de la grossesse, de la naissance et de la première enfance; l'amélioration du soutien aux parents et aux familles; le renforcement du développement et de l'apprentissage des jeunes enfants ainsi que des soins qu'on leur prodigue; et le renforcement du soutien aux collectivités.

Les objectifs de l'initiative fédérale-provinciale-territoriale du **Cadre multilatéral pour l'apprentissage et la garde des jeunes enfants** sont de promouvoir le développement des jeunes enfants et d'appuyer la participation des parents à l'emploi ou à la formation en améliorant l'accès à des programmes et services abordables et de qualité pour l'apprentissage et la garde des jeunes enfants. En 2003-2004, le gouvernement du Canada a commencé à verser des transferts qui s'élèveront à 1,05 milliard de dollars sur cinq ans, par l'entremise

du Transfert canadien en matière de programmes sociaux, pour soutenir les investissements des gouvernements provinciaux et territoriaux dans l'apprentissage et la garde des jeunes enfants. Le Budget de 2005 annonçait un financement suivi de 350 millions de dollars par année aux provinces et territoires à l'appui d'investissements dans l'apprentissage et la garde des jeunes enfants. Les investissements peuvent servir aux dépenses de capital ou d'exploitation, aux subventions pour les frais, à l'amélioration des salaires, à la formation, au perfectionnement professionnel et au soutien, à l'assurance de la qualité, et aux services d'information et d'aiguillage pour les parents.

Le gouvernement fédéral, dans son Budget de 2005, prenant appui sur les ententes de développement de la petite enfance et sur le Cadre multilatéral pour l'apprentissage et la garde des jeunes enfants, s'est engagé à fournir aux provinces et territoires un financement supplémentaire de 4,8 milliards de dollars sur cinq ans pour une nouvelle initiative d'apprentissage et de garde des jeunes enfants.

DSC participe aussi à des initiatives et des activités précises relevant de la compétence du gouvernement du Canada.

L'Agence du revenu du Canada verse la **Prestation pour enfants handicapés (PEH)** aux familles à faible revenu qui ont un enfant gravement handicapé, à titre de supplément mensuel de la Prestation fiscale canadienne pour enfants et des allocations spéciales pour enfants. DSC a contribué à la mise au point de cette prestation et participe à sa mise en œuvre.

DSC a versé des prestations du **Régime de pensions du Canada (RPC)** à 84 500 enfants de personnes décédées qui avaient cotisé au régime. En plus des prestations du RPC pour les personnes handicapées (qui ont été décrites sous le résultat stratégique 2), des paiements ont été versés à 89 300 enfants de ces bénéficiaires

Le Ministère joue également un rôle important, au nom du gouvernement du Canada, dans la création et l'échange de connaissances, d'information et de pratiques exemplaires relativement aux enfants et à leur famille.

Ressources

Résultat stratégique 4 :
Un Canada où les capacités des particuliers, des enfants, des familles et des collectivités sont renforcées afin de promouvoir l'inclusion sociale, la participation et le bien-être.[2]

	2004-2005[1]		
Dépenses brutes (en millions de dollars)	**Dépenses prévues**	**Autorisations totales**	**Dépenses réelles**
Dépenses de fonctionnement brutes	2,4	2,4	1,6
Total	2,4	2,4	1,6
Équivalents temps plein	10	10	10

1 Les données financières pour 2004-2005 ont été redressées afin de reporter les figures sur les six résultats stratégiques, conformément au Rapport sur les plans et les priorités de 2004-2005.

2 Les coûts de fonctionnement pour ce résultat sont minimes pour DSC. Le Programme de prestations nationale pour enfants est offert par l'Agence du revenu du Canada. Le gouvernement du Canada soutient principalement l'Accord sur le développement de la petite enfance et le Cadre multilatéral pour l'apprentissage et la garde des jeunes enfants par l'intermédiaire de transfert canadien en matière de programmes sociaux aux provinces et aux territoires.

Liens avec les résultats

Grande priorité 1 : Veiller à la mise en œuvre efficace de l'initiative de la Prestation nationale pour enfants (priorité courante)

La mise en œuvre de la Prestation nationale pour enfants (PNE) et l'efficacité de l'initiative lorsqu'il s'agit d'atteindre ses objectifs font l'objet d'un suivi par l'entremise des rapports d'étape de la PNE — dont le cinquième a été publié en mars 2005 — et d'évaluations fédérales-provinciales-territoriales conjointes.

Les données les plus récentes sur les répercussions de ces investissements ont été publiées dans le *Rapport d'étape 2003 sur la PNE*, qui est paru en mars 2005, et dans un rapport complémentaire intitulé *Incidence de la Prestation nationale pour enfants sur le revenu des familles avec enfants : Analyse de simulation*. Ainsi, en 2001, la PNE a permis d'empêcher que quelque 40 700 familles comptant 94 800 enfants vivent dans une situation de faible revenu —selon la définition que donne Statistique Canada du seuil de faible revenu après impôt —, ce qui a représenté une réduction de 8,9 % du nombre de familles à faible revenu. Ces familles avec enfants ont vu leur revenu disponible s'accroître en moyenne de près de 2 200 $ ou 9,2 %, et ce résultat est directement attribuable à la PNE. Celle-ci a également contribué à réduire l'étendue de la pauvreté chez les enfants, car les familles à faible revenu qui ont des enfants ont vu leur revenu se rapprocher de 12,3 % du seuil de faible revenu en moyenne.

Le rapport fédéral-provincial-territorial conjoint *Évaluation de l'initiative de la Prestation nationale pour enfants : Rapport de synthèse* démontre lui aussi que la PNE s'est révélée efficace, notamment pour promouvoir la participation des parents au marché du travail, en faisant en sorte que le travail soit plus avantageux que l'aide sociale. En fait, des recherches réalisées à partir de données administratives de plusieurs provinces montrent que la PNE a réussi à abaisser le « mur de l'aide sociale » et à faciliter la transition de l'aide sociale au travail. Le rapport montre également que la PNE réduit le chevauchement et le double emploi en assurant la coordination et l'intégration fédérale-provinciale-territoriale du versement des prestations pour enfants. La collaboration des partenaires fédéraux, provinciaux et territoriaux à la conception de la PNE et à la mise sur pied de processus plus transparents en matière d'acquisition, d'échange et de compte rendu des données a permis l'amélioration du programme.

L'histoire d'une réussite : La Prestation nationale pour enfants et la Prestation fiscale canadienne pour enfants

Anne est mère monoparentale de deux enfants, Sébastien, 6 ans, et Émile, 4 ans. Elle travaille d'arrache-pied pour faire vivre sa famille, mais réalise que son salaire ne suffit pas pour répondre à ses besoins et à ceux de ses garçons. Son besoin d'aide est devenu encore plus évident lorsque les médecins ont diagnostiqué chez Sébastien le trouble d'hyperactivité avec déficit de l'attention et ont prescrit un médicament à prendre tous les jours.

Par l'entremise du Supplément de la Prestation nationale pour enfants, Anne reçoit le supplément de revenu dont elle a besoin pour continuer de travailler et subvenir aux besoins de sa famille. Elle profite également du programme de réinvestissements de la PNE, en vertu duquel les frais de médicaments et les frais de garde d'enfants sont subventionnés.

Grande priorité 2 : Veiller à la mise en œuvre efficace de l'Entente sur le développement de la petite enfance (priorité courante)

DSC a continué d'agir au premier chef au nom du gouvernement du Canada à la mise en œuvre, en collaboration avec les provinces et territoires, de l'Entente sur le développement de la petite enfance, notamment pour ce qui est des rapports qui doivent être produits en vertu de l'entente. Un portail Web fédéral-provincial-territorial conjoint relatif au développement de la petite enfance et à l'apprentissage et la garde des jeunes enfants a été lancé à l'automne de 2004 pour rendre compte à la population de ces deux initiatives[22].

En février 2005, le gouvernement du Canada publiait son rapport annuel, *Activités et dépenses relatives au développement de la petite enfance, Rapport 2003-2004 du gouvernement du Canada*, qui présente en détail les dépenses du gouvernement du Canada dans le domaine du développement de la petite enfance conformément au cadre de rapport établi par le gouvernement fédéral et les gouvernements provinciaux et territoriaux. En complément, les provinces et territoires participants publient des rapports annuels sur leurs activités et dépenses dans le domaine du développement de la petite enfance. Ces rapports montrent que les transferts du gouvernement du Canada et les mesures complémentaires des provinces et territoires permettent d'offrir d'importants programmes de développement de la petite enfance partout au pays, dont des initiatives de prévention des troubles du spectre de l'alcoolisation fœtale et des programmes d'alphabétisation et de garde des jeunes enfants. DSC a continué de travailler avec les provinces et territoires à l'amélioration des rapports produits en vertu de l'entente en s'attaquant aux lacunes dans les données sur les jeunes enfants et en échangeant de l'information sur les pratiques exemplaires, les recherches, l'acquisition des connaissances et les évaluations se rapportant au développement de la petite enfance.

Grande priorité 3: Veiller à la mise en œuvre efficace du Cadre multilatéral pour l'apprentissage et la garde des jeunes enfants (priorité courante)

En 2004-2005, DSC a continué d'agir au premier chef au nom du gouvernement du Canada à la mise en œuvre, en collaboration avec les provinces et territoires, du Cadre multilatéral pour l'apprentissage et la garde des jeunes enfants, notamment pour ce qui est des rapports qui doivent être produits en vertu du cadre et de la collaboration avec les provinces et territoires pour améliorer la qualité des rapports au fil du temps. Tous les gouvernements participants ont convenu de présenter un rapport annuel faisant état de leurs activités et dépenses dans le domaine de l'apprentissage et de la garde des jeunes enfants selon un modèle commun. Pour sa part, le gouvernement du Canada a publié son propre rapport annuel, *Activités et dépenses relatives à l'apprentissage et à la garde des jeunes enfants – Rapport 2003-2004 du gouvernement du Canada*, en février 2005.

Les rapports fédéraux, provinciaux et territoriaux produits jusqu'à maintenant ont montré des améliorations aux programmes d'apprentissage et de garde des jeunes enfants dans

[22] On trouve dans le portail, à http://www.ecd-elcc.ca, tous les rapports fédéraux, provinciaux et territoriaux dont il est question sous ce résultat stratégique.

tout le pays grâce à des initiatives comme l'augmentation des subventions pour les frais, des soutiens pour les services de garde inclusifs et des subventions pour l'amélioration des immobilisations.

DSC et des représentants de sept provinces ont élaboré un cadre conjoint pour l'évaluation des programmes et services d'apprentissage et de garde des jeunes enfants afin de répondre à l'engagement exposé dans le Cadre multilatéral pour l'apprentissage et la garde des jeunes enfants.

Grande priorité 4 : Veiller à la mise en œuvre efficace de la Prestation pour enfants handicapés (nouvelle priorité)

Afin de pourvoir aux besoins spéciaux des familles à revenu faible ou modeste ayant un enfant gravement handicapé, le budget fédéral de 2003 proposait l'instauration de la Prestation pour enfants handicapés (PEH). En 2004-2005, DSC a contribué à un processus qui a mené à l'annonce, dans le Budget de 2005, de l'augmentation de la PEH, qui passait de 1 681 $ à 2 000 $ par enfant à compter de juillet 2005.

Leçons tirées de l'expérience : Bâtir une collaboration fédérale-provinciale-territoriale en vue d'une nouvelle initiative pour l'apprentissage et la garde des jeunes enfants

Le ministre fédéral et les ministres provinciaux et territoriaux responsables des Services sociaux ont depuis longtemps établi une solide et productive collaboration en ce qui concerne les initiatives s'adressant aux enfants et à leur famille. Par le biais d'initiatives comme l'Entente sur le développement de la petite enfance et le Cadre multilatéral pour l'apprentissage et la garde des jeunes enfants, les gouvernements ont découvert la valeur des objectifs partagés à long terme, de solides mécanismes de reddition de comptes à la population et des efforts conjoints par rapport aux connaissances et pratiques exemplaires aux fins de veiller à ce que les enfants prennent le meilleur départ possible dans la vie.

Les gouvernements s'inspirent de ces leçons pour mettre sur pied une nouvelle initiative pour l'apprentissage et la garde des jeunes enfants qui servira de complément à la vaste gamme des soutiens qu'ils offrent déjà.

Dans le Budget de 2005, le gouvernement fédéral s'est engagé à fournir un financement supplémentaire de 5 milliards de dollars aux provinces et territoires qui l'investiront dans des programmes et services d'apprentissage et de garde des jeunes enfants, dont 700 millions de dollars qui seront confiés à une fiducie administrée par des tiers et dont les provinces et territoires pourront retirer des fonds au prorata de leur population en 2004-2005 et en 2005-2006, et un autre montant de 4,1 milliards de dollars sur quatre ans à partir de 2006-2007.

Cet engagement a permis au gouvernement du Canada de poursuivre avec les provinces et territoires les discussions qui ont abouti à la signature de plusieurs ententes de principe au printemps de 2005. D'autres suivront.

Résultat stratégique 5

Un Canada où la prestation des services est axée sur les besoins des citoyens.

Description

Le gouvernement du Canada s'est fixé comme priorité de dispenser des services à la population de façon plus efficace et plus judicieuse. Les ministères sont censés offrir un service davantage axé sur les citoyens et qui répond bien aux besoins des particuliers, tout en contrôlant les coûts et en exploitant efficacement les nouvelles technologies. En sa qualité de ministère responsable de certains des plus grands programmes gouvernementaux de prestations de revenu, Développement social Canada est au premier rang lorsqu'il s'agit de trouver des moyens nouveaux et améliorés de répondre aux besoins des Canadiens et des Canadiennes, tout en veillant à verser les prestations adéquates aux bons bénéficiaires de la façon la plus appropriée possible.

En 2004-2005, le mandat de DSC en matière de prestation de services a évolué rapidement. Tout au long de l'année, le Ministère a dispensé des services à l'appui de ses programmes et de ceux de Ressources humaines et Développement des compétences Canada (RHDCC). DSC a également été un participant de premier plan de l'initiative pangouvernementale Service Canada. De plus, il s'est occupé de l'administration des numéros d'assurance sociale (NAS) et du Registre d'assurance sociale (RAS).

Liens avec les programmes, les ressources et les résultats

Activité de programme :

En 2004-2005, les ressources consacrées à ce résultat stratégique ont été centrées sur la responsabilité de DSC de gérer :

- les services par téléphone par l'entremise d'un réseau de centres d'appel;
- les services par Internet;
- les services par la poste fournis par les centres de traitement du Ministère qui reçoivent et traitent particulièrement les formulaires de demande de prestations et de services du Régime de pensions du Canada et de la Sécurité de la vieillesse, les appels interjetés et d'autres situations concernant le service à la clientèle.

Ressources[2]

Résultat stratégique 5 :
Un Canada où la prestation des services est axée sur les besoins des citoyens.

Dépenses brutes (en millions de dollars)	2004-2005[1] Dépenses prévues	Autorisations totales	Dépenses réelles
Dépenses de fonctionnement brutes[3]	37,3	100,1	95,5
Total	37,3	100,1	95,5
Équivalents temps plein	654	1 142	1 142

1 Les données financières pour 2004-2005 ont été redressées afin de reporter les figures sur les six résultats stratégiques, conformément au Rapport sur les plans et les priorités de 2004-2005.

2 Ces données ne comprennent pas les 1 768 ÉTP et les 107,6 millions de dollars liés aux services par téléphone, Internet et courrier fournis par les PSR, qui servent à appuyer ce résultat stratégique et les résultats stratégiques 1 et 2. Ces ressources découlent de prestations légales (RPC et SV) et sont visées par le résultat stratégique 1.

3 DSC procure des services sans frais à RHDCC à un coût approximatif brut de 9,7 millions de dollars en support des programmes de RHDCC.

Liens avec les résultats :

Même si l'initiative de la Modernisation du service pour les Canadiens (MSC) n'est liée expressément à aucune grande priorité de ce résultat stratégique, les progrès réalisés par DSC dans ce cadre ont constitué l'assise de nombre des mesures prises à l'égard du résultat stratégique. L'objectif de la MSC est de *transformer les services aux Canadiens et aux Canadiennes en se concentrant sur les besoins des citoyens de façon à soutenir leur pleine participation au milieu de travail et à la collectivité*. Elle a donné lieu à des mesures visant à mettre à la disposition des citoyens un « guichet unique » qui simplifie l'accès aux services.

Le projet de la MSC, venu à terme en décembre 2004, a permis de jeter les bases d'un nouveau modèle de prestation des services pour DSC et de certains changements précis. Ceux-ci ont constitué l'assise d'une décision annoncée dans le Budget de 2005, soit la constitution de Service Canada; ce nouvel organisme assumera les responsabilités de DSC en matière de prestation de services dans le cadre d'un guichet unique — par téléphone, par Internet, en personne et par la poste — d'accès facile pour tous les programmes et services fédéraux, notamment ceux de prestations sociales. Il aura aussi pour mandat de renforcer l'intégrité des programmes de prestations sociales.

Grande priorité 1 : Apporter des améliorations à l'infrastructure nationale de l'identité et de l'intégrité (priorité antérieure)

En 2004-2005, DSC a élaboré des politiques sur l'intégrité et l'identité pour l'ensemble du Ministère, et il est actuellement en train de mettre en œuvre un mécanisme exhaustif de gestion du risque, pour assurer l'identification, l'authentification et la validation systématiques des personnes qui demandent des services.

DSC a collaboré avec un réseau d'autres ministères fédéraux à l'adoption de protocoles standard pour régir l'utilisation et l'échange de données par l'entremise d'une infrastructure sécurisée au sein du gouvernement du Canada. De plus, le Ministère a travaillé avec les gouvernements provinciaux à l'amélioration des liens entre le Registre d'assurance sociale (RAS) et les bases provinciales et territoriales de données comme les naissances et les décès. Ces liens contribueront à améliorer l'exactitude, l'actualité et l'intégralité des données du RAS, tout en favorisant des modes de prestation de services intégrés et transparents pour les Canadiens et les Canadiennes. Ces efforts ont également donné lieu à l'élaboration d'un modèle national définissant les paramètres techniques, juridiques et financiers de l'échange sécurisé de données de l'état civil entre le RAS et les provinces et territoires. En outre, près d'un million de numéros d'assurance sociale délivrés à des résidents temporaires ont expiré depuis l'adoption, en avril 2004, d'une date d'expiration établie selon la durée du séjour autorisé au Canada.

Compte tenu de la popularité croissante des services en ligne, DSC a créé un modèle ministériel d'inscription et d'authentification afin de pouvoir utiliser les NAS et le RAS pour vérifier une partie des données d'identité des particuliers. Une première mesure a consisté à déterminer la faisabilité d'exploiter le RAS pour valider la date de naissance des demandeurs du RPC et de la SV. En outre, le Parlement a modifié la législation régissant le RPC et la SV afin de donner au ministre du Développement social le pouvoir d'autoriser l'utilisation du RAS comme outil de validation. Les préparatifs devraient être terminés d'ici l'automne 2005 et le RAS pourra servir pour tous les programmes et modes de prestation des services, que ce soit en ligne, par téléphone, par la poste ou en personne.

Grande priorité 2 : Adopter une formule rationalisée et intégrée à l'échelle gouvernementale pour la collecte, l'utilisation et la conservation de renseignements sur les listes de paye, le salaire et le revenu (priorité antérieure)

DSC, l'Agence du revenu du Canada et RHDCC ont reconnu que s'ils collaboraient pour la collecte, l'utilisation et la mise à jour de l'information sur la paye, les salaires et le revenu, les processus seraient rationalisés et les employeurs aussi bien que le gouvernement du Canada réaliseraient des économies. L'agence et les deux ministères ont continué de travailler ensemble et avec d'autres partenaires à toute une gamme d'initiatives dans ce domaine. De plus, à l'issue de l'examen des dépenses, DSC a accepté de confier à l'ARC la responsabilité du recouvrement des trop-payés.

Grande priorité 3 : Poursuivre l'élaboration d'une stratégie de service et de bouquets de services (priorité antérieure)

Les « bouquets de services » reposent sur la notion qu'il faut s'éloigner des modes classiques de prestation des services tournant autour d'un seul programme pour privilégier une démarche plus exhaustive et plus intégrée dont l'objet est de répondre aux besoins des citoyens et d'atteindre les objectifs stratégiques. En 2004-2005, DSC a fait des progrès dans ce dossier en mettant l'accent sur des clientèles précises (p. ex., les aînés, les personnes handicapées, les jeunes et les adultes d'âge actif) et s'est concentré sur les moyens d'améliorer la façon dont ces groupes obtiennent de l'information sur les programmes. Il s'est également occupé de nouveaux bouquets de services électroniques comme *Mon compte*, que les Canadiens et les Canadiennes pourront utiliser comme guichet unique d'accès à de nombreux services gouvernementaux.

Par ailleurs, DSC a dirigé les travaux visant à améliorer le site *Prestations du Canada*, qui est un guichet unique d'accès à des services et à de l'information au sujet des prestations gouvernementales. On y trouve des renseignements coordonnés sur les programmes et services des diverses administrations, présentés selon les besoins des clients. Le site s'est vu décerner des prix soulignant son efficacité et les Canadiens et les Canadiennes qui l'utilisent en ont une impression extrêmement favorable.

Grande priorité 4 : Offrir à l'échelle de l'organisation des services à la clientèle par Internet et par téléphone pour Développement social Canada (DSC) et Ressources humaines et Développement des compétences Canada (RHDCC) (priorité antérieure)

Dans le cadre de son initiative d'harmonisation des centres d'appel, DSC a intégré 23 centres d'appel indépendants qui traitaient de tous les grands programmes de prestations, soit le RPC, la SV et l'assurance-emploi. Ainsi, en 2004-2005, les agents ont répondu à 800 000 appels de plus qu'en 2003-2004; la qualité du service s'est améliorée; le nombre de blocages a diminué de moitié; et le nombre de numéros sans frais est passé de 1 200 à 600. De plus, par rapport à 2003-2004, le système de réponse vocale interactive (RVI) a traité 40 % d'appels de plus et le nombre d'appels à l'assurance-emploi bloqués qui ont été traités par le système de RVI a diminué, passant de 12 millions à 4,7 millions.

DSC a consolidé plus de 170 sites Internet ministériels en seul canal Internet axé sur les citoyens qui compte deux sites; le nombre de pages Web est passé de 400 000 à 40 000, ce qui a simplifié l'accès pour les Canadiens et les Canadiennes.

DSC a aussi terminé le remplacement de son ancien réseau de kiosques réservés en installant dans les bureaux locaux de services gouvernementaux des ordinateurs individuels gérés à distance, moins coûteux, appelés postes d'accès Internet pour les citoyens (PAIC). Grâce à cette mesure, les Canadiens et les Canadiennes disposent d'une interface standard facile d'utilisation pour de nombreux services gouvernementaux.

L'histoire d'une réussite : Accès facile par Internet

DSC continue de faciliter la tâche des Canadiens et des Canadiennes qui veulent avoir accès en ligne à l'information et aux services personnels dont ils ont besoin. Les produits et outils en ligne les plus populaires à l'heure actuelle sont les suivants : feuillets de renseignements fiscaux; demande en ligne de l'État de compte du cotisant au RPC; formulaire de demande de prestations de retraite du RPC; Calculatrice du revenu de retraite canadienne; Chercheur de prestations; Relevé d'emploi sur le Web; déclaration électronique du prestataire; et Appli-Web, qui permet de remplir une demande de prestations d'assurance-emploi.

L'histoire d'une réussite : Reconnaissance de l'excellence du service

Le travail accompli par DSC pour améliorer les services en ligne destinés à la population a été reconnu lors de la Conférence/Exposition sur la technologie dans l'administration gouvernementale (GTEC); le Ministère y a en effet remporté une médaille d'or et une médaille d'argent soulignant l'innovation dont il a fait preuve dans la prestation de services aux citoyens et aux entreprises. Récemment, à l'issue d'un sondage annuel sur l'environnement électronique dans les administrations publiques, *Accenture* a classé le Canada au premier rang à l'échelle mondiale en matière de prestation de services gouvernementaux. DSC gère la Passerelle des Canadiens, http://www.canada.gc.ca/cdns/indiv_f.html, sur le site du Canada, canada.gc.ca.

Grande priorité 5 : Simplifier et rationaliser les prestations et la fourniture des services (priorité courante)

Les travaux de DSC pour simplifier et rationaliser la fourniture des services et des prestations afin d'améliorer le service à la population et de réduire les coûts ont revêtu de nombreuses formes en 2004-2005.

Le Ministère a simplifié les formulaires et les fiches d'information du Régime de pensions du Canada et de la Sécurité de la vieillesse : réduction du nombre de pages, de 28 à 11 pages; usage du texte en clair; et reconfiguration. On peut désormais trouver les formulaires sur Internet en version imprimable et avec interface intelligente (avec des menus déroulants qui permettent de les remplir plus facilement et rapidement). Les formulaires peuvent être remplis en ligne, imprimés, signés puis postés pour traitement.

En outre, DSC a conçu et mis en place un formulaire de demande de pension de retraite du RPC qui peut être transmis par Internet. Le client suit un processus simple expliqué étape par étape pour remplir le formulaire, puis imprime, signe et poste une page de signature accompagnée des documents nécessaires. Il s'agit de la première étape de la réalisation de l'objectif visant à l'établissement en ligne de l'ensemble des demandes.

DSC a travaillé à l'élaboration d'une réglementation visant à soustraire les clients dont les données sur l'âge, l'identité et la situation de famille figurent déjà dans le Registre d'assurance sociale ou d'autres bases de données fédérales à l'obligation de fournir des preuves à ces effets. Le Ministère a établi un ensemble de mesures réglementaires dans le but de donner au ministre du Développement social le pouvoir de valider l'âge, l'identité et la situation familiale des demandeurs, grâce à un processus d'échange d'information avec le RAS. Ces mesures, si elles sont approuvées, permettront à DSC de simplifier et de rationaliser encore plus ses processus d'établissement des demandes.

Le Ministère a signé un protocole de transfert de dossiers avec l'Agence du revenu du Canada qui servira de fondement à un processus pratiquement intégré et sans papier pour les demandes de Supplément de revenu garanti. Cette mesure permettra d'améliorer le service pour la majorité des retraités à faible revenu les plus démunis du Canada.

DSC a posté plus de 100 000 demandes de SRG préremplies à des bénéficiaires de la SV, ce qui lui a permis de rejoindre 64 000 nouveaux clients du SRG. De plus, le Ministère a posté des formulaires de demande de pension de retraite du RPC à plus de 58 000 clients admissibles.

DSC a lancé un nouveau service par Internet pour la production de feuillets de renseignements fiscaux concernant le RPC et la SV; il est offert en ligne à la plupart des clients, ce qui a permis d'améliorer le service tout en réduisant les frais d'impression et de poste. Il devrait normalement obtenir des résultats semblables pour deux autres services dont il a pratiquement terminé la mise en œuvre au cours de l'exercice, soit les fonctions de visualisation/mise à jour des renseignements sur la pension et de visualisation de l'État de compte du cotisant. Celles-ci permettront aux Canadiens et aux Canadiennes de vérifier en ligne les renseignements personnels les concernant; DSC pourra ainsi éviter les frais des appels téléphoniques, de l'impression, de l'expédition et du traitement. Le service de visualisation de l'État de compte du cotisant sera utile pour les plus de 13 millions de Canadiens et de Canadiennes qui cotisent au RPC.

Les travaux effectués par rapport aux systèmes de DSC visant à appuyer le service de Relevé d'emploi sur le Web (RE Web) de l'assurance-emploi ont permis d'améliorer le produit, de renforcer la confiance des clients et d'augmenter l'utilisation qu'ils en font. Cette année, quelque 525 000 RE ont été délivrés en ligne par environ 10 400 employeurs, comparativement à 482 employeurs l'année précédente. D'autres améliorations aux systèmes ont permis d'appuyer l'application Appli-Web de l'assurance-emploi, grâce à laquelle les citoyens peuvent dorénavant soumettre en ligne une demande de prestations de compassion ou une demande de prestations ordinaires. Approximativement 2 millions de clients ont eu recours à Appli-Web en 2004-2005, soit une hausse de plus de 65 % par rapport à l'année précédente.

Les prestataires de l'assurance-emploi sont plus nombreux à utiliser un service de déclarations en ligne amélioré qui est géré par les systèmes de DSC. Les déclarations des prestataires transmises en ligne au cours du dernier trimestre de 2004-2005 étaient en hausse de 40 % par rapport à l'année précédente.

Grande priorité 6 : Élaborer une stratégie et un plan d'action pour la fourniture des services dans les régions (nouvelle priorité)

Développement social Canada a analysé les pratiques les plus courantes pour la fourniture des services en région et a élaboré des critères de configuration future du réseau des services en personne, dont l'objet sera d'accroître la présence fédérale et de joindre un plus grand nombre de Canadiens et de Canadiennes dans les collectivités mal desservies. Le Ministère a aussi établi les concepts initiaux de la configuration physique qui faciliterait l'accès pour les citoyens et améliorerait l'accès au libre-service et au service assisté. Des modèles de coût ont été établis afin de faciliter l'élaboration de scénarios de prestation des services, et ces travaux ont été intégrés à l'expansion prévue de la présence fédérale pour l'initiative Service Canada.

Leçons tirées de l'expérience : Améliorer l'intégrité des programmes au moyen de démarches fondées sur le risque

Pour renforcer davantage l'intégrité du Registre d'assurance sociale (RAS), DSC a fait des recherches et des analyse exhaustives des politiques, procédures et pratiques se rapportant aux NAS/RAS, qui ont donné lieu à l'adoption de démarches fondées sur le risque pour les fonctions demande, attribution et enquête concernant le NAS, et à la désactivation de plus de 650 000 NAS qui n'avaient pas été utilisés depuis cinq ans. Ces travaux de recherche et d'analyse ont également servi à orienter l'élaboration de bouquets de services (demande de NAS en direct, fonction intégrée d'enregistrement de la naissance et fonction intégrée d'avis de décès), qui contribueront à transformer le service pour les Canadiens et les Canadiennes ainsi qu'à renforcer l'intégrité du RAS et de tous les programmes du gouvernement du Canada qui utilisent le NAS.

Résultat stratégique 6

Des services ministériels efficaces.

Description

Les services ministériels de Développement social Canada contribuent à la réalisation de tous ses résultats stratégiques, y compris à celui de répondre aux attentes des Canadiens et des Canadiennes ainsi que du Parlement, particulièrement en ce qui a trait à l'intendance et à la gestion des ressources et des fonds publics.

L'histoire d'une réussite : Le projet pilote Accueil électronique

Les directions des services partagés de DSC ont collaboré à la mise sur pied d'un site intranet d'accueil pour les nouveaux membres du personnel. Il s'agit d'un guide électronique qui explique aux nouveaux employés ce qu'il importe de savoir et les procédures administratives auxquelles ils devront se soumettre pendent leurs premiers jours. On y trouve des détails d'ordre administratif, des formulaires, des comptes et de l'information qui faciliteront l'adaptation des employés à leur nouveau milieu de travail. Le projet pilote, qui est actuellement en cours à l'administration centrale, sera évalué en 2005-2006.

Liens avec les programmes, les ressources et les résultats

En 2004-2005, les services ministériels de DSC se trouvaient au sein de deux types de directions générales : Orientation stratégique et Affaires publiques et ministérielles, qui a dispensé ses services exclusivement aux autres DG du Ministère, et, Services financiers et administratifs, Systèmes, Ressources humaines et Services juridiques, qui exercent leurs activités selon un modèle de services partagés pour la prestation de services à DSC et à Ressources humaines et Développement des compétences Canada (RHDCC). La formule des services partagés a pour but de fournir des services homogènes et de grande qualité aux deux ministères, tout en réduisant au minimum la prolifération des infrastructures ainsi que les coûts que représenteraient ces services s'ils étaient fournis séparément par chacun des ministères.

Ressources

Résultat stratégique 6 :
Des services ministériels efficaces.

Dépenses brutes (en millions de dollars)	2004-2005[1] Dépenses prévues	Autorisations totales	Dépenses réelles
Dépenses de fonctionnement brutes[2]	776,2	844,6	829,2
Total	776,2	844,6	829,2
Équivalents temps plein	5 614	6 696	6 685

1 Les données financières pour 2004-2005 ont été redressées afin de reporter les figures sur les six résultats stratégiques, conformément au Rapport sur les plans et les priorités de 2004-2005.

2 DSC procure des services en ressources humaines, services financiers et administratifs, services juridiques et en systèmes ministériels pour RHDCC. Ces services ont été effectués sans frais à RHDCC à un coût approximatif brut de 592,8 millions de dollars dont 9,7 millions de dollars sont attribuables au résultat stratégique 5 et $583,1 millions de dollars au résultat stratégique 6.

Liens avec les résultats

En 2004-2005, à titre de nouveau ministère, DSC devait prendre des décisions fondamentales au sujet de ses structures de gouvernance, les faire approuver et les mettre en œuvre. Il a dû, à cet effet, transférer des postes et réorganiser des directions générales afin de favoriser l'intégration des efforts et la réalisation d'économies. En complément, il a pris des mesures pour intégrer la planification opérationnelle ministérielle. Outre ces activités, DSC avait pris des engagements à l'égard d'un certain nombre de priorités dans son Rapport sur les plans et les priorités de 2004-2005.

Grande priorité 1 : Dispenser à DSC et à RHDCC des services ministériels partagés efficaces dans les domaines des ressources humaines, des services financiers et administratifs et des systèmes intégrés (nouvelle priorité)

L'objectif des services partagés était d'offrir un service uniforme et de réaliser des gains d'efficience. En 2004-2005, DSC s'est concentré sur des dossiers précis à cette fin.

Par exemple, DSC a joué un rôle important dans l'établissement d'une bibliothèque canadienne des sciences sociales en collaboration avec diverses parties prenantes — des ministères du gouvernement fédéral, des universités, des organismes de recherche et le secteur privé. Tous ces partenaires ont conjointement déterminé des mesures visant à améliorer l'accès aux données et à l'information concernant les sciences sociales au Canada et à les préserver.

DSC a élaboré un plan stratégique à long terme pour les locaux qui permettra aux deux ministères de réaliser des gains au chapitre de l'efficience et du rapport coût-efficacité. Le Ministère a consolidé ses services financiers et administratifs : il a adopté un modèle commun pour la fourniture des services en région et a créé 17 postes génériques à l'échelle nationale — il existait 300 postes différents auparavant — pour assurer un service plus uniforme et moins coûteux.

L'engagement en matière de services partagés a également donné lieu à des changements dans la fourniture des services et les stratégies. Ainsi, DSC a défini une nouvelle stratégie de fourniture des services qui a été adoptée par toutes les régions et qui a servi de base aux efforts interministériels. DSC a aussi élaboré des ententes sur le niveau des services et des protocoles pour clarifier les services qu'il dispense à d'autres directions générales et a mis sur pied une section de services de recouvrement à l'échelle de l'organisation pour intégrer ces services.

Étant donné l'importance des systèmes d'information pour les employés et pour les services aux Canadiens et aux Canadiennes, DSC y a apporté des améliorations. Le Ministère a notamment perfectionné le système commun pour les subventions et contributions, grâce auquel les 4 500 usagers dans les deux ministères peuvent désormais gérer tous les aspects des programmes de subventions et de contributions.

DSC a poursuivi la mise en œuvre de son projet de renouvellement de la TI (RTI) des Programmes de sécurité du revenu (PSR), qui se traduira par le remplacement d'un grand nombre d'applications administratives désuètes du Régime de pensions du Canada, de la Sécurité de la vieillesse et des ententes réciproques de sécurité du revenu que le Canada a conclues avec d'autres pays. Dans un récent rapport, le Secrétariat du Conseil du Trésor a évalué un échantillon de grands projets de TI à l'échelle du gouvernement et a cité le projet de RTI des PSR comme pratique exemplaire.

Le Ministère a aussi mis en place de nouveaux produits et services en ligne pour réduire les frais d'administration et accroître la qualité de l'information aux fins de la gestion et de la vérification. Le nouveau système de documents électroniques permet aux bureaux locaux d'obtenir les rapports de traitement électroniquement dans l'intranet plutôt que sur copies papier en provenance des centres de calcul. Les délais s'en trouvent considérablement réduits, ainsi que les coûts d'impression, d'expédition et d'entreposage.

Grande priorité 2 : Soutenir un effectif dynamique (priorité courante)

Étant donné l'importance d'un personnel qualifié et d'un milieu de travail représentatif où les valeurs et l'éthique sont valorisées et concrétisées, DSC a pris des mesures dans divers domaines.

Des progrès ont été réalisés, grâce à une étroite collaboration avec les syndicats, au chapitre de la mise en œuvre de la nouvelle *Loi sur la modernisation de la fonction publique*. Les comités de consultations patronales-syndicales ont été cités comme une pratique gouvernementale exemplaire. En outre, DSC a élaboré un modèle de gestion informelle des conflits inspiré des résultats d'une enquête diagnostique, des discussions au sein de groupes de réflexion et de consultations avec les agents négociateurs et la haute direction. Ces mesures ont permis de respecter les exigences obligatoires dont la mise en place était fixée au 31 mars 2005 et leur application intégrale dans les deux ministères d'ici décembre 2005 est en bonne voie de se réaliser.

DSC a également accompli des progrès par rapport à ses engagements en matière de langues officielles, particulièrement en ce qui a trait à l'augmentation du nombre d'employés bilingues dans le groupe de la haute direction et les groupes de relève. À la fin de 2004-2005, le pourcentage de cadres de direction qui satisfont au profil

bilingue de leur poste avait augmenté à DSC, passant de 84 % à 90 %. Des hausses semblables ont été affichées dans les groupes de relève de la haute direction dans les deux ministères et dans le nombre de personnes ayant droit à la prime de bilinguisme. Aux fins d'atteindre ces résultats, 1 100 membres du personnel ont suivi une formation linguistique au cours de l'exercice et les nouvelles politiques sur les langues officielles ont été mises en œuvre. Ces mesures ont contribué à la création d'un milieu de travail respectueux et à faciliter la fourniture des services dans la langue des clients.

L'initiative Faire place au changement de DSC a été conçue pour améliorer la représentation de membres des minorités visibles au sein de la fonction publique, et particulièrement dans des rôles de leadership. Le Ministère a progressé en matière d'équité. Il a directement axé ses travaux sur l'amélioration de la situation au niveau de la direction, dans l'optique de favoriser un changement de culture.

DSC a notamment mis en place un processus de sélection visant à recruter 10 membres de groupes désignés sous-représentés pour des postes EX, et est finalement parvenu à faire 12 nominations. Au vu de ce succès, la Commission de la fonction publique (CFP) a fait appel aux services de DSC afin d'établir un processus de sélection semblable pour des candidats et candidates de minorités visibles. Le plan de sélection élaboré en vertu du Plan d'équité en matière d'emploi de DSC afin d'accroître le nombre de cadres de direction provenant des groupes désignés a été reconnu comme une *pratique exemplaire* par l'Agence de gestion des ressources humaines de la fonction publique du Canada et a été mentionné par la présidente de la CFP devant le Comité sénatorial des droits de la personne.

L'histoire d'une réussite : Indicateurs de la représentativité de l'effectif

- DSC n'est qu'à 1,1 % de son objectif en matière de représentation des membres de minorités visibles.
- DSC a dépassé ses objectifs en matière de représentation des Autochtones et des femmes.
- Le taux de représentation des personnes handicapées a atteint le double de la disponibilité.

DSC continue de renforcer les valeurs et l'éthique comme fondement de son activité. À cette fin, il a mis en place un cadre en quatre volets — modelage des comportements, rafraîchissement des connaissances, approche équilibrée et clarification des conséquences — pour ses processus opérationnels concernant les ressources humaines. Le Ministère a élaboré et distribué des outils se rapportant aux valeurs et à l'éthique comme des communiqués et des messages à l'ensemble du personnel tout au long de l'exercice, a organisé des ateliers pour les gestionnaires et les employés et intégré ces questions aux séances d'orientation, cours de perfectionnement des gestionnaires et ententes de rendement et d'apprentissage pour le personnel ne faisant pas partie de la haute direction.

La nouvelle approche de la gestion des ressources humaines (GRH) en train d'être adoptée à l'échelle du gouvernement a amené DSC à actualiser les outils d'apprentissage en matière de GRH offerts aux gestionnaires. Pour répondre à la demande en ce qui concerne les compétences les plus solides possible en matière de gestion financière chez les gestionnaires et le personnel ayant des responsabilités financières, le Ministère a élaboré un plan de formation en gestion financière pour l'exercice.

Le leadership est considéré comme important au sein de DSC, étant donné en particulier le rythme des changements dans les milieux de travail. Le Ministère a donc lancé des initiatives et proposé des outils à ses gestionnaires et à son personnel pour les aider à appuyer la gestion du changement. Il a également mis en place un processus de gestion du rendement pour le personnel ne faisant pas partie de la haute direction dans les deux ministères qui comprend un volet d'ententes d'apprentissage et de rendement.

Grande priorité 3 : Assurer une intendance et une reddition de comptes efficaces (priorité courante)

En 2004-2005, DSC a pris les mesures fondamentalement nécessaires pour faire en sorte de pouvoir répondre aux exigences à l'échelle du gouvernement en matière d'efficacité administrative et de reddition des comptes. L'une des plus importantes de ces mesures a été la mise en œuvre des structures de gouvernance de DSC qui a permis, outre de structurer le Ministère pour qu'il soit en mesure de relever efficacement les défis, d'établir des processus pour confirmer les responsabilités en matière de reddition de comptes, et notamment de créer un cadre de gestion du rendement. Toutes ces mesures ont été renforcées par le respect de l'exigence de nommer des contrôleurs professionnels chargés d'approuver toutes les nouvelles initiatives de dépenses.

Au cœur des efforts de DSC en matière de gérance et de reddition de comptes, on retrouve la mise sur pied d'une fonction de planification ministérielle et d'un cadre de responsabilisation de gestion (CRG). DSC a adopté une approche pour l'élaboration du CRG visant à assurer qu'il soit coordonné avec d'autres mécanismes de rapports et de transmission de données, notamment aux fins du Rapport ministériel sur le rendement. Le Ministère a aussi défini des mesures, méthodes de transmission de données et mécanismes efficaces.

La fonction de planification ministérielle a permis au Ministère de se concentrer sur son orientation à court, à moyen et à long terme – définition d'initiatives aux fins du plan stratégique de 2005-2006, préparation de l'analyse de l'environnement de 2004-2005, rédaction du Rapport sur les plans et les priorités de 2005-2006, réponse au Secrétariat du Conseil du Trésor (SCT) au sujet de l'évaluation du cadre de responsabilisation de gestion, notamment pour ce qui est des pratiques de gestion et des priorités en matière d'améliorations à apporter.

DSC s'est adapté rapidement à des changements d'envergure qui ont eu lieu au cours de l'exercice. Le Ministère a joué un rôle particulièrement important dans les efforts de planification d'une transition sans heurts vers l'initiative Service Canada qui a été annoncée dans le Budget de 2005. Il a fallu notamment élaborer un cadre de financement, analyser les répercussions sur l'organisation et produire du matériel de breffage et de communication à l'appui des annonces dans le Budget.

Diverses initiatives ont porté sur la gérance et la reddition de comptes, par exemple, DSC a mis en œuvre des systèmes de divulgation de tous les marchés de biens et services d'une valeur de plus de 10 000 $, d'où la nécessité de valider l'exactitude des systèmes et de passer en revue un échantillon de marchés pour vérifier le respect des exigences des politiques. Cette information est affichée trimestriellement sur le site Web du Ministère.

Les groupes chargés des services ministériels de DSC ont grandement contribué à la réussite de l'*Examen des dépenses du gouvernement du Canada*, notamment en recueillant et analysant l'information nécessaire pour élaborer des scénarios et en donnant des conseils relativement aux répercussions des options de réduction sur les ressources financières et humaines.

Renseignements organisationnels, 2004-2005

Selon le secteur d'activité

Le modèle organisationnel de Développement social Canada pour 2004-2005 consiste en une structure reposant sur des directions générales dont chacune se concentre sur la réalisation d'un ou de plusieurs résultats stratégiques et est dotée de ressources et de responsabilités correspondant à un ou plusieurs secteurs d'activité.

Il y a cinq secteurs d'activité à DSC : 1) Politique du développement social, 2) Programmes de la sécurité du revenu, 3) Partenariats sociaux, 4) Fourniture de services et versement de prestations et 5) Services ministériels. Certains se rapportent expressément à un résultat stratégique en particulier, tandis que d'autres appuient la réalisation de multiples résultats stratégiques.

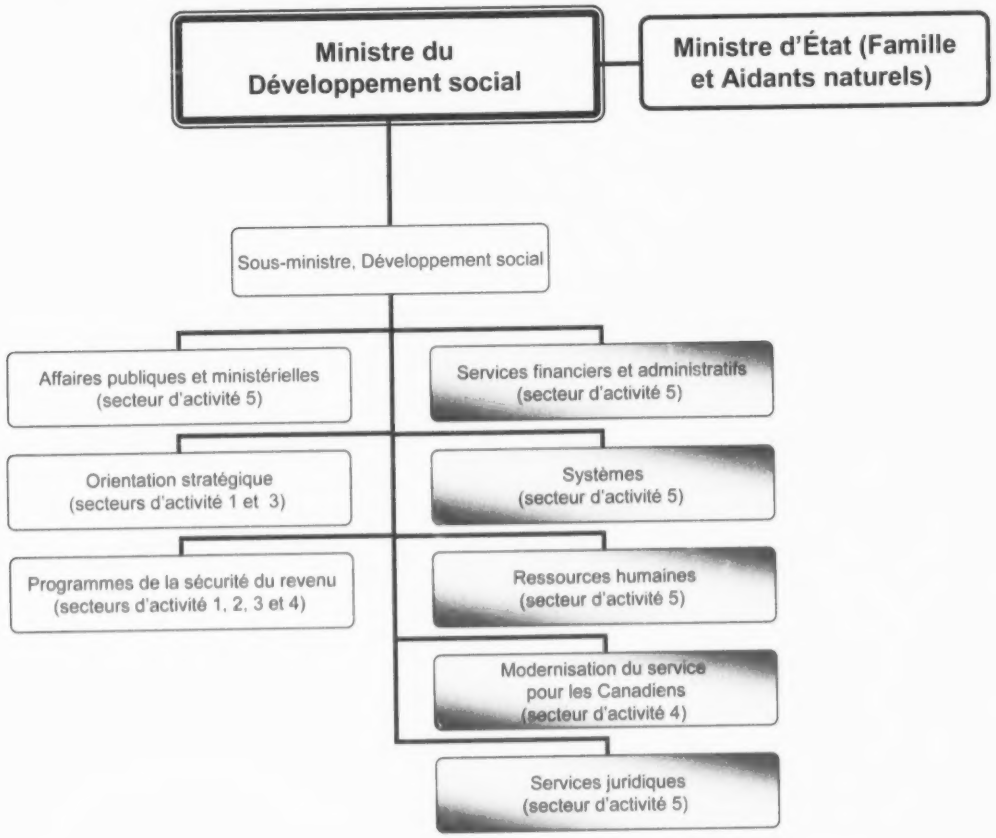

Ces cases indiquent les directions générales qui fournissent également des services à Ressources humaines et Développement des compétences Canada

Renseignements organisationnels au 31 mars 2005

Selon les objectifs stratégiques

Le modèle organisationnel de DSC a subi de profondes transformations depuis l'élaboration de l'Architecture des activités de programme (AAP) et la transition. L'organigramme illustre la structure reposant sur des directions générales dont chacune se concentre sur les moyens de réaliser une ou plusieurs activités de programme, en dirigeant les activités en question, en fournissant du soutien à leur égard, ou les deux, et en gérant les ressources et les responsabilités qui lui sont confiées. À la fin de l'exercice 2004-2005, la structure de fonctionnement de DSC correspondait à son AAP. Ce modèle encourage la collaboration entre directions générales et la concentration des activités sur l'obtention de résultats pour les Canadiens et les Canadiennes.

Le modèle organisationnel continuera d'évoluer après le 31 mars 2005, car le Ministère est une nouvelle organisation.

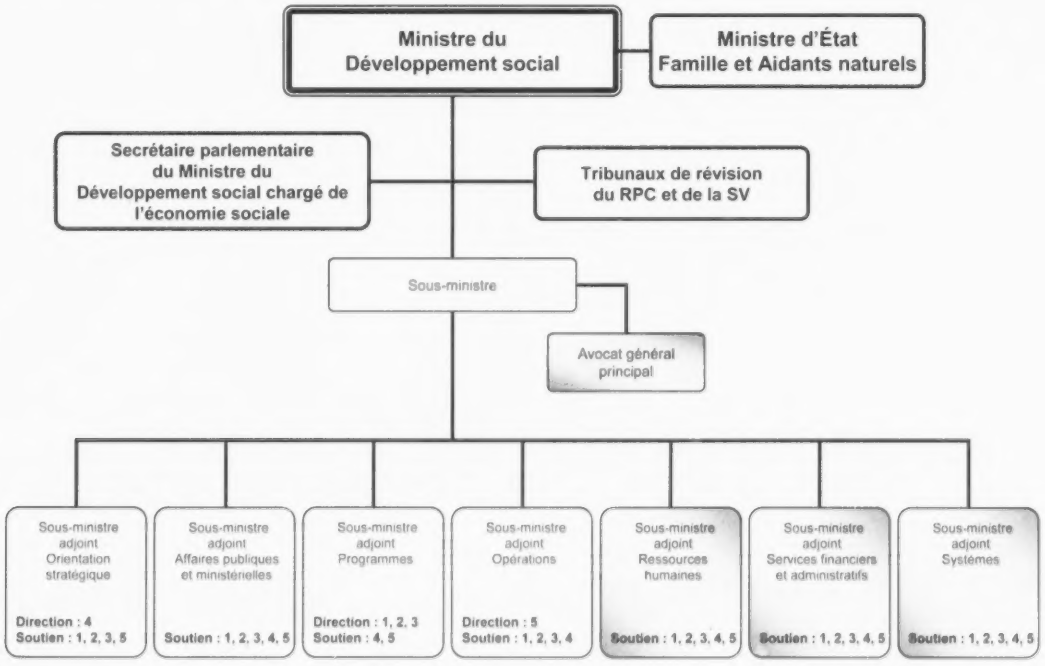

Les chiffres renvoient aux objectifs stratégiques. Les cases ombrées indiquent les directions générales qui fournissent également des services à Ressources humaines et Développement des compétences Canada. DSC a la responsabilité de la fourniture de services ministériels partagés (DSC et RHDCC) dans les domaines des ressources humaines, des services financiers et administratifs et des systèmes intégrés.

Tableau 1 : Comparaison des dépenses totales prévues et des dépenses réelles

	2004-2005[1]			
(en millions de dollars)	**Budget principal des dépenses**	**Dépenses prévues**	**Autorisations totales**	**Dépenses réelles**
Soutien du revenu	28 158,7	28 172,1	28 084,8	28 076,9
Inclusion et participation	273,3	313,3	307,0	294,8
Collectivités dynamiques	28,9	46,5	43,5	42,8
Investissements dans les enfants et les familles	1,5	2,4	2,4	1,6
Innovation en matière de services	36,8	37,3	100,1	95,5
Services ministériels efficaces	773,5	776,2	844,6	829,2
Dépenses brutes	29 272,7	29 347,8	29 382,4	29 340,8
Moins: Recettes disponibles	(718,7)	(739,7)	(793,6)	(780,8)
Total des dépenses budgétaires nettes	28 554,0	28 608,1	28 588,8	28 560,0
Comptes à fins déterminées				
Régime de pensions du Canada		23 962,6	24 198,5	24 148,8
Frais recouvrables sur le Compte de l'assurance-emploi		511,6	562,3	560,6
Régime ministériel des avantages sociaux des employés recouvrables au RPC		(26,7)	(25,8)	(25,9)
Total pour DSC		**53 055,6**	**53 323,8**	**53 243,5**
Plus: *Coût des services offerts par d'autres ministères*		12,9	17,4	12,2
Coût net pour le Ministère		53 068,5	53 341,2	53 255,7
Équivalents temps plein	9 870	10 257	11 401	11 390

1 Les données financières pour 2004-2005 ont été redressées afin de reporter les figures sur les six résultats stratégiques, conformément au Rapport sur les plans et les priorités de 2004-2005.

Points saillants :

En 2004-2005, le Ministère a été autorisé à dépenser 28 589 millions de dollars, soit 19 millions de dollars de moins que les dépenses prévues de 28 608 millions de dollars. Cela est principalement attribuable à une diminution nette de 76 millions de dollars des paiements de transfert liée principalement aux changements dans les prestations mensuelles moyennes et du nombre de bénéficiaires escompté de la Sécurité de la vieillesse. Ce montant a été contrebalancé par une augmentation nette de 57 millions de dollars au chapitre des ressources nettes de fonctionnement reçues pour les différentes obligations du Ministère, comme les paiements législatifs versés à des agences privées de recouvrement et le transfert de fonds de Ressources humaines et Développement des compétences Canada en appui à la relation de services partagés entre les deux ministères.

Les dépenses réelles de 28 560 millions de dollars ont été de 29 millions de dollars de moins que le total des autorisations retraitées de Développement social Canada de 28 589 millions de dollars. Cette différence est principalement attribuable à des montants nets de fonctionnement inutilisés de 20 millions de dollars résultant du gel de ressources et de 8 millions de dollars en dépenses en subventions et en contributions de moins que les dépenses initialement prévues en raison des exigences réduites en vertu des ententes relatives au marché du travail visant les personnes handicapées.

Tableau 1.1 : Concordance entre les résultats stratégiques et les secteurs d'activités

Secteurs d'activité		Résultats stratégiques						Total
		Un Canada où la qualité de vie des aînés et leur inclusion sont améliorés et où la pauvreté est réduite au moyen de pensions, de prestations et de soutiens gouvernementaux durables	Un Canada où la participation sociale et économique des personnes handicapées est rehaussée	Un Canada où des collectivités dynamiques et inclusives répondent aux besoins de la population en matière de développement social	Un Canada où les capacités des particuliers, des enfants, des familles et des collectivités sont renforcées afin de promouvoir l'inclusion sociale, la participation et le bien-être[1]	Un Canada où la prestation des services est axée sur les besoins des citoyens	Des services ministériels efficaces	
1. Politique du développement social	**ÉTP**	0	0	0	10	0	694	704
	M$	0,0	0,0	0,0	1,6	0,0	50,6	52,2
2. Programmes de la sécurité du revenu	**ÉTP**	916	665	0	0	0	50	1 631
	M$	27 962,1	51,4	5,0	0,0	0,0	4,2	28 022,7
3. Partenariats sociaux	**ÉTP**	0	71	73	0	0	0	144
	M$	0,0	243,4	37,8	0,0	0,0	0,0	281,2
4. Prestations de services et versements de prestations	**ÉTP**	1 828	0	0	0	1 142	2 748	5 718
	M$	114,8	0,0	0,0	0,0	95,5	335,6	545,9
5. Services ministériels	**ÉTP**	0	0	0	0	0	3 193	3 193
	M$	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	438,8	438,8
Total partiel	**ÉTP**	2 744	736	73	10	1 142	6 685	11 390
	M$	28 076,9	294,8	42,8	1,6	95,5	829,2	29 340,8
Prestations du RPC		20 584,7	3 177,7	0,0	0,0	0,0	0,0	23 762,4
Total		**48 661,6**	**3 472,5**	**42,8**	**1,6**	**95,5**	**829,2**	**53 103,2**
Autres coûts :								
Coûts du RPC (frais d'administration d'autres ministères)								140,3
Total DSC								**53 243,5**

1 Les frais de fonctionnement de DSC pour cet objectif sont négligeables. L'initiative de la Prestation nationale pour enfants relève de l'Agence du revenu du Canada et le gouvernement du Canada remplit les objectifs de l'Entente sur le développement de la petite enfance et du Cadre multilatéral pour l'apprentissage et la garde des jeunes enfants principalement par l'entremise du Transfert canadien en matière de programmes sociaux aux provinces et territoires. Ces ressources ont été expressément attribuées à l'initiative de la Prestation nationale pour enfants. Au fil du temps, la charge de travail que représentent ces ressources s'est élargie pour inclure les activités se rapportant au Cadre multilatéral pour l'apprentissage et la garde des jeunes enfants et aux ententes sur le développement de la petite enfance.

Tableau 2 : Utilisation des ressources par activité de programme

2004-2005[1]

(en millions de dollars)

Activité de programme	ÉTP	Fonctionnement	Subventions et contributions votées	Total partiel : dépenses brutes	Subventions et contributions législatives[2]	Total : dépenses brutes	Moins : recettes disponibles	Total : dépenses nettes
Soutien du revenu	2 851	218,7	-	218,7	27 940,0	28 158,7	(127,3)	28 031,4
	3 055	**232,1**	**-**	**232,1**	**27 940,0**	**28 172,1**	**(138,8)**	**28 033,3**
	2 744	*213,8*	-	*213,8*	*27 871,0*	*28 084,8*	*(118,7)*	*27 966,1*
	2 744	205,9	-	205,9	27 871,0	28 076,9	(113,5)	27 963,4
Inclusion et participation	696	54,5	218,8	273,3	-	273,3	(26,6)	246,7
	870	**64,6**	**248,7**	**313,3**	**-**	**313,3**	**(35,1)**	**278,2**
	736	*63,4*	*243,6*	*307,0*	-	*307,0*	*(34,9)*	*272,1*
	736	59,0	235,8	294,8	-	294,8	(30,3)	264,5
Collectivités dynamiques	53	6,2	22,7	28,9	-	28,9	-	28,9
	54	**9,3**	**37,2**	**46,5**	**-**	**46,5**	**-**	**46,5**
	73	*8,7*	*34,8*	*43,5*	-	*43,5*	-	*43,5*
	73	8,6	34,2	42,8	-	42,8	-	42,8
Investissements dans les enfants et les familles	-	1,5	-	1,5	-	1,5	(1,0)	0,5
	10	**2,4**	**-**	**2,4**	**-**	**2,4**	**(1,5)**	**0,9**
	10	*2,4*	-	*2,4*	-	*2,4*	*(0,2)*	*2,2*
	10	1,6	-	1,6	-	1,6	(0,1)	1,5
Innovation en matière de services	650	36,8	-	36,8	-	36,8	(24,0)	12,8
	654	**37,3**	**-**	**37,3**	**-**	**37,3**	**(24,6)**	**12,7**
	1 142	*100,1*	-	*100,1*	-	*100,1*	*(70,8)*	*29,3*
	1 142	95,5	-	95,5	-	95,5	(70,8)	24,7
Des services ministériels efficaces	5 620	773,5	-	773,5	-	773,5	(539,8)	233,7
	5 614	**776,2**	**-**	**776,2**	**-**	**776,2**	**(539,7)**	**236,5**
	6 696	*844,6*	-	*844,6*	-	*844,6*	*(569,0)*	*275,6*
	6 685	829,2	-	829,2	-	829,2	(566,1)	263,1
Total	9 870	1 091,2	241,5	1 332,7	27 940,0	29 272,7	(718,7)	28 554,0
	10 257	**1 121,9**	**285,9**	**1 407,8**	**27 940,0**	**29 347,8**	**(739,7)**	**28 608,1**
	11 401	*1 233,0*	*278,4*	*1 511,4*	*27 871,0*	*29 382,4*	*(793,6)*	*28 588,8*
	11 390	1 199,8	270,0	1 469,8	27 871,0	29 340,8	(780,8)	28 560,0

Légende :

Pour chaque secteur d'activité :

Première ligne	Budget principal des dépenses
Deuxième ligne	**Dépenses prévues**
Troisième ligne	*Autorisations totales*
Quatrième ligne	Dépenses réelles

1 Les données financières pour 2004-2005 ont été redressées afin de reporter les figures sur les six résultats stratégiques, conformément au Rapport sur les plans et les priorités de 2004-2005.

2 Exclut les Comptes à fins déterminées.

Tableau 3 : Postes votés et législatifs

(en millions de dollars)		2004-2005			
Poste voté ou législatif	Libellé pour le poste voté ou législatif	Budget principal des dépenses	Dépenses prévues	Autorisations	Dépenses réelles
1	Dépenses de fonctionnement	265,5	271,8	313,5	293,3
5	Subventions et contributions	241,5	285,9	278,4	270,0
(L)	Ministre de Développement des Ressources Humaines - Traitement et allocation pour automobile	0,1	0,1	0,1	0,1
(L)	Versements de la Sécurité de la vieillesse	21 553,0	21 553,0	21 364,0	21 364,0
(L)	Versements du Supplément de revenu garanti	5 949,0	5 949,0	6 038,2	6 038,2
(L)	Versements d'Allocations	438,0	438,0	468,8	468,8
(L)	Paiements aux agences privées de recouvrement en vertu de l'article 17.1 de la *Loi sur la gestion des finances publiques*	-	-	14,8	14,8
(L)	Contribution aux régimes d'avantages sociaux des employés[1]	106,9	110,3	110,7	110,7
(L)	Dépenses du produit de la cession de biens excédentaires de l'État	-	-	0,3	0,1
(L)	Remboursement de montants crédités aux recettes au cours des exercices précédents	-	-	-	-
	Total du Ministère	28 554,0	28 608,1	28 588,8	28 560,0

1 Cet élément législatif comprend les contributions du gouvernement en tant qu'employeur à divers régimes d'avantages sociaux tels le Compte de pensions de retraite de la fonction publique, le Compte de prestations de décès de la fonction publique, le Compte de l'assurance-emploi ainsi que le Régime de pensions du Canada et le Régime de rentes du Québec. Ce montant est partiellement recouvrable du compte de l'a.-e. et du RPC.

Tableau 4 : Coût net pour le Ministère

(en millions de dollars)	2004-2005
Dépenses réelles	28 560,0
Plus : Comptes à fins déterminées[1]	24 683,5
Total DSC	53 243,5
Plus : Services reçus à titre gracieux	
Contributions de l'employeur aux primes du régime d'assurance des employés et dépenses payées par le SCT (hors les fonds renouvelables)	11,5
Indemnisation des victimes d'accidents du travail assurée par Ressources humaines et Développement des compétences Canada	0,6
Traitements et dépenses connexes liés aux services juridiques fournis par Justice Canada	0,1
	12,2
Coût net pour le Ministère en 2004-2005	53 255,7

1 Inclut le Régime de Pensions du Canada, les Frais recouvrables sur le Compte d'assurance-emploi, les dépenses au titre du Régime d'avantages sociaux des employés du Ministère, recouvrables à même le Régime de pensions du Canada.

Tableau 5 : Sources des revenus disponibles et des revenus non disponibles

Revenus disponibles

		2004-2005[1]			
(en millions de dollars)	Recettes réelles 2003-2004[2]	Budget principal des revenus	Recettes prévues	Total des autorisations	Recettes réelles
Soutien du revenu					
Recouvrement du RPC		127,3	138,8	118,7	113,5
Inclusion et participation					
Recouvrement du RPC		26,3	34,8	34,9	30,3
Recouvrement de l'a.-e.		0,3	0,3	-	-
Investissements dans les enfants et les familles					
Recouvrement du RPC		0,9	1,4	-	-
Recouvrement de l'a.-e.		0,1	0,1	0,2	0,1
Innovation en matière de services					
Recouvrement du RPC		0,7	0,7	1,8	1,8
Recouvrement de l'a.-e.		23,3	23,9	69,0	69,0
Services ministérielles efficaces					
Recouvrement du RPC		52,9	52,4	75,9	74,6
Recouvrement de l'a.-e.		486,9	487,3	493,1	491,5
Total des revenus disponibles	**804,8**	**718,7**	**739,7**	**793,6**	**780,8**
Par type :					
Total du recouvrement du RPC	260,9	208,1	228,1	231,3	220,2
Total du recouvrement de l'a.-e.	543,9	510,6	511,6	562,3	560,6

Revenus non disponibles

		2004-2005[1]			
(en millions de dollars)	Recettes réelles 2003-2004[2]	Budget principal des revenus	Recettes prévues	Total des autorisations	Recettes réelles
Soutien du revenu					
Remboursement des dépenses liées aux avantages sociaux des employés (RASE) du RPC		15,0	17,1	16,5	16,5
Frais d'utilisation : Recherches sur les banques de données du RPC et SV		0,1	0,1	0,1	0,1
		15,1	17,2	16,6	16,6
Inclusion et participation					
Remboursement RASE du RPC		5,3	6,0	5,9	5,9

Tableau 5 : Sources des revenus disponibles et des revenus non disponibles (suite)

Innovation en matière de services					
Remboursement des dépenses liées aux RASE de l'a.-e.		4,6	4,6	5,0	4,9
Remboursement des dépenses liées aux avantages sociaux des employés (RASE) du RPC		0,1	0,1	0,1	0,1
Frais d'utilisation : Frais pour le remplacement des cartes d'assurance sociale		1,9	1,9	1,9	1,9
		6,6	6,6	7,0	6,9
Services ministériels efficaces					
Remboursement des dépenses liées aux avantages sociaux des employés (RASE) du RPC		3,0	3,4	3,3	3,3
Remboursement des dépenses liées aux RASE de l'a.-e.		44,3	44,4	48,3	47,4
Frais d'utilisation: Demandes d'accès à l'information		-	-	-	-
Ajustement aux créditeurs des exercices précédents					1,8
Divers					1,6
		47,3	47,8	51,6	54,1
Total des revenus non disponibles	**87,3**	**74,3**	**77,6**	**81,1**	**83,5**
Par type :					
Total du remboursement des dépenses liées aux avantages sociaux des employés (RASE) du RPC	27,5	23,4	26,6	25,8	25,8
Total du remboursement des dépenses liées aux RASE de l'a.-e.	54,1	48,9	49,0	53,3	52,3
Total des frais d'utilisation	2,0	2,0	2,0	2,0	2,0
Autres	3,7	-	-	-	3,4
Total des revenus disponibles et non disponibles	**892,1**	**793,0**	**817,3**	**874,7**	**864,3**

1 Les données financières pour 2004-2005 ont été redressées afin de reporter les figures sur les six résultats stratégiques, conformément au Rapport sur les plans et les priorités de 2004-2005.

2 La répartition des recettes non disponibles entre RHDCC et DSC, telle que publiée dans le Rapport ministériel sur le rendement pour 2003-2004, a été mise à jour pour refléter la bonne répartition. De plus, les détails par résultats stratégiques ne sont pas disponibles pour les revenus disponibles et non disponibles de l'année fiscale 2003-2004.

Tableau 6 : Renseignements sur les programmes de paiements de transfert

Développement social Canada compte un certain nombre de programmes de paiements de transfert qui ont pour objet d'aider les particuliers, les collectivités, le secteur privé et le secteur bénévole et d'autres ordres de gouvernement à atteindre des objectifs communs de développement humain. Le Ministère est assujetti à la version révisée de la Politique sur les paiements de transfert qui est entrée en vigueur le 1er juin 2000 et qui stipule que les ministères doivent présenter des rapports sur les programmes de paiements de transfert d'au moins 5 millions de dollars. Ce faisant, DSC témoigne de la saine gestion des paiements de transfert, du contrôle qu'il exerce sur eux et des comptes qu'il rend à leur sujet.

Conformément à cette politique, DSC a produit de la documentation sur chaque programme, notamment les objectifs, les résultats attendus et les grandes étapes de la réalisation des objectifs. Le tableau qui suit dresse la liste des programmes actifs de paiements de transfert. On trouvera dans les pages suivantes une fiche technique sur chacun des programmes de plus de 5 millions de dollars.

Les chiffres réels reflètent les coûts des programmes, à l'exclusion des ressources de fonctionnement nécessaires à leur mise en œuvre.

Tableau 6.1 : Renseignements sur les programmes de paiements de transfert

Nom du programme de paiement de transfert : Sécurité de la vieillesse : pensions de Sécurité de la vieillesse (programme législatif)

Date de mise en œuvre : 1952	Date de clôture : s.o.	Financement ministériel total : Les pensions de Sécurité de la vieillesse sont financées à même les recettes fiscales générales du gouvernement du Canada.

Description du programme de paiement de transfert : La pension de la Sécurité de la vieillesse est une prestation mensuelle versée, sur demande, à la plupart des Canadiens et des Canadiennes âgés d'au moins 65 ans qui répondent aux exigences relatives à la résidence. Les antécédents professionnels du requérant ne sont pas un facteur pour déterminer l'admissibilité, et il n'est pas nécessaire d'être à la retraite. Les pensionnés de la Sécurité de la vieillesse paient de l'impôt fédéral et provincial sur le revenu. Les pensionnés à revenu élevé remboursent également une partie ou la totalité de leurs prestations par l'entremise du régime fiscal.

Objectif(s) et résultat(s) prévu(s) : Revenu de base pour la plupart des aînés qui le demandent et qui répondent aux exigences de la SV.

Résultats obtenus et progrès réalisés : En 2004-2005, des prestations de SV totalisant 21 364 millions de dollars ont été versées à 4 098 785 pensionnés.

(en millions de dollars)	Dépenses réelles 2002-2003	Dépenses réelles 2003-2004	Dépenses prévues 2004-2005	Autorisations totales 2004-2005	Dépenses réelles 2004-2005	Écart(s) entre les dépenses prévues et réelles
Activité de programme : Soutien du revenu						
Total des subventions	19 822,6	20 696,8	21 553,0	21 364,0	21 364,0	189,0
Total des contributions						
Total des autres paiements de transfert						
Total pour l'activité de programme	**19 822,6**	**20 696,8**	**21 553,0**	**21 364,0**	**21 364,0**	**189,0**
Total des PPT	**19 822,6**	**20 696,8**	**21 553,0**	**21 364,0**	**21 364,0**	**189,0**

Commentaires sur les écarts : L'écart total de 189 millions de dollars s'explique par une baisse du taux moyen des prestations mensuelles, qui sont passées de 453,34 $ à 449,50 $ (0,8 %). En contrepartie, le nombre moyen de bénéficiaires est passé de 4 093 128 à 4 098 785 (0,1 %), pour une hausse correspondante de 31 millions de dollars, qui a été compensée par une somme de 31 millions de dollars récupérée auprès des bénéficiaires à revenu plus élevé qui ont remboursé leurs prestations de la SV.

Résultats d'évaluation importants et adresse électronique de la dernière évaluation : Une évaluation sommative de la SV est en cours et devrait être terminée en décembre 2007.

Tableau 6.2 : Renseignements sur les programmes de paiements de transfert

Nom du programme de paiement de transfert : Sécurité de la vieillesse : Supplément de revenu garanti (programme législatif)

Date de mise en œuvre : 1967	Date de clôture : s.o.	Financement ministériel total : Le Supplément de revenu garanti est financé à même les recettes fiscales générales du gouvernement du Canada.

Description du programme de paiement de transfert : Le Supplément de revenu garanti est une prestation mensuelle versée aux résidents du Canada qui reçoivent une pension de base (intégrale ou partielle) de la Sécurité de la vieillesse et dont le revenu est faible.

Objectif(s) et résultat(s) prévu(s) : Soutien du revenu pour les aînés à faible revenu.

Résultats obtenus et progrès réalisés : En 2004-2005, 36,23 % des pensionnés de la SV ont touché le SRG en moyenne, soit 1 484 834 personnes. Les paiements ont totalisé 6 038,2 millions de dollars.

(en millions de dollars)	Dépenses réelles 2002-2003	Dépenses réelles 2003-2004	Dépenses prévues 2004-2005	Autorisations totales 2004-2005	Dépenses réelles 2004-2005	Écart(s) entre les dépenses prévues et réelles
Activité de programme : Soutien du revenu						
Total des subventions	5 470,6	5 792,0	5 949,0	6 038,2	6 038,2	(89,2)
Total des contributions						
Total des autres paiements de transfert						
Total pour l'activité de programme	**5 470,6**	**5 792,0**	**5 949,0**	**6 038,2**	**6 038,2**	**(89,2)**
Total des PPT	**5 470,6**	**5 792,0**	**5 949,0**	**6 038,2**	**6 038,2**	**(89,2)**

Commentaires sur les écarts : Le taux mensuel moyen a augmenté, passant de 336,32 $ à 338,87 $ (0,8 %), ce qui s'est traduit par une hausse de 45 millions de dollars. Le nombre moyen de bénéficiaires est passé de 1 474 058 à 1 484 834 (0,7 %), ce qui s'est traduit par une hausse de 44 millions de dollars.

Résultats d'évaluation importants et adresse électronique de la dernière évaluation : Une évaluation sommative du SRG et de l'Allocation a été menée à bien en mars 2005. Le rapport n'a pas encore été publié.

Tableau 6.3 : Renseignements sur les programmes de paiements de transfert

Nom du programme de paiement de transfert : Sécurité de la vieillesse : Allocation (programme législatif)

Date de mise en œuvre : 1975	Date de clôture : s.o.	Financement ministériel total : L'Allocation est financée à même les recettes fiscales générales du gouvernement du Canada.

Description du programme de paiement de transfert : L'Allocation est une prestation mensuelle versée aux conjoints, conjoints de fait ou survivants des pensionnés de la SV qui ont entre 60 et 64 ans, qui résident au Canada et qui ont un faible revenu.

Objectif(s) et résultat(s) prévu(s) : Soutien du revenu pour les conjoints, conjoints de fait ou survivants de personnes âgées à faible revenu qui ont entre 60 et 64 ans.

Résultats obtenus et progrès réalisés : En 2004-2005, environ 93 748 conjoints, conjoints de fait ou survivants de personnes âgées à faible revenu qui avaient entre 60 et 64 ans ont reçu du soutien sous la forme de l'Allocation. Les paiements ont totalisé 468,8 millions de dollars.

(en millions de dollars)	Dépenses réelles 2002-2003	Dépenses réelles 2003-2004	Dépenses prévues 2004-2005	Autorisations totales 2004-2005	Dépenses réelles 2004-2005	Écart(s) entre les dépenses prévues et réelles
Activité de programme : Soutien du revenu						
Total des subventions	399,2	413,6	438,0	468,8	468,8	(30,8)
Total des contributions						
Total des autres paiements de transfert						
Total pour l'activité de programme	**399,2**	**413,6**	**438,0**	**468,8**	**468,8**	**(30,8)**
Total des PPT	**399,2**	**413,6**	**438,0**	**468,8**	**468,8**	**(30,8)**

Commentaires sur les écarts : Le taux mensuel moyen a augmenté, passant de 377,80 $ à 416,90 $ (10,3 %), ce qui a représenté une hausse de 43 millions de dollars. En contrepartie, le nombre moyen de bénéficiaires a diminué, passant de 96 611 à 93 748 (3,0 %), pour une baisse de 12 millions de dollars.

Résultats d'évaluation importants et adresse électronique de la dernière évaluation : Une évaluation sommative du SRG et de l'Allocation a été menée à bien en mars 2005. Le rapport n'a pas encore été publié.

Tableau 6.4 : Renseignements sur les programmes de paiements de transfert

Nom du programme de paiement de transfert : Programme de partenariats pour le développement social

Date de mise en œuvre : avril 2003	Date de clôture : en cours[1]	Financement ministériel total : 61,7 millions de dollars[2]

Description du programme de paiement de transfert : Le Programme de partenariats pour le développement social (PPDS) accorde des subventions et des contributions à des organismes sans but lucratif qui s'emploient à répondre aux besoins en matière de développement social des personnes handicapées, des enfants et de leurs familles et d'autres groupes vulnérables ou exclus au Canada.

Objectif(s) et résultat(s) prévu(s) :

Les objectifs à long terme du programme sont les suivants :

- accroître l'efficacité du secteur social sans but lucratif pour qu'il réponde mieux aux besoins et aux aspirations en matière de développement social des personnes handicapées, des enfants et de leurs familles et d'autres groupes vulnérables ou exclus;
- améliorer la qualité des politiques et programmes sociaux du gouvernement et les rendre plus réceptifs.

Les objectifs plus immédiats du programme, en vertu desquels il sera évalué, sont les suivants :

- promouvoir la production, la diffusion et l'application de connaissances sur les nouveaux problèmes sociaux, les solutions novatrices et les pratiques exemplaires, ainsi que sur les résultats socioéconomiques des personnes handicapées, des enfants et de leurs familles et d'autres groupes vulnérables ou exclus;
- favoriser la collaboration et la formation de partenariats, d'alliances et de réseaux pour faire progresser des priorités et objectifs sociaux communs;
- renforcer la capacité du secteur social sans but lucratif au niveau de la gouvernance, de l'élaboration de politiques et de programmes, de l'extension des services à la collectivité, de l'administration et de la gestion organisationnelles.

Résultats obtenus et progrès réalisés : Les fonds consentis par le PPDS sous forme de subventions et de contributions ont permis de mieux faire connaître et comprendre les enjeux sociaux, ont contribué à l'élaboration de politiques et ont permis d'appliquer des solutions et des pratiques exemplaires; d'accroître la collaboration avec les intervenants internes et externes afin d'atteindre des objectifs communs; et de mettre en valeur la capacité des organismes sociaux nationaux sans but lucratif lorsqu'il s'agit de promouvoir le développement social et l'inclusion.

Le financement consenti par le PPDS continue de démontrer la capacité du programme d'aider les organismes du secteur sans but lucratif et du secteur bénévole à répondre plus efficacement aux besoins et aux aspirations de leurs commettants en matière sociale. Les résultats du travail financé par le programme contribuent à l'acquisition et à la diffusion des connaissances et à l'élaboration de politiques judicieuses au niveau de la collectivité et au niveau national.

(en millions de dollars)	Dépenses réelles 2002-2003	Dépenses réelles 2003-2004	Dépenses prévues 2004-2005	Autorisations totales 2004-2005	Dépenses réelles 2004-2005	Écart(s) entre les dépenses prévues et réelles
Activité de programme : Collectivités dynamiques						
Total des subventions	6,8	7,0	14,1	9,7	9,7	4,4
Total des contributions	23,4	25,5	18,1	20,1	19,5	(1,4)
Total des autres paiements de transfert						
Total pour l'activité de programme	30,2	32,5	32,2	29,8	29,2	3,0
Total des PPT	30,2	32,5	32,2	29,8	29,2	3,0

Tableau 6.4 : Renseignements sur les programmes de paiements de transfert (suite)

Commentaires sur les écarts : L'écart total de 3 millions de dollars s'explique principalement du fait que le Budget de 2004 a reciblé le financement de Comprendre la petite enfance (6 M$) et de l'Initiative sur le secteur bénévole et communautaire (3 M$) sur les années à venir et/ou l'a affecté en fonction des besoins opérationnels. En contrepartie, il y a eu des transferts en provenance d'autres ministères se rapportant principalement à l'Initiative sur le secteur bénévole et communautaire (1 M$) et réaffectation interne pour financer la composante destinée aux personnes handicapées (5 M$).

Résultats d'évaluation importants et adresse électronique de la dernière évaluation :

Une évaluation de programme a été réalisée en 2003-2004.

http://www.dsc.gc.ca/fr/sm/ps/dsc/evaluation/page00.shtml

Le cadre d'évaluation du programme renouvelé était presque achevé à la fin de 2004-2005.

Une évaluation sommative du programme doit avoir lieu en 2006-2007.

Nota : Les fonds de l'Initiative sur le secteur bénévole et communautaire, de Comprendre la petite enfance et des Collectivités de langue officielle en situation minoritaire sont administrés en vertu des modalités d'application du PPDS.

1 Les modalités d'application actuelles arrivent à échéance en mars 2008.

2 Total des dépenses entre avril 2003 et mars 2005.

Tableau 6.5 : Renseignements sur les programmes de paiements de transfert

Nom du programme de paiement de transfert : Fonds d'intégration pour les personnes handicapées

Date de mise en œuvre : avril 1997	Date de clôture : en cours[1]	Financement ministériel total : 192,9 millions de dollars[2]

Description du programme de paiement de transfert : Le Fonds d'intégration est conçu pour aider les personnes handicapées à retourner au travail. Les personnes qui s'identifient comme personnes handicapées, qui sont sans emploi et qui ne sont pas normalement admissibles aux programmes d'emploi en vertu de la Partie II de la *Loi sur l'assurance-emploi* peuvent s'adresser au Fonds d'intégration. Une aide financière à l'égard d'activités admissibles peut être accordée aux demandeurs admissibles sous forme de contributions.

Objectif(s) et résultat(s) prévu(s) :

- aider les personnes handicapées à se préparer à travailler et à trouver un emploi, ou à devenir travailleur indépendant, ainsi qu'à acquérir les compétences dont elles ont besoin pour conserver ce nouvel emploi;
- soutenir un éventail d'activités efficaces et novatrices qui consistent, entre autres, à encourager les employeurs à embaucher des personnes handicapées et à leur faire acquérir une expérience de travail, à aider les personnes handicapées à accroître leurs compétences professionnelles et à les aider à lancer une entreprise;
- travailler en partenariat avec des organismes qui œuvrent auprès des personnes handicapées, notamment avec le secteur privé, afin de soutenir des démarches novatrices visant à intégrer les personnes handicapées à l'emploi ou au travail indépendant et à éliminer les obstacles qui entravent leur participation au marché du travail.

Résultats obtenus et progrès réalisés : En période 12 (2004-2005), le Fonds d'intégration a été utilisé pour fournir des services reliés à l'emploi à 4 507 personnes handicapées admissibles, par l'entremise de 701 ententes de contribution et d'autres ententes conclues directement avec des personnes handicapées admissibles. Parmi ces clients, 4 085 (91 %) ont vu leur employabilité s'améliorer et 1 231 (27 %) ont décroché un emploi ou se sont établis à leur compte. Les statistiques de la période 14 devraient être publiées sous peu et on pense que les trois résultats se seront améliorés.

En 2003-2004, 3 873 clients avaient été desservis. De ce nombre, 2 435 (63 %) ont vu leur employabilité s'améliorer et 1 579 (41 %) ont décroché un emploi ou se sont établis à leur compte. En 2002-2003, 3 566 clients avaient été desservis. De ce nombre, 2 539 (71 %) ont vu leur employabilité s'améliorer et 1 794 (50 %) ont décroché un emploi ou se sont établis à leur compte.

(en millions de dollars)	Dépenses réelles 2002-2003	Dépenses réelles 2003-2004	Dépenses prévues 2004-2005	Autorisations totales 2004-2005	Dépenses réelles 2004-2005	Écart(s) entre les dépenses prévues et réelles
Activité de programme						
Total des subventions						
Total des contributions	21,9	20,3	26,7	25,3	24,0	2,7
Total des autres paiements de transfert						
Total pour l'activité de programme	21,9	20,3	26,7	25,3	24,0	2,7
Total des PPT	21,9	20,3	26,7	25,3	24,0	2,7

Tableau 6.5 : Renseignements sur les programmes de paiements de transfert (suite)

Commentaires sur les écarts : L'écart total de 2,6 millions de dollars comprend une somme de 1,5 million réaffectée à la Composante personnes handicapées du Programme de partenariats pour le développement social et une somme de 1,2 million attribuable à la réduction des besoins en vertu du Fonds d'intégration. L'excédent a été sensiblement réduit en 2004-2005 en raison d'efforts significatifs de la part des conseillers de programme à l'échelle nationale et dans les régions et de mécanismes de contrôle plus stricts. De plus, en 2002-2003 et en 2003-2004, 3 millions de dollars ont été accordés au Bureau des relations avec les Autochtones pour des programmes d'emploi à l'intention de personnes handicapées autochtones.

Résultats d'évaluation importants et adresse électronique de la dernière évaluation :

Une deuxième évaluation sommative du Fonds d'intégration est en cours. Les travaux sur le terrain devaient commencer en juillet 2005. Les résultats de la Partie I seront prêts en février 2006 et ceux de la Partie II en août 2007. On trouvera les résultats de la première évaluation sommative sur le site http://www.dsc.gc.ca/fr/sm/ps/dsc/evaluation/page00.shtml

1 Les modalités d'application actuelles arrivent à échéance en mars 2007.

2 Total des dépenses entre avril 1997 et mars 2005.

Tableau 6.6 : Renseignements sur les programmes de paiements de transfert

Nom du programme de paiement de transfert : Ententes sur le marché du travail visant les personnes handicapées

Date de mise en œuvre : avril 2004	Date de clôture : en cours[1]	Financement ministériel total : 211,8 millions de dollars[2]

Description du programme de paiement de transfert : Les ententes sur le marché du travail visant les personnes handicapées (EMTPH) ont remplacé l'initiative précédente, Aide à l'employabilité des personnes handicapées, le 1er avril 2004. En vertu des EMTPH, le gouvernement du Canada accorde des fonds aux programmes et services provinciaux dont l'objet est d'améliorer la situation d'emploi des personnes handicapées en renforçant leur employabilité, en augmentant les possibilités d'emploi qui s'offrent à elles et en misant sur leurs connaissances.

Le Budget de 2004 a ajouté 30 millions de dollars à l'engagement annuel du gouvernement du Canada envers l'Aide à l'employabilité des personnes handicapées, qui était de 192 millions de dollars; le budget annuel des EMTPH est donc de 222 millions de dollars (ce qui ne comprend pas une somme de 1 million de dollars pour les frais de fonctionnement).

Objectif(s) et résultat(s) prévu(s) : Le principal résultat recherché est l'amélioration de la situation d'emploi des personnes handicapées. Mesurer les indicateurs des programmes et indicateurs sociétaux, présenter des rapports à leur sujet et faire des évaluations, voilà autant d'éléments qui permettront de déterminer les progrès au chapitre de l'amélioration de l'efficacité des programmes et, en fin de compte, de l'amélioration de la situation d'emploi des personnes handicapées.

En vertu des ententes, des rapports sont publiés sur certains indicateurs sociétaux (revenu d'emploi, niveau de scolarité et taux d'emploi des personnes handicapées d'âge actif) et les indicateurs de programme suivants :

a) Nombre de participants aux programmes et aux services;

b) Nombre de participants qui terminent un programme ou se prévalent d'un service, dans les cas où l'intervention a une durée déterminée;

c) Nombre de participants qui ont obtenu ou conservé un emploi dans les cas où cela correspond à l'objet du programme ou du service.

Résultats obtenus et progrès réalisés : Le 3 décembre 2004, les gouvernements ont publié des rapports de référence sur les EMTPH, et notamment sur les objectifs de programme, les descriptions, les populations cibles, les dépenses prévues et les indicateurs sociétaux.

(en millions de dollars)	Dépenses réelles 2002-2003	Dépenses réelles 2003-2004	Dépenses prévues 2004-2005	Autorisations totales 2004-2005	Dépenses réelles 2004-2005	Écart(s) entre les dépenses prévues et réelles
Activité de programme : Inclusion et participation						
Total des subventions						
Total des contributions						
Total des autres paiements de transfert	189,2[3]	189,2[3]	222,0	218,3	211,8	10,2
Total pour l'activité de programme	189,2[3]	189,2[3]	222,0	218,3	211,8	10,2
Total des PPT	189,2[3]	189,2[3]	222,0	218,3	211,8	10,2

Tableau 6.6 : Renseignements sur les programmes de paiements de transfert (suite)

Commentaires sur les écarts :

L'écart total de 10,2 millions de dollars s'explique par une réduction des besoins de l'ordre de 6,5 millions en vertu des EMTPH en 2004-2005 ainsi que par une somme de 3,7 millions qui avait été mise de côté pour les territoires, mais qui n'a pas été utilisée et qui a été réaffectée à la Composante personnes handicapées du Programme de partenariats pour le développement social.

Résultats d'évaluation importants et adresse électronique de la dernière évaluation :

Comme c'était la première année d'existence des EMTPH, il n'y a pas encore eu d'évaluation.

1 Les ententes en cours expirent en mars 2006.

2 Total des dépenses entre avril 2004 et mars 2005.

3 Les chiffres de 2002-2003 et de 2003-2004 concernent l'Aide à l'employabilité des personnes handicapées (AEPH), initiative qui a précédé les EMTPH.

Tableau 6.7 : Renseignements sur les programmes de paiements de transfert

Nom du programme de paiement de transfert : programme Nouveaux Horizons pour les aînés

Date de mise en œuvre : octobre 2004	Date de clôture : en cours[1]	Financement ministériel total : 5 millions de dollars[2]

Description du programme de paiement de transfert : Ce programme appuie des projets communautaires dans toutes les régions du Canada qui permettent aux aînés de se livrer à des activités sociales, de mener une vie active et d'apporter une contribution à leur collectivité.

Objectif(s) et résultat(s) prévu(s) :

Le PNHA appuie une vaste gamme de projets communautaires dans toutes les régions du Canada qui permettent aux aînés de se livrer à des activités sociales, de mener une vie active et d'apporter une contribution à leur collectivité. Ses objectifs plus particuliers sont les suivants :

- mettre en valeur les compétences, l'expérience et la sagesse des aînés pour leur bénéfice et celui de leur collectivité;
- réduire le risque d'isolement social des aînés;
- renforcer les assises sociales à l'échelle communautaire et investir dans le mieux-être social;
- voir à ce que tous les aînés puissent profiter de la qualité de vie dans leur collectivité et y contribuer, en participant à des activités sociales et en menant une vie active;
- élaborer des méthodes de gouvernance qui encouragent les gouvernements provinciaux, territoriaux et municipaux, de même que le secteur bénévole, le secteur de l'économie sociale et le secteur sans but lucratif à collaborer avec les collectivités afin d'aborder des enjeux existants ou émergeants avec efficacité.

Les résultats escomptés du PNHA sont les suivants :

- accroître la participation sociale, l'autonomisation et l'inclusion des aînés;
- réduire l'isolement des personnes âgées vulnérables;
- renforcer les réseaux et les associations entre les membres de la collectivité, les organisations communautaires et les gouvernements;
- offrir davantage de possibilités de renforcement des capacités des collectivités et de partenariats communautaires afin de relever des défis sociaux existants ou nouveaux.

Résultats obtenus et progrès réalisés : En 2004-2005, DSC a collaboré avec d'autres ordres de gouvernement, le secteur bénévole, les collectivités et des parties prenantes, y compris des organismes de personnes âgées, pour assurer la mise en œuvre réussie du programme Nouveaux Horizons pour les aînés (PNHA), qui est entré en vigueur officiellement le 22 octobre 2004. Le premier appel de demandes de financement, lancé le 25 octobre, a pris fin le 13 décembre 2004. Pendant cette période, nous avons reçu 1 452 demandes, dont 336 ont pu être financées, de sorte que le montant de 5 millions de dollars prévu pour l'exercice a été pleinement utilisé.

(en millions de dollars)	Dépenses réelles 2002-2003	Dépenses réelles 2003-2004	Dépenses prévues 2004-2005	Autorisations totales 2004-2005	Dépenses réelles 2004-2005	Écart(s) entre les dépenses prévues et réelles
Activité de programme : Collectivités dynamiques						
Total des subventions	0,0	0,0	5,0	5,0	5,0	0,0
Total des contributions						
Total des autres paiements de transfert						
Total pour l'activité de programme	0,0	0,0	5,0	5,0	5,0	0,0
Total des PPT	0,0	0,0	5,0	5,0	5,0	0,0

Tableau 6.7 : Renseignements sur les programmes de paiements de transfert (suite)

Commentaires sur les écarts : Sans objet.

Résultats d'évaluation importants et adresse électronique de la dernière évaluation :

Le CRGR du programme Nouveaux Horizons a été élaboré et il indique qu'une évaluation formative sera menée à bien d'ici le troisième trimestre de 2006-2007.

1 Les modalités d'application actuelles arrivent à échéance en septembre 2009.

2 Total des dépenses entre octobre 2004 et mars 2005.

Tableau 7 : Frais d'utilisation

	Type de frais (R) ou (A)[1]	Pouvoir d'établissement des frais	Date de la dernière modification	2004-2005 Revenu prévu (000 $)	2004-2005 Revenu réel (000 $)	2004-2005 Coût total (000 $)	2004-2005 Norme de rendement	2004-2005 Résultats liés au rendement	Années de planification 2005-2006 Revenu prévu (000 $)	2005-2006 Coût total estimatif (000 $)	2006-2007 Revenu prévu (000 $)	2006-2007 Coût total estimatif (000 $)	2007-2008 Revenu prévu (000 $)	2007-2008 Coût total estimatif (000 $)
A. Frais d'utilisation														
Recherches dans les banques de données du RPC et SV pour trouver des personnes	(A)	*Loi sur la gestion des finances publiques*		144	137	137	20 jours[2]	100 %	144	144	144	144	144	144
Demandes d'accès à l'information	(R)	*Loi sur l'accès à l'information*		3	1	2	30 jours	88 %	3	2	3	2	3	2
Numéro d'assurance sociale	(R)	*Loi sur l'assurance-emploi*		1 892	1 872	2 426	15 jours[3]	100 %[4]	1 872	2 426	1 872	2 426	1 872	2 426
Frais pour les cartes de remplacement														
Total des frais d'utilisation				**2 039**	**2 010**	**2 565**			**2 019**	**2 572**	**2 019**	**2 572**	**2 019**	**2 572**

B. Date de la dernière modification :

C. Autres renseignements :

1 Frais réglementaires (R) ou autres produits et services (A).

2 Les recherches seront complétées au plus tard 20 jours ouvrables après la réception de la demande, selon le volume de recherche par requête.

3 Une carte sera remplacée au plus tard 15 jours ouvrables après la réception de la demande.

4 La norme de rendement à été introduite en 2004-2005 et est considérée la norme de service.

Tableau 7-B : Politique sur les normes de service pour les frais d'utilisation

A. Frais d'utilisation	Norme de service	Résultats liés au rendement	Consultation auprès des intervenants
Recherches dans les banques de données du RPC et SV pour trouver des personnes	Les recherches sont complétées au plus tard 20 jours ouvrables après la réception de la demande à l'Unité des recherches nationales.	Norme de 20 jours ouvrables atteinte à 100 %.	s.o.

B. Autres renseignements :

La norme est une mesure interne établie en calculant la vitesse du traitement de la demande par l'analyste.

La norme peut varier selon le nombre de recherches ou de demandes.

Cette mesure de temps est considérée une norme acceptable puisque le nombre de demandes de recherche est imprévisible.

A. Frais d'utilisation	Norme de service	Résultats liés au rendement	Consultation auprès des intervenants
Demandes d'accès à l'information	La demande est complétée au plus tard 30 jours après la réception, l'ouverture du dossier et la reconnaissance de la demande.	Norme de 30 jours ouvrables atteinte à 88 %.	31 consultations auprès des intervenants en 2004-2005.

B. Autres renseignements :

A. Frais d'utilisation	Norme de service	Résultats liés au rendement	Consultation auprès des intervenants
Numéro d'assurance sociale Frais pour les cartes de remplacement	Une carte est remplacée au plus tard 15 jours ouvrables après la réception de la demande.	Norme de 15 jours ouvrables atteinte à 100 %.	s.o.

B. Autres renseignements :

La norme a été établie par la Direction des opérations de Bathurst et par le personnel de gestion du programme de NAS à la RCN.

La réévaluation de la norme est présentement en cours.

Tableau 8 : Introduction aux comptes à fins déterminées

Les comptes à fins déterminées constituent des catégories spéciales de revenus et de dépenses. Ils présentent les opérations de certains comptes dont les lois constituantes exigent que les revenus soient affectés à une fin particulière, et que les paiements et dépenses connexes soient imputés à ces revenus. Les opérations propres à ces comptes doivent être comptabilisées séparément. Développement social Canada a la responsabilité de l'administration d'un compte de ce type, soit le Régime de pensions du Canada (RPC).

Le RPC est un compte à fins déterminées, mais **il n'est pas consolidé** dans les états financiers du gouvernement du Canada. Il est contrôlé conjointement par le gouvernement du Canada et les provinces participantes. Le pouvoir de dépenser conféré au gouvernement, en tant qu'administrateur, se limite au solde du Régime.

L'information qui suit est une mise à jour des prévisions relatives au RPC présentées dans la *Partie III du Rapport sur les plans et les priorités 2004-2005* de Développement social Canada[23], qui exposait des données financières pluriannuelles et de l'information d'ordre général. On trouvera un complément d'information sur le rendement et les données de fin d'exercice aux adresses électroniques fournies dans cette section.

Régime de pensions du Canada

Le tableau ci-dessous résume les résultats financiers du Régime de pensions du Canada (RPC) entre 2002-2003 et 2004-2005. En 2002-2003, le Gouvernement du Canada a délaissé la méthode de comptabilité d'exercice modifiée pour adopter la méthode de comptabilité d'exercice intégrale. Cette nouvelle méthode a été appliquée rétroactivement et les états financiers ont été redressés en conséquence.

De plus, par suite de l'adoption du projet de loi C-3 pendant l'exercice 2003-2004, les obligations provinciales, territoriales et fédérales, autrefois évaluées à la valeur au coût, sont désormais évaluées à la valeur marchande. Ce changement a été appliqué rétroactivement et les états financiers ont été redressés en conséquence.

Pour de plus amples renseignements sur l'exercice 2004-2005, on peut consulter les états financiers du RPC qui apparaissent dans les Comptes publics du Canada de 2005, volume 1, section 6[24].

---

[23] Voir le site http://www.tbs-sct.gc.ca/est-pre/20042005/SDC-DSC/SDC-DSCr45_f.asp.

[24] Voir le site http://www.tpsgc.gc.ca/recgen/text/home-f.html.

RPC – Sommaire

(en millions de dollars)	2002-2003[3]	2003-2004	2004-2005	
	Dépenses réelles – Redressées		Prévisions[4]	Dépenses réelles
Recettes				
Contributions	25 203	28 029	29 328	28 941
Revenu de placement				
Régime de pensions du Canada	2 910	2 682	2 303	2 070
Office d'investissement du RPC[1]	(4 152)	7 209	-	4 983
Fonds d'investissement du RPC[2]	193	357	-	(945)
Total du revenu de placement	(1 049)	10 248	2 303	6 108
Total des recettes	**24 154**	**38 277**	**31 631**	**35 049**
Dépenses				
Paiements de prestations	21 575	22 607	23 806	23 763
Frais d'administration	422	410	392	386
Total des dépenses	**21 997**	**23 017**	**24 198**	**24 149**
Augmentation	2 157	15 260	7 433	10 900
Solde de fin d'année	57 251	72 511	79 944	83 411

1 Les montants réels concernant l'Office d'investissement du RPC sont basés sur les états financiers vérifiés de l'Office. Celui-ci investit principalement sur le marché des actions. Les revenus des placements sont déterminés par les changements dans la valeur marchande des placements.

2 Le Fonds d'investissement du RPC est composé d'obligations provinciales, territoriales et fédérales. Depuis le 31 mars 2004, ces obligations sont évaluées à la valeur marchande. Les revenus provenant de ce Fonds sont composés des intérêts produits par les obligations ainsi que des changements dans la valeur marchande des placements. Les revenus d'intérêts du Fonds d'investissement sont présentés sous la rubrique « Régime de pensions du Canada » de la présente section.

3 Les données de 2002-2003 ont été redressées pour refléter les changements attribuables à la nouvelle méthode d'évaluation des obligations provinciales, territoriales et fédérales adoptées en 2003-2004, qui ne repose plus sur la valeur au coût, mais bien sur la valeur marchande.

4 Les montants de prévisions de 2004-2005 ont été reportés dans le Rapport sur les plans et les priorités de 2005-2006.

Tableau 9 : Sommaire des prestations mensuelles maximales

Rapports législatifs annuels

Sécurité de la vieillesse

Le programme de Sécurité de la vieillesse est l'une des pierres angulaires du système de revenu de retraite du Canada. Les prestations versées comprennent la pension de Sécurité de la vieillesse, le Supplément de revenu garanti et l'Allocation. Le programme est financé à même les recettes fiscales générales du gouvernement du Canada.

Les tableaux qui suivent présentent de l'information sur les prestations mensuelles, les bénéficiaires et les paiements, par province ou territoire.

		Supplément de revenu		Allocation		
(dollars) Exercice	Pension de base	Célibataires	Personnes mariées	ordinaire	de survivant	Augmentation
Prestations mensuelles selon l'exercice						
2004-2005, chiffres réels						
1er janvier 2005	471,76	560,69	365,21	836,97	924,04	0,0 %
1er octobre 2004	471,76	560,69	365,21	836,97	924,04	1,1 %
1er juillet 2004	466,63	554,59	361,24	827,87	913,99	0,7 %
1er avril 2004	463,39	550,73	358,73	822,12	907,64	0,2 %
2004-2005, estimations						
1er janvier 2005	471,77	560,70	365,22	836,99	924,06	0,2 %
1er octobre 2004	470,83	559,58	364,49	835,32	922,22	0,9 %
1er juillet 2004	466,63	554,59	361,24	827,87	913,99	0,7 %
1er avril 2004	463,39	550,73	358,73	822,12	907,64	0,6 %
2003-2004, chiffres réels						
1er janvier 2004	462,47	549,63	358,01	820,48	905,83	0,2 %
1er octobre 2003	461,55	548,53	357,30	818,85	904,03	0,0 %
1er juillet 2003	461,55	548,53	357,30	818,85	904,03	1,2 %
1er avril 2003	456,08	542,03	353,06	809,14	893,31	0,6 %
Moyenne pour l'exercice (prestations annuelles)						
2004-2005, chiffres réels	5 620,62	6 680,10	4 351,17	9 971,79	11 009,13	1,7 %
2004-2005, estimations	5 617,86	6 676,80	4 349,04	9 966,90	11 003,73	2,3 %
2003-2004, chiffres réels	5 524,95	6 566,16	4 277,01	9 801,96	10 821,60	2,9 %

Tableau 10 : Nombre de bénéficiaires des prestations de Sécurité de la vieillesse, par province ou territoire, et par type de prestations

	Mars 2004				Mars 2005			
Province ou territoire	**Pension de Sécurité de la vieillesse (SV)**	**Supplément de revenu garanti (SRG)**	**Allocation**	**SRG en % de la SV**	**Pension de Sécurité de la vieillesse (SV)**	**Supplément de revenu garanti (SRG)**	**Allocation**	**SRG en % de la SV**
Terre-Neuve	66 611	44 165	4 357	66,30	68 079	44 246	4 275	64,99
Île-du-Prince-Édouard	18 732	9 344	612	49,88	18 993	9 150	593	48,18
Nouvelle-Écosse	129 251	57 996	4 445	44,87	130 968	58 051	4 441	44,32
Nouveau-Brunswick	101 856	52 143	4 164	51,19	103 348	51 968	4 221	50,28
Québec	998 167	478 665	31 132	47,95	1 019 463	480 043	31 802	47,09
Ontario	1 504 986	435 392	25 000	28,93	1 537 943	438 245	26 989	28,50
Manitoba	156 166	59 805	3 402	38,30	156 598	58 739	3 594	37,51
Saskatchewan	145 589	58 078	3 287	39,89	145 745	57 561	3 499	39,49
Alberta	320 319	115 818	7 334	36,16	328 045	115 469	7 372	35,20
Colombie-Britannique	529 899	175 731	9 501	33,16	542 962	179 703	10 852	33,10
Yukon	1 939	658	43	33,94	2 016	678	48	33,63
Territoires du Nord-Ouest[a]	2 554	1 520	152	59,51	2 668	1 539	160	57,68
Autres pays[b]	74 296	9 006	82	12,16	76 554	8 898	82	11,62
Total	4 050 365	1 498 351	93 511	36,99	4 133 382	1 504 290	97 928	36,39

a. Y compris les données du Nunavut.

b. Personnes recevant des prestations de SV du Canada en vertu d'ententes de sécurité sociale conclues avec d'autres pays.

Tableau 11 : Paiements de Sécurité de la vieillesse, par province ou territoire, et par type de prestations, exercice 2004-2005

Province ou territoire	Pension de Sécurité de la vieillesse (SV)	Supplément de revenu garanti (SRG)	Allocation	Total
Terre-Neuve	378 841 564	167 341 907	22 073 517	568 256 988
Île-du-Prince-Édouard	105 976 153	35 038 877	2 691 707	143 706 737
Nouvelle-Écosse	728 838 127	209 005 901	19 701 050	957 545 078
Nouveau-Brunswick	575 030 878	190 863 574	20 386 223	786 280 675
Québec	5 606 954 939	1 833 807 493	139 446 088	7 580 208 520
Ontario	8 215 393 603	1 888 987 200	136 057 151	10 240 437 954
Manitoba	869 121 933	219 766 914	17 747 384	1 106 636 231
Saskatchewan	819 316 715	214 027 606	18 039 583	1 051 383 904
Alberta	1 765 989 125	467 922 059	37 003 661	2 270 914 845
Colombie-Britannique	2 866 612 392	774 628 895	54 078 302	3 695 319 589
Yukon	10 996 622	2 649 440	240 676	13 886 738
Territoires du Nord-Ouest[a]	14 723 617	7 065 134	1 039 431	22 828 182
Autres pays[b]	151 390 646	27 050 039	278 533	178 719 218
Total	**22 109 186 314**	**6 038 155 039**	**468 783 306**	**28 616 124 659**
Impôt de récupération de la SV	**-745 144 027**			**-745 144 027**
Total y compris l'impôt de récupération de la SV	**21 364 042 287**	**6 038 155 039**	**468 783 306**	**27 870 980 632**

a. Y compris les données du Nunavut.

b. Personnes recevant des prestations de SV du Canada en vertu d'ententes de sécurité sociale conclues avec d'autres pays.

Tableau 12 : Principales initiatives réglementaires

Réglementation	Résultats attendus	Critères de mesure du rendement	Résultats obtenus
Règlement sur le Régime de pensions du Canada – rétablissement automatique des prestations d'admissibilité : En janvier 2005, des modifications au Règlement sur le RPC ont été approuvées pour que DSC puisse mettre en œuvre les nouvelles mesures de rétablissement automatique prévues dans le Projet de loi C-30, *Loi d'exécution du Budget de 2004*. Les nouvelles dispositions établissent des limites de temps et précisent l'information et les preuves qui doivent être fournies au Ministre en même temps que la demande de rétablissement des prestations d'invalidité en vertu du nouvel article 70.1 du RPC.	On prévoit que ces nouvelles dispositions inciteront les bénéficiaires du RPC-I* qui veulent essayer de travailler de le tenter sans risquer de perdre leurs prestations. Elles seront particulièrement importantes pour les personnes dont l'invalidité est cyclique.	Un cadre est en train d'être élaboré pour l'évaluation du rétablissement automatique.	Comme il s'agit de nouvelles dispositions, il n'y a pas de résultats à signaler pour l'instant.

* Prestations d'invalidité du Régime de pensions du Canada

Tableau 13 : Réponses aux recommandations de comités parlementaires

On trouvera dans les pages qui suivent un sommaire des activités entreprises par Développement social Canada pour répondre aux rapports de comités parlementaires qui concernaient le Ministère en tout ou en partie.

***Accroître l'alphabétisation des adultes : la nécessité d'une action pancanadienne.* Le troisième rapport du Comité permanent du Développement des ressources humaines et de la condition des personnes handicapées.**

Déposé en juin 2003.
Accessible à
http://www.parl.gc.ca/committee/CommitteePublication.aspx?COM=3269&Lang=2&SourceId=101675

Réponse du gouvernement du Canada au troisième rapport du Comité permanent du Développement des ressources humaines et de la condition des personnes handicapées *Accroître l'alphabétisation des adultes : la nécessité d'une action pancanadienne.*

Déposé en novembre 2003.
Accessible à
http://www.dsc.gc.ca/fr/sm/comm/rapports/alphabetisation/index.shtml

Contexte

- Le rapport intitulé *Accroître l'alphabétisation des adultes : la nécessité d'une action pancanadienne* a été déposé par le Comité permanent du développement des ressources humaines et de la condition des personnes handicapées en juin 2003.
- Le rapport examine la question de l'alphabétisation des adultes et ses répercussions sur l'éducation, l'emploi, le revenu, la qualité de vie et la santé. De plus, il cible les populations auxquelles la politique de l'alphabétisation doit accorder une attention particulière, notamment les personnes handicapées.
- Le Comité signale que le niveau d'alphabétisation des personnes handicapées est inférieur à celui du reste de la population canadienne et que cela peut représenter un obstacle supplémentaire dans les tentatives de ces personnes pour relever leur niveau de scolarité et trouver et conserver un emploi adéquat.
- Trois recommandations concernaient Développement social Canada. Voici un compte rendu des mesures prises à l'égard de ces recommandations au cours de l'exercice 2004-2005.

Le point sur les recommandations se rapportant aux personnes handicapées

Recommandation 14

Le Comité recommande qu'une partie des nouvelles ressources pour un financement stable du Secrétariat national à l'alphabétisation serve à des projets d'alphabétisation pour les personnes ayant des difficultés d'apprentissage, en reconnaissance du fait que nombre de celles-ci ont besoin pour hausser leur degré d'alphabétisation d'une aide à long terme qui exige un financement pendant plusieurs années.

État des choses

Le Secrétariat national à l'alphabétisation (SNA) finance actuellement un projet sur les personnes handicapées et l'alphabétisation. Il conviendrait de demander formellement au SNA de fournir son apport.

Il faut encore un apport sur tout ce que le Bureau de la condition des personnes handicapées de DSC a fait avec le SNA conformément à l'esprit de la recommandation.

Tableau 13 : Réponses aux recommandations de comités parlementaires (suite)

Recommandation 15

Le Comité recommande que l'entente globale qui est en cours de négociation avec les provinces et les territoires en vue d'éliminer les obstacles à l'apprentissage des personnes handicapées et à leur participation au marché du travail prévoie nécessairement le relèvement du degré d'alphabétisation et l'acquisition de capacités au calcul.

État des choses

Le Cadre multilatéral fédéral-provincial et les ententes sur le marché du travail visant les personnes handicapées (EMTPH) sont entrés en vigueur le 1er avril 2004. En vertu d'ententes bilatérales de deux ans avec toutes les provinces, le gouvernement du Canada accorde des fonds aux programmes et services provinciaux dont l'objet est d'améliorer la situation d'emploi des Canadiens et des Canadiennes handicapés en rehaussant leur employabilité, en augmentant les possibilités d'emploi à leur intention et en exploitant leurs connaissances.

Les programmes et services provinciaux du marché du travail financés dans le cadre des EMTPH doivent correspondre à au moins l'une des priorités suivantes : éducation et formation; participation à l'emploi; débouchés d'emploi; mise en rapport des employeurs avec les personnes handicapées; et acquisition de connaissances. Les programmes et services ayant pour objet d'améliorer l'alphabétisation et les capacités en matière de calcul pourraient être inclus.

Les provinces se chargent de la conception, de la mise en œuvre et de l'administration des programmes et services financés en vertu des EMTPH. Les gouvernements disposent de la souplesse nécessaire pour déterminer des priorités et des approches afin de répondre aux besoins des personnes handicapées dans leur territoire respectif.

Recommandation 16

Le Comité recommande que le gouvernement fédéral augmente le budget (qui est de 23,8 millions de dollars en 2003-2004) du Fonds d'intégration des personnes handicapées de 5 millions $ et consacre des fonds additionnels au relèvement du degré d'alphabétisation et à l'acquisition de capacités au calcul.

État des choses

Afin d'accroître la cohérence de ses programmes du marché du travail destinés aux personnes handicapées, le gouvernement du Canada s'apprête à faire un examen du Fonds d'intégration (FI), qui se penchera sur une gamme d'options et de stratégies visant à renforcer le rôle du FI lorsqu'il s'agit de favoriser l'intégration des Canadiens et des Canadiennes ayant une invalidité à la vie de leurs collectivités. La souplesse nécessaire pour s'attaquer à un vaste éventail d'enjeux qui se répercutent sur l'engagement productif des personnes handicapées, comme l'alphabétisation et les capacités en matière de calcul, seront un élément important des progrès réalisés.

Tableau 13 : Réponses aux recommandations de comités parlementaires (suite)

***À l'écoute des Canadiens : une première vision de l'avenir du programme de prestations d'invalidité du régime de pensions du Canada.* Le cinquième rapport du Comité permanent du Développement des ressources humaines et de la condition des personnes handicapées.**

Déposé en juin 2003
Accessible à :
http://www.parl.gc.ca/committee/CommitteePublication.aspx?COM=3269&Lang=2&SourceId=37533

Réponse du gouvernement du Canada au cinquième rapport du Comité permanent du Développement des ressources humaines et de la condition des personnes handicapées *À l'écoute des Canadiens : une première vision de l'avenir du programme de prestations d'invalidité du régime de pensions du Canada.*

Déposé en novembre 2003
Accessible à :
http://www.dsc.gc.ca/fr/psr/pub/rpc/invalidite/5erapport/5epg1.shtml

État des choses

Le 28 avril 2005, après l'exercice 2004-2005, le ministre du Développement social a déposé le premier rapport d'étape sur les engagements pris par le gouvernement du Canada dans sa réponse au rapport du Comité permanent du développement des ressources humaines et de la condition des personnes handicapées, *À l'écoute des Canadiens : une première vision de l'avenir du programme de prestations d'invalidité du Régime de pensions du Canada*.

Le rapport d'étape exposait les progrès significatifs accomplis par Développement social Canada et le gouvernement depuis le dépôt de la réponse du gouvernement en novembre 2003. Il faisait notamment ressortir le rôle des prestations d'invalidité du RPC pour améliorer la fourniture des prestations aux Canadiens et aux Canadiennes et les travaux systématiques qui sont effectués pour simplifier et améliorer le processus de demande.

Le rapport d'étape faisait état entre autres de l'adoption de mesures législatives régissant le rétablissement automatique des prestations d'invalidité du RPC, qui sont entrées en vigueur le 31 janvier 2005, ainsi que des progrès accomplis dans les domaines connexes de la simplification et de la rationalisation du processus de demande, y compris un projet pilote visant à simplifier ce processus.

Le rapport présentait aussi les nouveautés en matière d'élaboration de politiques, notamment l'engagement du gouvernement de collaborer avec les provinces et territoires pour examiner les options qui permettraient de régler les enjeux concernant les cotisants de longue date et la période d'attente pour les malades en phase terminale. Un examen des dossiers a été réalisé pour déterminer les répercussions des critères actuels d'admissibilité sur les cotisants de longue date et la possibilité d'éliminer la période d'attente pour les malades en phase terminale. L'examen a permis de dresser un profil de ces cotisants et de mieux comprendre comment les critères actuels d'admissibilité ont influencé leur demande.

Conformément à un autre engagement que le gouvernement avait pris dans sa réponse, une évaluation exhaustive des prestations d'invalidité du RPC a été amorcée. Son objet sera de valider les objectifs du programme et de déterminer dans quelle mesure le programme est dispensé de façon appropriée aux clients et aux parties prenantes. Le gouvernement a mobilisé ses partenaires provinciaux et territoriaux et constitué un groupe de travail sur l'interface client qui relève du Comité du RPC et dont la mission est d'améliorer les mécanismes de coordination pour les clients.

Tableau 13 : Réponses aux recommandations de comités parlementaires (suite)

***Le supplément de revenu garanti à la portée de tous : un* devoir. Le sixième rapport du Comité permanent du Développement des ressources humaines et de la condition des personnes handicapées.**

Déposé en décembre 2001.
Accessible à
http://www.parl.gc.ca/InfoComDoc/37/1/HUMA/Studies/Reports/HUMARP6-f.HTM.

Réponse du gouvernement du Canada au sixième rapport du Comité permanent du Développement des ressources humaines et de la condition des personnes handicapées *Le supplément de revenu garanti à la portée de tous : un devoir.*

Déposée le 1er mai 2002.
Accessible à
http://www.dsc.gc.ca/fr/psr/pub/sv/6erapport/6etabmat.shtml.

Le 4 décembre 2001, le Comité permanent du développement des ressources humaines et de la condition des personnes handicapées a déposé son sixième rapport, intitulé *Le Supplément de revenu garanti à la portée de tous : un devoir*, dans lequel il reconnaissait que le Supplément de revenu garanti (SRC) est un programme essentiel pour les personnes âgées à revenu faible ou moyen et recommandait que le Ministère poursuive ses efforts pour identifier les personnes âgées qui peuvent être admissibles au SRG et communiquer avec elles. Le 1er mai 2002, l'ancien Développement des ressources humaines Canada a déposé une réponse officielle à ce rapport intitulée *À l'écoute des Canadiens depuis 75 ans*. Depuis, le Ministère a entrepris les mesures suivantes pour mieux faire connaître le SRG et encourager les personnes âgées à présenter une demande.

Recommandation du Comité	Depuis mai 2002, DSC a...	État des choses
❖ La simplification et l'automatisation des processus de demande et de renouvellement (*Recommandations 1, 2* et *6*)	❖ collaboré avec l'ARC pour intégrer la demande de renouvellement du SRG au système de déclarations de revenu ❖ collaboré avec l'ARC pour rejoindre les clients du SRG qui ne produisent pas de déclarations de revenu et les encourager à le faire ❖ simplifié les formulaires pour les personnes qui doivent encore les remplir, et notamment collaboré avec l'ARC à l'élaboration d'un formulaire prérempli pour les personnes qui présentent une première demande ❖ communiqué par la poste chaque année avec certains aînés à faible revenu qui n'ont pas présenté de demande mais qui, selon le système fiscal, pourraient être admissibles ❖ simplifié les politiques	Voir le *Résultat stratégique 5 : Un Canada où la prestation des services est axée sur les besoins des citoyens*

Tableau 13 : Réponses aux recommandations de comités parlementaires (suite)

❖ Une importante campagne de sensibilisation du public *(Recommandation 5)*	❖ effectué des envois postaux ciblés de formulaires et d'information accompagnant 4,5 millions de feuillets T4 ❖ lancé une campagne de publicité nationale sur le SRG à la télévision, à la radio et dans des hebdomadaires communautaires ❖ mené des activités systématiques de sensibilisation du public ❖ par l'entremise de l'ADRC, envoyé une lettre à des personnes à faible revenu de plus de 65 ans qui avaient produit une déclaration d'impôt sans présenter de demande de SV et/ou de SRG	Sensibilisation du public par l'entremise d'activités systématiques d'approche dans les bureaux locaux L'ARC continue d'envoyer des lettres aux personnes produisant une déclaration de revenu qui sont peut-être admissibles à une pension publique
❖ Un rapport public faisant état du progrès accompli par le gouvernement pour résoudre le problème de sous-inscription *(Recommandation 7)*	❖ Rapport ministériel sur le rendement 2002-2003 de DRHC ❖ Rapport ministériel sur le rendement 2003-2004 de DSC	En cours

À mesure que nous progressons, les activités et les réalisations qui ont pour effet de relever le taux d'inscription au SRG seront examinées parallèlement à nos efforts pour moderniser la fourniture de nos programmes et services à l'intention de l'ensemble des Canadiens et des Canadiennes. (Voir le *Résultat stratégique 5 : Un Canada où la prestation des services est axée sur les besoins des citoyens.*)

Tableau 14 : Vérifications et évaluations

Développement social Canada (DSC) est fermement déterminé à prendre les moyens d'obtenir les meilleurs résultats possibles de ses programmes, politiques et services, et ce, de façon efficace et efficiente. Le Ministère peut s'assurer qu'il y parvient en faisant des vérifications et des évaluations.

Les vérifications fournissent à la direction des évaluations objectives et des assurances au sujet d'aspects clés des pratiques de gestion, des systèmes de contrôle et de l'information utilisés aux fins de la prise de décision et des rapports financiers. Elles représentent également l'un des outils dont se sert la direction pour déterminer les endroits où le Ministère est le plus vulnérable au risque ainsi que les mesures correctives appropriées qui peuvent être prises.

Les évaluations, quant à elles, examinent tous les éléments d'un programme, depuis les procédures et les politiques qui ont servi à sa conception et à sa mise en œuvre jusqu'à ses résultats et impacts, prévus ou non. Les évaluations fournissent des preuves crédibles et objectives de l'efficacité des programmes et politiques et des améliorations qu'il y aurait lieu d'y apporter.

Même si les fonctions d'évaluation et de vérification sont distinctes, les deux contribuent à faire en sorte que DSC dispose en temps opportun d'une information stratégique objective et reposant sur des données probantes au sujet de ses pratiques de gestion et du rendement de ses politiques, programmes et services, afin de produire les meilleurs résultats possibles pour les Canadiens et les Canadiennes.

L'exercice 2004-2005 a été une année de transformation pour Vérification interne et Évaluation qui s'est caractérisée par la réorganisation du Ministère, la création de Service Canada et les initiatives du Bureau du contrôleur général, qui devraient se traduire par une nouvelle politique du Conseil du Trésor sur la vérification interne. Tous ces facteurs ont eu de profondes répercussions, et plus particulièrement sur la fonction de vérification interne. Dans ce contexte, la Direction de la vérification et de l'évaluation a adopté des plans pluriannuels de vérifications et d'évaluations axées sur le risque pour veiller à ce que les ressources ciblent les programmes, services et priorités de premier plan du Ministère.

Conformément à l'orientation du Bureau du contrôleur général, les vérifications internes ont compris la cartographie et l'analyse des cadres de contrôle des programmes dont on estime qu'ils présentent un plus grand risque. De plus, de grands efforts ont été consacrés à l'attestation des états financiers et ainsi qu'aux capacités des systèmes et à la sécurité. L'exercice 2004-2005 a été très productif lorsqu'il s'agissait de poser une solide fondation pour le maintien des services d'assurance.

En dépit des changements importants qui se sont produits dans son environnement, les rapports hiérarchiques au sein de la Direction de la vérification et de l'évaluation sont demeurés stables et clairs à l'interne; le personnel était au fait des méthodes et outils modernes de vérification et la procédure externe d'assurance de la qualité a donné des résultats montrant clairement le bien-fondé des approches et produits de vérification et a contribué à l'amélioration systématique de la fonction.

Le plan de vérification pour 2004-2005 était ambitieux et sa concrétisation reposait sur un certain niveau de ressources. Les changements dans le personnel qui se sont produits tout au long de l'exercice et les pénuries que se sont ensuivies dans les ressources se sont répercutés sur le calendrier des travaux prévus et par conséquent, certains projets de vérification sont en retard.

Au cours de l'exercice 2004-2005, beaucoup de temps et d'efforts ont été consacrés à la collaboration avec les gouvernements provinciaux et territoriaux dans le cadre d'évaluations conjointes, dont la plus importante a été une évaluation exhaustive de la Prestation nationale pour enfants. Ce fut une réalisation importante au chapitre du partenariat et de la reddition des comptes. De plus, des spécialistes de l'évaluation ont participé étroitement à l'élaboration d'un cadre d'évaluation global de l'apprentissage et la garde des jeunes enfants, qui a été assurée conjointement par un groupe de travail fédéral-provincial-territorial de l'évaluation.

Tableau 14 : Vérifications et évaluations (suite)

Le travail d'évaluation a également porté sur les programmes de subventions et de contributions, les ententes sur le marché du travail visant les personnes handicapées et les programmes de la sécurité du revenu. La planification de diverses évaluations des programmes de sécurité du revenu a été amorcée, y compris les prestations d'invalidité du Régime de pensions du Canada et la Sécurité de la vieillesse.

DSC publie les résultats de ses vérifications et évaluations et les met à la disposition des Canadiens et des Canadiennes. Le tableau qui suit énumère, en fonction des objectifs stratégiques du Ministère, les vérifications, examens et évaluations qui ont été publiés, qui ont été achevés ou qui étaient en cours en 2004-2005. Les sommaires, les observations, les recommandations et les plans d'action de la direction se trouvent sur les sites Internet de DSC[25].

Vérifications et évaluations	
Assurer aux Canadiens et aux Canadiennes :	**Comme le montrent les constatations des documents suivants :**
Un Canada où la qualité de vie des aînés et leur inclusion sont améliorées et où la pauvreté est réduite au moyen de pensions, de prestations et de soutiens gouvernementaux durables	❖ *État consolidé des charges administratives imputées au Régime de pensions du Canada par DRHC, 31 mars 2003 (terminé)* ❖ *Vérification d'attestation des charges administratives imputées au Régime de pensions du Canada pour l'exercice terminé au 31 mars 2004 (terminée)* ❖ *Supplément de revenu garanti : analyse et cartographie des mesures de contrôle des processus (en cours)*
Un Canada où la participation sociale et économique des personnes handicapées est rehaussée	❖ *Vérification du Programme de prestations d'invalidité du Régime de pensions du Canada (en cours)* ❖ *Évaluation du programme de réadaptation professionnelle du Programme de prestations d'invalidité du Régime de pensions du Canada (publiée)* ❖ *Évaluation sommative du Programme de prestations d'invalidité du Régime de pensions du Canada (en cours)* ❖ *Évaluation sommative de l'Entente sur le marché du travail visant les personnes âgées conclue avec le Manitoba (en cours)* ❖ *Évaluation sommative de l'Entente sur le marché du travail visant les personnes âgées conclue avec l'Île-du-Prince-Édouard (en cours)* ❖ *Évaluation axée sur la démonstration du projet de recherche sur les personnes handicapées du Manitoba (en cours)* ❖ *Évaluation sommative du Fonds d'intégration pour les personnes handicapées (en cours)*

[25] Les évaluations récentes et études spéciales se trouvent sur le site http://www.dsc.gc.ca/fr/sm/ps/dsc/evaluation/page00.shtml et les vérifications et examens récents sur le site http://www.dsc.gc.ca/fr/sm/ps/dsc/verification/page00.shtml.

Vérifications et évaluations (suite)	
Un Canada où des collectivités dynamiques et inclusives répondent aux besoins de la population en matière de développement social	❖ *Vérification du Programme de partenariats pour le développement social (terminée)* ❖ *Évaluation de l'Initiative sur le secteur bénévole et communautaire (publiée)* ❖ *Évaluation de la Participation du secteur à l'élaboration des politiques ministérielles (PSEPM) (publiée)* ❖ *Évaluation sommative des Initiatives pour l'intégration communautaire (en cours)* ❖ *Évaluation sommative du Programme de partenariats pour le développement social (en cours)*
Un Canada où les capacités des particuliers, des enfants, des familles et des collectivités sont renforcées afin de promouvoir l'inclusion sociale, la participation et le bien-être	❖ *Premier examen de la mise en œuvre du programme Nouveaux Horizons pour les aînés (en cours)* ❖ *Évaluation fédérale-provinciale-territoriale de la Prestation nationale pour enfants (terminée)* ❖ *Évaluation de la subvention fédérale accordée aux Réseaux canadiens de recherche en politiques publiques inc. (terminée)* ❖ *Cadre multilatéral pour l'apprentissage et la garde des jeunes enfants (en cours)*
Un Canada où la prestation des services est axée sur les besoins des citoyens	❖ *Vérification de la gestion de la distribution des logiciels à l'échelle nationale (terminée)* ❖ *Vérification intégrée de la sécurité de la technologie de l'information (terminée)* ❖ *Rapport annuel (2003) de vérification des systèmes en cours d'élaboration : système des prêts et bourses aux étudiants, Programmes de la Sécurité du revenu et renouvellement de la technologie de l'information (terminé)* ❖ *Vérification de la gestion des services en réseau (terminée)* ❖ *Vérification de l'élaboration d'applications (en cours)* ❖ *Vérification d'un système en cours d'élaboration – Renouvellement de la technologie de l'information des programmes de sécurité du revenu (en cours)* ❖ *Vérification d'un système en cours d'élaboration – Portail électronique (en cours)* ❖ *Modernisation du service pour les Canadiens – Évaluation de la Phase I (terminée)*
Des services ministériels efficaces	❖ *Examen des états financiers de DRHC – au 31 mars 2003 (terminé)* ❖ *Vérification de la gestion des renseignements personnels (publiée)* ❖ *Vérification des paiements prioritaires (en cours)*

Tableau 15 : Stratégie de développement durable

Après la réorganisation de Développement des ressources humaines Canada (DRHC) en décembre 2003, la stratégie de développement durable 2004-2006 de DRHC a été déposée au Parlement pour le compte de Développement social Canada (DSC) et de Ressources humaines et Développement des compétences Canada (RHDCC). Même si les buts de cette stratégie avaient été adoptés avant la constitution de DSC, le Ministre s'est engagé à déposer d'ici 2006 une nouvelle stratégie ministérielle dont les buts, objectifs et cibles en matière de développement durable correspondraient à son mandat.

Au cours de la période visée par le rapport, DSC s'est employé à remplir ses engagements en matière de développement durable dans le cadre de son mandat. DSC administre des services ministériels partagés pour son propre compte et pour RHDCC.

Principaux buts et objectifs

La stratégie actuelle de développement durable compte quatre buts et chacun est assorti de plusieurs objectifs :

But 1: **Renforcer la capacité de DRHC de progresser vers le développement durable**

- **Objectif 1.1** : Assurer un engagement horizontal envers le développement durable

But 2: **Soutenir nos opérations internes**

- **Objectif 2.1** : Promouvoir l'application de principes écologiques dans les transports à DRHC
- **Objectif 2.2** : Réduire la quantité de déchets destinés à l'élimination
- **Objectif 2.3** : Accroître l'achat de produits autochtones par DRHC pour soutenir des collectivités durables
- **Objectif 2.4** : Réduire l'incidence environnementale de nos achats

But 3: **Pousser plus loin les dimensions sociales et les dimensions se rapportant au marché du travail du développement durable à DRHC**

- **Objectif 3.1** : Appuyer la création d'une société favorisant le développement durable en sensibilisant les gens à l'importance d'avoir des mesures et des services de soutien efficaces pour les enfants et les familles
- **Objectif 3.6** : Continuer à favoriser une meilleure compréhension du développement durable pour les politiques et programmes sociaux de DRHC

But 4: **Intégrer le développement durable dans la culture organisationnelle du Ministère**

- **Objectif 4.1** : Accroître la sensibilisation au développement durable
- **Objectif 4.2** : Améliorer la fourniture de services aux clients

Même si les buts de cette stratégie avaient été adoptés avant la constitution de DSC, ils demeurent pertinents pour le Ministère parce qu'ils appuient l'intégration de considérations favorables au développement durable dans ses activités. De plus, ils sont à la base du mandat du Ministère et de la réalisation de ses obstacle stratégiques.

Tableau 15 : Stratégie de développement durable (suite)

Cibles et progrès réalisés au cours de la période visée par le rapport

Le tableau qui suit montre les cibles de développement durable qui devaient être atteintes au cours de la période de référence et les progrès réalisés jusqu'à maintenant pour répondre aux engagements. Lorsqu'il est indiqué « réalisation en cours », c'est qu'il y a eu des retards à la suite des transformations que le Ministère a subies au cours de l'exercice écoulé.

Cibles pour la période de référence	Progrès réalisés
Cible 1.1.1 Élaborer une vision de DRHC en matière de développement durable (DD) qui définisse clairement le rôle de DRHC dans la poursuite du DD et fournisse un cadre à long terme et une orientation pour les objectifs de DRHC en matière de DD, d'ici le 31 mars 2005	**Cible 1.1.1** Réalisation en cours La version préliminaire d'une vision a été rédigée et elle intègre le développement durable au nouveau mandat. Les travaux visant à atteindre cette cible sont menés parallèlement au travail sur un cadre ministériel de politique sociale.
Cible 2.1.1 Établir des données repères concernant l'utilisation de l'éthanol dans les véhicules du parc ministériel d'ici le 31 mars 2005	**Cible 2.1.1** Cible atteinte Les données repères reposent sur l'utilisation des combustibles en 2004-2005 : l'éthanol constitue 1 % des achats de combustibles (5 162 litres) dans l'Ouest du Canada et à l'administration centrale.
Cible 2.1.2 Accroître l'utilisation de l'éthanol dans les véhicules du parc ministériel au-delà des données repères de 2005, soit de 10 % d'ici le 31 mars 2006 **Nota** : Les cibles seront établies une fois les niveaux repères déterminés.	**Cible 2.1.2** Réalisation en cours L'utilisation accrue se fonde sur l'amélioration de l'exactitude des données des fournisseurs de combustible et sur une sensibilisation accrue aux postes d'essence qui vendent des mélanges d'éthanol. Par rapport au niveau repère de 2005, l'utilisation d'éthanol aura augmenté de 10 % d'ici le 31 mars 2006 et de 20 % d'ici le 31 mars 2007.
Cible 2.1.3 Élaborer une stratégie d'options pour les navetteurs (avec l'aide de Transports Canada) à l'intention de DRHC, d'ici le 31 décembre 2004	**Cible 2.1.3** Réalisation en cours La version préliminaire de la stratégie était prête à la date limite. Elle doit encore être passée en revue et alignée sur la stratégie gouvernementale que Transports Canada est en train d'élaborer.
Cible 2.1.4 Promouvoir des options pour les navetteurs en élaborant et en lançant les documents d'orientation, outils, sites Web, etc., nécessaires, d'ici le 31 décembre 2005	**Cible 2.1.4** Réalisation en cours Une stratégie de communication, un site Web et d'autres produits sont en train d'être élaborés. Le programme de laissez-passer de transport en commun a été lancé et un système de déductions à la source a été mis en place.

Tableau 15 : Stratégie de développement durable (suite)	
Cible 2.2.1 Mener une étude pilote pour évaluer la faisabilité de recycler des cartouches d'imprimante et de toner dans tout le Ministère, d'ici le 31 mars 2005	**Cible 2.2.1.** Réalisation en cours Un projet-pilote a été mis en œuvre et les résultats montrent qu'il est possible de recycler les cartouches de toner et d'imprimante. Des procédures pour le recyclage au Ministère ont été élaborées.
Cible 2.2.2 Mener une étude pilote pour évaluer la faisabilité de recycler des batteries dans tout le Ministère, d'ici le 31 mars 2005	**Cible 2.2.2.** Réalisation en cours Une étude-pilote a été réalisée et les résultats montrent qu'il est possible de recycler les batteries dans la Région de la capitale nationale. L'étude-pilote servira à évaluer la faisabilité du recyclage des batteries dans les régions.
Cible 2.3.1 Élaborer une stratégie propre à DRHC qui appuierait la Stratégie d'approvisionnement auprès des entreprises autochtones (SAEA), d'ici le 31 décembre 2004	**Cible 2.3.1.** Réalisation en cours Une version préliminaire de la stratégie a été rédigée.
Cible 2.3.2 Offrir des séances d'information sur la SAEA au personnel de l'administration centrale (AC) chargé de la gestion du matériel de DRHC, d'ici le 31 mars 2005	**Cible 2.3.2.** Cible atteinte
Cible 2.3.3 Offrir des séances d'information sur la SAEA à 50 % du personnel régional chargé des activités de gestion du matériel de DRHC, d'ici le 31 mars 2005	**Cible 2.3.3.** Cible atteinte
Cible 2.4.1 Élaborer une stratégie propre à DRHC qui appuierait l'initiative d'achats verts, d'ici le 31 décembre 2004	**Cible 2.4.1.** Réalisation en cours Une version préliminaire de la stratégie a été rédigée et passée en revue par la direction.
Cible 2.4.2 Offrir des séances d'information sur les achats verts à 50 % du personnel de l'AC (administration centrale) chargé de la gestion du matériel de DRHC, d'ici le 31 mars 2005	**Cible 2.4.2.** Cible atteinte
Cible 2.4.3 Offrir des séances d'information sur les achats verts à 50 % du personnel régional chargé de la gestion du matériel de DRHC, d'ici le 31 mars 2005	**Cible 2.4.3.** Cible atteinte

Tableau 15 : Stratégie de développement durable (suite)

Cible 3.6.1 En préparation des évaluations stratégiques de l'environnement (ESE), examiner les propositions de politiques, de plans ou de programmes afin de sélectionner celles qui pourraient faire l'objet d'une ESE, d'ici le 31 mars 2005	**Cible 3.6.1** Réalisation en cours L'examen est terminé. Aucune des propositions de politiques, de plans ou de programmes n'avait d'impacts environnementaux.
Cible 3.6.2 Dépasser les limites définies dans la directive du Cabinet de 1999 sur l'évaluation environnementale des projets de politique, de plan et de programme pour mener au moins deux analyses préliminaires des ESE (et des évaluations ultérieures au besoin) sur des propositions de politique, de plan ou de programme pertinentes au développement durable au sein de DRHC, d'ici le 31 mars 2005	**Cible 3.6.2** Réalisation en cours Un processus formel a été mis en place pour faire en sorte que des évaluations environnementales stratégiques soient menées partout au Ministère en vue de déterminer la pertinence pour le développement durable.
Cible 4.1.1 Voir à ce qu'on parle du développement durable dans les documents d'orientation et de perfectionnement des compétences en gestion élaborés par la Direction générale des ressources humaines de DRHC, d'ici le 31 mars 2005	**Cible 4.1.1** Réalisation en cours Le développement durable a été intégré au matériel d'orientation. La révision du matériel de formation au leadership a été entreprise.
Cible 4.1.2 Afficher des documents sur le développement durable dans la trousse d'orientation en ligne des employés, d'ici le 31 mars 2005	**Cible 4.1.2** Réalisation en cours Une trousse d'orientation du personnel où il est notamment question du développement durable est en voie d'élaboration. La révision du matériel de formation au leadership a été entreprise.
Cible 4.1.3 Élaborer et offrir des déjeuners-conférences à l'AC sur le développement durable, d'ici 31 décembre 2004 (élaboration du programme)	**Cible 4.1.3** Réalisation en cours Le programme de déjeuners-conférences a été élaboré.
Cible 4.1.4 Préparer une trousse à l'intention des représentants écologiques pour aider les régions dans leurs efforts de sensibilisation, d'ici le 1er novembre 2004	**Cible 4.1.4.** Réalisation en cours La version préliminaire d'un guide de sensibilisation a été rédigée.

Tableau 16 : Approvisionnement et marchés

Ministère/Organisme :

Points à examiner :	**Commentaires de l'organisation**
1. Rôle joué par l'approvisionnement et les marchés dans l'exécution des programmes	Selon l'initiative de réforme des acquisitions du secrétaire parlementaire et le comité chargé de l'examen des dépenses, les approvisionnements jouent un rôle critique dans le rendement global d'une organisation et c'est un élément de premier plan de la fourniture efficace et efficiente des programmes ministériels. Au sein de la Direction générale des ressources humaines et des services financiers et administratifs, les personnes qui détiennent les pouvoirs fonctionnels relatifs à l'approvisionnement et à la passation de marchés travaillent en collaboration avec les clients en vue de les aider à satisfaire aux exigences des programmes, en donnant conseils, orientation et encadrement et en offrant de la formation et des services d'approvisionnement et de passation de marchés afin qu'ils puissent atteindre leurs objectifs opérationnels tout en respectant le cadre législatif du gouvernement du Canada. Cela inclut également des conseils, une orientation et de la formation pour les employés de la Gestion du matériel de DSC, y compris le personnel des régions, qui ont besoin, pour desservir efficacement leurs clients, de conseils spécialisés sur les processus d'approvisionnement et l'application des politiques et procédures connexes. On offre en outre de l'apprentissage continu, des cours et des présentations aux gestionnaires ayant des pouvoirs délégués en matière de passation de marchés de même qu'à leurs employés administratifs.
2. Aperçu de la façon dont le ministère administre sa fonction d'approvisionnement	À DSC, la Gestion du matériel offre des services ministériels à DSC ainsi qu'à RHDCC. Ces deux groupes clients se voient fournir des biens ainsi que des services en matière d'approvisionnement et de passation de marchés par l'entremise de deux organisations : 1. Gestion ministérielle du matériel; 2. Services d'affaires. **Gestion ministérielle du matériel** assure un leadership fonctionnel pour tous les clients des ministères en fournissant : 1. des orientations en matière de gestion du matériel; 2. des politiques, des lignes directrices et un suivi ainsi que des rapports; 3. de la formation professionnelle au personnel chargé de la gestion du matériel; 4. des conseils en matière de gestion du matériel. La section de la gestion du matériel des **Services d'affaires** dispense des services transactionnels aux deux ministères sous forme de : 1. services d'approvisionnement et de passation de marchés; 2. services de gestion des biens.

Tableau 16 : Approvisionnement et marchés (suite)

3. Progrès et nouvelles initiatives permettant des pratiques efficaces et efficientes en matière d'approvisionnement	L'initiative de renouvellement de la gestion du matériel à DSC est une démarche délibérée de gestion du changement en vue de transformer la façon dont nous menons nos activités afin de devenir une organisation axée sur la clientèle et les résultats. Cette initiative de renouvellement comprend un cadre de gestion du matériel composé d'une compilation de politiques, procédures, lignes directrices, pratiques exemplaires et initiatives. En outre, la Direction générale des services financiers et administratifs veille à ce que ses activités s'inscrivent dans le programme général du gouvernement pour la gestion du matériel et participe à différents comités et initiatives interministériels (Comité consultatif sur les marchés du CT, initiative de réforme des acquisitions du secrétaire parlementaire, Marché en direct du gouvernement du Canada, renouvellement de la politique sur les approvisionnements écologiques, Stratégie d'approvisionnement auprès d'entreprises autochtones, etc.). Voici quelques réalisations en matière de renouvellement de la Gestion du matériel accomplies jusqu'à maintenant : ❖ DSC est le cinquième ministère agissant au premier chef pour l'élaboration de l'initiative Marché en direct du gouvernement du Canada; ❖ rapatriement des activités de gestion du matériel sous une autorité fonctionnelle intégrée; ❖ élaboration d'un processus d'examen par une tierce partie afin de garantir l'équité et la transparence des approvisionnements; ❖ mise en œuvre d'un cadre ministériel de planification et d'examen des approvisionnements en vue d'aider le Ministère à renforcer ses pratiques de gestion moderne et à planifier efficacement ses ressources financières; ❖ mise en place de comités de supervision formés de cadres supérieurs et d'experts en la matière (Comité d'examen des approvisionnements); ❖ dépassement constant des objectifs ministériels en ce qui concerne les approvisionnements auprès des Autochtones; ❖ consolidation des partenariats avec Travaux publics et Services gouvernementaux Canada (TPSGC) en vue de la mise en place d'un arrangement pangouvernemental en matière d'approvisionnement pour le soutien en service et d'autres mécanismes d'approvisionnement; ❖ collaboration avec le Secrétariat du Conseil du Trésor relativement au projet d'accréditation du perfectionnement professionnel.

Tableau 17 : Initiative d'amélioration des services

Entre 2001 et 2003, l'ancien Développement des ressources humaines Canada (DRHC) a mené des enquêtes sur la satisfaction des clients à partir des cinq facteurs de la satisfaction de l'Outil de mesures communes du Secrétariat du Conseil du Trésor, soit la rapidité de réponse, la courtoisie, l'équité, la compétence et le résultat. L'enquête auprès des clients de la SV et du RPC qui a été menée à l'été de 2001 a révélé des cotes de satisfaction positives et l'information recueillie dans le cadre de l'enquête a servi à la mise sur pied de plans et d'initiatives d'amélioration des services. En 2004-2005, l'amélioration des services continue de revêtir une importance fondamentale pour DSC. Les efforts entrepris en vertu de l'initiative de modernisation du service pour les Canadiens et les Canadiennes et au-delà ont reflété la philosophie « centrée sur les citoyens » du Ministère, tout en constituant une base solide pour l'initiative Service Canada annoncée dans le Budget de 2005.

Résultats obtenus par DSC

1.1 Niveaux de base de satisfaction des clients et progrès accomplis en vue d'atteindre les objectifs fixés en matière de satisfaction

- Selon l'enquête de 2001 sur la satisfaction de la clientèle :
  - 93 % des répondants se sont dits satisfaits de la qualité des services qu'ils recevaient dans les bureaux de DRHC, et 70 % étaient très satisfaits;
  - 80 % se sont dits satisfaits de la qualité des services qu'ils recevaient lorsqu'ils téléphonaient à DRHC, et plus de la moitié était très satisfaite.

1.2 Normes de service pour tous les services clés destinés au public : établir des normes de rendement

- En 2004-[illegible], DSC a continué d'élaborer des indicateurs de rendement qui serviront de repères pour établir les attentes à l'interne et à l'externe et permettront d'améliorer le rendement pour les Canadiens et les Canadiennes et de mesurer les avantages à long terme que les Canadiens et les Canadiennes retirent des programmes et services dispensés par le Ministère.

1.3 Principales réalisations au chapitre de l'amélioration des services du point de vue des citoyens

- **Services en ligne :** DSC a pris l'engagement de dispenser à la population un service rapide et efficace, par divers moyens, dont voici des exemples :
  - Grâce à la fonction ***Visualisation et mise à jour des renseignements personnels***, les prestataires du RPC et de la SV peuvent visualiser leurs prestations mensuelles et mettre à jour des données comme leur adresse et leur numéro de téléphone et la destination de leur chèque ou du dépôt direct de leurs prestations;
  - Grâce à la fonction ***État de compte du cotisant***, les cotisants disposent d'un moyen rapide, facile et sécurisé de visualiser en ligne et d'imprimer une version à jour de l'état de leurs cotisations au RPC.
- **Accessibilité du Supplément de revenu garanti (SRG) :** DSC a pris l'engagement d'accroître la sensibilisation de la population au SRG et de simplifier les processus de demande et de renouvellement. Dans cette veine, le Ministère a entrepris divers efforts pour communiquer avec des personnes âgées qui sont peut-être admissibles, mais qui n'ont pas présenté de demande. En voici des exemples :
  - Chaque année, des brochures accompagnant les 4,5 millions de feuillets T4 de la SV fournissent des renseignements importants au sujet de la SV et du Régime de pensions du Canada, notamment sur le SRG et la façon de présenter une demande.

Tableau 17 : Initiative d'amélioration des services (suite)

- Simplification et automatisation des processus : Des échanges annuels de données avec l'Agence du revenu du Canada (ARC) ont permis au Ministère de renouveler automatiquement les prestations de SRG de 1,3 million des 1,5 million de bénéficiaires, sans que ceux-ci aient besoin de remplir une nouvelle demande; DSC a pu envoyer des demandes de SRG préremplies à des bénéficiaires de la SV qui, selon leur déclaration de revenu, pourraient être admissibles au SRG. Les 200 000 autres bénéficiaires de la SRG, dont la plupart ne produisent pas de déclaration de revenu, reçoivent un formulaire de renouvellement par la poste.
- L'ARC fournit également du soutien dans le cadre du Programme communautaire des bénévoles en matière d'impôt (PCBI). L'an dernier, plus de 16 100 bénévoles ont aidé un demi-million de Canadiens et de Canadiennes à remplir leur déclaration d'impôt pendant la période de production des déclarations. Ces bénévoles ont reçu une formation leur permettant d'identifier les contribuables qui profiteraient des programmes et services de DSC, en particulier la SV et le SRG.

DSC est fier des nombreuses améliorations qui ont été apportées au service depuis cinq ans et est convaincu que les progrès prévus pour l'avenir se réaliseront. Outre les efforts qui ont été consacrés à l'amélioration, le Ministère a géré de façon dynamique la Passerelle pour les Canadiens du Site du Canada; il a réussi à harmoniser les centres d'appel et à consolider les 170 sites Web de DSC et de RHDCC; et il a fermement appuyé la position du Canada à titre de chef de file pour la fourniture de services électroniques et de services en ligne à ses citoyens. En tant que partenaire de premier plan de l'initiative Service Canada, DSC continuera de rechercher des occasions de transformer encore plus profondément la fourniture des services en collaboration avec des organismes partenaires.

Tableau 18 : Politiques sur les voyages

Développement social Canada respecte et utilise les paramètres des politiques du Secrétariat du Conseil de Trésor sur les voyages.

Tableau 19 : Initiatives horizontales

Prestation nationale pour enfants
Entente fédérale-provinciale-territoriale sur le développement de la petite enfance
Cadre multilatéral fédéral-provincial-territorial sur l'apprentissage et la garde des jeunes enfants
Initiative sur le secteur bénévole et communautaire

Les renseignements concernant les initiatives horizontales de Développement social Canada serviront à alimenter la Base de données sur les résultats des initiatives horizontales sur le site http://www.tbs-sct.gc.ca/rma/eppi-ibdrp/hrdb-rhbd/profil_f.asp.

Autres sujets d'intérêt

Politique 2004-2005

Le cadre de responsabilisation de gestion

- Le cadre de responsabilisation de gestion (CRG) est un cadre de gestion exhaustif conçu par le Secrétariat du Conseil du Trésor (SCT) afin d'harmoniser les attentes en matière de gestion avec les résultats pour les Canadiens et les Canadiennes. Il constitue pour les gestionnaires de la fonction publique, et particulièrement pour les administrateurs en chef, un modèle exhaustif et intégré de gestion et d'amélioration de la gestion.
- En 2004-2005, Développement social Canada a travaillé avec le SCT afin de s'acquitter de ses obligations pour l'exercice en cours en ce qui concerne le CRG, y compris la rédaction d'un énoncé de mandat et la définition de priorités et d'objectifs stratégiques pour le nouveau Ministère; l'élaboration de sa première Architecture des activités de programme (AAP) et son utilisation aux fins du Rapport ministériel sur le rendement et du Rapport sur les plans et les priorités; et le lancement du cadre de la politique sociale pour répondre à un besoin reconnu du Ministère, celui de disposer d'un cadre stratégique général et intégrateur. Le SCT a souligné les efforts systématiques de DSC pour intégrer le Code de valeurs et d'éthique de la fonction publique à ses activités.

La gestion du risque à DSC

Ces dernières années, les attentes du gouvernement fédéral en matière de bonne gouvernance ont mis en lumière la nécessité de prendre en considération la gestion globale du risque dans toutes les activités de planification et de mise en œuvre au niveau stratégique et au niveau opérationnel. En avril 2001, le Secrétariat du Conseil du Trésor a diffusé un cadre de gestion intégrée du risque pour aider les ministères fédéraux à incorporer la gestion intégrée du risque (GIR) à leurs pratiques de gestion à l'échelle du ministère ou de l'organisation. Grâce à la GIR, les ministères ont une perspective d'ensemble explicite et systématique de la gestion des risques au niveau stratégique et opérationnel et au niveau des projets par rapport à leurs objectifs. Ils peuvent ainsi exploiter de nouvelles possibilités et améliorer le rendement et la prévisibilité au chapitre de la réalisation des résultats.

L'inclusion de la gestion intégrée du risque à tous les aspects de la prise de décisions et de la planification est un processus évolutif qui tend à la maturité. Et dans le contexte de la GIR, la maturité nécessite des changements dans la culture, une application systématique, de bonnes communications, des stratégies de mobilisation, et surtout, l'appui de la haute direction.

Développement social Canada a mis en œuvre son cadre de responsabilisation de la gestion et fait une évaluation du risque à l'échelle ministérielle afin de déterminer les principaux risques auxquels il est exposé et pour poser les jalons de l'élaboration de stratégies globales d'atténuation. Les risques auxquels le Ministère est exposé se classent dans les quatre domaines prioritaires suivants :

PREMIÈRE PRIORITÉ : La capacité de DSC d'assurer un leadership en matière de politiques et de programmes à l'appui des engagements du gouvernement du Canada afin d'améliorer la sécurité du revenu et le mieux-être des Canadiens et des Canadiennes, par exemple l'initiative de l'apprentissage et de la garde des jeunes enfants, les prestations du Supplément de revenu garanti et la question de la rétroactivité pour les aînés à faible revenu.

DEUXIÈME PRIORITÉ : Le continuum des politiques, programmes et services de DSC. De nouvelles structures de gouvernance et de reddition des comptes sont essentielles pour assurer l'orientation fonctionnelle des activités et la transmission bidirectionnelle de l'information et du savoir entre DSC et l'initiative Service Canada.

TROISIÈME PRIORITÉ : La capacité de DSC de démontrer de meilleurs résultats en matière de reddition des comptes, une saine gestion financière et la capacité d'harmoniser ses structures de gouvernance, ses ressources et son personnel pour répondre à son mandat changeant et aux nouvelles exigences découlant de la fonction de contrôleur, de la loi, de la modernisation des ressources humaines, des rapports et de la TI.

QUATRIÈME PRIORITÉ : La capacité de DSC de se doter d'un rôle de leadership en matière de politique sociale au niveau fédéral et d'exercer une plus vaste influence par l'entremise de partenariats stratégiques, afin d'accroître la cohérence d'un programme stratégique évolutif — en assumant divers rôles, seul ou par le biais de partenariats, ou un rôle de facilitateur. Cela comprend notamment notre capacité d'élaborer des politiques reposant sur des éléments probants, par l'entremise du cadre de la politique sociale, du cadre des indicateurs sociaux, d'un plan du savoir et d'autres instruments de politique.

Notre profil de risque organisationnel renferme plus de détails au sujet de ces risques et des stratégies d'atténuation.

Des analyses du risque et des stratégies d'atténuation ont été également été élaborées en fonction d'une gamme importante de nouvelles priorités en matière de politiques et de programmes, dont les suivantes :

- Une initiative d'apprentissage et de garde des jeunes enfants comprenant des investissements de 5 milliards de dollars sur cinq ans, y compris des activités pour les enfants des Premières nations dans les réserves, et les attentes connexes concernant des cadres fédéraux-provinciaux-territoriaux de gestion, de reddition des comptes et de rapports;
- Une expansion de 68 millions de dollars de l'initiative Comprendre la petite enfance;
- L'engagement de favoriser l'économie sociale;
- Une augmentation des prestations du Supplément du revenu garanti pour les personnes âgées à faible revenu (investissements correspondants de 2,7 milliards de dollars sur cinq ans pour un total de 1,6 million de bénéficiaires du SRG);
- Une augmentation du financement du programme Nouveaux Horizons pour les aînés (qui passera de 10 à 25 millions de dollars par année) pour promouvoir des activités bénévoles par et pour les aînés;

- La création d'un Secrétariat national pour les aînés à DSC qui servira de point de convergence des efforts visant à relever les nouveaux défis qui se posent aux aînés (investissements de 13 millions de dollars sur cinq ans), ainsi que l'élaboration d'un plan d'action national pour les aînés;
- L'établissement d'un plan d'action décennal pour les personnes handicapées en collaboration avec les parties prenantes et les collectivités;
- De nouvelles mesures fiscales pour les personnes handicapées et les soignants et l'élaboration de politiques connexes;
- Une subvention de 6 millions de dollars à l'Institut national canadien pour les aveugles (INCA) pour améliorer l'accessibilité de l'information et favoriser la culture de l'écrit pour les personnes handicapées incapables de lire les imprimés (et notamment la numérisation de collections clés).

De plus, l'initiative Service Canada annoncée dans le Budget de 2005 représente une importante innovation dont la gestion se fondera sur l'analyse du risque.

Relations internationales

La Division des initiatives horizontales et des relations internationales a joué un rôle central en ce qui concerne les activités internationales de Développement social Canada pendant la période visée par le rapport. Elle a fourni des conseils stratégiques sur les relations internationales, géré les relations bilatérales de DSC, pris part aux activité d'organisations internationales et participé à des événements internationaux, en plus de fournir du soutien stratégique et opérationnel aux ministres et à la haute direction en matière d'activités internationales. En voici des exemples :

- accueil de délégations étrangères provenant de la Russie, de l'Australie, de la Turquie, de la Corée, de l'Estonie, de la Nouvelle-Zélande et du Kazakhstan;
- participation à la réunion du comité spécial chargé de l'élaboration d'une Convention des Nations Unies pour les personnes handicapées;
- coordination de la participation des ministres ou de la haute direction à la Commission des Nations Unies pour le développement social, à l'Organisation de coopération et de développement économiques et à la Commission des Nations Unies sur le statut de la femme;
- voyage du Ministre en Israël et dans les Territoires palestiniens;
- élaboration d'un cadre de politique à l'échelle internationale.

Analyse comparative entre les sexes

Développement social Canada est déterminé à intégrer l'analyse comparative entre les sexes à toutes ses activités de programme et de politique, afin que les répercussions de ses politiques et programmes qui peuvent se révéler différentes selon qu'elles s'exercent sur les femmes ou sur les hommes puissent être déterminées. En avril 2004, une section spécialisée de l'analyse comparative entre les sexes a été créée et chargée de soutenir l'intégration des questions touchant les hommes et les femmes dans le travail du Ministère. Pendant la période de référence, DSC a notamment fait partie de la délégation canadienne auprès de la Commission des Nations Unies sur le statut de la femme et a organisé un colloque sur la garde à l'enfance et l'égalité entre les sexes.

Collectivités de langue officielle en situation minoritaire

Développement social Canada est déterminé à renforcer la vitalité des collectivités de langue officielle en situation minoritaire en prenant leurs besoins en considération au moment d'élaborer des politiques, des programmes et des initiatives. Le Ministère est aussi déterminé à favoriser la pleine reconnaissance et l'utilisation de l'anglais et du français dans la société canadienne.

En avril 2004, une section a été créée au sein du Ministère et chargée de forger des liens avec les collectivités et de favoriser un dialogue ouvert. En vertu du Plan d'action du gouvernement pour les langues officielles, DSC a mis en œuvre deux initiatives pour soutenir les collectivités de langue officielle en situation minoritaire : un projet de recherche afin de mieux comprendre comment les services de garde en français influencent le développement culturel et linguistique des jeunes enfants; et une initiative ayant pour objet d'aider des organismes nationaux à renforcer leur capacité en matière de partage des connaissances au sujet du développement de la petite enfance et de promouvoir l'intérêt des collectivités de langue officielle en situation minoritaire.